

## CHAPITRE 4 : LES CAMPS JULIO-CLAUDIENS

Les camps julio-claudiens sont situés sur le territoire de la commune de Kunheim (section 45, parcelles 121-134), entre l'actuel canal d'alimentation et le cours du Giessen (lieu-dit »Rheinacker«). Leur identification est due aux recherches de photographie aérienne menées de manière parallèle par O. Braasch et R. Goguy depuis les années 1980, puis par J.-J. Wolf. D'une série assez nombreuse, mais souvent redondante, nous extrayons quelques vues significatives qui montrent trois ensembles distincts que nous avons nommés camp A, camp B, enclos C, et dont le plan de localisation figure sur la **planche h.t. 1**.

### Fig. couleur 4-6 :

La photographie **fig. couleur 6** a été prise sur des maïs le 9 septembre 1999 par R. Goguy, pendant la campagne de fouilles, dont la superficie est bien visible autour du pylône électrique. Le nord est situé vers la gauche. Le cliché montre au premier plan la digue arborée qui longe le canal d'alimentation. Trois enceintes sont identifiables : immédiatement au-dessus du pylône apparaissent deux fossés contigus (a) qui forment un retour en angle arrondi vers le canal (camp A). Plus loin, vers le haut du cliché, on aperçoit un autre fossé unique (b) qui fait lui aussi retour vers le canal d'alimentation en formant des angles arrondis (camp B). La branche à droite de la photo (au sud) aboutit à l'angle sud-est du double fossé (a). La branche à gauche de la photo, moins bien visible, semble en revanche courir parallèlement au nord de (a). Diverses traces rectilignes claires, parallèles ou perpendiculaires aux fossés, doivent être identifiées avec la voirie interne. On ne reconnaît pas, en revanche, le plan des bâtiments internes. Une troisième enceinte (c), plus réduite que les précédentes, peut être observée sur la gauche de la photo (enclos C). Sa liaison avec les deux premières n'est pas claire.

On n'observe aucun prolongement de ce complexe de l'autre côté du canal d'alimentation, ni sur cette prise de vue, ni sur aucune autre.

### Fig. couleur 7 :

La photographie, due à O. Braasch, a été prise le 21 juin 1989. Avec un plan plus resserré que la précédente, elle permet de mieux visualiser les deux systèmes de fossés (a) et (b). L'interruption du système de fossés (a) est bien visible en bas à gauche, près du canal d'alimentation. L'aboutissement d'une trace rectiligne claire à cet endroit permet d'identifier une porte. Les voies intérieures apparaissent clairement mais le plan des bâtiments échappe. Dans le tiers inférieur droit de l'image une trace sombre prend en écharpe l'ensemble des structures antiques. Les fouilles que nous avons pu mener permettent de l'interpréter comme un fossé de drainage médiéval ou moderne.

### Fig. couleur 8 :

Cette photographie de O. Braasch, prise vers le nord, sur un sol plus sec que la précédente, permet d'observer l'angle sud-est du complexe fortifié et ses approches méridionales. On distingue fort bien les deux systèmes de fossés (a) et (b), ainsi que les voies intérieures du camp A. Le drain transverse apparaît d'abord en sombre sur le fond clair de graviers. Il est suivi par une trace claire au sud. Celle-ci rejoint d'autres traces de même nature dans l'angle inférieur droit du cliché ; l'étude du cadastre napoléonien montre qu'elles sont modernes. Seule la voie rectiligne qui sort de la porte du camp est romaine, comme l'ont prouvé les fouilles que nous y avons menées (**fig. 4.9**).

<sup>1</sup> La fouille sur le terrain a été menée par Jean-Jacques Wolf, sauf en 2006 où Cécile Fortuné a conduit ce chantier. Le texte a été rédigé par Michel Reddé, qui a intégré les tableaux de céramique

et de monnaies issus des études de Bénédicte Viroulet et Laurent Popovitch, dont les synthèses figurent plus loin dans le corps de cet ouvrage. J.-J. Wolf a collaboré à la préparation de ce manuscrit.

**Fig. couleur 9 :**

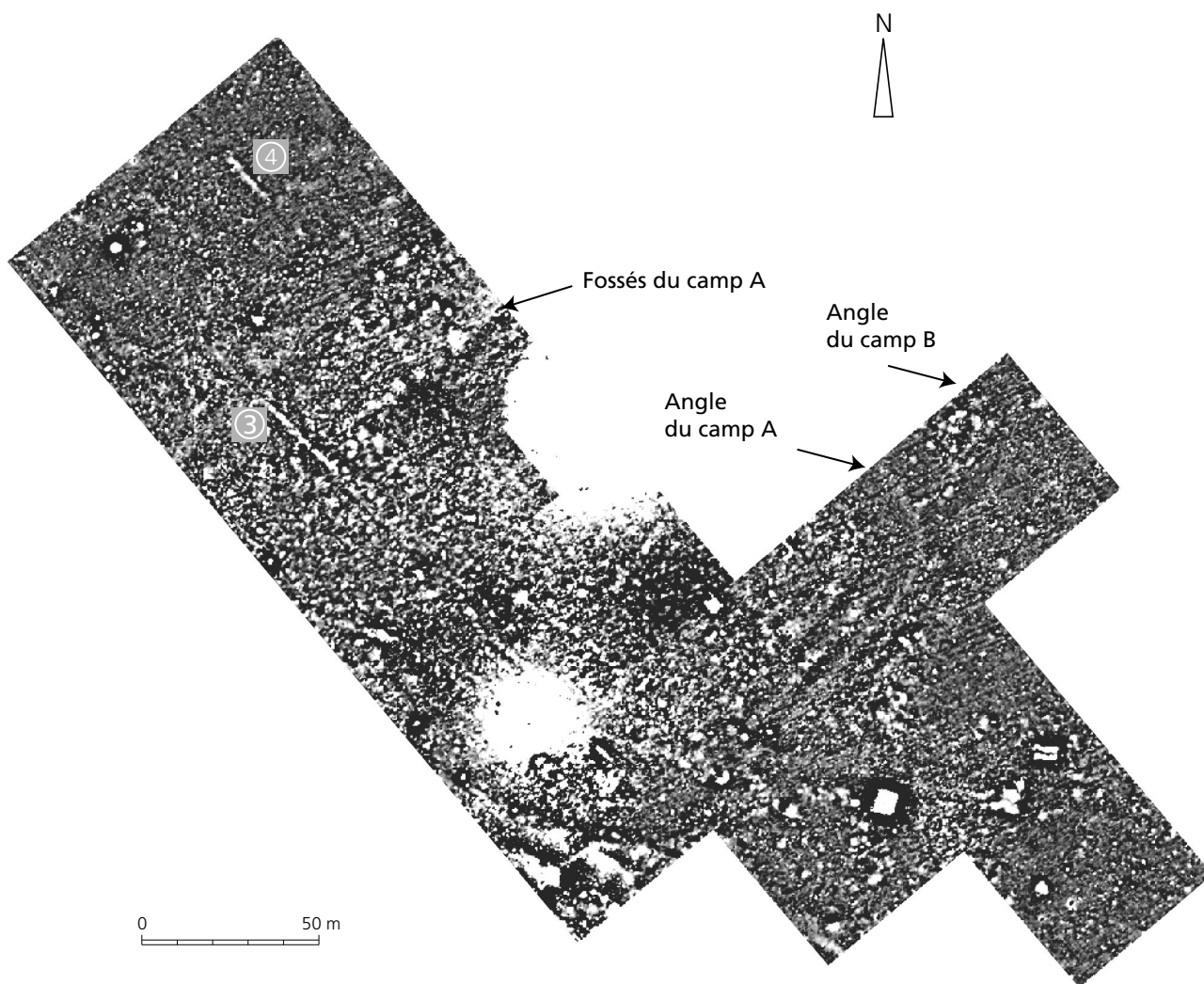
Cette vue prise le 10 juillet 1991 est due à J.-J. Wolf. Elle a le grand avantage de montrer, sur une surface de blé, la trace du front septentrional du complexe militaire, qu'on n'aperçoit guère que sur cette unique photographie. L'angle nord-est du complexe de fossés (a) est visible à la limite du maïs (camp A) et la trace ne peut guère être correctement identifiée au-delà, en raison de la présence de fausses traces sombres. On observe en revanche bien l'angle nord-est du fossé (b) et son retour (camp B). Mais la trace est interrompue bien avant de rejoindre le canal.

Un petit fossé plus étroit (ou plus sec) suit parallèlement le fossé (b) vers l'intérieur. Divers drains d'époque indéterminée, mais qui peuvent être antiques, traversent le fossé b en venant du complexe militaire. Au milieu, à droite, près du canal (c), on retrouve l'enclos C visible sur la fig. couleur 4 (voir aussi pl. h.t. 1).

**Fig. couleur 10 :**

Cette vue est due à R. Goguy. Elle montre l'angle nord-est du complexe militaire, avec les fossés des deux camps (a et b).

Les prospections géomagnétiques menées à notre initiative par la firme Posselt & Zickgraf GmbH (**fig. 4.1**) ont confirmé les informations fournies par ces couvertures aériennes, sans apporter d'élément très nouveau. Les mesures de géoradar effectuées par la même firme sur le front nord du complexe fortifié ont en revanche apporté un certain nombre d'indications importantes. Nous en extrayons deux, réalisées pour la première à la profondeur de 0,60/0,75 m, pour la seconde à la profondeur de 0,90 m/1,05 m. Leur localisation exacte et leur interprétation générale figurent sur la pl. h.t. 1.



**Fig. 4.1** Plan de prospection géomagnétique des camps A et B (Posselt & Zickgraf GmbH).

D'une manière générale, les fouilles n'ont montré que des structures en creux peu profondes et peu larges (trous de poteaux et sablières), remplies du même matériau que le sous-sol (sable et gravier), ce qui ne permet pas d'assurer de bons contrastes géophysiques. Seuls, par conséquent, sont bien visibles les fossés. On observe ainsi sur la **fig. 4.1** l'angle sud-est formé par les fossés (a) et celui du fossé (b). La voie qui mène à la porte nord-ouest, identifiée sur la fig. couleur 5, apparaît distinctement, ainsi que les drains post-antiques. À l'extérieur du camp, au sud (**fig. 4.1**), apparaissent divers petits bâtiments dont la signature magnétique, beaucoup plus forte, indique probablement des constructions de basalte, matériau de construction ordinaire à Oedenburg à partir du second siècle de notre ère. Les bâtiments internes des camps ne sont pas discernables.

Les fouilles que nous avons menées ont commencé en 1998 et se sont déroulées chaque année, à l'exception de 2004, pendant environ cinq semaines par an. La succession des chantiers a été la suivante (voir **pl. h.t. 1**) :

- 1998 : chantier préliminaire destiné à sonder les deux systèmes de fossés (a) et (b), sur le front nord-est du complexe.
- 1999 : fouille de la porte nord du camp A et des magasins situés immédiatement en arrière.
- 2000 : fouille de la porte sud.
- 2001 : fouille du rempart oriental du camp B et des structures situées en arrière.
- 2002 : fin du chantier 2001.
- 2003 : fouille de la porte nord du camp A.
- 2004 : interruption des travaux.
- 2005 : fouille à l'emplacement présumé des principia du camp A. Tranchées mécaniques sur les remparts nord du complexe militaire.
- 2006 : fin de la fouille 2005 sur les principia.

Pour la clarté de l'exposé, nous exposerons d'abord le résultat des sondages effectués sur le camp A, sans respecter l'ordre chronologique des fouilles. Par convention, et pour faciliter la description, nous fixerons le nord au nord-ouest et appellerons »rempart nord« le rempart nord-ouest etc. Nous avons inclus dans le fil de notre description un certain nombre de tableaux récapitulatifs de la céramique ou des monnaies mises en évidence dans les contextes clairement identifiés et isolés, au prix parfois d'un tri drastique<sup>2</sup>. La fouille nous a en effet montré que les deux camps correspondaient à deux ensembles successifs, superposés l'un à l'autre sur une grande partie de leur emprise topographique, sans que ceci se traduise toujours par une stratigraphie verticale claire. En effet, le niveau d'arase actuel, dû à l'effet des labours répétés, laisse souvent apparaître à une même altitude des structures archéologiques qui appartiennent en réalité à des phases de construction non synchrones et dont l'attribution précise, notamment lorsqu'il s'agit de fosses dépotoirs, n'est pas toujours facile. Les sols de circulation, à l'exception de lambeaux de voies, ne sont presque jamais conservés et n'autorisent pas une discrimination aisée des contextes archéologiques. Seule la partie nord-est du camp B n'a pas été recouverte par les constructions du camp A et offre par conséquent un contexte archéologique unique et homogène.

Le matériel est aussi, pour ces raisons, rare et très fragmenté, majoritairement présent dans les labours plutôt que dans les structures archéologiques. Quel que soit leur intérêt, les trouvailles de surface ne peuvent donc

<sup>2</sup> Pour les abréviations utilisées et les références bibliographiques, voir ci-dessous les études de B. Viroulet et L. Popovitch.

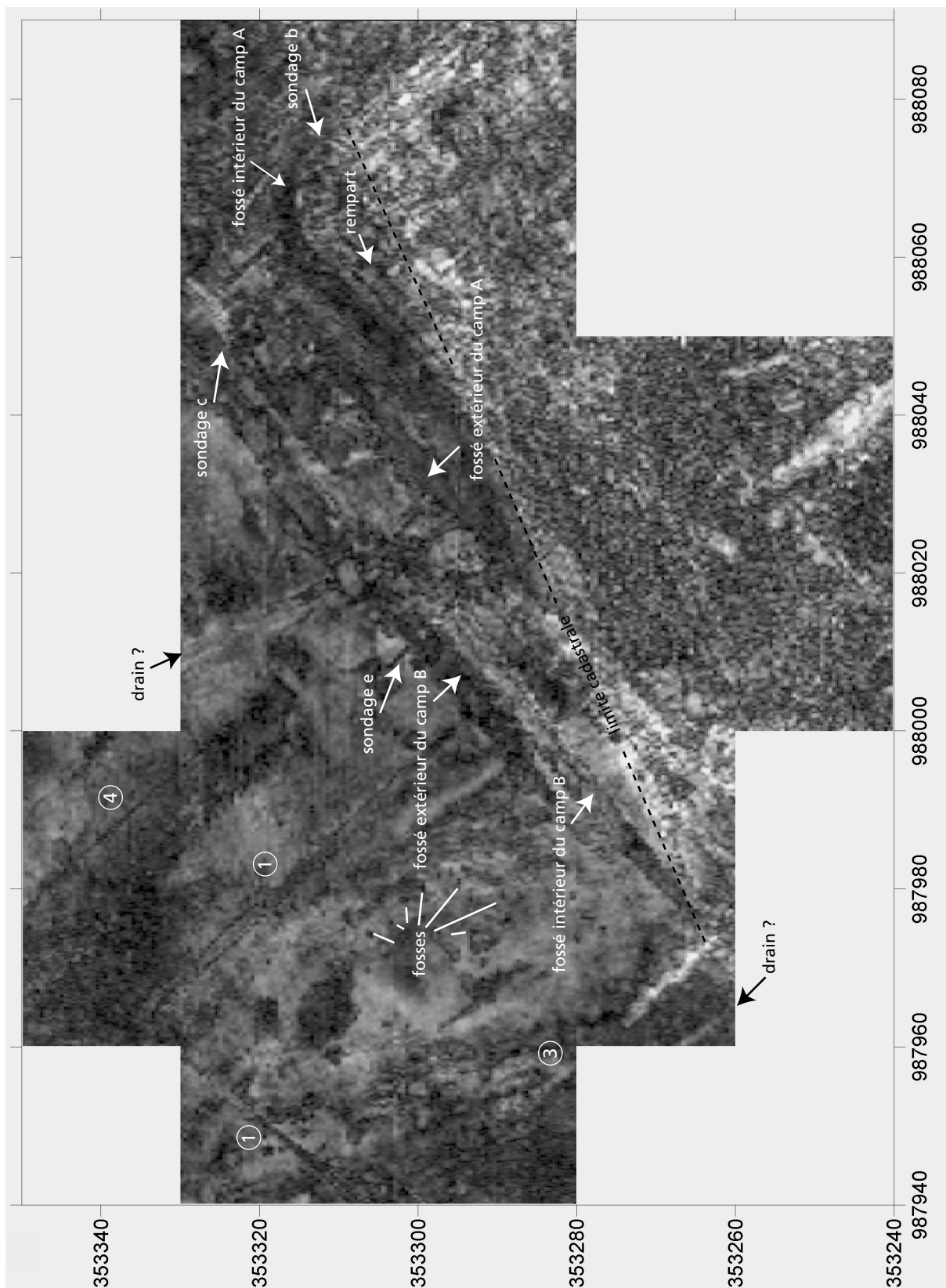
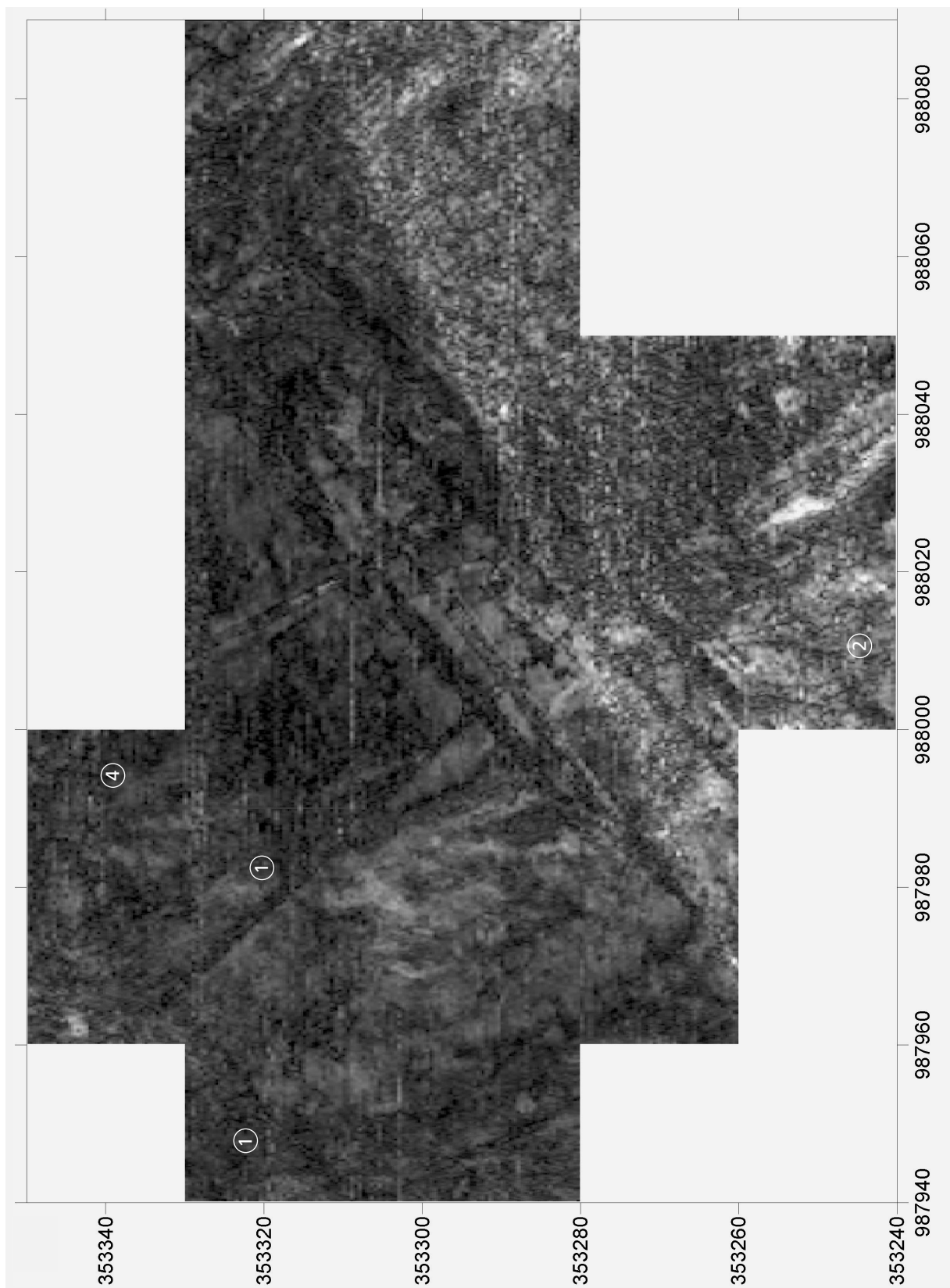


Fig. 4.2 Plan de prospection géoradar de la zone des camps autour de l'enclos C (Posselt & Zickgraf GmbH).



**Fig. 4.3** Plan de prospection géoradar de la zone des camps autour de l'enclos C (Posselt & Zickgraf GmbH).

pas être considérées ici de la même manière que les découvertes en contexte car elles peuvent provenir le plus souvent de l'un ou de l'autre camp.

Un autre biais de la recherche est causé par la nature différente des structures fouillées : des casernements pour le camp B, des zones de défense, de circulation ou de bâtiments de service pour le camp A, où la céramique semble donc singulièrement peu abondante. L'absence de fouilles sur des baraquements explique aussi le manque d'ensembles de cuisine, notamment de restes osseux dans le matériel exhumé sur le camp A. Enfin, malgré la proximité de cours d'eau, ce terrain constitué de graviers rhénans est remarquablement sec et n'a donc pratiquement pas livré de matériaux organiques, à la différence de ce qu'on observe dans l'agglomération civile.

# LE CAMP A

## TOPOGRAPHIE, FORME ET SUPERFICIE

Le camp occupe une très légère terrasse au milieu des paléochenaux du Rhin, autour de la cote 188 m NGF. L'un de ces cours d'eau est encore très marqué par une profonde dépression dans la topographie actuelle, au sud du camp ; un autre apparaît clairement à quelque distance vers l'est. L'étude des couvertures aériennes, associée à la microtopographie, a permis à Chr. Petit et V. Ollive de restituer le système hydrologique du site et de montrer que la zone du camp constitue effectivement une île, sans doute protégée des crues annuelles (supra, chapitre 3). Le sous-sol de cette île est composé tantôt de graviers naturels fins, tantôt de bancs de sable, tantôt de graviers rapportés, ce qui implique un nivellement général de la terrasse au moment de la construction du camp. Les conditions d'observation des structures antiques ne sont donc pas partout identiques ; elles dépendent essentiellement de la nature du substrat dans lequel elles sont creusées et de leur niveau d'abrasion.

Le camp A, coupé à l'ouest par le canal d'alimentation, n'est que partiellement conservé. Sa forme générale semble avoir été carrée ou rectangulaire, avec des angles arrondis, mais on ne peut exclure que la présence du profond paléochenal qui semble le couper de biais, au sud, n'ait entraîné dans cette zone la présence d'un pan coupé ou d'un front irrégulier. Toute la retentura, à l'est, est préservée, ainsi qu'une partie de la praetentura. Le grand axe du camp est orienté à 45° est. Ces circonstances interdisent qu'on puisse calculer sa superficie exacte. Calculée sur plan, selon l'axe de la via principalis, sa largeur avoisine 157 m hors tout, de rempart à rempart. Sa longueur minimale connue est de 140 m, dans l'axe de la via praetoria.

## LES FOSSÉS

Différentes coupes ont été effectuées sur les fronts est, nord et sud du camp :

- Coupe a sur le front oriental (fouille 1998, tranchée manuelle, pl. h.t. 2).

Deux fossés successifs, séparés par une berme d'un peu moins de 4 m de large, ont été mis au jour. Nous les nommons, de l'intérieur vers l'extérieur, fossé 1 et fossé 2.

Le fossé 1, large d'environ 4,70 m, profond d'au moins 1,70 m, présente un profil inhabituel en W dissymétrique (fig. 4.4). La branche extérieure (à l'est) est la plus profonde, avec des parois à 45° qui se rapprochent de la verticale vers le fond. Suit vers l'intérieur un replat qui laisse place, près du rempart, à la seconde branche du W, moins profonde (1 m) ; sur la pente arrière de celle-ci, on observe deux poches argilo-sableuses implantées en oblique (S 20-21), différentes du substrat. L'observation

de la stratigraphie n'a pas permis de déterminer si la forme particulière de ce fossé était le résultat d'un surcreusement à la suite d'un curage : après un épisode de comblement par des graviers issus du rempart dans le fond de la branche orientale, les deux parties du fossé semblent avoir été comblées de manière homogène par l'US 6 (argile et graviers), avant que n'intervienne un épisode plus sableux (US 4).



**Fig. 4.4** Fossé 1 du camp A, coupe a (photo M. Reddé).

Le matériel céramique retrouvé dans ce sondage est le suivant :

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	4	T.S.	Sud Gaule	3 assiettes	Drag.17a	15 à 50
	4	T.S.	OF B[---. Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
	4	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
	4	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.30b	40 à 100
	4	T.S.	Sud Gaule	2 coupes	Drag.24/25b	15 à 80
5.30-31, 23	4	T.S.	---]ECVNDI (Secundus I ou II), La Grauf.	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
5.30-31, 30	4	T.S.	---]BASSI (Bassus), La Grauf.			15 à 170
	4	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	589	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.37a	70 à 100
	4	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	589	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90

**Tableau 1** Matériel céramique issu du fossé 1 et du rempart, front oriental du camp A (coupe a).

Le fossé 2 présente une forme plus classique en V. Sa largeur ne peut aisément être estimée, mais sa profondeur semble atteindre 2 m sous la surface actuelle. Il a été recoupé par une fosse dépotoir (S 13), alors qu'il était déjà en voie de comblement, puisque les US 13 et 23, qui montrent un pendage de l'est vers l'ouest, soit de la fosse 13 vers le fossé, recouvrent un premier épisode de comblement US 22/21 du fossé 2.

Les monnaies retrouvées dans le comblement de ces fossés montrent que le processus était sans doute déjà en cours sous les Flaviens, puisqu'une monnaie de Vespasien a été retrouvée dans le comblement supérieur du fossé 1.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
5	98-01-05-66	Auguste	as	Rome	RIC I 427 ou 428	cmq. ind.	4/5
4	98-01-04-03-89	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC 245	13-14	1/5
4	98-01-04-03-97	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC 245	13-14	ind.
4	98-01-04-03-93	Vespasien (Titus C.)	as	Lyon	RIC 784	77-78	1/5

**Tableau 2** Monnaies issues du fossé 1, front oriental du camp A (coupe a).



Diverses structures peu profondes sont implantées sur la berme entre les fossés. Leur nature reste difficile à déterminer en l'absence de fouilles extensives. Il pourrait s'agir d'obstacles d'approche.

– Coupe b sur le front oriental (fouille 2005, tranchée mécanique, pl. h.t. 2).

La même séquence de deux fossés a été observée.

Le fossé 1 présente une forme en V, large d'environ 4,50 m à l'ouverture, pour une profondeur d'environ 1,85 m. Ses parois sont irrégulières et il montre un replat caractéristique sur sa face interne (6). Il a été comblé de la manière suivante :

- 1 terre de limon et argile, brun, avec graves roulées de 1 à 2 cm, meuble, hétérogène.
- 2 terre limoneuse brun clair à graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en forte densité, compacte, hétérogène.
- 3 terre de sable et de limon, grisâtre, à traces d'oxydation orangée, meuble, hétérogène.
- 4 lentille de sable, grisâtre, à graves roulées centimétriques en densité moyenne, meuble, homogène.
- 5 terre limoneuse brun clair à graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en faible densité, compacte, hétérogène.

Le fossé 2 est séparé du premier par une berme d'environ 2,5 m à 3 m de large. Son profil en V semble assez régulier, avec une ouverture de 3,5 m (au moins) et une profondeur de 1,85 m. Une gouttière est perceptible au fond. Le comblement est le suivant :

- 1 terre de limon et argile, brun, avec graves roulées brun de 1 à 2 cm, meuble, hétérogène.
- 2 terre limoneuse brun clair à graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en forte densité, compacte, hétérogène.
- 3 terre de sable et de limon, grisâtre, à traces d'oxydation orangée, meuble, hétérogène.
- 4 lentille de sable, grisâtre, à graves roulées centimétriques en densité moyenne, meuble, homogène.

– Coupe c sur le front septentrional (fouille 2005, tranchée mécanique, pl. h.t. 2).

La tranchée mécanique, assez peu profonde à l'emplacement du fossé 1, et trop rapidement rebouchée en raison de contraintes agricoles, n'a pas permis une bonne observation des structures. On reconnaît néanmoins assez clairement l'entaille du fossé (21), constituée de limon et argile, jaune, meuble qui a flué entre des graves roulés en forte densité. L'identification du fossé est assurée par la présence, en arrière du fossé, des structures du rempart identiques à celles qu'on observe dans les autres coupes (7 et 15). À la place présumée du fossé 2 on observe la présence de deux fosses (structures 8 et 9) au milieu d'un substrat fortement remblayé (20) :

20-1- sable rosâtre glissé entre les graves roulés en forte densité, meuble, hétérogène.

20-2- sable jaunâtre glissé entre les graves roulés en forte densité, meuble, hétérogène.

20-3- terre de limon et argile, jaunâtre, peu de graves roulés, meuble, hétérogène.

Ceci conduit à s'interroger sur la fonction de la structure 17 qui pourrait correspondre au fossé du camp A, déplacé vers le nord.

Structure 17 : Fossé 1. Forme en V. Largeur d'au moins 4 m, profondeur 1,40 m.

- 1 terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, graviers centimétriques de 1 à 5 cm en forte densité.
- 2 plaquettes marron centimétriques de 2 à 5 cm aux angles aigus, disposées parallèlement aux bords du fossé, terre meuble, hétérogène.

3 sable et limon, gris foncé, à traces d'oxydation orangée, meuble, hétérogène, céramique, brindilles de bois coupés et bois taillés, pas de bois ayant un diamètre supérieur à 2 cm.

4 sable et limon grisâtre glissé entre des graves roulés en forte densité, dimension de 1 à 8 cm.

– Coupe d sur le front septentrional (fouille 2003, tranchée mécanique, pl. h.t. 2).

La même séquence de deux fossés a été observée, mais la position de la coupe, près de la porte nord, n'a livré, pour le fossé 2, qu'un fond très plat, au demeurant perturbé par des fosses postérieures (S 606). On notera tout particulièrement que le fossé extérieur n'a pas été retrouvé à l'ouest de la porte (fig. 4.5).

Le fossé 1 présente un profil très proche de celui qu'on avait observé dans la coupe a, avec un décrochement caractéristique sur la face interne (5). La profondeur du fossé atteint au moins 1,60 m, à partir du niveau d'arase des structures, situées à une quarantaine de centimètres sous la surface actuelle. Son ouverture à ce niveau peut

être estimée à environ 3,40 m, soit près de 4 m à la surface du sol actuel. Le fossé a recoupé une fosse antérieure (S 708).

Le fossé 2 n'est pas vraiment visible. La coupe ne montre qu'un fond très plat, peu caractéristique.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
588	03-11-588-01-1550	Auguste	quadrans	ind.	ind.	v. 10 av.	ind.
588	03-11-588-01-1682	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	4/5
589	03-11-589-01-1685	Auguste	½ as	Lyon	RIC I 230	7-3 av.	4/5
589	03-11-589-01-1683	1 <sup>er</sup> ou 4 <sup>e</sup> ind.	semis ou aes 4	ind.	ind.	ind.	ind.

**Tableau 3** Monnaies issues du fossé 1, front septentrional du camp A (coupe d).

– Coupe f sur le front septentrional (fouille 2006, tranchée mécanique, pl. h.t. 4).

La coupe, longue de près de 50 mètres, était destinée à couper tous les fossés de cette zone. Pour des raisons agricoles, elle n'a pu être prolongée vers le sud et recouper le fossé de l'enclos C (infra). Elle a en revanche permis de mettre en évidence le fossé 1 du camp A qui présente une ouverture maximale de 5,65 m pour une profondeur de 1,65 m (S 1109). Sa forme en V assez évasé ne montre pas ici le replat caractéristique observé dans les autres coupes. Le fossé est suivi vers le sud des mêmes structures fossoyées (1110 et 1111) qui ont été observées sur les autres coupes et qu'on peut interpréter comme les traces du rempart (infra).

1109.1- terre de limon.

1109.2- terre de limon brun foncé, rares charbons de bois, quelques graves de 2 à 15 cm, meubles, hétérogène.

1109.3- terre de limon brun à charbon de bois et graves de 2 à 20 cm en densité moyenne, meuble, hétérogène. tuiles, céramiques, huîtres.

1109.4- terre de limon et d'argile brun clair, nodules de manganèses (tâches orangées), meuble, hétérogène.

1109.5- graves de 1 à 8 cm en forte densité, avec du limon et du sable gris clair, compact, hétérogène.

1109.6- graves de 1 à 3 cm en forte densité, limon brun clair hétérogène, compact.

1109.7- terre de sable et d'argiles gris clair, rare graves inférieures à 3 cm, meuble, hétérogène.

1109.8- graves de 1 à 12 cm en forte proportion, compactes, hétérogène, sable gris intercalé.

La structure 1111 à une largeur maximale constatée de 105 cm à son ouverture et de 68 cm à la base. Trois couches la composent de haut en bas :

1111.1- terre de limon et sable beige, graves de 1 à 2 cm en faible proportion, meuble, hétérogène.

1111.2- terre de limon et sable beige, graves de 1 à 3 cm en forte proportion, meuble, hétérogène.

1111.3- terre de limon et sable beige, sans graves, meuble, hétérogène.

La structure 1110 à une largeur maximale constatée de 95 cm à son ouverture. Elle est distante de 2,80/2,90 m de la précédente. On note un écart plus important que celui qui avait été remarqué dans les coupes a et d.

1110.1- terre de limon et sable beige, graves de 1 à 2 cm en faible proportion, meuble, hétérogène.

1110.2- terre de limon et sable beige, graves de 1 à 3 cm en forte proportion, meuble, hétérogène.

1110.3- terre de limon et sable beige, sans graves, meuble, hétérogène.

Le fossé 2 est clairement absent dans cette zone.

– Coupe g sur le front méridional (fouille 2000, tranchée mécanique, pl. h.t. 4).

Une seule coupe a pu être réalisée lors de ce chantier, malheureusement perturbée par la présence d'un drain post-antique coupé de biais, ce qui n'assure pas une bonne lisibilité d'un éventuel fossé 2.

Le fossé 1 est reconnaissable à sa position, juste devant le rempart. Il présente une forme de V dont le fond n'a pas été atteint, avec une ouverture théorique légèrement supérieure à 4 m au niveau du sol actuel, pour une profondeur théorique d'environ 2,20 m. Son remplissage très sableux apparaît peu différencié, à l'exception de colluvions latérales plus grossières.

Le fossé 2 n'a pas été reconnu ; s'il existe il peut avoir été oblitéré par le drain post-antique S 64. La pointe d'un autre fossé en V apparaît toutefois au sud, sans qu'on puisse préciser s'il s'agit bien du fossé 2 du camp A, ou au contraire d'un fossé antérieur du camp B.

De cette série de coupes, il apparaît que le camp A était protégé à l'est et au nord, près de l'angle nord-est, par deux fossés successifs, séparés par une berme qui varie de 2,5 m, sur le front nord, à un peu moins de 4 m, sur le front est. Le fossé intérieur (1) présente une forme en V, avec une ouverture qui oscille entre un peu plus de 4 m au sud et un peu plus de 5 m au nord (coupe f), pour une profondeur de 1,80 m/2 m. Ce fossé est marqué, à l'est et au nord, par un replat, qui lui donne la forme d'un W dissymétrique, la branche intérieure, nettement scellée dans trois coupes sur quatre, étant sans doute le résultat d'un état plus ancien. La rigole observée dans la coupe b n'a pas été vue ailleurs. Il est clair, dans tous les cas, que ce fossé est resté ouvert après l'abandon du camp et n'a pas été comblé artificiellement.

Le fossé extérieur (2) n'a été véritablement observé qu'à l'est. Il s'agit de manière évidente d'une seconde défense qui a fonctionné en même temps que le fossé 1. Large de 2,5 à 3 m, profond de près de 2 m, il offre lui aussi une forme en V. Il est resté à l'air libre après l'abandon du camp et s'est comblé progressivement, de la même manière que le fossé 1.

Il fait en revanche défaut dans la coupe f et on peut se demander si tout le front nord a bien été défendu par un second fossé. En effet, il n'apparaît pas non plus de manière caractéristique dans la coupe c, et seule une trace de surface dans la fouille 2003, près de la porte nord, a pu faire croire à son existence. Mais la coupe d ne révèle qu'une trace très peu profonde. Il est vrai que la proximité de la porte peut expliquer ce phénomène. Les photographies aériennes sont très peu explicites : la seule qui montre cet angle (fig. couleur 7) ne révèle qu'un seul fossé à l'angle (a), sans qu'on puisse décider si un second fossé a pu exister. Nous préférons, face à ce doute, considérer que le fossé 2 est très incertain entre l'angle nord-est et la *porta principalis* nord. Au sud, la seule coupe effectuée (g) n'a pas non plus permis de l'observer. Il est bien attesté à l'angle sud-est par la photographie aérienne (fig. couleur 5) mais on le perd ensuite vers l'ouest.

## LE REMPART ET LES PORTES DU CAMP A

Le rempart a été fouillé en trois endroits, chaque fois à proximité d'une des trois portes identifiables.

### Le rempart septentrional

La fouille a été menée en 2003 (fig. 4.5). Le rempart est bien reconnaissable grâce à la présence de deux traces rectilignes, larges de 0,45 à 0,70 m, parallèles au rempart (fig. 4.6). Ces structures sont distantes de 2,25/2,50 m d'axe en axe et sont implantées derrière une berme de 0,70/0,90 m qui les sépare du rempart. Sur le front extérieur, le fond de la structure laisse apparaître la trace humique de poteaux frontaux (fig. 4.7), ce qui n'est pas le cas sur le front intérieur du rempart, où l'on a affaire à une sablière basse. Aucune entretoise n'a été observée.

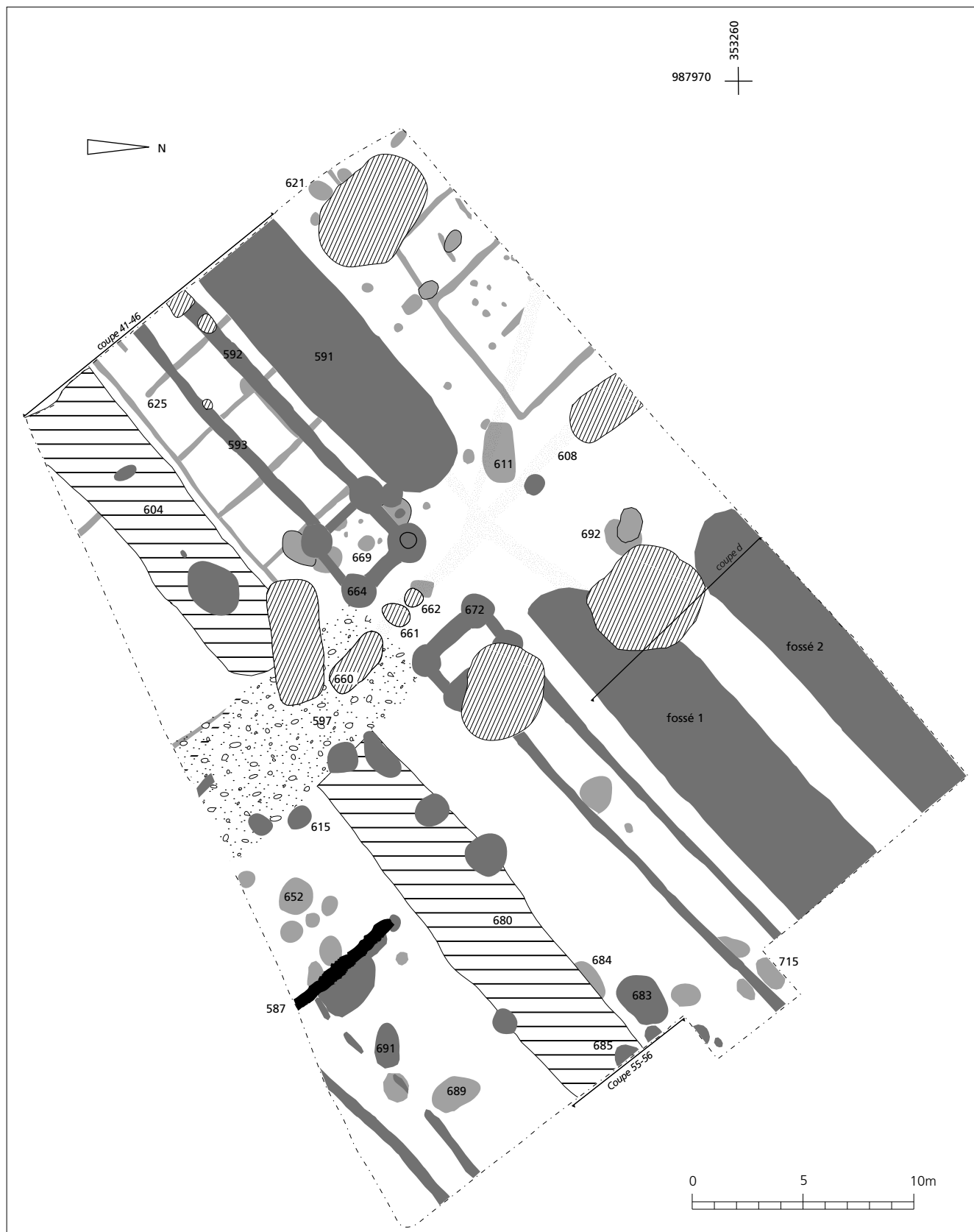
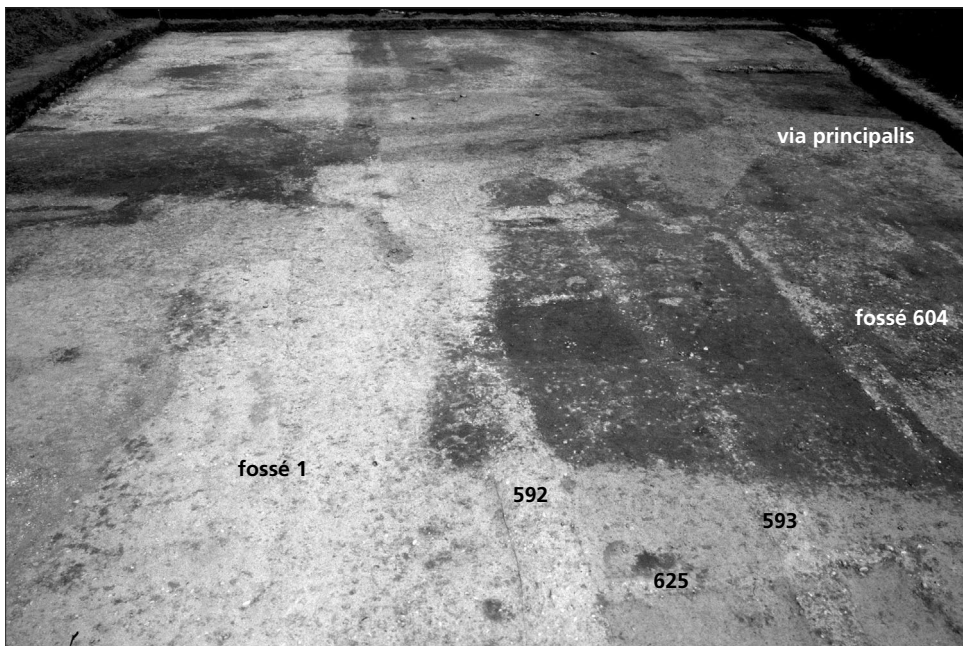


Fig. 4.5 Plan de la porte septentrionale du camp A et de ses abords (chantier 11). (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.6** Vue des structures autour de la porte septentrionale du camp A (photo M. Reddé).



**Fig. 4.7** Traces de poteaux au fond de la tranchée de fondation extérieure du rempart, près de la porte septentrionale du camp A (photo J.-J. Wolf).

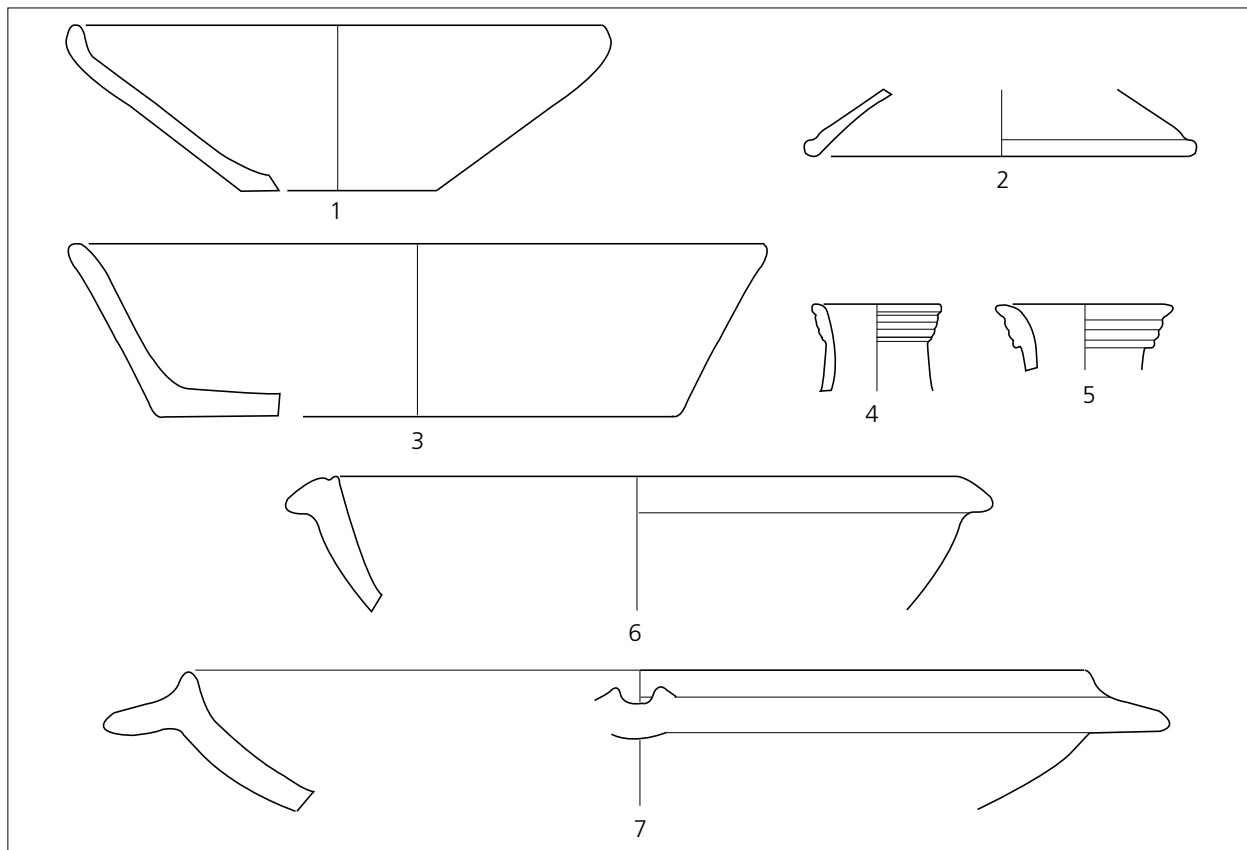
La porte est flanquée de deux tours fondées sur quatre poteaux qui ont laissé des traces de 1,40 à 1,70 m de diamètre, pour une profondeur d'environ 1,20/1,30 m sous le niveau de la voie. Seule l'une des structures (S 663) conserve la trace d'un boisement circulaire, de 0,40 m de diamètre. Les poteaux étaient chaînés entre eux au niveau des substructions, comme en témoigne la trace humique qui entaille le substrat.

La tour occidentale est construite sur un plan carré, de 3 m de côté (mesure d'entraxe des poteaux). La tour orientale, en revanche, semble rectangulaire (3 m x 2 m). La largeur de la voie ne dépasse guère 2,80/3 m, ce qui implique probablement un battant unique. Les trois petites fosses (660, 661, 662), implantées dans le passage, ne semblent donc pas faire partie de la charpente de la porte.

Le passage de la porte est caractérisé par l'interruption du lit de graviers rechargés qui marquent la trace de la via principalis. Au milieu de la porte apparaît en revanche un drain médian qui se divise en deux branches pour se déverser dans le fossé. Une troisième branche part vers le nord-ouest. Une branche apparemment plus ancienne continue dans l'axe de la porte.

Aucun cailloutis ne marque l'emplacement de la via sagularis.

On n'a pas non plus reconnu de tour intermédiaire dans l'emprise du chantier, ce qui implique que la première tour, à l'est de la porte, se situait à plus de 19 m de distance. Les trous de poteaux de la porte (672 et 664), ainsi que les fosses (660-661) dans le passage contenaient peu de matériel (fig. 4.8).



**Fig. 4.8** Matériel céramique issu des structures de la porte septentrionale du camp A (B. Viroulet).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	672	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
4.8, 1	672	C.S.		jatte	Vindonissa 1999 E.4.16	1 à 20
4.8, 7	672	C.C.		jatte	Augst 1992 8/41	65 à 80
	664	T.S.	Sud Gaule	encrier	Hofheim 13	50 à 100
5.30-31, 18	661	T.S.	OFPRIMI (Primus I), La Grauf. et Montans			15 à 70
4.8, 3	661	C.S.		assiette	Augst 1949 pl.18,27	
	608	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	
5.30-31, 24	608	T.S.	SECV (Secundus II), La Grauf.			70 à 170
	608	C.eng.rge	régional	assiette	Deru A 26	horizons V à VII
4.8, 2	608	C.S.		couvercle		
	608	C.S.		jatte	Oberwinterthur F.12.15	10 à 25
	608	C.S.		pichet	Augst 1992 4/54	40 à 60
	608	C.S.		2 pots	Oberwinterthur F.13.16	20 à 50
	608	C.C.		2 couvercles	Massongex B.6.22	40 à 60
4.8, 6	608	C.C.		mortier	Auerberg Ov 20	15 à 40
4.8, 4	608	C.C.		cruche		
4.8, 5	608	C.C.		cruche	Augst 1992 4/45	40 à 60

**Tableau 4** Matériel céramique issu des structures de la porte septentrionale du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
660	03-11-660-01-1688	Auguste	½ as	ind.	ind.	16 av.-14 ap.	ind.
666	03-11-666-01-1684	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	1/5
676	03-11-676-01-1822	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	1/5

**Tableau 5** Monnaies issues des structures de la porte septentrionale du camp A.

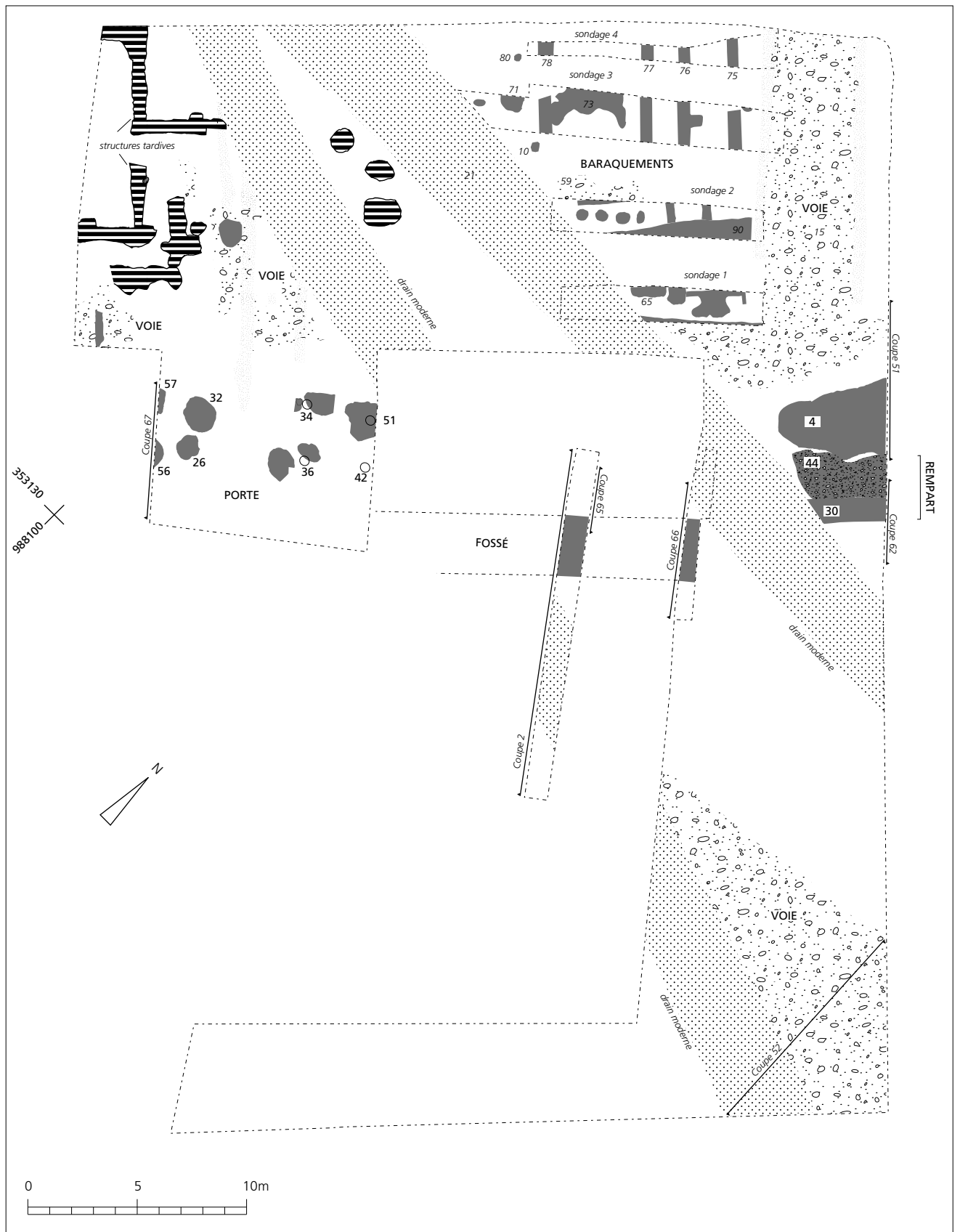
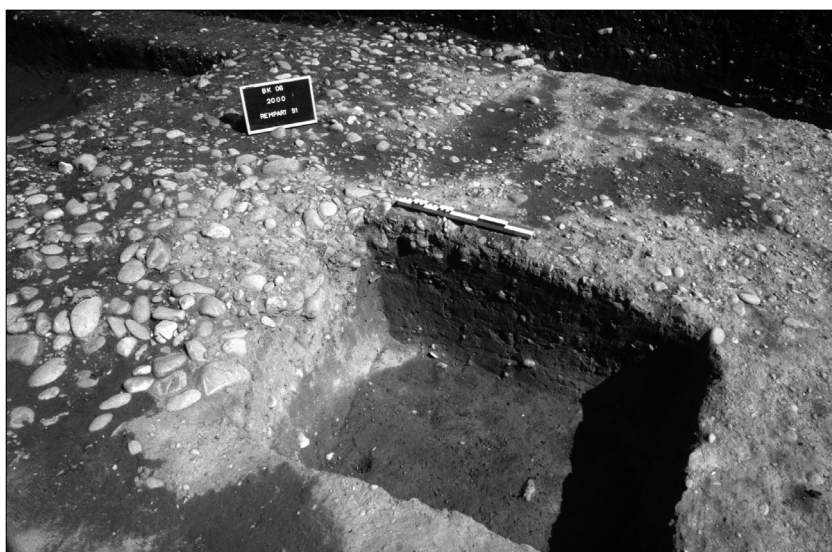


Fig. 4.9 Porte méridionale du camp A (chantier 06). (DAO M. Reddé).

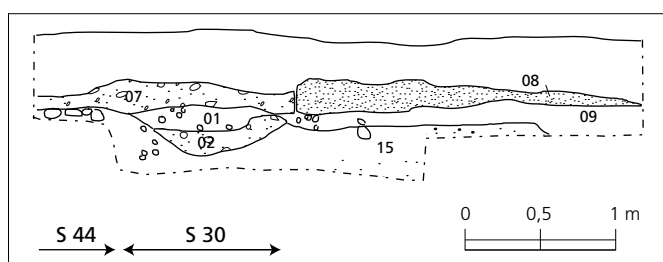
## Le rempart méridional

Malgré une fouille de grande ampleur, en 2000, dans les parages de la porte méridionale, seul un tronçon du rempart a pu être observé, dans la mesure où une grande partie des structures du rempart a été détruite par des drains agricoles post-antiques (fig. 4.9). L'observation de ce tronçon apporte toutefois des renseignements intéressants.

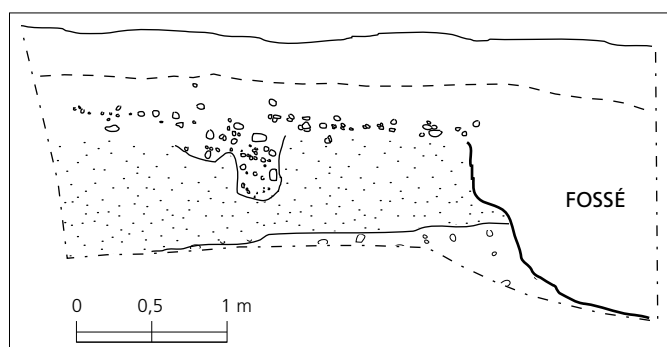
La fouille a montré la présence d'un lit de gros galets (de 6 à 12 cm de diamètre) sans liant granulométrique fin, conservé sur une épaisseur de 0,15 m (S 44), pour une largeur maximale de 2,25 m (fig. 4.10). Sa limite, au sud, du côté du fossé, est rectiligne, et bien marquée par une tranchée à profil semi-circulaire, large d'environ 1/1,20 m, profonde de 0,30/0,35 m (S 30, fig. 4.11). Des traces de poteaux semblent visibles au fond de cette tranchée. L'un d'eux est apparu bien clairement dans une petite coupe mécanique effectuée quelques mètres plus à l'ouest (coupe 65, fig. 4.9 et fig. 4.12). Au nord, en revanche, la trace des boisements n'a pu être observée, en raison de la présence d'une grosse fosse dépotoir S 4. La fig. 4.12 montre en outre l'existence d'une berme d'environ 1/1,20 m entre la palissade et le fossé.



**Fig. 4.10** Fondation du rempart méridionale du camp A (photo M. Reddé).

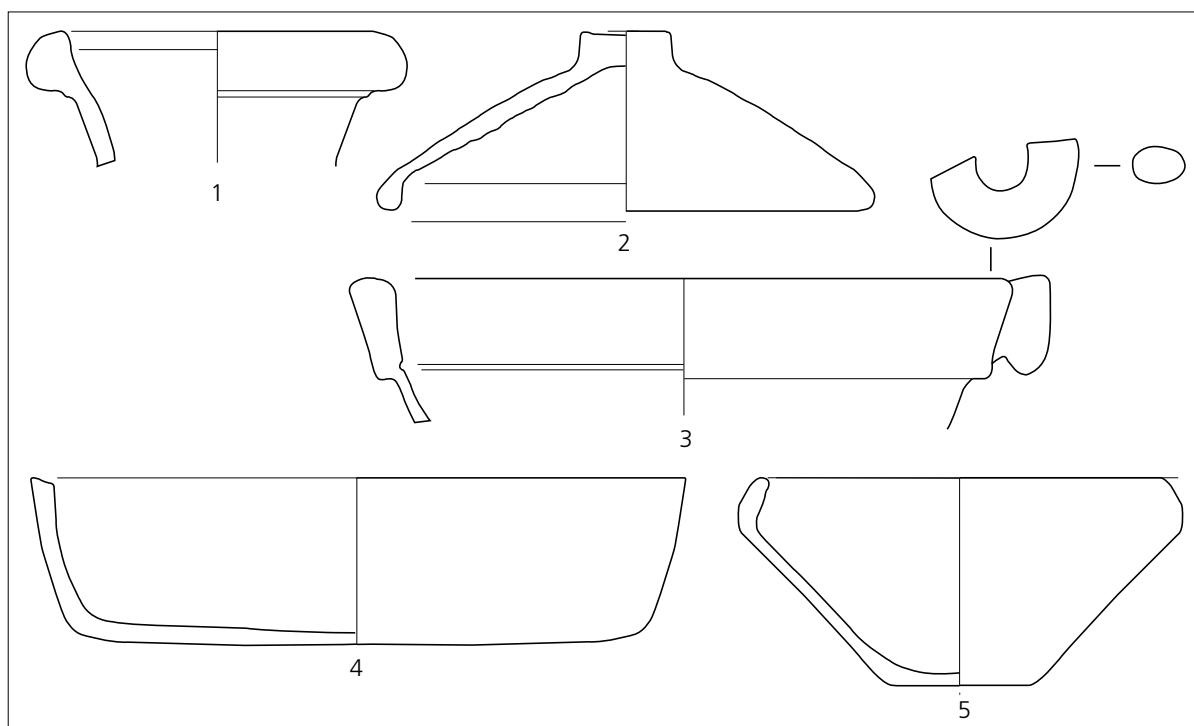


**Fig. 4.11** Coupe 62 (fig. 4.9) du rempart méridional du camp A (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.12** Coupe 62 (fig. 4.9) du rempart méridional du camp A et du fossé 1 (DAO M. Reddé).





**Fig. 4.13** Matériel céramique issu des structures du rempart méridional du camp A (B. Viroulet).

La tranchée de fondation 30 et la fosse 4 ont livré quelques éléments datables (fig. 4.13).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.13, 2	30	C.S.		couvercle		
4.13, 3	30	C.C.		mortier	Augst 1992 2/63	10 à 40
	4	Amphore	Italie		Dressel 2-4	1 à 80
	4	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	50 à 100
4.13, 1	4	Amphore	Lyon		Dressel 9 similis	40 à 70
4.13, 5	4	C.S.		jatte	Oberwinterthur 4 F.15.26	50 à 70
4.13, 4	4	C.C.		assiette	Augst 1949 pl.18,33	

**Tableau 6** Matériel céramique issu des structures du rempart méridional du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
04	00-06-04-543-908	République	½ as	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
04	00-06-04-01-790	Auguste	½ as	Rome	ind.	16-6 av.	4/5
30	00-06-30-03-879	République	½ as	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
30	00-06-30-01-830	Auguste	½ as	ind.	ind.	16 av.-14 ap.	5/5
30	00-06-30-01-873	Auguste	as	Rome	ind.	7 av.-16 ap. (cmq TIB)	ind.

**Tableau 7** Monnaies issues des structures du rempart méridional du camp A.

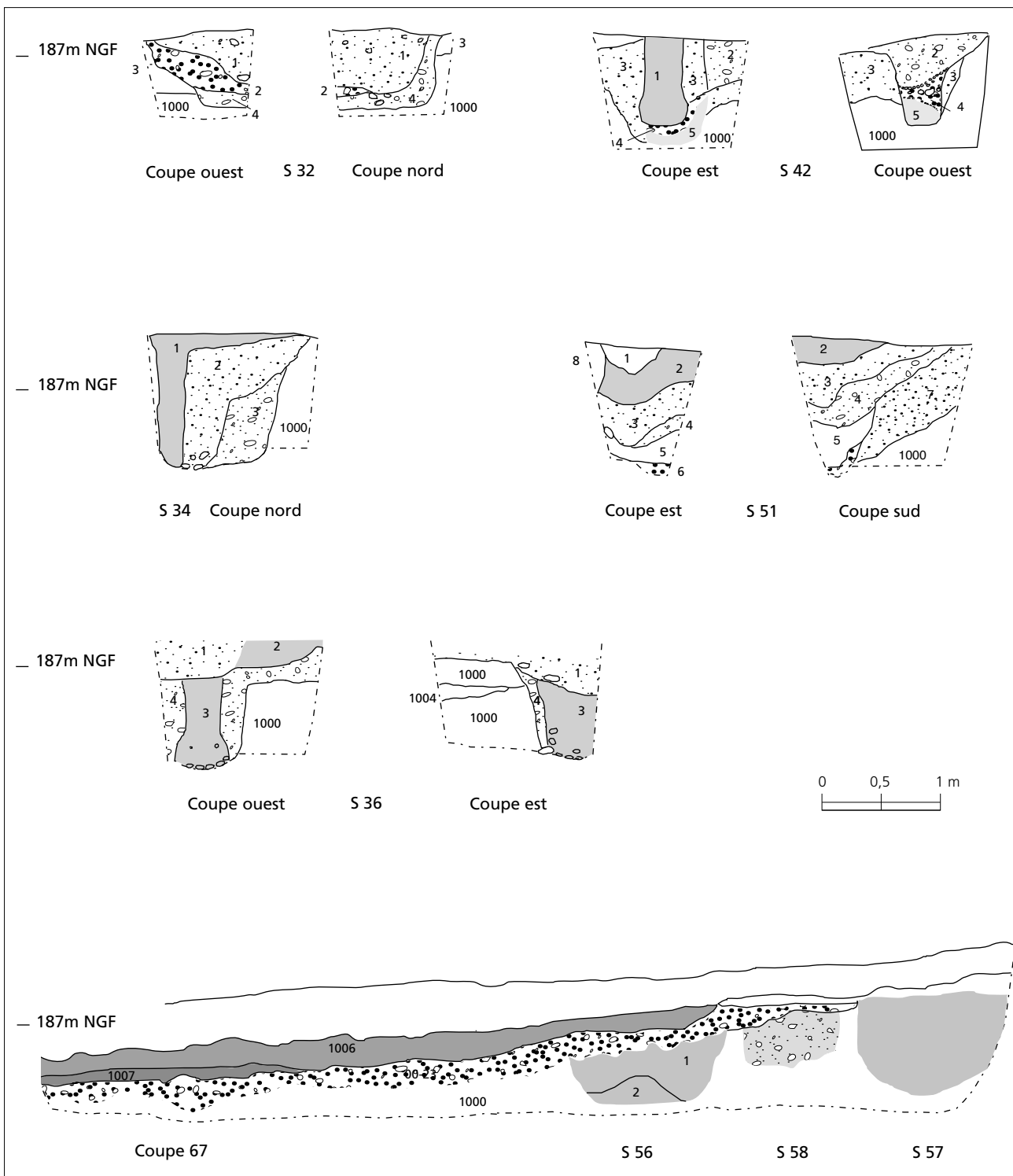


Fig. 4.14 Coupes des structures de la porte méridionale du camp A (DAO M. Reddé).

Les structures de la porte sud n'ont pu être parfaitement mises en évidence, en raison de la présence à cet endroit d'un substrat de gravier, rechargé à différentes reprises, partiellement ruiné par suite de l'arrachage de certains poteaux, et enfin fortement érodé en raison de la rupture de pente où se situe le passage. La présence d'un ou de plusieurs états n'apparaît pas clairement. L'existence du passage est donc en partie postulée à cause de la présence de la via principalis, qui aboutit justement à cet endroit. Plusieurs structures ont pu toutefois être identifiées (fig. 4.14).

### Tour ouest

S 32 : C'est l'un des poteaux de la tour occidentale le mieux individualisé en plan. Son cône (1) montre la trace de l'arrachement. Le diamètre du trou est de 1,50 m, la base à 186,55 m.

De la tour ouest subsistent aussi, bien visibles en coupe, deux trous de poteaux 56 et 57, sous forme de poches limoneuses. Cette coupe, effectuée en lisière de sondage, n'a pas permis d'identifier avec précision la position des boisements (fig. 4.14, coupe 67).

### Tour est

S 34 : La trace du poteau est clairement visible sous forme d'un comblement limoneux gris jaune, large d'environ 25 cm, profond de 1 m (1), englobé dans un calage de graviers mêlés à du limon (2), avec une ceinture de calage où les galets sont présents (3).

S 51 : Le poteau a été récupéré par arrachement, comme le montre la stratigraphie du cône. Le diamètre du trou est voisin de 1,60 m, la base est située à 186,35 m NGF, comme pour le poteau 34, soit une profondeur probable d'environ 1 m.

- |   |   |
|---|---|
| 1 : limons gris jaunes, gravier                       | 4 : limons gris jaunes, graviers, galets                            |
| 2 : limons gris jaunes compacts, rares inclusions     | 5 : limons gris jaunes, graviers, galets, quelques charbons de bois |
| 3 : limons jaunes compacts, quelques charbons de bois |   |

S 42 : Poteau antérieur de la tour orientale. Il n'a pas été arraché, comme le montre le fantôme 42-01, partiellement obturé. Le diamètre du trou est voisin de 1,25 m, la base à 186,30 m NGF. Le poteau est peut-être double, car une seconde trace apparaît dans la paroi ouest.

- |  |  |
|--|--|
| 1 : limons jaunes compacts: fantôme de poteau.                 | 4 : limons gris jaunes, gravier.                                       |
| 2 : limons gris jaunes, quelques charbons de bois et graviers. | 5 : limons gris sur une préparation de pose de poteau faite de galets. |
| 3 : couronne de calage de limons gris et de gravier.           |  |

S 36 : Poteau antérieur de la tour orientale dont subsiste, partiellement obturé, le fantôme (1). Le poteau est peut-être double. Le diamètre du trou n'excède probablement pas 1 m, la base est entre 186,20 et 186,28 m NGF.

- |   |  |
|---|--|
| 1 : limons bruns et galets.             | 3 : limons bruns et galets.                          |
| 2 : limons gris bruns, gravier, galets. | 4 : couronne de calage de limons gris et de gravier. |

La tour orientale est assez bien délimitée, avec ses quatre poteaux porteurs. Il n'est pas exclu, mais difficile à démontrer de manière catégorique, que les deux poteaux antérieurs aient été doubles : dans les deux cas (S 36 et S 42), en effet, une seconde trace pourrait indiquer la présence d'un autre boisement. Le plan retenu, le plus probable, est celui d'une tour quasi carrée et assez régulière d'environ 2,50 m x 2,50 m. L'hypothèse de plusieurs états chronologiques dans cette tour est douteux. À l'ouest, le quatrième boisement n'a pas été localisé avec certitude.

Des lambeaux de la via principalis, constitués par un cailloutis de gravier (597) bordé par deux drains sont visibles à l'intérieur du camp. Ces drains ne sont rien d'autre qu'une légère dépression humique mêlée de gravier au sein de la chaussée. Celui de l'ouest a été dédoublé. Des traces lacunaires de gravier signalent la *via sagularis*, en arrière du rempart.

Différents ensembles d'ossements animaux ont été mis en évidence dans plusieurs fosses dépotoirs de ce secteur (683, 691), dans le fossé 1 (591) et dans les remblais de la via principalis (597). Ils sont analysés ci-dessous dans le chapitre consacré à la faune.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
34	00-06-34-855	Auguste	as	irrégulier	cf. RIC I 233 ou 245	10 à 14	1/5
34	00-06-34-856	Tibère (Divus Augustus)	as	irrégulier	cf. RIC I 81	22/23 à 37	2/5
20	00-06-20-804	Tibère (Divus Augustus)	as	Rome	RIC I 81	22/23-30	2/5

**Tableau 8** Monnaies issues des structures de la porte méridionale du camp A et des drains de la via principalis.



**Fig. 4.15** Plan général du rempart et de la porte orientale du camp A (chantier 01). (DAO M. Reddé).

## Le rempart oriental

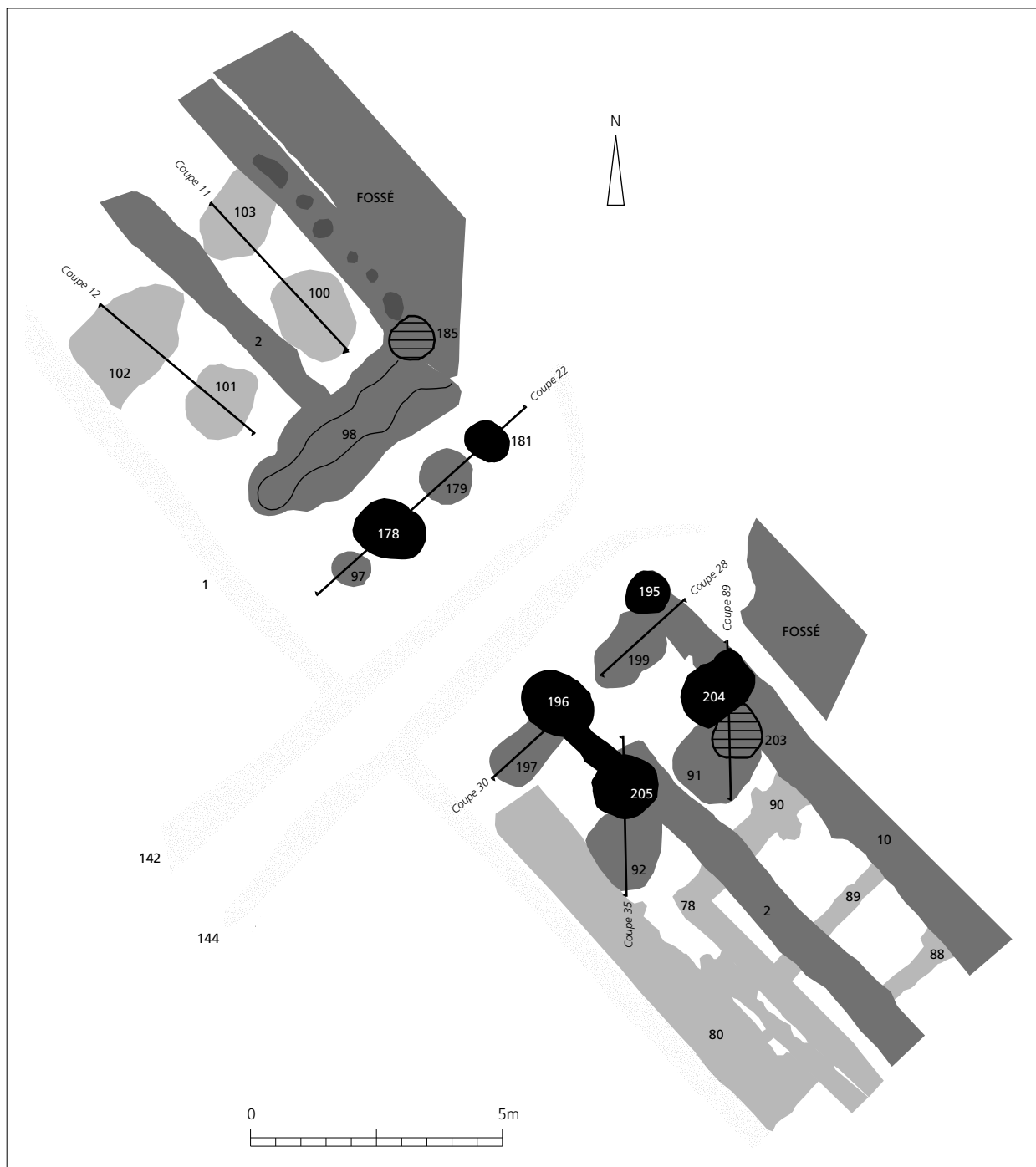
La fouille a été effectuée en deux temps, d'abord sous la forme d'un sondage limité, en 1998, puis d'un vaste décapage en 1999. Le rempart est composé d'une série de structures boisées, assez complexes, qui indiquent l'existence de plusieurs états superposés. Nous les décrivons de l'extérieur vers l'intérieur du camp, avant d'en proposer une interprétation (fig. 4.15 à 4.18).



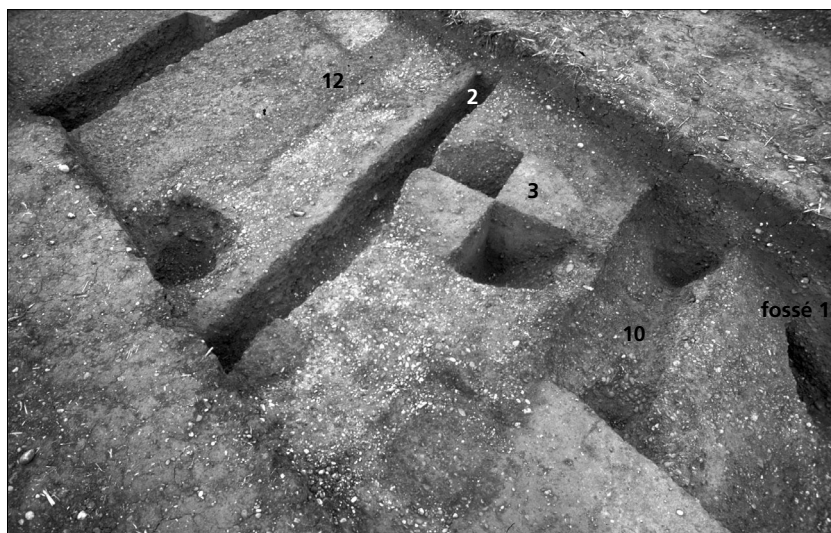
**Fig. 4.16** Vue générale vers le nord des structures du rempart et de la porte orientale du camp A (photo M. Reddé).



**Fig. 4.17** Vue générale vers le sud des structures du rempart et de la porte orientale du camp A (photo M. Reddé).



**Fig. 4.18** Plan de la porte orientale du camp A (détail de la fig. 4.15). (DAO M. Reddé).



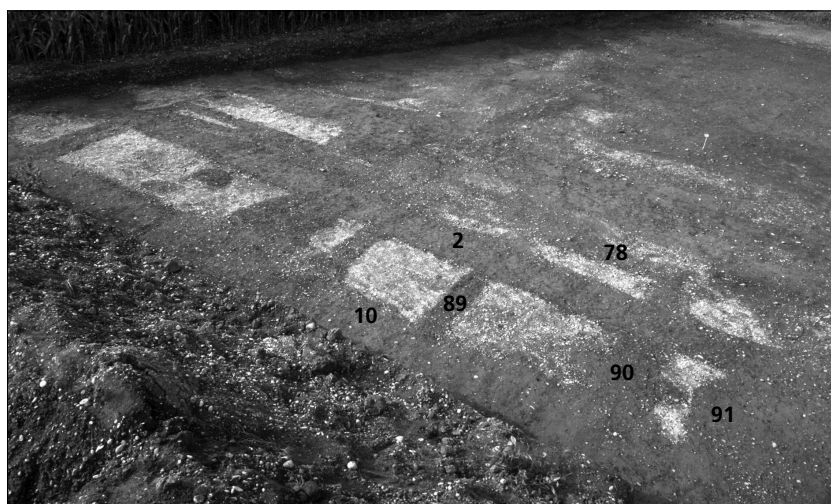
**Fig. 4.19** Structures du rempart oriental du camp A (photo M. Reddé).

#### Structure 10

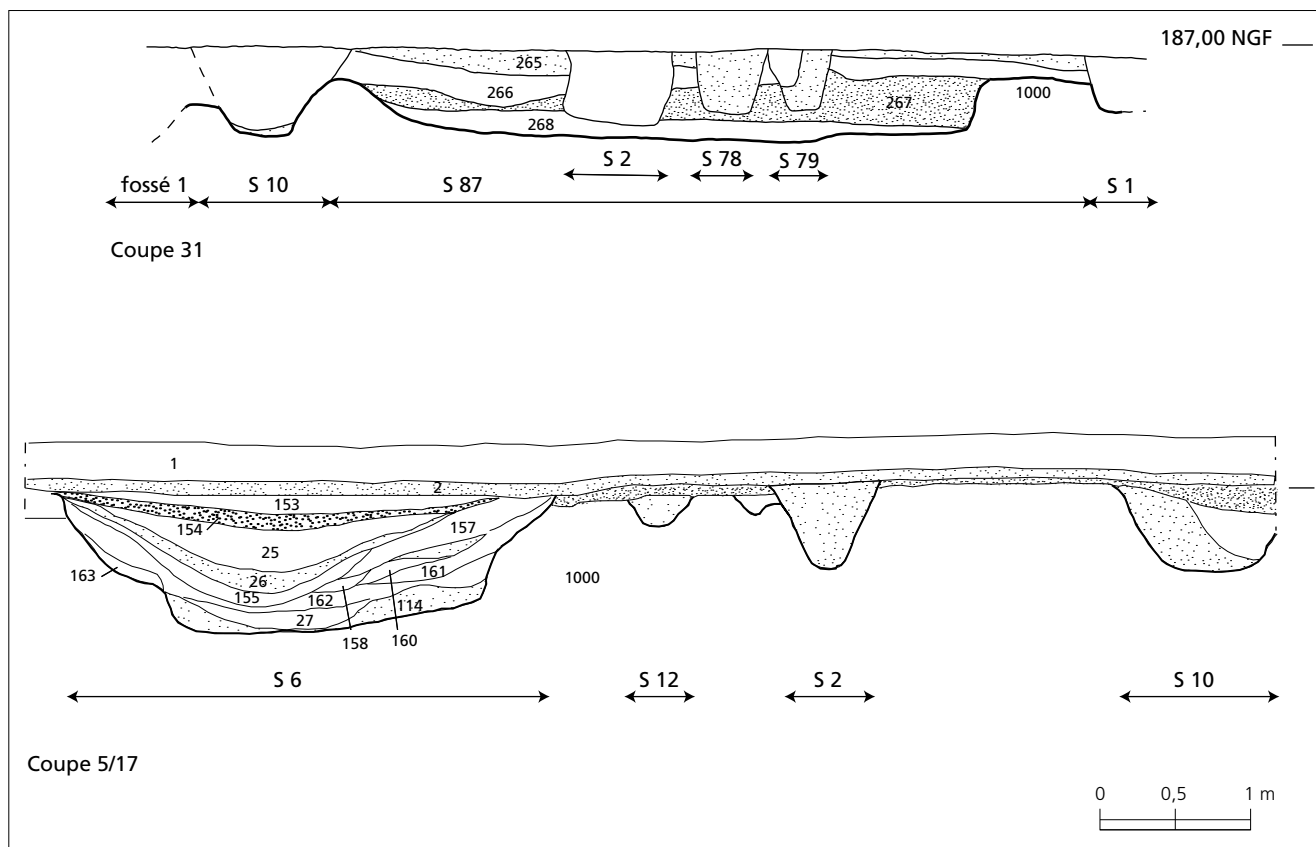
Il s'agit d'une tranchée en U, large de 0,70/1 m, parallèle aux fossés, au fond de laquelle on observe, creusés dans les graves, des trous de poteaux peu profonds, espacés d'environ 0,70/0,80 m, invisibles dans le comblement humique de la structure 10 (pl. h.t. 2a et fig. 4.19). Le diamètre de ces logements varie de 0,30 à 0,90 m, sans que les boisements eux-mêmes aient pu être mis en évidence. Ces éléments n'ont été cherchés qu'au nord-ouest de la porte mais on peut sans doute les restituer au sud-est.

#### Structure 2

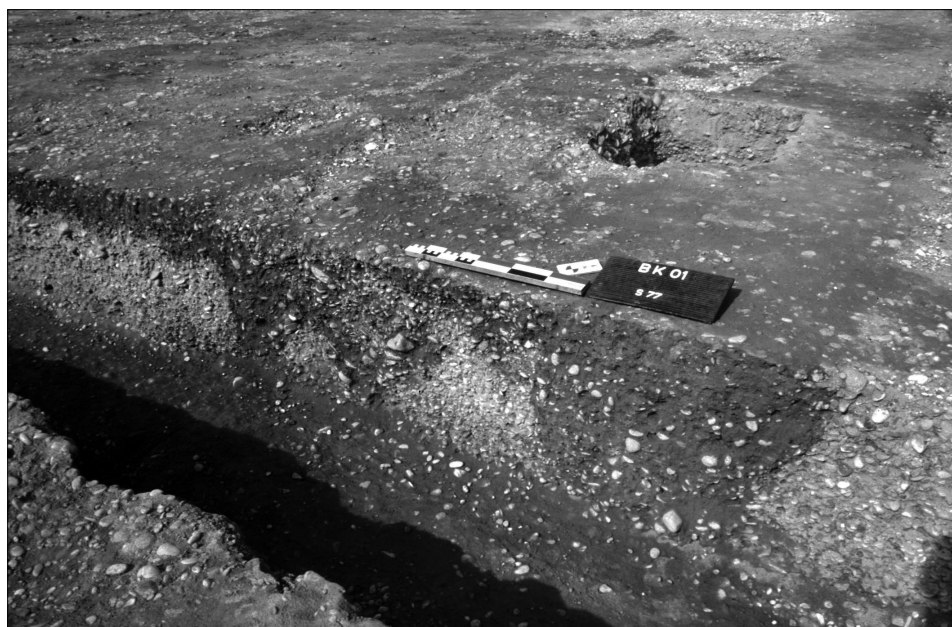
Il s'agit d'une seconde tranchée, parallèle à la première, large de 0,50/0,80 m, aux bords presque verticaux, à fond plat, profonde d'environ 0,40/0,45 m. Aucune trace de boisement vertical n'y a été reconnue. Cette structure coupe différentes structures antérieures et la granulométrie de son remplissage est légèrement



**Fig. 4.20** Structures du rempart oriental du camp A (photo M. Reddé).



**Fig. 4.21** Coupes dans les structures du rempart oriental du camp A (voir fig. 4.15). (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.22** Vue partielle de la coupe 31 (voir fig. 4.15) des structures du rempart oriental du camp A (photo M. Reddé).



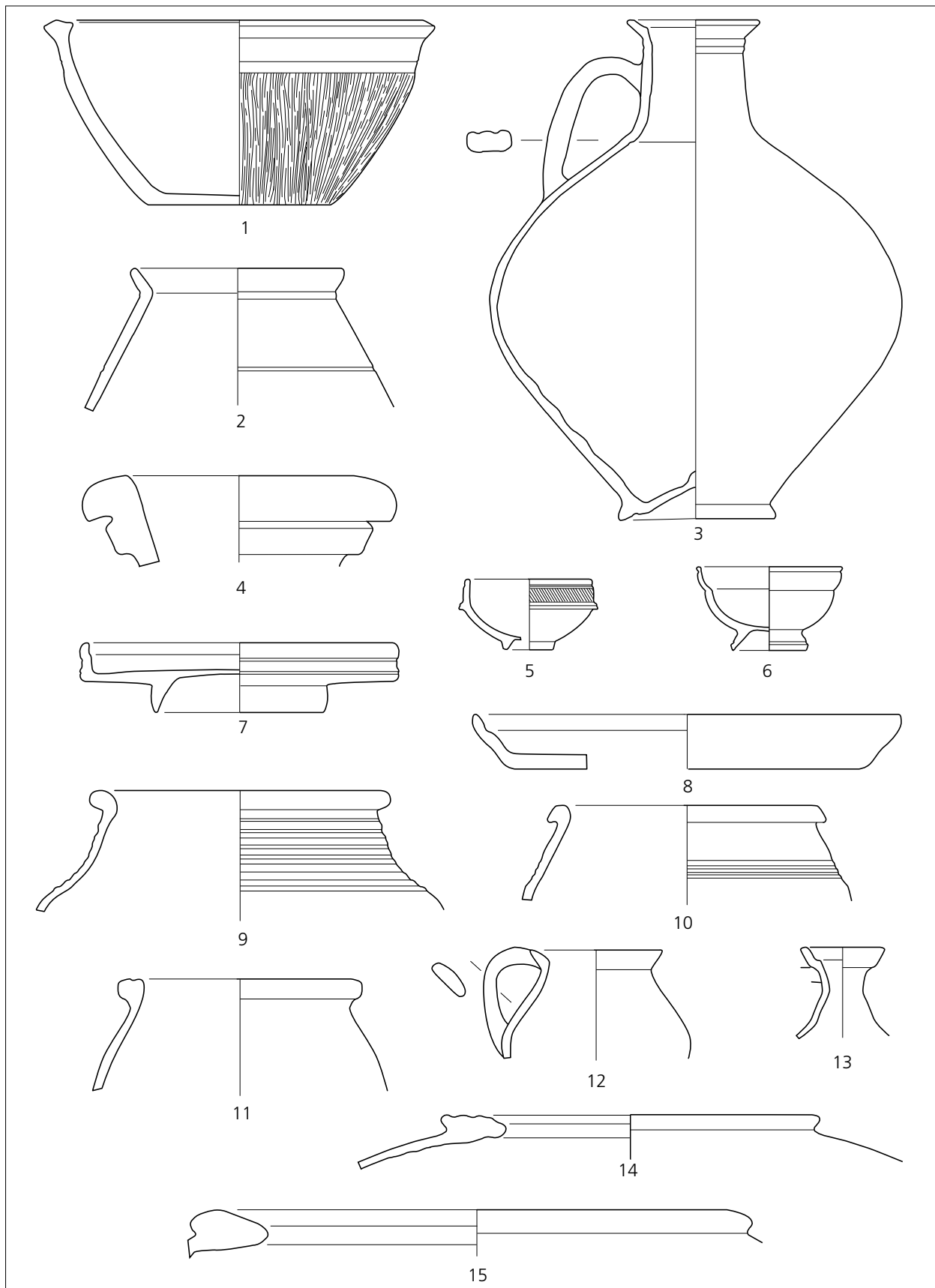


Fig. 4.23 Matériel céramique issu des structures du rempart oriental du camp A (B. Viroulet).

différente (fig. 4.20-22). L'écartement entre les structures 10 et 2 varie entre 3 et 3,40 m, de bord extérieur à bord extérieur. Cet ensemble a livré un abondant matériel (fig. 4.23).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	10	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a2	40 à 80
4.23, 1	10	C.S.	Panse : décor peigné	jatte	Avenches C.2.19	60 à 80
4.23, 2	10	C.S.		tonnelet	Augst 1999 D.3.37	20 à 50
4.23, 3	10	C.C.		cruche		
4.23, 4	2	Amphore	Péninsule ibérique		Lyon 3A	
	2	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
4.23, 5	2	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
4.23, 6 5.30-31, 32	2	T.S.	GENI (Genius), Lezoux	coupe	Drag.27b	70 à 100
4.23, 7	2	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
	2	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	40 à 80
	2	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	40 à 80
	2	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	2	P.F.	Lyonnais	gobelet	Mayet 35	15 à 60
4.23, 8	2	T.N.		assiette	Deru A 39.3	horizons IV à VI
4.23, 9	2	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 560	15 à 30
4.23, 10	2	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.42	20 à 50
4.23, 11	2	C.S.		pot		
4.23, 12	2	C.S.		pichet		
4.23, 13	2	C.C.		cruche	Vindonissa WB 2003 Ke 679	40 à 47
4.23, 14	2	C.C.		dolium	Usk fig. 21,15	65 à 75
4.23, 15	2	C.C.		dolium	Augst 1999 D.3.67	20 à 50

**Tableau 9** Matériel céramique issu des structures du rempart oriental du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
10	98-01-10-32-123	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
10	98-01-10-32-170	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
10	98-01-10-32-184	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5

**Tableau 10** Monnaies issues des structures du rempart oriental du camp A.

La porte est bordée d'une tour de part et d'autre du passage. Il faut ici distinguer le flanquement nord du flanquement sud.

Au nord apparaît un ensemble de quatre fosses (100-103), de forme subcirculaire, larges d'environ 1,30/1,80 m (fig. 4.18). Les coupes (fig. 4.24) montrent en revanche que les logements proches de la porte (100 et 101) sont beaucoup plus profonds que les deux autres (102-103). L'attribution de ces fosses à la charpente de la porte est en soi incertaine.

Plus au sud, on observe la présence de deux très grosses fosses allongées, dont l'analyse a été difficile. Nous commencerons par la coupe 22, qui montre la présence de quatre trous de poteau, fonctionnant vraisemblablement par paires (fig. 4.25-26).

- S 97 : poteau tour Nord ; diamètre 1,40 m ; pas de fantôme du boisement.

148 : limons brun jaune.

202 : limons brun jaune, gravier.

- S 178 : poteau tour Nord ; diamètre 1,60 m ; pas de fantôme du boisement.

200 : limons brun jaune.

149 : limons brun foncé, gravier.

150 : gravier rapporté.

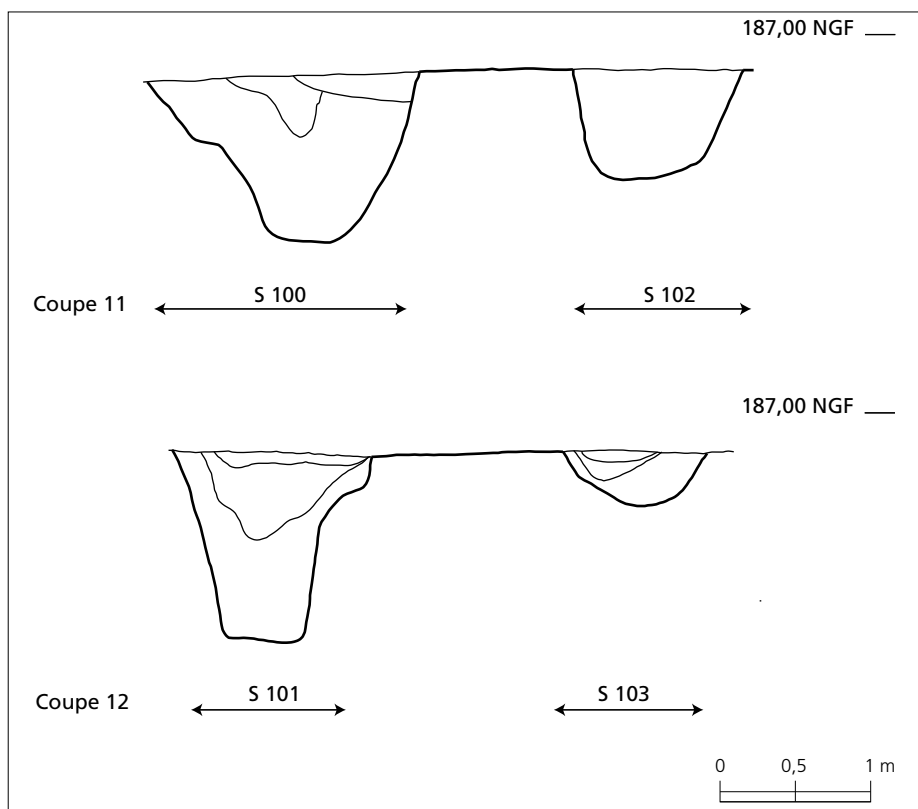


Fig. 4.24 Coupes dans les structures de la porte orientale du camp A (voir fig. 4.18). (DAO M. Reddé).

- |   |   |
|---|---|
| 201 : limons bruns foncés, gravier  | 151 : limons brun jaune.  |
| 215 : limons bruns foncé, gravier.  | 219 : limons bruns jaune, gravier.  |
| 216 : limons gris jaune.  | - S 181 : poteau tour Nord ; diamètre 1,50 m ; pas de fantôme du boisement. |
| 217 : limons gris jaune.  | 184 : limons brun jaune, gravier.   |
| 218 : gravier, galets.  | 220 : limons brun jaune.  |
| - S 179 : poteau tour Nord ; diamètre 1,10 m ; pas de fantôme du boisement. | 221 : limons sableux gris, gravier.   |

Au vu de cette coupe, il paraît raisonnable de supposer que les quatre poteaux n'ont pas été en fonction au même moment. Le poteau 178 coupe les structures 97 et 179. Il est probable que 181 coupe aussi 179. Nous sommes donc sans doute en face de deux paires de poteaux, 97 et 179 dans un premier temps, 178 et 181 dans un second temps.

La fouille de la fosse nord 98 n'a pas permis de mettre en évidence, en stratigraphie, un ensemble identique de quatre poteaux, dans la mesure où les remblais étaient indifférenciés et bouleversés après arrachage des poteaux successifs. Seul a été observé en surface le poteau 185, à l'extrémité de la palissade du rempart, qui semble avoir recoupé le remplissage de la fosse, lors d'une ultime phase constructive.

Le décapage en plan de la partie méridionale de la porte a permis de mettre en évidence une succession de structures, ce qu'a confirmé la coupe : le poteau 91 est en effet recoupé par le poteau 204, et chacun d'eux est à son tour recoupé par le poteau 203; vers l'ouest, le poteau 92 est recoupé par le poteau 205 (fig. 4.27). L'analyse des stratigraphies ne laisse aucun doute sur cette succession chronologique.

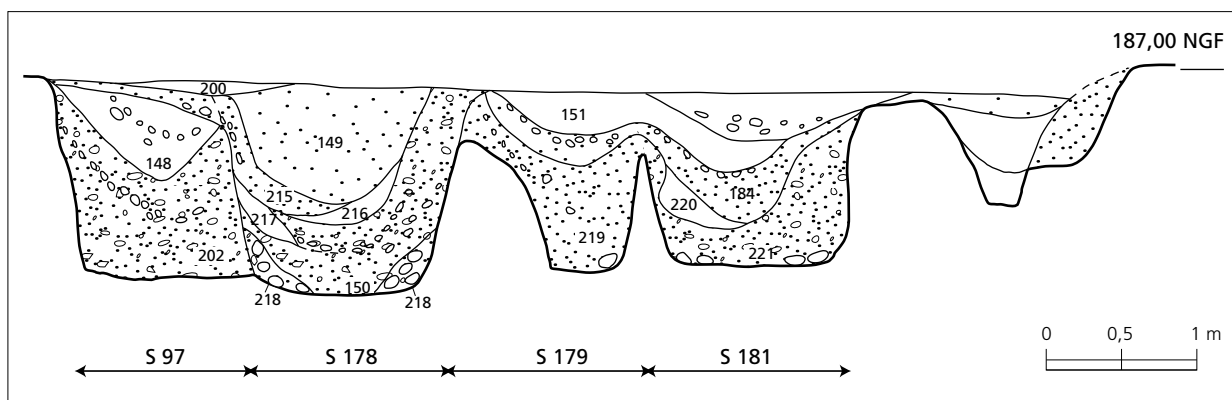


Fig. 4.25 Coupes dans les structures de la porte orientale du camp A (voir fig. 4.18). (DAO M. Reddé).



Fig. 4.26 Vue de la coupe 22 (voir fig. 4.18) dans les structures de la porte orientale du camp A (photo M. Reddé).

- S 91 : poteau tour Sud ; diamètre 1 m ; diamètre du poteau 0,45 m ; fantôme du poteau.
- 376 : limons gris brun.
- 377 : limons gris brun, gravier.
- S 203 : poteau tour Sud ; diamètre 1 m ; diamètre du poteau 0,45 m ; fantôme du poteau.
- 378 : limons gris brun, gravier.
- 379 : limons gris brun.
- 380 : limons gris brun, gravier.
- 381 : limons gris brun.
- 382 : limons gris brun, gravier.
- 383 : limons gris brun, gravier.
- 384 : limons gris brun.
- 385 : limons gris brun, gravier.
- S 204 : poteau tour Sud ; diamètre 1,10 m ; diamètre du poteau 0,30 m ; fantôme du poteau.
- 387 : limons brun jaune.
- 388 : limons brun jaune, gravier.
- 389 : limons gris brun.
- 390 : limons gris brun, gravier.
- 391 : limons gris brun.
- 392 : limons gris brun, gravier.
- 393 : limons brun jaune, gravier.
- S 205 : poteau tour Sud ; diamètre 1,50 m ; diamètre poteau 0,30 m ; fantôme du poteau.
- 394 : limons gris brun.
- 395 : limons gris brun, gravier.
- 396 : limons gris bruns, gravier
- 397 : limons gris bruns, galets.
- S 92 : poteau tour Sud ; diamètre 1,20 m ; diamètre poteau 0,30 m ; fantôme du poteau.
- 398 : limons gris brun.

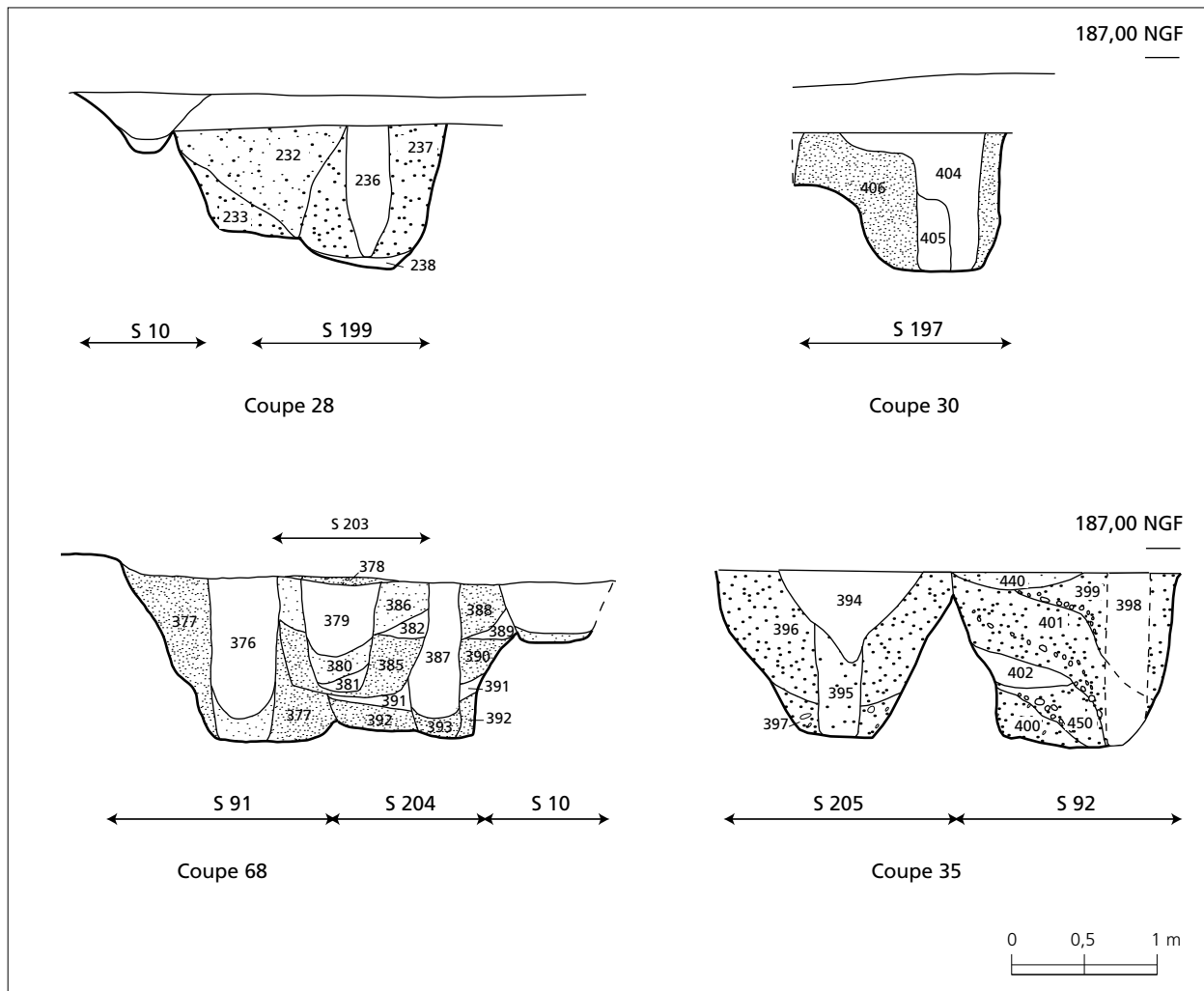


Fig. 4.27 Coupes dans les structures de la porte orientale du camp A (voir fig. 4.18). (DAO M. Reddé).

399 : limons gris bruns gravier.

400 : limons gris brun, gravillons.

401 : limons gris brun, gravier.

402 : limons gris brun, gravillons.

440 : limons brun foncé, gravillons.

450 : limons gris brun, gravier.

- S 195 : poteau tour Sud ; diamètre 0,90 m ; diamètre poteau = ? pas de fantôme.

234 : limons gris brun.

235 : limons gris brun, graviers.

US 235: limons gris bruns, gravier

- S 199 : poteau tour Sud ; diamètre 1 m ; diamètre poteau 0,30 m ; fantôme du poteau.

232 : limons gris brun.

233 : limons gris brun, gravier.

236 : limons brun clair.

237 : limons gris brun, gravier.

238 : limons sableux gris brun, galets.

- S 197 : poteau tour Sud ; diamètre 0,95-1,10 m ; diamètre poteau 0,45 m ; fantôme du poteau.

404 : limons brun jaune.

405 : limons brun noir.

406 : limons gris brun, gravier.

Il apparaît ainsi que le poteau 195 coupe le 199, et que le 196 coupe le 197. Un tirant a été reconnu entre les poteaux 196-205.

Le passage de la porte n'était pas marqué par la présence matérielle d'un lit de gravier constituant la voie. Il en va de même à l'arrière de la porte, à l'emplacement de la via sagularis. En revanche, un système de drains a été mis en évidence, de part et d'autre de la voie qui mène à la porte, ainsi que sur l'arrière du rempart. Il s'agit, dans chaque cas, d'une trace humique peu profonde, mêlée de graviers. Après le passage de la porte, les drains font un coude pour se déverser dans le fossé.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
203	99-01-203-386-567	Auguste (Tibère C.)	½ as	Lyon	RIC 245	13-14	2/5
81	99-01-81-391	Auguste et Agrippa	½ dup.	Nîmes	RPC 523-525	16 av.-14 ap.	ind.

**Tableau 11** Monnaies issues des drains et des structures de la porte orientale du camp A.

L'observation et l'analyse des différentes fouilles effectuées sur le rempart méridional et le rempart septentrional, postérieurement à celles de la courtine orientale, permettent de réinterpréter cette dernière dans un sens différent de celui que nous avons initialement proposé. Au nord on observe l'existence de deux boisements parallèles, espacés de 2,80 à 3,40 m (mesures hors tout). Des poteaux frontaux sont visibles au fond de la tranchée extérieure, bien qu'ils n'aient pu être identifiés dans le remplissage de celle-ci. Le boisement arrière, en revanche, semble n'avoir été constitué que par une simple sablière basse (fig. 4.5). Cette charpente, sans tirants transverses au niveau du sol, était destinée à coffrer un rempart de galets et de gravier, comme le montre la fouille limitée du rempart méridional, où le matériau, extrait localement du sous-sol, a été préservé en élévation (fig. 4.10). L'examen de ces vestiges ne montre qu'un seul état pour ces deux segments de la courtine. La porte nord ne semble pas avoir connu de réfection générale.

La complexité des structures identifiées autour de la porte orientale nous avait initialement conduit à proposer un schéma d'évolution plus complexe. En effet, nombre de boisements encombrant la zone du rempart, et nous avons d'abord pris le parti de les attribuer globalement au même camp A, tout en étant conscient qu'il s'agissait d'états successifs. Nous n'avions pas alors constaté la superposition de plusieurs fortifications, entremêlées sans qu'on puisse aisément discriminer leurs structures qui sont arasées au même niveau et présentent à la fouille un aspect rigoureusement identique, en raison d'un comblement peu différencié. Il est difficile d'attribuer a posteriori ces différentes traces à tel ou tel état, et certaines d'entre elles continuent de poser des problèmes d'interprétation.

#### Structures 12 et 78/79.

Nous avons affaire ici à une série de boisements longitudinaux parallèles au fossé. La structure 12 est large d'environ 0,45/0,50 m et disparaît vers le sud. De l'autre côté de la porte, au sud, les structures 78 et 79 semblent en revanche constituer deux états successifs d'une même structure à section quasi carrée qui s'interrompt aux abords de la porte, mais aussi vers le sud-est. Aucune trace de boisement vertical n'a été repérée dans ces structures.

#### Structure 80.

Limitée à la partie sud de la porte, elle apparaît sous forme d'une trace humique peu profonde mais large (environ 1 m).

Ces structures parallèles au fossé sont associées au sud de la porte avec d'autres structures, perpendiculaires au fossé (90, 89, 88 et 83). La structure 87 s'apparente à une fosse, comme le montre la coupe 31, fig. 16 et 21.

- S 10 : limons bruns foncés, gravier.  
- S 2 : limons brun jaune.  
- S 87 : 265 : limons bruns, gravier.  
266 : limons bruns clairs.

267 : limons bruns clairs, gravier.  
268 : limons cendreaux gris bruns foncés.  
- S 78 : limons bruns foncés, gravier.  
- S 79 : limons bruns foncés, gravier.

Comment interpréter cet ensemble ? Les fosses 101-103 nous avaient semblé, dans un premier temps, dessiner le plan d'une première tour (**fig. 4.18**). La fosse 98, insuffisamment observée, et au remplissage mal différencié, avait paru pouvoir accueillir deux couples successifs de deux poteaux, comme l'ensemble situé plus au sud (97/179 et 178/181). Dans ces conditions, nous avons été conduit à supposer que la porte avait connu plusieurs états successifs, les fosses 100-103 constituant un premier ensemble fonctionnant avec les poteaux 91-92-197-199. On aurait eu alors un passage large de près de 8 m, sans doute double, suivi, dans une seconde phase, d'un rétrécissement, avec une porte simple. Dans ce contexte, les structures 12, 78, 79 et 80 auraient pu constituer le premier état du rempart<sup>3</sup>.

Ce schéma est sans doute trop complexe, et il vaut mieux lui en préférer un plus simple, qui s'appuie sur la comparaison avec le rempart nord et le rempart sud. Plusieurs éléments plaident en ce sens :

- la largeur du rempart, entre les structures 10 et 2, est identique à celle qu'on observe sur les autres faces du camp A.
- la structure du rempart est identique, avec une série de boisements frontaux, irrégulièrement espacés de 0,50 à 1,50 m, sans qu'on puisse toujours être parfaitement sûr de la fiabilité des traces très légères observées à cet endroit. À l'arrière en revanche, on ne rencontre qu'une simple sablière basse.
- Les structures 78-79 ne se poursuivent pas vers le sud-est et ne peuvent par conséquent constituer l'arrière d'un premier rempart. Elles sont au demeurant très peu larges (**fig. 4.15**).
- Les fosses 100-101 sont larges et relativement profondes, mais il en va différemment des fosses 102-103, où aucun poteau n'a réellement été repéré (**fig. 4.24**). Il n'est donc absolument pas sûr qu'il puisse s'agir d'une première tour. Il ne serait pas complètement impossible, en revanche, que les fosses 100-101 aient pu appartenir à la charpente de la tour nord. Mais la preuve reste à faire.
- Les deux drains 142 et 144 passent au milieu du passage encadré par les ensembles 98 et 97-178-179-181 d'une part, la tour sud, d'autre part.

Les coupes stratigraphiques des boisements de la porte (**fig. 4.25 et 27**), associée à l'observation planimétrique, montrent en revanche l'existence d'une réfection générale de la charpente à un moment de son existence.

Dans ces conditions, on préférera considérer les autres structures fossoyées de cette zone, notamment 12, 78, 79, 80, 83, 87-90 comme appartenant à une phase antérieure qui n'a rien à voir avec le camp A, et qu'il faut sans doute attribuer au camp B (ci-dessous).

En arrière du rempart a été observée la présence d'un drain (1), assez riche en matériel. Ce drain débouche dans une grosse fosse dépotoir (6) située juste au revers du rempart (**fig. 4.28**).

<sup>3</sup> C'est l'interprétation que nous avons proposée initialement : voir H. U. Nuber / M. Reddé, avec des contributions de St. Jacomet / M. Joly / L. Popovitch / J. Schibler / G. Seitz et la collaboration de B. Fort / G. Matter / J. Pellissier / Ch. Petit / B. Viroulet / J.-J. Wolf, *Das Römische Oedenburg* (Biesheim/Kunheim, Haut-Rhin, France).

Le site romain d'Oedenburg (Biesheim/Kunheim, Haut-Rhin, France). *Frühe Militärlager, Strassensiedlung und Valentinianische Festung*. Les camps militaires précoces, le vicus et la forteresse de Valentinien. *Germania* 80, 2002, 169-242.

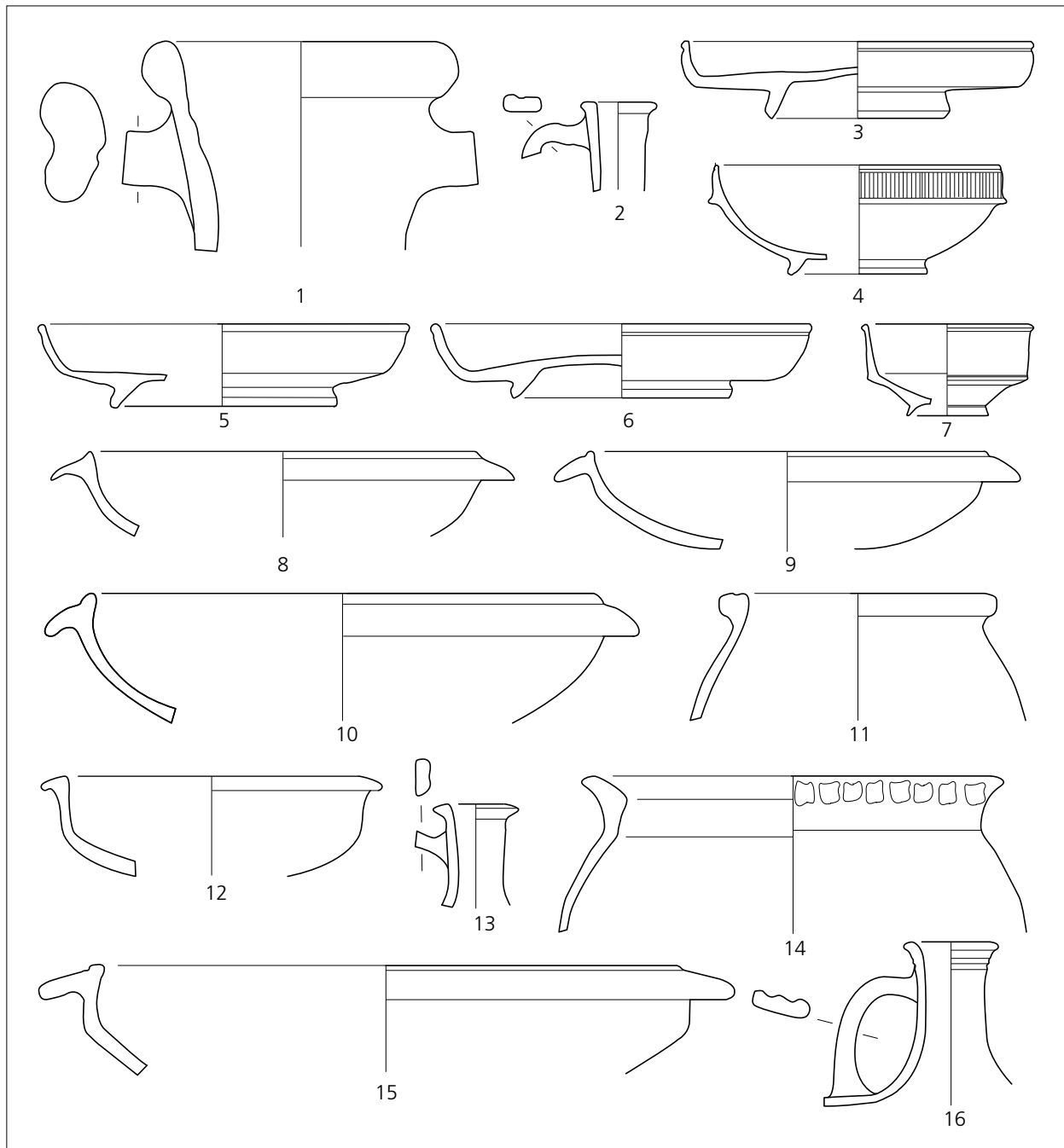
Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.28, 1	1	Amphore	Bétique		Dressel 20	
5.30-31, 1	1	T.S.	APVSONFEC, Sud Gaule			
5.30-31, 20 4.28, 3	1	T.S.	OF PV[---, Sud Gaule	assiette	Hofheim 1	15 à 60
	1	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
4.28, 4	1	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
	1	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 9b	15 à 100
	1	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 8b	30 à 100
	1	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	40 à 70
5.30-31, 15	1	T.S.	OFPA[--- (Patricius ?), La Grauf.	coupe	Drag.27b	70 à 170
	1	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	1	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	1	P.F.	Lyonnais	gobelet	Mayet 35	15 à 60
4.28, 2	1	C.C.		cruche	Augst 1999 D.4.21	60 à 70
	6	Amphore	Bétique		Dressel 20	
	6	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	1 à 80
	6	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a1	15 à 50
	6	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
4.28, 5	6	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
4.28, 6	6	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
	6	T.S.	Sud Gaule	3 coupes	Drag.27b	15 à 100
5.29, 6	6	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29b, style de Felix ?, GSR E1 417 ou E3 1243	50 à 90
5.29, 2	6	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.30, style d'Albus GSR D11 1343b	15 à 70
	6	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.30b	40 à 110
	6	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	6	T.S.	Sud Gaule	assiette	Hofheim 1	15 à 60
4.28, 7	6	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 9b	15 à 100
4.28, 8	6	T.N.		jatte	Oberwinterthur 4 F.15.10	50 à 70
4.28, 9	6	T.N.		jatte	Massongex B.6.5	40 à 60
4.28, 10	6	C.S.		jatte	Augst 1999 4 D.5.33	70 à 90
	6	C.S.		jatte	Oberwinterthur 4 F.15.26	50 à 70
4.28, 11	6	C.S.		pot		
	6	C.S.		marmite	Augst 1999 2 D.3.48	20 à 50
	6	C.C.		assiette	Baden 3 F.3.62	50 à 70
4.28, 16	6	C.C.		cruche	Augst 1999 D.4.21	60 à 70
4.28, 12	6	C.C.		cruche		
4.28, 13	6	C.C.		cruche	Oberwinterthur F.13.12	20 à 60
4.28, 15	6	C.C.		jatte	Augst 1999 D.5.34	60 à 70
	6	C.C.		mortier	Augst 1992 8/55	65 à 80
4.28, 14	6	C.C.	Lèvre : décor imprimé	pot	Avenches 1 C.1.39	1 à 50
	6	C.C.		pot	Oberwinterthur 4 F.15.30	50 à 70

**Tableau 12** Matériel céramique issu des drains et des fosses sur l'arrière du rempart oriental du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
6	98-01-06-25-255	Claude	as	irrégulier	cf. RIC 100	41-43	ind.
6	98-01-06-25-253	Néron	as	Lyon	RIC 544/606	66	1/5
1	98-01-01-11-153	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC 245	13-14	2/5
1	98-01-01-11-150	Auguste	as dup.	ind.	ind.	16 av.-14 ap.	5/5
1	98-01-01-11-257	Auguste	as	Lyon	RIC 230	Tibère ? (cmq ind.)	4/5

**Tableau 13** Monnaies issues des drains et des fosses sur l'arrière du rempart oriental du camp A.





**Fig. 4.28** Matériel céramique issu des drains et des fosses sur l'arrière du rempart oriental du camp A (B. Viroulet).

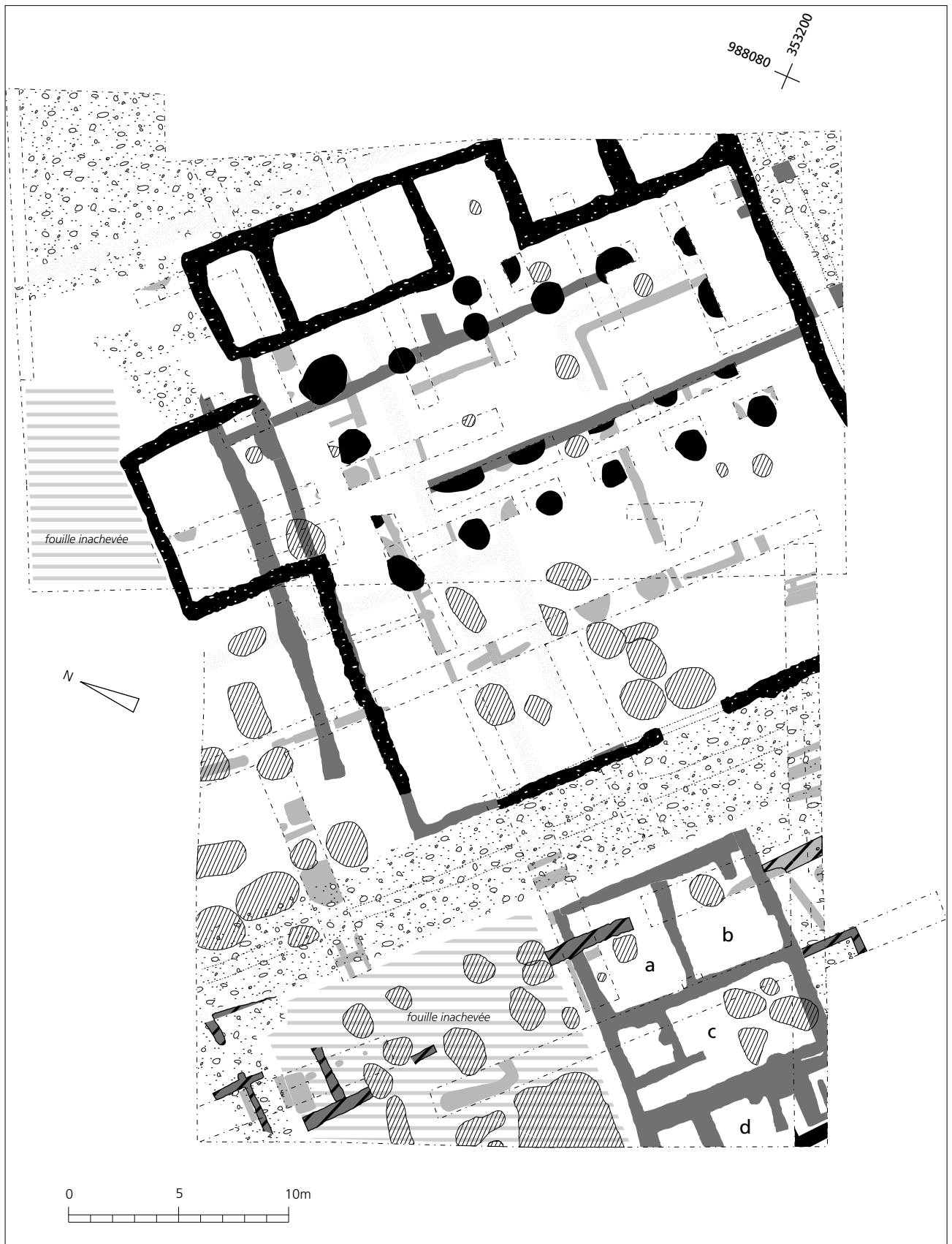


Fig. 4.29 Plan général des principia du camp A (DAO M. Reddé).

## LES PRINCIPIA ET LEURS ABORDS

Implantés en bordure nord-est de la via principalis, selon un axe perpendiculaire à celle-ci, en direction de la porte nord-est du camp A, les principia s'inscrivent dans un rectangle pratiquement régulier de 28/28,60 m (est-ouest) x 25,60 m (nord-sud). La régularité de leur plan est toutefois altérée par la présence d'une exèdre carrée A qui les flanque au nord en formant saillie (fig. 4.29).

La fouille, réalisée en 2005 et 2006, a révélé plusieurs niveaux successifs

- un bâtiment construit sur des soubassements de galets, liés à sec, qui constitue l'état le plus récent et le plus visible (fig. 4.30). Le monument a fait l'objet d'un dégagement quasiment complet, en aire ouverte, à l'exception des angles sud-est et sud-ouest.
- en dessous apparaît un autre ensemble, dont les limites ont été partiellement reprises par le bâtiment plus tardif (niveau gris foncé, fig. 4.29).
- un troisième complexe de sablières et de fosses, parfois arasées au même niveau que le précédent, a été observé seulement par le biais de sondages limités, faute de temps (niveau gris clair, fig. 4.29). Il est vraisemblable que cet état appartient au camp B.

L'ensemble est installé sur un fond alluvial qui alterne bancs de sable et de graviers. La fouille a été rendue particulièrement difficile par le fait que, en dehors de l'édifice à soubassements de galets, qui se distingue aisément des autres constructions, l'intérieur du bâtiment est truffé de structures excavées, souvent rebouchées avec les mêmes matériaux que ceux du sous-sol. Leur niveau d'apparition est presque partout identique et leur succession chronologique pas toujours parfaitement assurée, car leur lecture doit se faire à différents niveaux. Pour faciliter l'exposé, nous décrivons ci-dessous le bâtiment à galets et les structures associées qui nous paraissent appartenir au camp A (fig. 4.29 ; 4.31-32). Nous décrivons ultérieurement celles que nous attribuons au camp B.



**Fig. 4.30** Vue générale vers le nord des structures de galets de l'aile orientale des principia (photo M. Reddé).



**Fig. 4.31** Plan de détail des principia du camp A (partie occidentale). (DAO M. Reddé).  
**Fig. 4.32** (ci-contre) Plan de détail des principia du camp A (partie orientale). (DAO M. Reddé).



## Le bâtiment à galets

Le bâtiment présente la caractéristique, presque unique à Oedenburg, d'un soubassement en gros galets rhénans sans liant, encore conservés sur une trentaine de centimètres de profondeur (fig. 4.33). Malgré la relative largeur de ces structures (60 à 70 cm en moyenne), il paraît strictement impossible d'envisager une élévation bien importante, de sorte qu'on est obligé de supposer sur ces soubassements l'existence de sablières supportant un bâti en pans de bois. En revanche, le niveau de la via principalis, bien préservé, et quelques niveaux de gravier formant sol sur la face arrière des principia laissent penser que ces soubassements étaient visibles sur une certaine hauteur et qu'ils ne constituaient pas seulement une fondation enterrée. Quelques rares fragments de basalte ont été mis en évidence lors de la fouille, mais ils ne semblent pas avoir constitué une part importante de l'élévation. De même l'absence quasi totale de tegulae plaide pour une couverture en bardeaux. On notera toutefois deux fragments portant l'estampille de la XXI<sup>e</sup> légion. En revanche, l'abondance des fragments d'enduits peints révèle un bâtiment soigneusement construit et décoré.

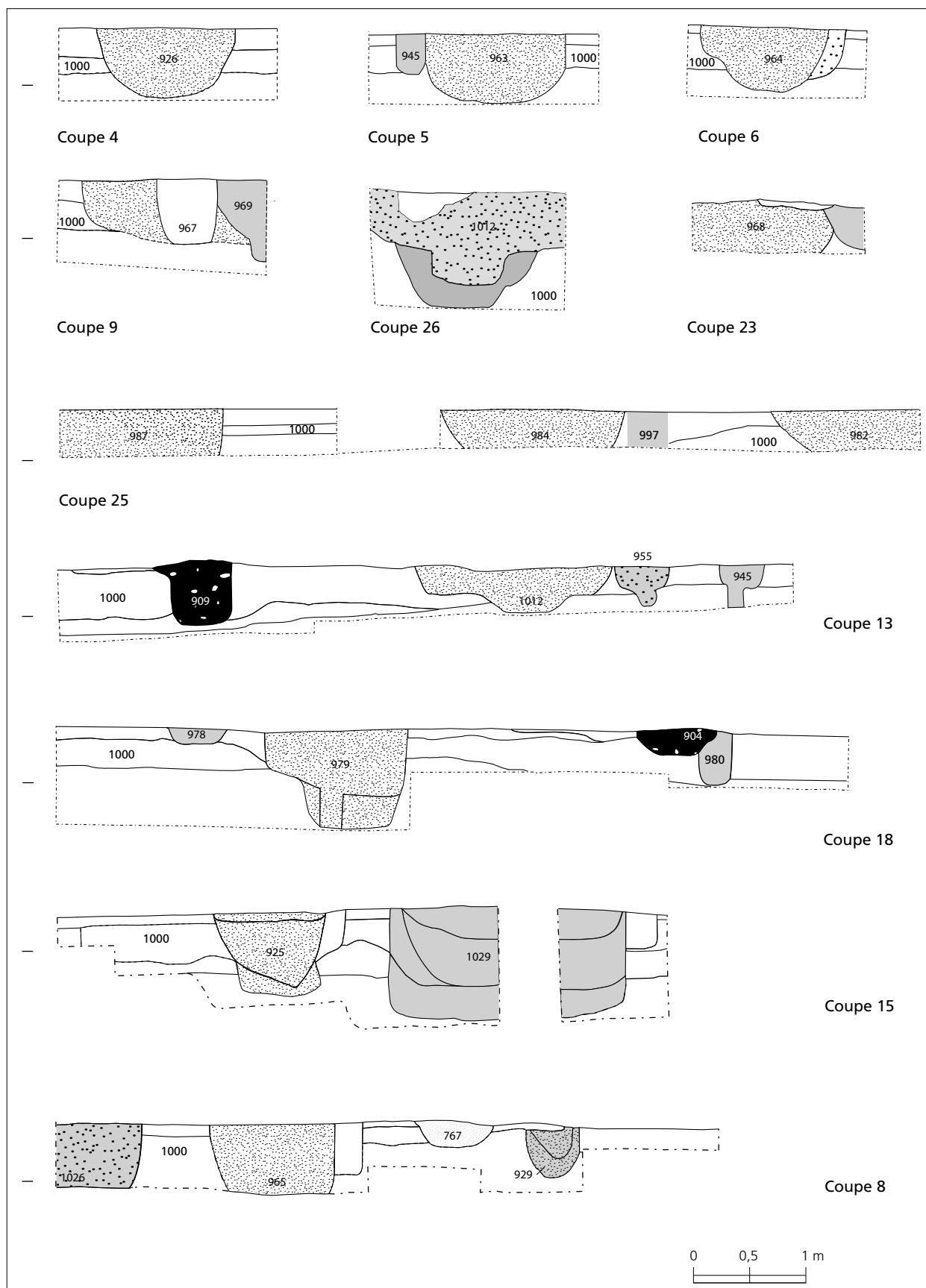
L'entrée principale, large de 3 m, est installée à l'ouest, le long de la via principalis ; elle est légèrement décalée vers le sud par rapport à l'axe du bâtiment et se traduit par une simple interruption du soubassement de galets. Aucune trace de la porterie n'a pu être mise en évidence à cet endroit. Une seconde entrée, assez étroite (1,70 m), semble avoir existé à l'angle des pièces A et B.

Depuis l'entrée principale, on pénètre dans une très petite cour barlongue d'environ 24 x 10,6 m. Le sol semble avoir été constitué de graviers compactés, dont différentes plaques sont conservées çà et là par lambeaux, mais l'abondance des fosses qui percent ces sols n'a pas autorisé une bonne conservation du niveau de la cour. Les fosses n'ont pas toutes été fouillées, faute de temps. Aucune trace d'armamentaria n'a été mise en évidence. On doit signaler en particulier la découverte dans cette cour d'une petite statuette d'Isis-Tychè (infra chapitre 11).

On accède ensuite à un bâtiment caractérisé par une série de trous de poteaux, peu visibles en surface, mais bien assurés par les coupes pratiquées. Compte tenu du plan et de la position de ce bâtiment, on peut l'identifier sans hésitation comme une basilique (fig. 4.29).



Fig. 4.33 Vue des structures de galets des principia du camp A (photo M. Reddé).

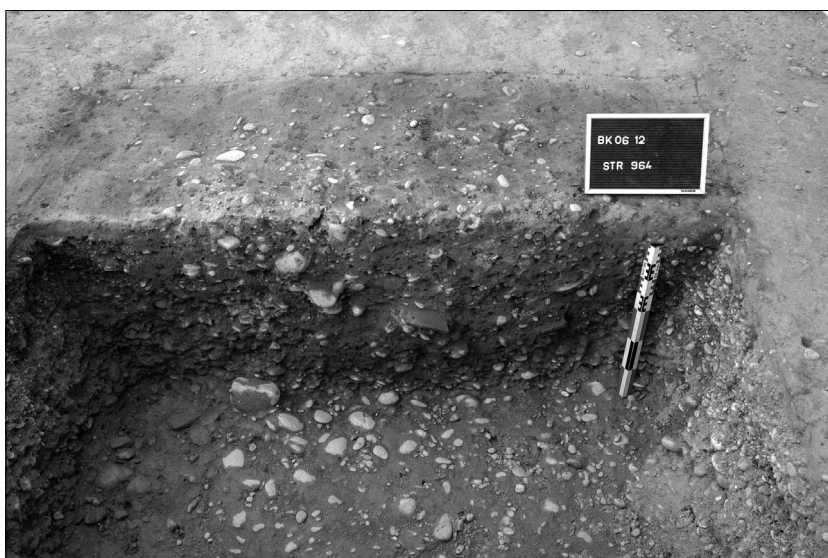


**Fig. 4.34** Coupes dans la basilique et l'aile orientale des principia du camp A (DAO M. Reddé).

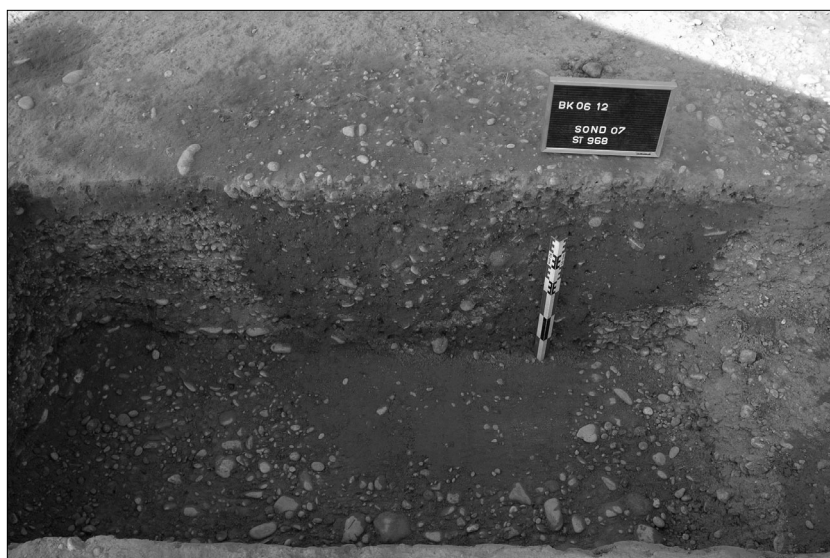
Une première rangée est caractérisée par six poteaux alignés (812, 965, 964, 963, 962, 967), espacés d'environ 3,5 m de centre à centre. Les coupes 4, 5, 6, 9 (fig. 4.34) montrent une excavation grossièrement circulaire, d'environ 1,20 m de diamètre, profonde d'une soixantaine de centimètres. Le remplissage de la fosse est généralement constitué de galets et de sable (fig. 4.35). Seule la structure 967 a révélé la trace du poteau lui-même, large d'une cinquantaine de centimètres au niveau d'arrachement, et de forme circulaire. À environ 2,5 m en arrière (de centre à centre), apparaît une seconde rangée parallèle de structures identiques (fig. 4.34, coupe

25). À l'extrémité nord, la fosse 885, fouillée en 2005, n'a été observée qu'à un niveau inférieur, dans l'angle d'un sondage. Il est clair, étant donné sa position, qu'elle appartient à la même rangée.

Une troisième rangée parallèle, elle aussi composée de six poteaux, apparaît à environ 2/2,5 m devant la galerie des pièces B-F (fig. 4.34, coupes 15, 18 et 26). La distance avec la seconde rangée est d'environ 6 m de centre à centre. Au centre des deux petits côtés, entre la deuxième et la troisième rangée, un poteau de même nature assure chaque fois la retombée intermédiaire (fig. 4.34, coupe 23 ; fig. 4.36).



**Fig. 4.35** Vue de la fosse de fondation d'un des poteaux (S. 964) de la basilique (photo M. Reddé).



**Fig. 4.36** Vue de la fosse de fondation d'un des poteaux (S. 968) de la basilique (photo M. Reddé).



Ainsi définie, cette basilique est constituée d'une halle principale d'environ 18 m x 6 m, précédée vers la cour d'un portique d'environ 2,50 m de large. Ses poteaux porteurs laissent vers l'extérieur un espace collatéral d'environ 2,50 m.

La pièce A (7,20 x 6,30 m) forme une saillie sur le flanc nord du bâtiment, mais il ne s'agit nullement d'une adjonction au plan initial, dans la mesure où la technique de construction de la pièce est strictement identique au reste du bâtiment (fig. 4.37). Cette exèdre présente une ouverture quasi identique à la largeur de la nef de la basilique et s'inscrit dans le prolongement de son grand axe. Aucun aménagement intérieur n'y a été observé. Dans l'axe de la porte occidentale des principia, derrière la basilique, apparaît une petite pièce de 4,5 x 3 m, ouverte sur la basilique (fig. 4.38). Aucune trace de porterie ni d'aménagement intérieur n'est visible.



Fig. 4.37 Vue de l'angle nord-est de l'aile orientale des principia du camp A (photo M. Reddé).



Fig. 4.38 Vue vers l'ouest de l'aile orientale des principia du camp A (photo M. Reddé).

Son accès semble en revanche marqué par deux trous de poteaux (1009 et 1029) qui encadrent l'ouverture (fig. 4.34, coupe 15). Sur le mur de fond, dans l'angle sud-est, une lacune dans l'appareillage de galets pourrait laisser penser à une petite porte. Cette interprétation n'est toutefois pas assurée, car il peut s'agir simplement d'un mauvais état de la conservation du soubassement à cet endroit.

La pièce B, de petites dimensions (4 m x 2,40 m environ) ne présente pas d'ouverture. Il faut donc imaginer un seuil surélevé, très probablement du côté de la basilique. Il en va de même des pièces C (6,40 x 4 m), E et F (4 x 4 m). Aucune de ces pièces n'a révélé d'aménagement interne (fig. 4.38).

Les principia sont bordés à l'est par un empièchement de galets et de gravier certes assez lâche, mais qui constitue indiscutablement une voie. Celle-ci comprend en surface un drain peu profond qui longe le bâtiment ; il se traduit simplement par une lacune linéaire dans la bande caillouteuse. Au sud, le côté des principia semble lui aussi bordé par une venelle, mais l'emprise des sondages réalisés dans ce secteur a été faible et les structures n'ont guère pu être observées. À l'extérieur de l'angle nord-est des principia apparaît aussi une zone caillouteuse, mais le bâtiment n'a pas paru véritablement bordé par une voie, aux abords immédiats de son flanc nord, peut-être en raison du saillant provoqué par l'exèdre A. La fouille n'a pu être étendue au nord de cette dernière. En outre, l'abondance des fosses, dans cette zone, a fortement perturbé la lisibilité du terrain, de sorte que l'observation est restée incomplète.

Ces structures ont livré un petit lot de matériel datable (fig. 4.39).

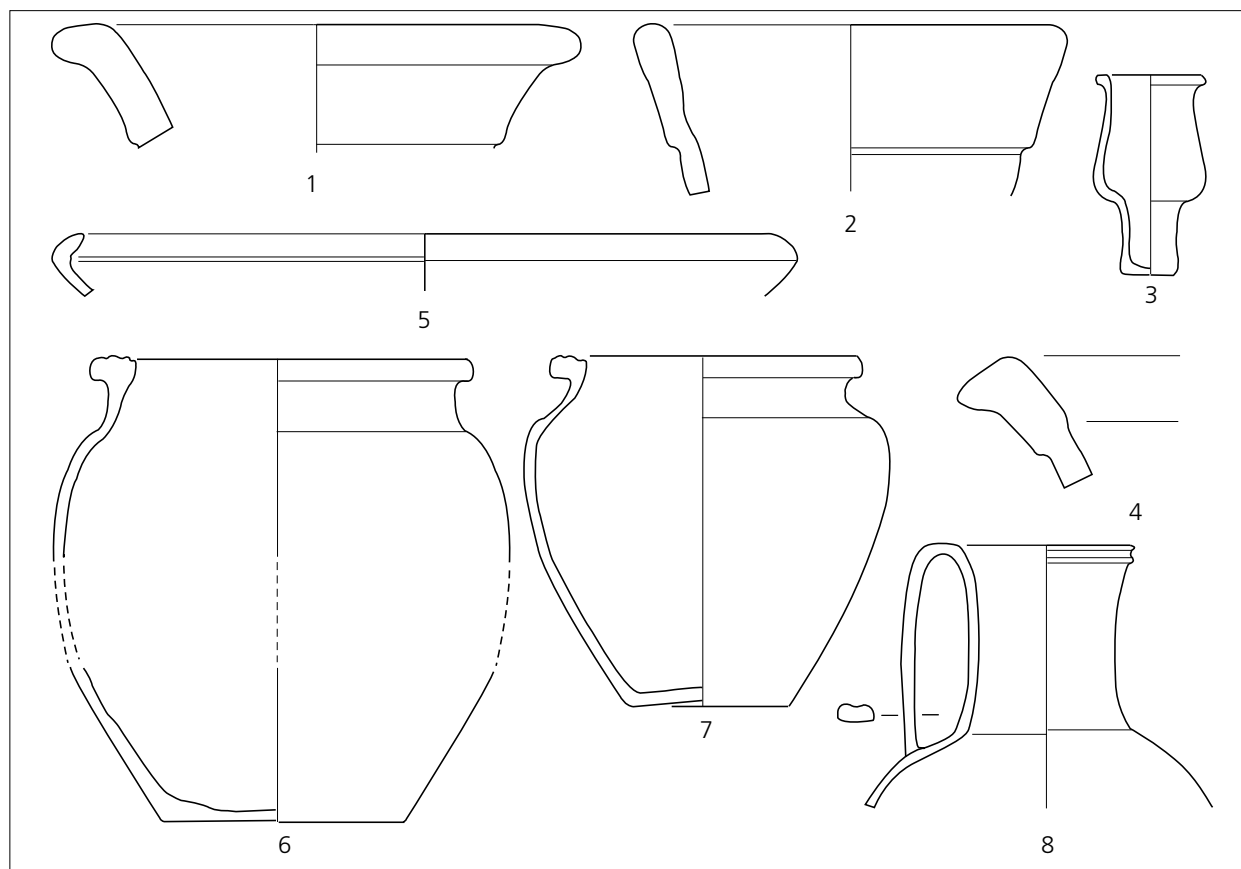


Fig. 4.39 Matériel céramique issu des structures des principia du camp A, dernier état (B. Viroulet).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.39, 4	812	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	
	833	Amphore	Bétique		4 Dressel 20	
	812	C.eng.rge		coupe	Deru C 18	horizons VI à VIII
	812	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	962	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 5a	15 à 40
	963	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
	963	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a1	15 à 50
	963	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 5a	15 à 40
	964	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	964	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	967	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
	967	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	40 à 70
	1009	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.33A	40 à 80
4.39, 3	967	C.C.		amphorisque		

**Tableau 14** Matériel céramique issu des structures des principia du camp A, dernier état (bâtiment à galets).

Les fosses qui scellent le dernier état d'occupation du bâtiment ont livré plusieurs monnaies.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
756	05-12-756-01-2003	Auguste	½ as	Lyon	RIC I 245	13-14	4/5
768	05-12-768-01-2217	Auguste	as	Lyon	RIC I 230	7-3 av.	1/5
774	05-12-774-01-2226	Auguste (Tibère C.)	½ as	Lyon	RIC I 245	13-14	2/5
775	05-12-775-01-2250	République	½ dup.	Narbonne	RPC 518	40 av.	4/5
808	05-12-808-01-2023	Auguste	½ as	Lyon	RIC I 230	7-3 av.	3/5
820	05-12-820-01-2212	Auguste	½ as	Rome	RIC I 428	7 av.	2/5
921	06-12-921-01-1	Auguste	½ as	Lyon	RIC I 230, 233, ou 245	7 av.-14 ap.	4/5
988	06-12-988-01-11	Auguste	denier	Lyon	RIC I 207	2 av.- 4 ap.	1/5

**Tableau 15** Monnaies issues des fosses du dernier état des principia du camp A.

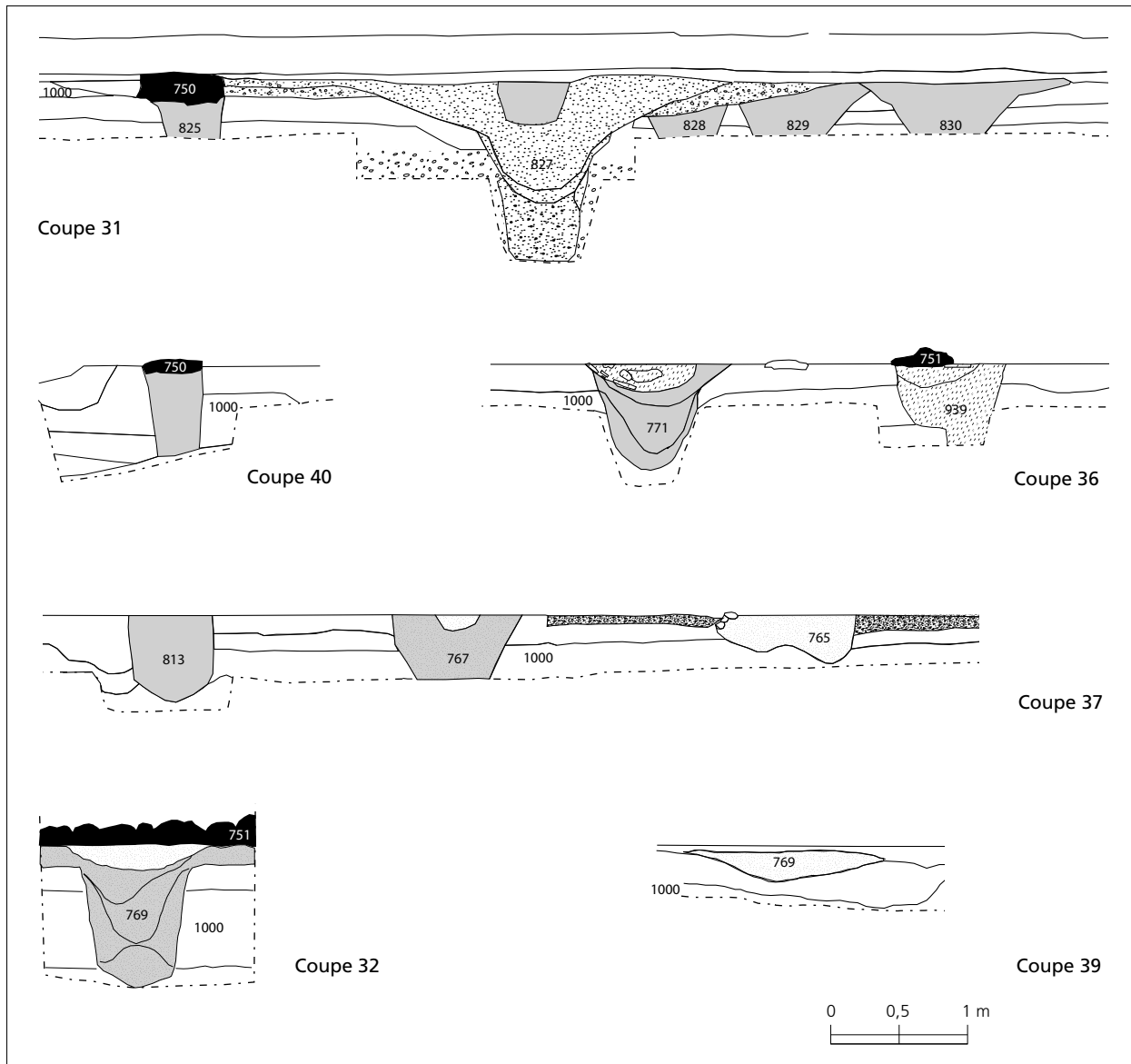
La via principalis, large de 4 à 4,80 m devant les principia, se présente comme une bande légèrement bombée de galets et de graviers, rechargée à plusieurs reprises, en particulier sur ses bords. Un petit drain latéral (830) apparaît en surface à l'ouest. L'assainissement est toutefois assuré par un drain axial profond (827), en forme de V (fig. 4.40-41). Ce drain, constitué de graviers, traverse le substrat sableux et atteint les graves du sous-sol, assurant ainsi la perméabilité de l'ensemble. Une rigole de surface, comblée, devait initialement récolter les eaux de ruissellement. Elle a été recouverte par la dernière recharge. D'autres drains plus anciens (828 et 829), coupés par le drain plus récent et recouverts par la via principalis, pourraient appartenir à un état antérieur à celui du camp A. Les différentes voies, notamment les drains, ont livré un peu de matériel datable.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.39, 1	Via principalis	Amphore			Dressel 8	
4.39, 2	Via principalis	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	
	Via principalis	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	Via principalis	C.eng.rge		coupe	Deru C 8	horizons III à VI
	Via principalis	Luminaire		lampe	Loeschke Ib	20 à 50
	Via principalis	T.S.	Sud Gaule	assiette	Hofheim 1	15 à 60
	Via principalis	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.37a	70 à 100
	Voie est	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
	Voie est	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 5a	15 à 40
	Voie est	T.S.	Italique	gobelet	Consp.50.3	-15 à 40
	Voie est	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90

**Tableau 16** Matériel céramique issu de la via principalis, devant les principia du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
827	05-12-827-01-2248	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
830	05-12-830-01-1961	Auguste	as oncial	Rome	RIC I 427	7 av.	4/5

**Tableau 17** Monnaies issues de la via principalis, devant les principia du camp A.



**Fig. 4.40** Coupes dans les structures des principia (voir fig. 4.31-32). (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.41** Drain central de la via principalis (photo M. Reddé).

De l'autre côté de la via principalis, à l'ouest, la fouille, quoique incomplète, a mis en évidence un petit bâtiment, orienté est-ouest. Sa largeur (nord-sud) est de 9,60 à 10 m, sa longueur (est-ouest) n'est pas connue puisqu'il se prolonge sous la berme hors des limites du chantier. Il est divisé en plusieurs espaces (a, b, c, d). Deux d'entre eux (a et b) sont assez vastes (4, 80 m x 4 m) pour constituer des pièces d'habitation. Les structures sont constituées de tranchées linéaires, larges de 0,60 à 0,80 m qui marquent l'empreinte de sablières. Le détail des aménagements intérieurs ne peut être précisé.

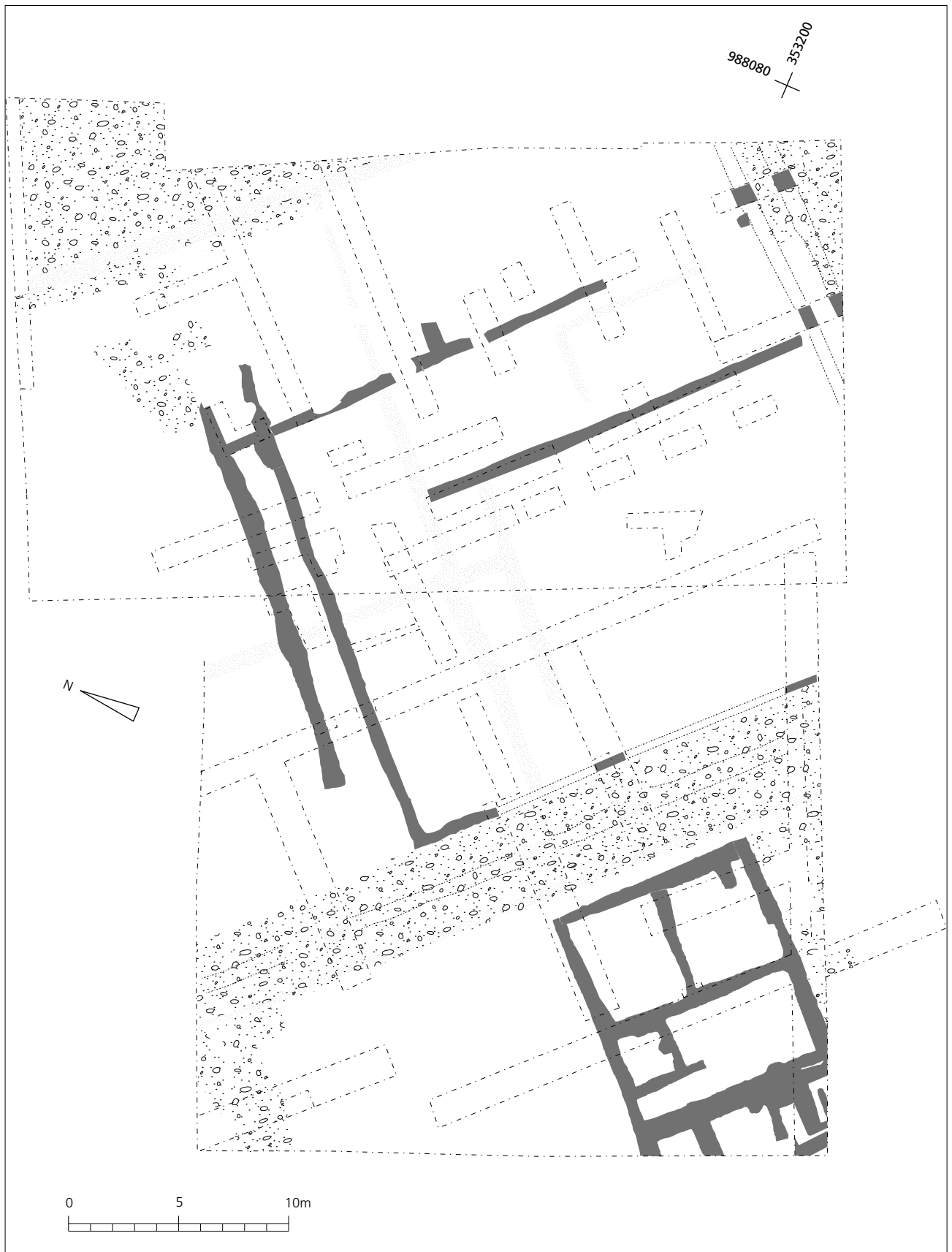
Par son plan et ses dimensions, ce bâtiment fait penser à une tête de baraquement ou, éventuellement, à un logement d'officier. Au nord, la fouille n'a pas mis en évidence un aménagement équivalent, mais elle n'a pu être achevée jusqu'aux niveaux profonds, de sorte qu'aucune conclusion ne peut être tirée de cette apparente lacune. Au sud, une petite surface de graviers pourrait faire penser au revêtement d'une ruelle, mais l'étroitesse de l'espace fouillé ne permet pas de certitude. On peut en revanche être assuré qu'il n'existe aucune voie est-ouest aboutissant directement à l'entrée des principia.

### **Le bâtiment sous-jacent**

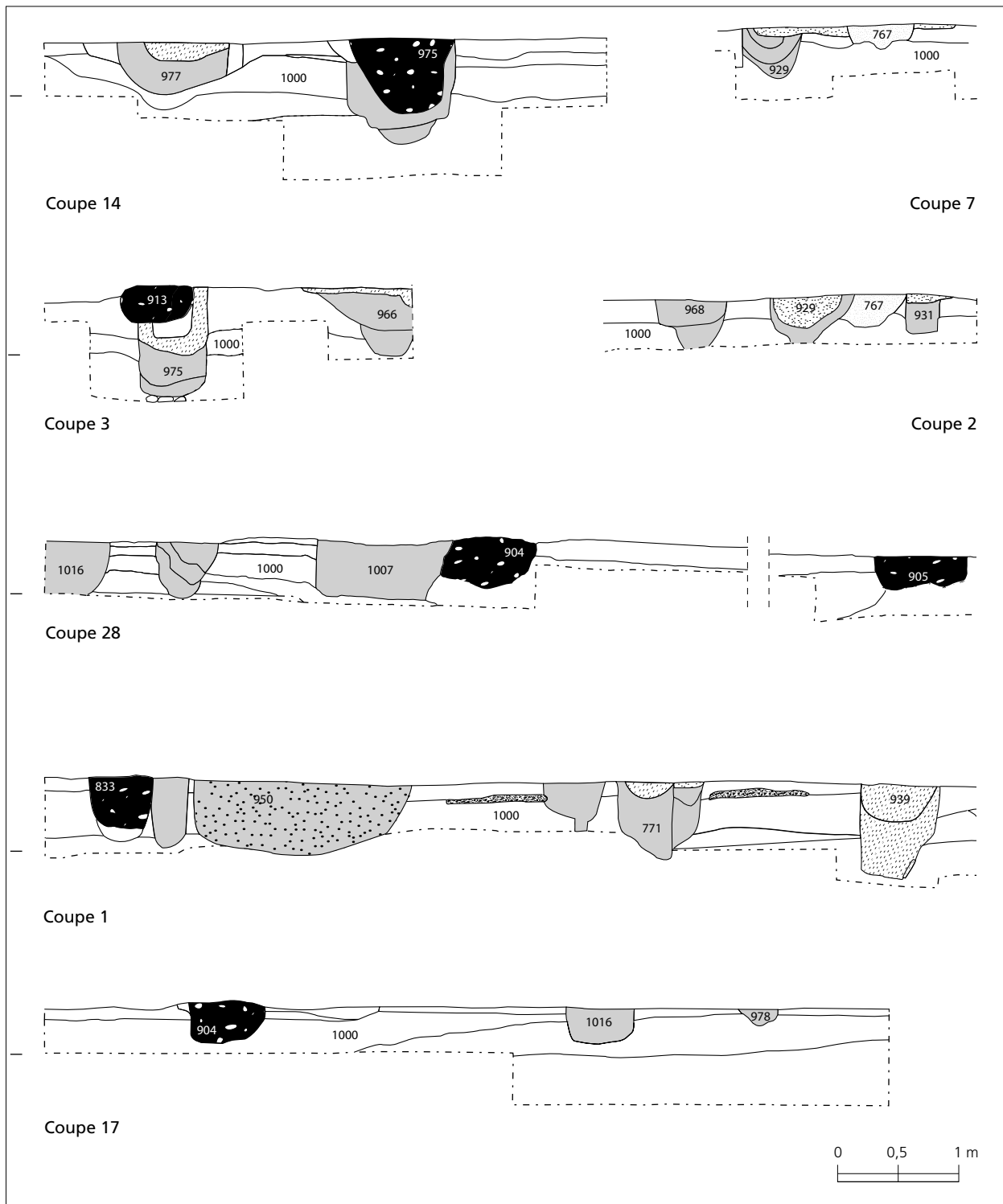
Sous la construction en galets existe une série de structures linéaires dont certaines sont situées exactement en dessous des soubassements de galets et ont livré différentes monnaies (**fig. 4.42**).

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
751	05-12-751-01-2051	Auguste	as	Irrégulier	RIC I 233 ou 245	10-14	4/5
751	05-12-751-02-2082	Auguste	½ as	Rome	ind.	7-6 av.	5/5
752	05-12-752-01-2222	Auguste	as	Rome	RIC I 435	cmq. 14-16	4/5
909	06-12-909-01-7	Auguste	as	Rome	ind.	16 à 6 av.	ind.

**Tableau 18** Monnaies issues des structures sous-jacentes aux structures de galets (principia du camp A).



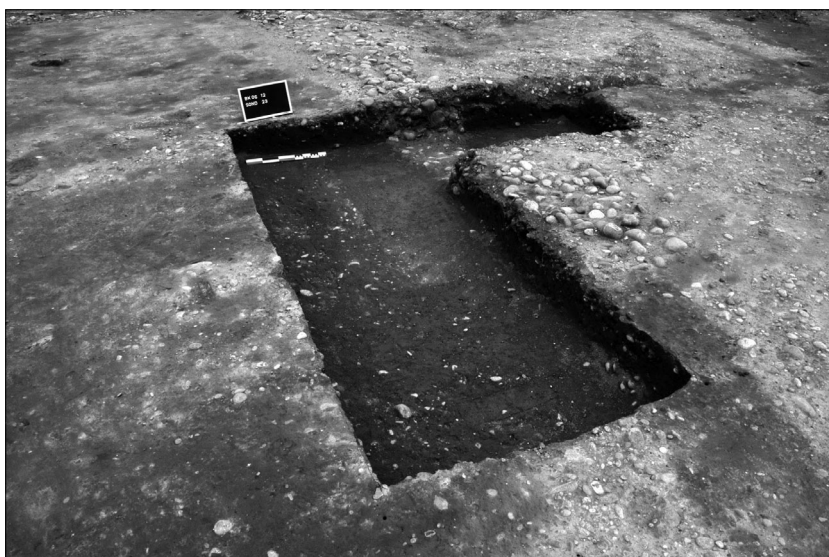
**Fig. 4.42** Plan du premier état des principia du camp A (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.43** Coupes dans les structures des principia (voir fig. 4.31-32). (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.44** Coupe de la structure 977 (voir fig. 4.32 ; photo M. Reddé).



**Fig. 4.45** Sondage dans la structure 939 (voir fig. 4.32 ; photo M. Reddé).

- 939 : La structure, de tracé irrégulier, est large d'environ 50/60 cm. Sa section, aux bords rectilignes vers le haut, montre une profondeur de 60/75 cm (fig. 4.43, coupe 1 ; fig. 4.40, coupe 36 ; fig. 4.44 ; fig. 4.45). Le remplissage se caractérise par une accumulation de fragments d'enduits peints. La structure 939, qui est manifestement le produit d'une tranchée contenant une pièce de bois arrachée, puis comblée avec les matériaux de démolition, suit exactement le tracé du soubassement de galets 751, postérieur.
- 975 : La structure, parallèle à la structure 939 décrite ci-dessus, a été observée dans deux sondages à l'angle sud-est des principia (fig. 4.43, coupes 3 et 14, fig. 4.46). Elle suit par en dessous le tracé du soubassement de galets 913 (fig. 4.32). Large de 60 à 90 cm, elle est profonde de près de 90 cm et elle présente, dans sa partie supérieure au moins, des bords verticaux. Elle constitue elle aussi le produit de l'arrachage d'une structure de bois massive, dont l'emplacement a été comblé avec des fragments d'enduits peints, des galets, du gravier. À sa base, la présence de galets dans la coupe 3 (fig. 4.43) peut faire penser à un calage.
- 825 : La structure fait un retour en équerre, sous le mur de façade 750 des principia, dont elle suit le tracé. Son remplissage n'est pas caractérisé par un comblement de fragments d'enduits peints (fig. 4.43, coupes 31 et 40).





**Fig. 4.46** Coupe des structures de galets des principia (photo M. Reddé).

Deux autres structures, 771, au nord, 977, au sud, bordent vers l'extérieur les soubassements de galets 751 et 913 (fig. 4.29 et 4.42), à une distance moyenne de 1 m/1,20 m. Elles aussi sont caractérisées par la présence de nombreux fragments d'enduits peints.

- 771 : Observée en plan (fig. 4.32) ainsi que dans les coupes 1 (fig. 4.43) et 36 (fig. 4.40), la structure, large d'environ 0,80 m, se présente comme une tranchée, profonde d'environ 0,80 m, comblée de graviers, de pierres diverses, de fragments d'enduits peints, au sein du substrat.

- 977 : La structure a été observée dans les coupes 14 et 3 (fig. 4.43 et 4.46). Elle paraît ici moins profonde (0,45 à 0,60 m).

La coïncidence remarquable de plan entre ce bâtiment et celui qui lui a succédé incite à voir dans cet état une première phase des principia. Compte tenu de la forme et de la profondeur des tranchées 939, 825, 975, on doit probablement y voir la trace d'une construction sur poteaux. La nature de l'architecture initiale des structures 721 et 977 est moins claire, car les tranchées sont apparemment moins profondes, au moins au sud. Rien n'interdit toutefois d'y voir un mur de fond. Si cette hypothèse est exacte, on pourrait reconnaître dans cet ensemble les traces d'un portique, dont les structures 939 et 975 constitueraient, au nord et au sud, la colonnade.

Le quatrième côté, vers l'est, n'est pas connu, mais il est possible que la fouille n'ait pas réussi à l'identifier. On reconnaît toutefois dans la coupe 18 (fig. 4.34), au pied du soubassement de galets 904, une trace probable de poteau qu'on peut aussi observer dans la coupe qui lui fait face. Cette observation a toutefois été limitée à un seul sondage ; elle n'a pas été répétée dans la coupe 28 (fig. 4.43), malheureusement incomplète.

Les deux bandes parallèles de gravier 1016 (cf. coupe 17, fig. 4.43) et 959, percées par les poteaux de la basilique, sont-ils contemporains ou antérieurs à celle-ci ? La question est assez difficile à trancher, dans la mesure où la nature identique du matériau de comblement superficiel (sable et graviers) n'a pas toujours permis, sur ce terrain, de distinguer clairement les intersections de structures qui semblaient mêlées lors du décapage en plan. On observera toutefois la présence de fragments d'enduits peints à la surface de la

bande 1016, vers le nord, dans la zone de contact avec les structures 939 et 771. En outre, cette trace se prolonge en profondeur, avec un comblement hétérogène de limon et de graviers (coupes 28 et 17, **fig. 4.43**), jusqu'à l'intérieur de l'exèdre A. En outre, compte tenu de la taille des poteaux de la basilique, on ne voit guère pour quelle raison on aurait dû entretoiser ces dernières en sous-sol. Nous proposons donc de voir dans ces deux bandes parallèles 1016 et 959 les traces d'une probable basilique antérieure à celle qui ferme vers l'est l'état à soubassements de galets.

Quoi qu'il en soit, et à supposer admis ce qui vient d'être exposé, il est clair que le plan de cet état antérieur comporte bien des lacunes, dues au fait que les niveaux profonds de cette zone n'ont pu être intégralement fouillés (**fig. 4.42**). D'autres structures qui s'apparentent à des drains ont pu être mises au jour.

- 767 : La structure traverse toute la zone dans le sens est-ouest (fig. 4.29 et 4.42). Elle se présente en plan sous la forme d'une lacune limoneuse entre deux bandes de gravier. Trois coupes (8, **fig. 4.34** ; 2, **fig. 4.43** ; 37, **fig. 4.40**) permettent d'observer de l'ouest vers l'est : 1-une rigole relativement large (90 cm) et profonde (50 cm) dans la coupe 37 ; 2- une rigole peu large et peu profonde (coupe 8, **fig. 4.34**) ; 3- une série de rigoles successives, peu larges et profondes (coupe 2). Cette observation implique une pente de l'est vers l'ouest, correspondant à une légère déclivité du terrain. Le comblement est partout constitué

d'un mélange de limon brun foncé et de gravillons, souvent plus abondants en surface.

- 769 : La structure présente un faciès proche de la précédente, mais avec une déclivité plus marquée puisqu'elle n'est profonde que d'une vingtaine de centimètres dans la coupe 39 (**fig. 4.40**), alors qu'elle atteint une bonne soixantaine de centimètres moins de 5 m plus au nord (coupe 32, **fig. 4.40**).

- 765 : Large de près d'un mètre, mais peu profonde (20 à 30 cm dans la coupe 37, **fig. 4.40**), cette structure, parallèle à 767 (ci-dessus) disparaît vers l'est.

Compte tenu de leur faciès, ces structures nous paraissent être des drains, peut-être coffrés à l'origine. Elles sont en tout cas recoupées par les tranchées 731 et 929, mais ceci n'implique pas nécessairement leur antériorité : s'il s'agit bien de drains, il est normal que ceux-ci passent sous les structures construites qui ont en outre été démontées et dont la tranchée d'épierrement recoupe évidemment les autres constructions. Tout cet ensemble a livré quelques lots de matériel céramique (**fig. 4.39**).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	765	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17b	15 à 70
	767	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	
	767	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	769	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
	769	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	771	Amphore			Dressel 7/11	
	771	T.S.	Sud Gaule	assiette	Hofheim 1	15 à 60
	771	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	771	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
5.30-31, 5	771	T.S.	BASSVS (Bassus I) La Grauf.			15 à 70
	811	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17b	15 à 70
	811	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
4.39, 5	774	C.S.		jatte	Vindonissa Fm 1998 pl.3,49	
4.39, 6	771	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 668	40 à 47
4.39, 7	771	C.S.		pot	Zurzach 123.1	10 à 50
4.39, 8	811	C.C.		cruche		
	920	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	920	P.F.	Lyonnais	gobelet	Mayet 37	25 à 60
	920	P.F.	Italie du Nord	gobelet	Vindonissa WB 2003 Ke 60	25 à 38
	948	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	948	P.F.	Lyonnais	gobelet	Mayet 35	15 à 60
	969	C.eng.rge		coupe	Deru C 8	horizons III à VI
	975	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	

**Tableau 19** Matériel céramique issu des structures sous-jacentes au niveau du bâtiment à galets.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
771	06-12-771-01-12	Tibère (Div. Augustus)	as	Rome ?	RIC 81	22-37	1/5
771	06-12-771-02-6	Claude	dup.	Rome	RIC 94	41-42	1/5
767	06-12-767-01-B	République	½ as	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
767	06-12-767-01-C	Auguste (et Agrippa)	½ dup.	Nîmes	RPC 523	16-10 av.	3/5
767	06-12-767-00-2	Auguste (et Agrippa)	½ dup.	Nîmes	RPC 523/524	16-3 av.	4/5
767	06-12-767-01-27	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC 245	13-14	ind.
767	06-12-767-01-A	Auguste	as	Rome	RIC 389	7 av.-16 ap. (cmq TIB)	4/5
767	06-12-767-01-39	Auguste	as	Rome	RIC 427/428	7 av.-16 ap. (cmq TIB)	3/5

**Tableau 20** Monnaies issues des structures sous-jacentes au niveau du bâtiment à galets.

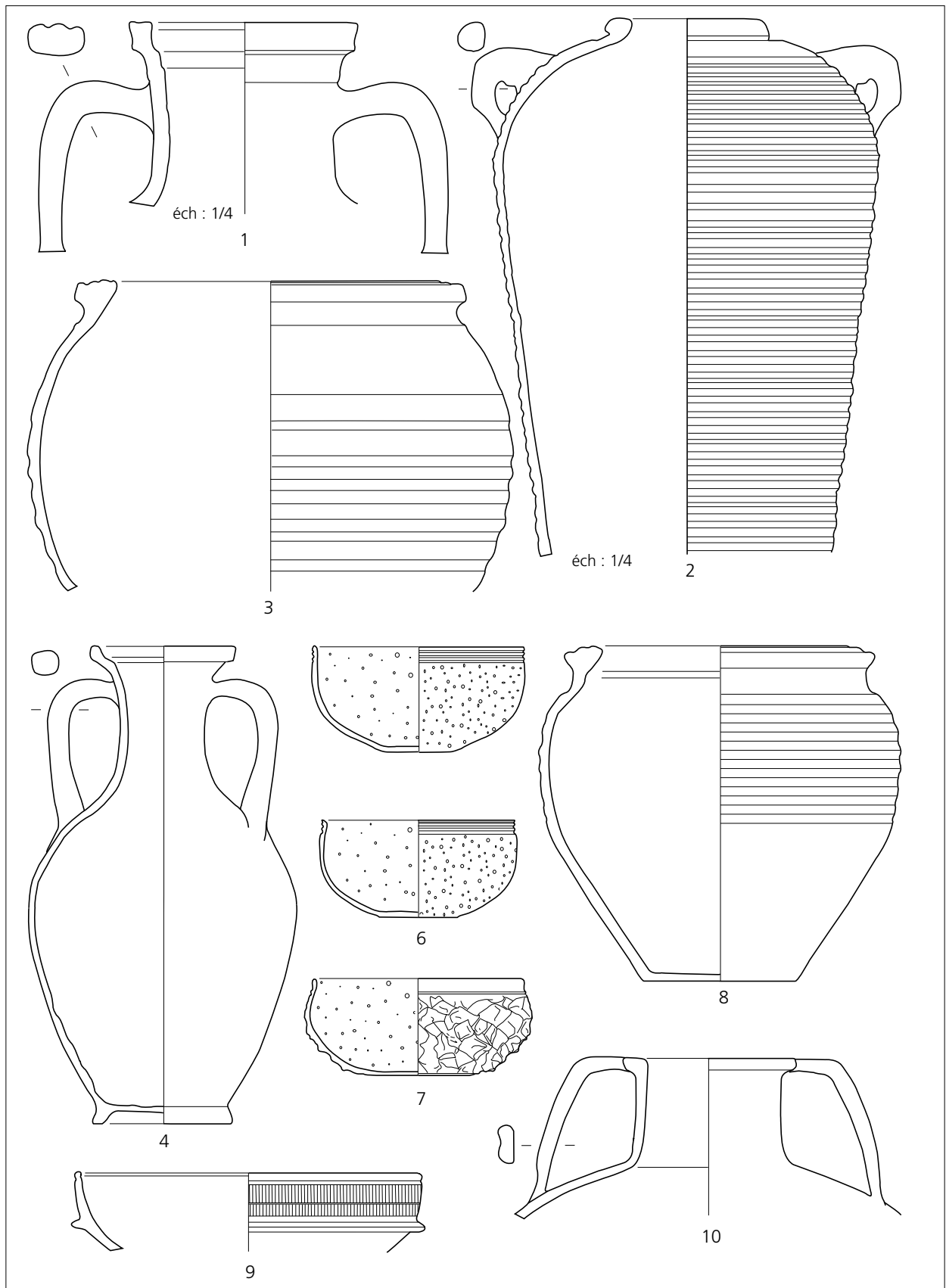
Une fosse (1007) située à l'angle nord-est du bâtiment, sous les structures de galets, s'est révélée assez riche en céramique (fig. 4.47-48).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/ Référence	Datation
4.48, 1	1007	Amphore			Gauloise 2	
4.48, 2	1007	Amphore	Méditerranée orientale		Schöne Mau XV	40 à 70
4.48, 9	1007	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
4.48, 5	1007	P.F.	Lyon. Atelier de la Butte	gobelet	Mayet 35	20 à 70
4.48, 6	1007	P.F.	Lyon. Atelier de la Butte	gobelet	Mayet 35	20 à 70
4.48, 7	1007	P.F.	Lyon. Atelier de la Butte	gobelet	Mayet 37	25 à 60
4.48, 3	1007	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 641	40 à 47
4.48, 8	1007	C.S.		pot		
4.48, 4	1007	C.C.	Enduit rouge	cruche	Vindonissa 1952, 540	75 à 100
4.48, 10	1007	C.C.		cruche	Zurzach 117.3	10 à 40

**Tableau 21** Matériel céramique de la fosse 1007.



**Fig. 4.47** Fosse 1007 (photo M. Reddé).



**Fig. 4.48** Matériel céramique de la fosse 1007 (B. Viroulet).

## LES MAGASINS PRÈS DE LA PORTE ORIENTALE<sup>4</sup>

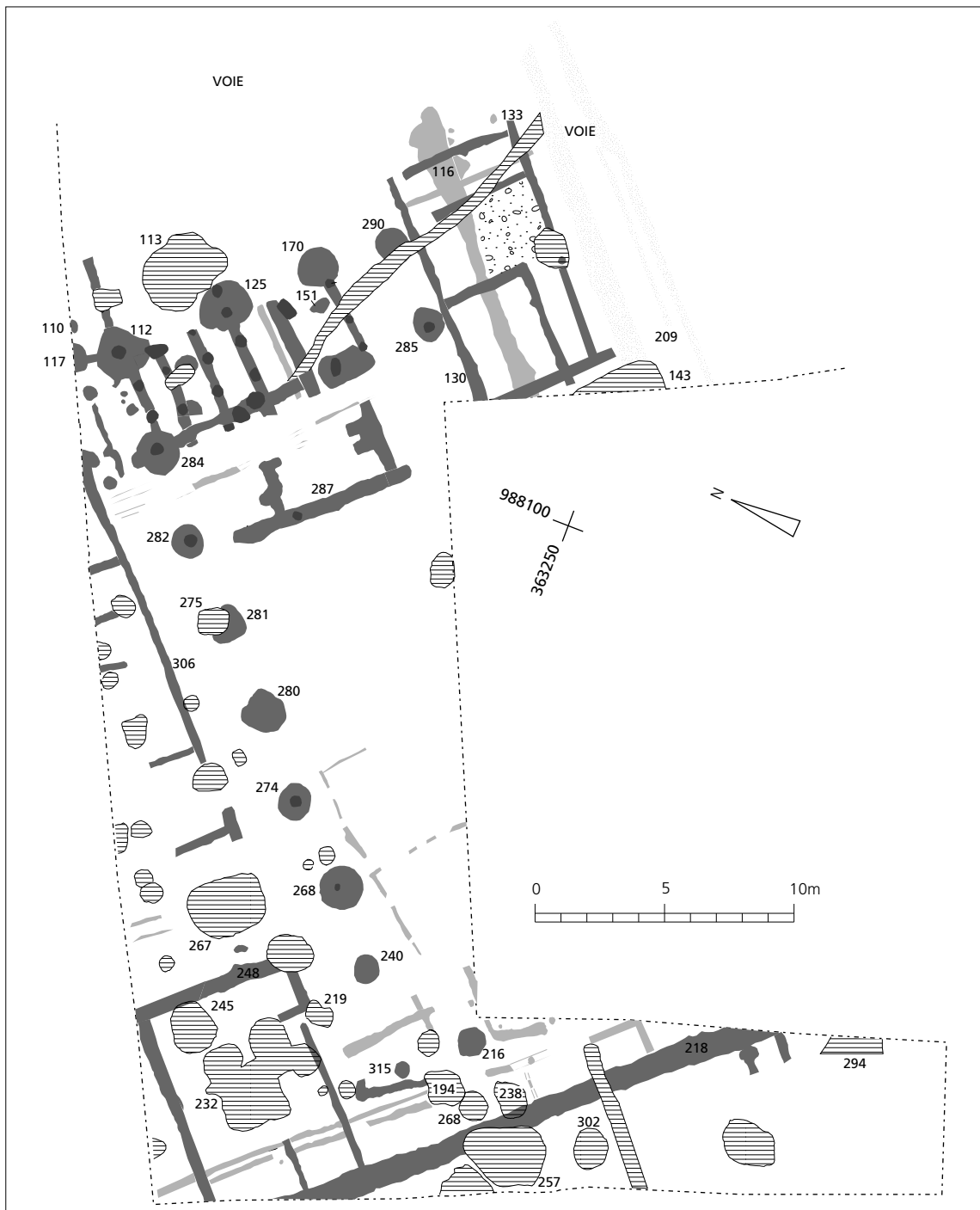
À l'ouest de la porte orientale, la fouille effectuée en 1999 a révélé un vaste bâtiment, incomplètement fouillé en raison de la présence d'un pylône électrique à haute tension en son centre. La recherche des différentes structures a montré la présence de plusieurs états probables, dont la succession est parfois très difficile à établir, dans la mesure où il s'agit le plus souvent de traces, très mal conservées, épaisses de quelques centimètres au maximum, plus ou moins profondément encaissées dans le substrat, comblées de manière très voisine avec du limon et des graviers (fig. 4.49-51). On ne peut donc pas toujours aisément distinguer leurs relations stratigraphiques. Le sous-sol diffère sensiblement d'un point à l'autre de la fouille : à l'est, le rempart s'appuie sur une barre de graviers qui se prolonge jusqu'aux premières constructions des magasins ; on observe un faciès géologique identique à l'ouest. Au centre, en revanche, apparaît un petit chenal sableux qui ne permet pas d'observer les structures de la même façon. C'est donc autant le raisonnement que l'observation archéologique stricto sensu qui conduit parfois à attribuer telle ou telle structure à un état particulier. Il subsiste donc inévitablement des zones d'incertitude dans cette reconstitution.

Le plan (fig. 4.49) montre la présence d'un vaste portique constitué de poteaux de bois, parfois très profondément implantés dans le sol au milieu d'une importante couronne de calage (240-268-274-280-281-282, fig. 4.52). Ce portique large de 2,50/3 m environ, ouvre, au nord, sur une galerie de pièces dont les infrastructures ne sont pas toutes bien conservées, notamment vers le centre de la zone fouillée. Il s'agit en tout état de cause de sablières basses, larges d'une trentaine de centimètres en moyenne, et qui n'ont laissé au sol qu'une simple trace sableuse au milieu du sous-sol de gravier. Seules les structures 245-248 sont plus puissantes, déterminant sans doute une pièce de plus grandes dimensions, divisée par des cloisons. Au sud de ce portique sont apparues quelques structures très arasées, dont l'orientation est très légèrement décalée; nous les considérons comme faisant partie d'un état antérieur (le camp B ?) dans la mesure où la logique architecturale impose que, lors de la phase d'utilisation du portique, une cour occupait cet espace.

Le portique pourrait avoir un retour à l'ouest, si l'on considère que les fosses 315 et 216 constituent le début d'une nouvelle galerie. Cette hypothèse est toutefois incertaine, car la fouille n'a pas révélé de trace certaine de poteau. Elle suppose en outre de considérer la structure 218 comme la limite occidentale du bâtiment. Il s'agit d'une structure humique assez sombre, sensiblement plus large que les autres (0,80 à 1 m). Nous avons initialement considéré qu'il pouvait s'agir d'un drain, mais aucune voie n'a été clairement identifiée à cet endroit. Il peut donc aussi bien s'agir d'une sablière de grande taille, fondant un mur gouttereau. La distance entre cette structure et les fosses 315 et 216 est identique à celle du portique nord de la cour, soit 2,5à/3 m. C'est, faute de mieux, la solution que nous retiendrons.

On observe dans cette zone une double cloison, séparée par un espace interstitiel, qui traverse tout le bâtiment. Les traces de cette structure sont extrêmement ténues, à peine visibles sur le niveau géologique et, en tout état de cause, nettement moins bien ancrées que les autres. Cette architecture trouve son symétrique à l'est de la cour et contraint sans doute d'envisager une fermeture quasi complète de l'espace à cet endroit. Pour ces différentes raisons, nous considérons qu'il s'agit de constructions antérieures au bâtiment à portique, d'autant que certaines des structures de ce dernier, recoupent cette double cloison. On doit toutefois observer la cohérence générale de leur orientation avec les structures postérieures.

<sup>4</sup> Sur l'interprétation de cet ensemble comme magasin, voir ci-dessous.



**Fig. 4.49** Plan des magasins derrière le rempart oriental du camp A (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.50** Vue des structures des magasins derrière le rempart oriental du camp A (photo M. Reddé).



**Fig. 4.51** Vue des structures des magasins derrière le rempart oriental du camp A (photo M. Reddé).

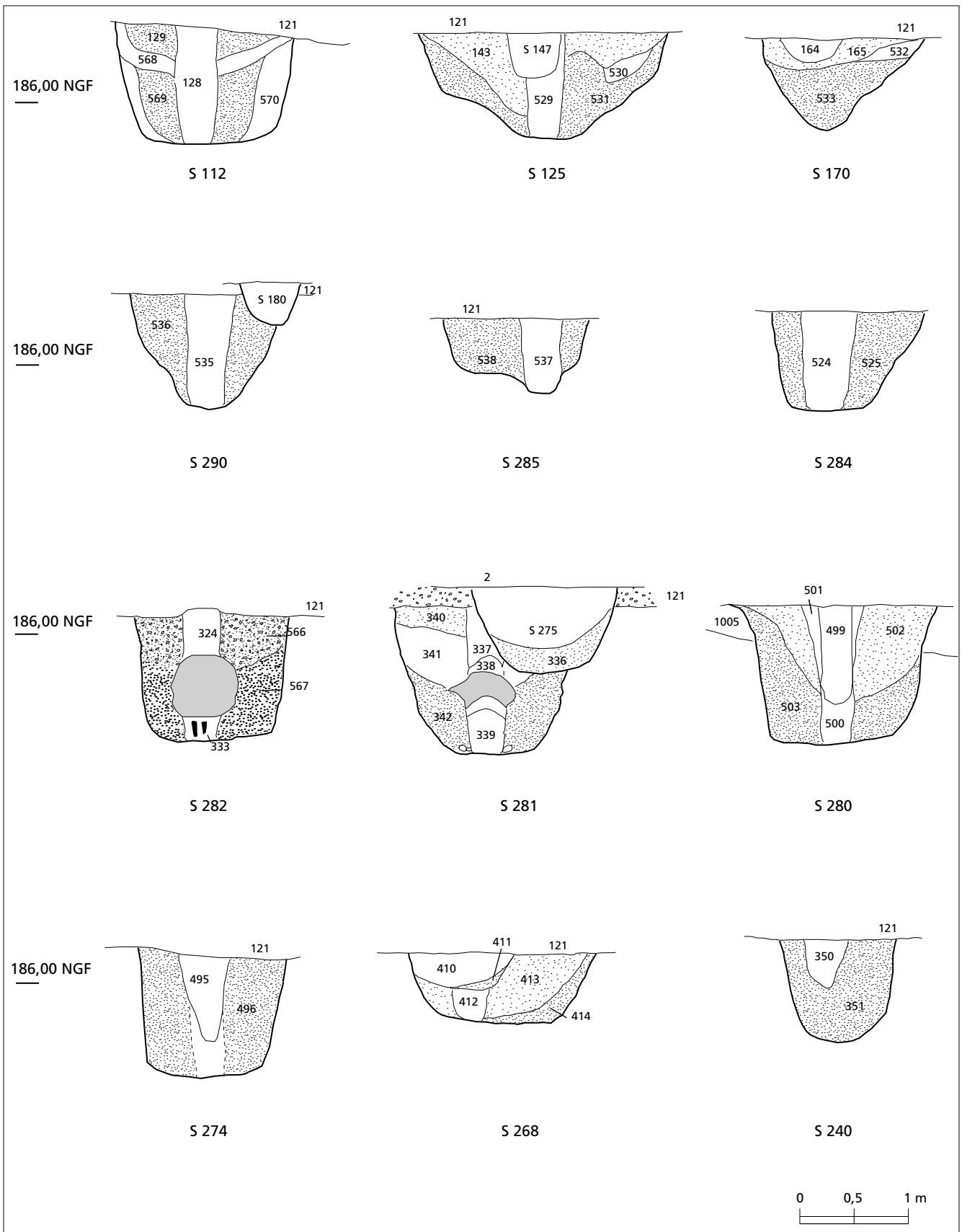
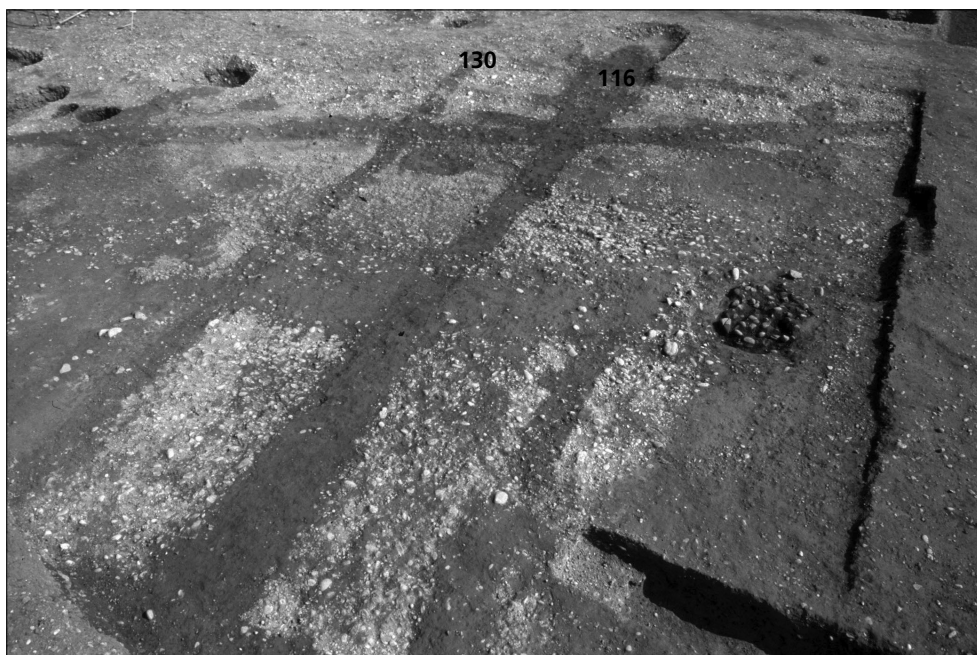


Fig. 4.52 Coupes dans les structures des magasins derrière le rempart oriental du camp A (DAO M. Reddé).





**Fig. 4.53** Bâtiment à l'angle sud-est des magasins (photo M. Reddé).

Entre ces structures et l'intervallum, derrière le rempart, apparaît à l'est un ensemble de 12 x 4 m dont le plan semble témoigner d'une installation contemporaine à celle du portique (fig. 4.49). Les poteaux 112 et 284 sont situés dans l'axe de ceux du portique ; les numéros 125, 170, 290 forment un retour à angle droit vers le sud. Face à 290, on trouve le 285. Aucun n'a en revanche été repéré en face du 170. Entre ces poteaux apparaissent des tranchées peu profondes, elles-mêmes traversées par des boisements verticaux de section circulaire. Les intervalles entre ces rangées sont aménagés de la même manière, de façon à constituer un réseau de pieux serrés, entretoisés au sol dans le sens nord-est/sud-ouest par une série de sablières parallèles. Une sablière transverse ferme le bâtiment à l'ouest, du côté de la cour.

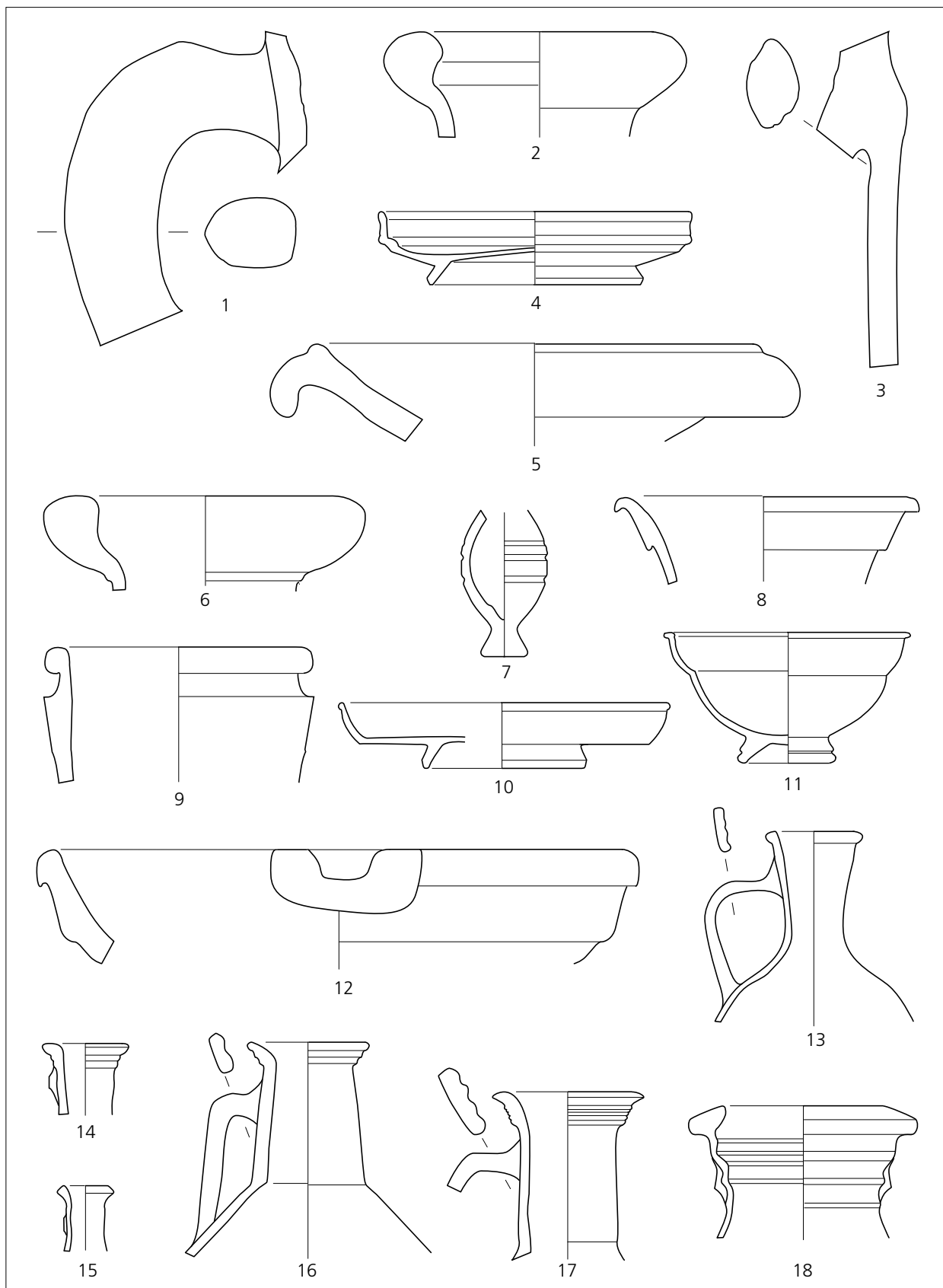
Un dernier ensemble apparaît au sud-est, le long de la voie qui mène à la porte. Il s'agit d'un édifice allongé, construit sur sablières basses, et cloisonné intérieurement (ensemble 130-133). Un petit sol de gravier soigneusement damé a pu y être observé. Cette construction semble chevaucher une trace humique (116), large d'environ 0,80 m, que nous avons interprétée comme un drain appartenant à un état antérieur (fig. 4.53). Cette hypothèse reste toutefois incertaine. Comme la structure 216, à l'ouest, il pourrait s'agir du mur de façade du bâtiment, du côté de la rue qui conduit à la porte orientale. En ce cas, les structures 130-133, comme d'ailleurs l'ensemble 287, situé dans la cour, pourraient faire partie d'une réfection du bâtiment. L'impossibilité de fouiller sous le pylône électrique interdit toute conclusion. Les magasins et les structures périphériques ont livré un matériel abondant (fig. 4.54-55).

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
216	99-01-216-304-595	Auguste	as	irrégulier	cf. RIC 233	10-14	ind.
216	99-01-216-304-596	Tibère (Div. Augustus)	as	irrégulier	cf. RIC 81	22/23-37	1/5
218	99-01-218-20-627	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC 245	13-14	1/5

**Tableau 22** Monnaies issues des structures des magasins près de la porte orientale (camp A).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	216	Amphore	Bétique		3 Dressel 20	
	165	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	165	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 12B	40 à 100
5.30-31, 10	216	T.S.	DAMONO (Damonus B), La Grauf.	assiette	Drag.15a1	15 à 50
	216	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	216	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	218	T.S.	Sud Gaule	assiette	Hofheim 1	15 à 60
	218	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 8b	30 à 100
	218	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
4.54, 4	293	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15b1	30 à 90
	293	T.S.	Sud Gaule	2 coupes	Drag.24/25b	15 à 80
	293	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	297	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.37a	70 à 100
4.54, 1	257	Amphore	Bétique		Dressel 20	
4.54, 2	257	Amphore	Bétique		Dressel 20	
4.54, 3	257	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	50 à 100
	257	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15b2	60 à 120
	257	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
5.29, 1 5.30-31, 33	257 194	T.S.	OFMOM (Mommo), La Grauf.	coupe	Drag.29b	60 à 80
	257	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
5-30-31, 16	257	T.S.	OPASIE (Passienus), La Grauf.	coupe	Drag.27b	50 à 110
4.54, 5	257	C.C.		mortier	Augst 1999 3 D.4.35	60 à 70
	122	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
4.54, 13	122	C.C.		cruche	Oberstimm pl.96,D 452	
	143	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	1 à 50
	143	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.30a	10 à 40
	143	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
	151	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a1	15 à 50
	194	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
4.54, 14	194	C.C.		cruche	Zurzach 127.2	10 à 50
4.54, 15	194	C.C.		cruche	Vindonissa Fm 1998 pl.42,785	70 à 80
	194	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	1 à 80
4.54, 11	194	T.S.		coupe	Drag.27b	15 à 100
5.30-31, 27	219	T.S.	---JANTI (Cantus), La Grauf.			15 à 70
	232	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
4.54, 16	232	C.C.		cruche		
4.54, 17	232	C.C.		cruche	Zurzach 189 B.1	10 à 50
5.30-31, 2	238	T.S.	OFAQVIT (Aquitanus), La Grauf.	assiette	Hofheim 1	20 à 70
4.54, 18	238	C.C.		cruche		
4.54, 7	238	C.C.		amphorisque		
4.54, 10	238	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
	262	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	267	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	267	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	40 à 80
	267	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 8	40 à 70
	267	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29b	40 à 90
	267	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	267	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
	275	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	50 à 100
	275	P.F.	Lyonnais	gobelet	Genève A.3,15	40 à 60
	275	C.S.		marmite	Augst 1992 4/41	40 à 60
5.30-31, 17	292	T.S.	PRIM (Primus I), La Grauf.	coupe	Drag.27b	15 à 70
	294	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	1 à 80
	294	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.37a	70 à 100
4.54, 6	294	Amphore				
4.54, 8	294	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	
4.54, 9	294	Amphore	Italie		Dressel 2-4	1 à 80
4.54, 12	294	C.C.		mortier	Vindonissa WB 2003 Ke 57	-15 à 14
	302	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.30b	40 à 110
4.55, 1	302	C.S.		jatte		
	113	Amphore			Dressel 9	
	113	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a1	15 à 50
	113	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	113	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	113	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 12B	40 à 100
	113	T.S.	Sud Gaule	encrier	Hofheim 13	50 à 100
4.55, 2	113	T.N.		pot	Deru P40.1	horizons IV à V
4.55, 3	113	T.N.		pot	Deru P42.2	horizons V à VII
4.55, 4	113	C.C.		mortier	Augst 1999 2 D.3.63	20 à 50

**Tableau 23** Matériel céramique issu des structures des magasins près de la porte orientale (camp A).



**Fig. 4.54** Matériel céramique issu des structures des magasins près de la porte orientale du camp A (B. Viroulet).

Les fosses qui scellent le dernier état d'occupation ont livré différentes monnaies, en particulier la fosse 257 qui contenait une petite bourse<sup>5</sup>.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
257	99-01-257-343-378	République	denier	Rome	RRC 420/2a	60 av.	3/5
257	99-01-257-344-419	Auguste	as	Lyon	RIC 233	11-12	2/5
257	99-01-257-344-418	Auguste (Tibère C.)	as	irrégulier	cf. RIC 245	13-14	2/5
257	99-01-257-344-420	Auguste	as	Lyon	RIC 233/245	12-14	3/5
257	99-01-257-344-413	Auguste	as	Lyon	ind.	7 av. -14 ap.	ind.
257	99-01-257-344-414	Auguste	as	Rome	RIC 386	7 av.-16 ap. (cmq TIB)	4/5
257	99-01-257-343-339	Tibère (Div. Augustus)	as	Rome ?	RIC 81	22-37	1/5
257	99-01-257-344-416	Tibère (Div. Augustus)	as	irrégulier	cf. RIC 81	22-37	3/5
257	99-01-257-344-415	Caligula (Div. Augustus)	dup.	Rome	RIC 56	37-41	2/5
257	99-01-257-344-417	Caligula (Div. Augustus)	dup.	Rome	RIC 56	37-41	2/5
257	99-01-257-344-424	Claude	as	irrégulier	cf. RIC 97	41-43	2/5
257	99-01-257-344-421	Claude	as	irrégulier	cf. RIC 100	41-43	3/5
257	99-01-257-344-422	Claude	as	irrégulier	cf. RIC 100	41-43	2/5
257	99-01-257-344-423	Claude	as	irrégulier	cf. RIC 100	41-43	1/5
257	99-01-257-344-425	Claude	as	Rome	hybride	41-43	2/5

**Tableau 24** Monnaies issues de la fosse 257.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
294	99-01-294-382	Auguste	as	Rome	ind.	cmq. 14-16	ind.
294	99-01-294-384	Auguste	as	Rome	ind.	cmq. 14-16	ind.
294	99-01-294-383	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	2/5

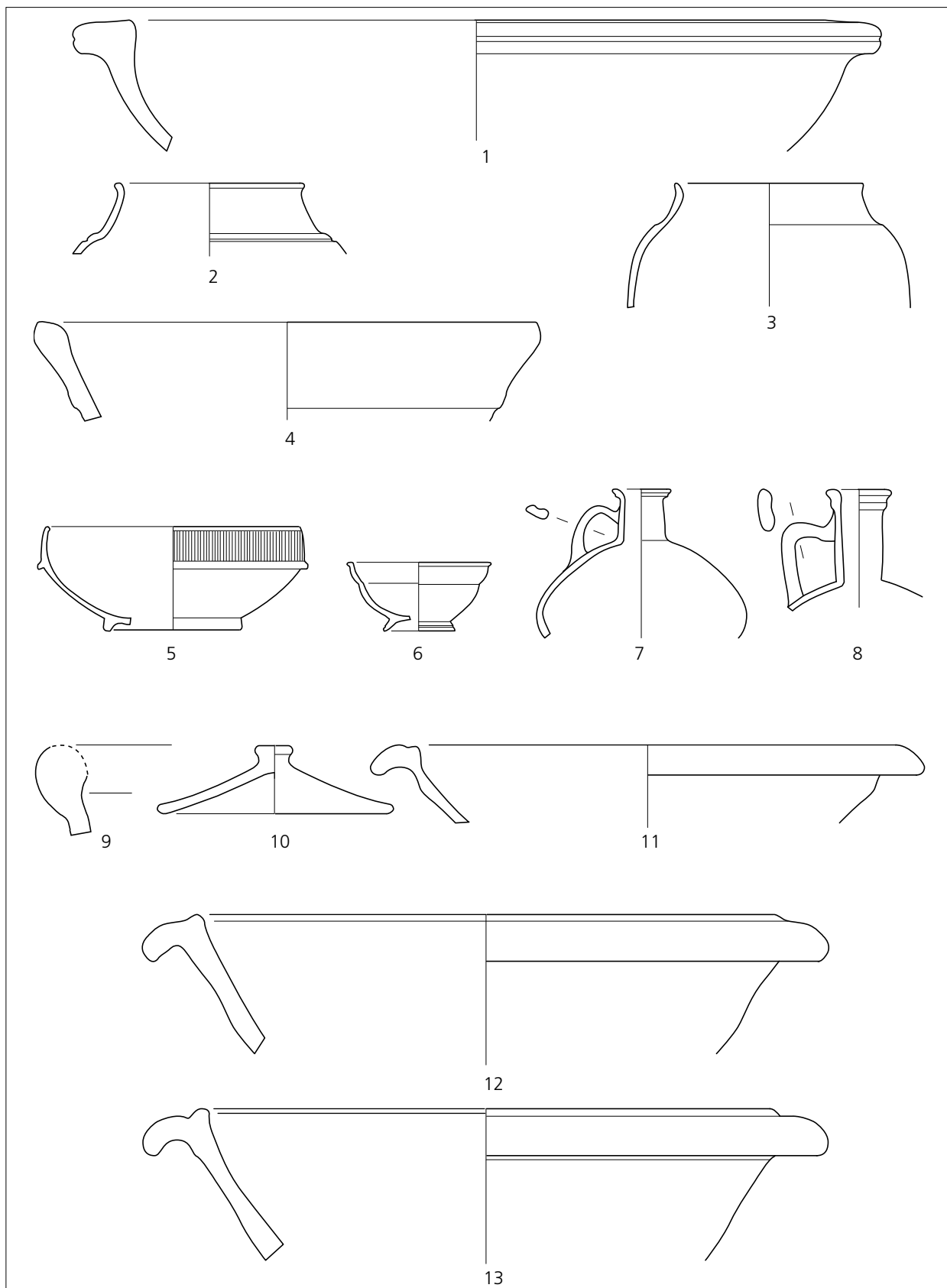
**Tableau 25** Monnaies issues de la fosse 294.

Le drain 209, le long de la voie qui conduit vers la porte orientale, contenait lui aussi un peu de matériel céramique (fig. 4.55).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	209	Amphore	Bétique		Dressel 20	
	209	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	1 à 50
	209	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
4.55, 5	209	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
4.55, 6	209	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
5.30-31, 8	209	T.S.	CASTR (Castrus), La Grauf.			40 à 80
	209	C.S.		jatte	Augst 1992 8/41	60 à 80
	209	C.S.		2 marmites	Augst 1999 D.3.49	1 à 50
	209	C.S.		3 marmites	Oberwinterthur F.3.16	1 à 50
	209	C.S.		marmite	Oberwinterthur F.3.97	50 à 70
	209	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.35	20 à 50
	209	C.C.		cruche	Augst 1992 5/93	50 à 70
4.55, 7	209	C.C.		cruche	Baden 3 F.3.58	55 à 70
4.55, 8	209	C.C.		cruche	Augst 2 D.3.26	20 à 50
	209	C.C.		mortier	Augst 1992 9/67	70 à 80

**Tableau 26** Matériel céramique issu du drain 209.

<sup>5</sup> Voir ci-dessous l'étude de L. Popovitch, chapitre 6.



**Fig. 4.55** Matériel céramique issu des structures des magasins près de la porte orientale du camp A (1 à 4) ; du drain 209 (5 à 8) ; de la couche de destruction du magasin (9 à 13) (B. Viroulet).

Compte tenu de son intérêt général pour la chronologie du camp A, nous regroupons dans un tableau unique l'ensemble des éléments céramiques significatifs observés hors stratigraphie dans la couche de destruction supérieure du magasin (fig. 4.55).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.55, 9	00-121	Amphore	Bétique		Dressel 20	
	00-121	3 Amphores	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	1 à 80
	00-121	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	1 à 50
	00-121	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a	15 à 50
	00-121	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
	00-121	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.18B	30 à 110
	00-121	T.S.	Sud Gaule	assiette	Hofheim 1	15 à 60
	00-121	T.S.	Sud Gaule	5 coupes	Drag.24/25b	15 à 80
	00-121	T.S.	Sud Gaule	5 coupes	Drag.27b	15 à 100
5.29, 3	00-121	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29b	40 à 70
5.29, 4	00-121	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29b, style d'Albus I RGS E1 102	40 à 70
5.29, 5	00-121	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29b, style de Mommo RGS D1 735	60 à 80
	00-121	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.30b	40 à 110
	00-121	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.22a	40 à 100
	00-121	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 5c	15 à 50
	00-121	T.S.	---]RIVS, Sud Gaule			
	00-121	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 9b	15 à 100
	00-121	P.F.	Lyon	gobelet	Mayet 37	25 à 60
4.55, 10	00-121	C.S.		couvercle		
4.55, 11	00-121	C.C.		mortier	Augst 1992 2/67	10 à 40
4.55, 12	00-121	C.C.		mortier	Augst 1992 5/89	50 à 70
4.55, 13	00-121	C.C.		mortier	Augst 1992 9/67	70 à 80

**Tableau 27** Matériel céramique issu de la couche de destruction du magasin derrière la porte orientale du camp A.

## LES BARAQUEMENTS PRÈS DE LA PORTE SUD

En 2000, une fouille rapide, à la fin de la campagne, a permis d'ouvrir quatre sondages à l'angle de la via sagularis et d'une voie (15) parallèle à la via principalis, située à une vingtaine de mètres au nord-est de celle-ci, perpendiculairement au rempart (fig. 4.9). Les structures mises au jour ne permettent pas d'appréhender un plan complet et cohérent. Il s'agit toutefois clairement de constructions sur sablières basses dont la régularité d'ensemble évoque des baraquements, avec la tête de centurie du côté du rempart.

Entre la voie 15 et le drain moderne 21 apparaissait au décapage une série de très petits fragments d'enduit de chaux, formant des alignements nord-sud au sein d'un substrat sableux fin. De même, un élément homogène de graviers rapportés, semblant former un lambeau de sol (59), était préservé très haut.

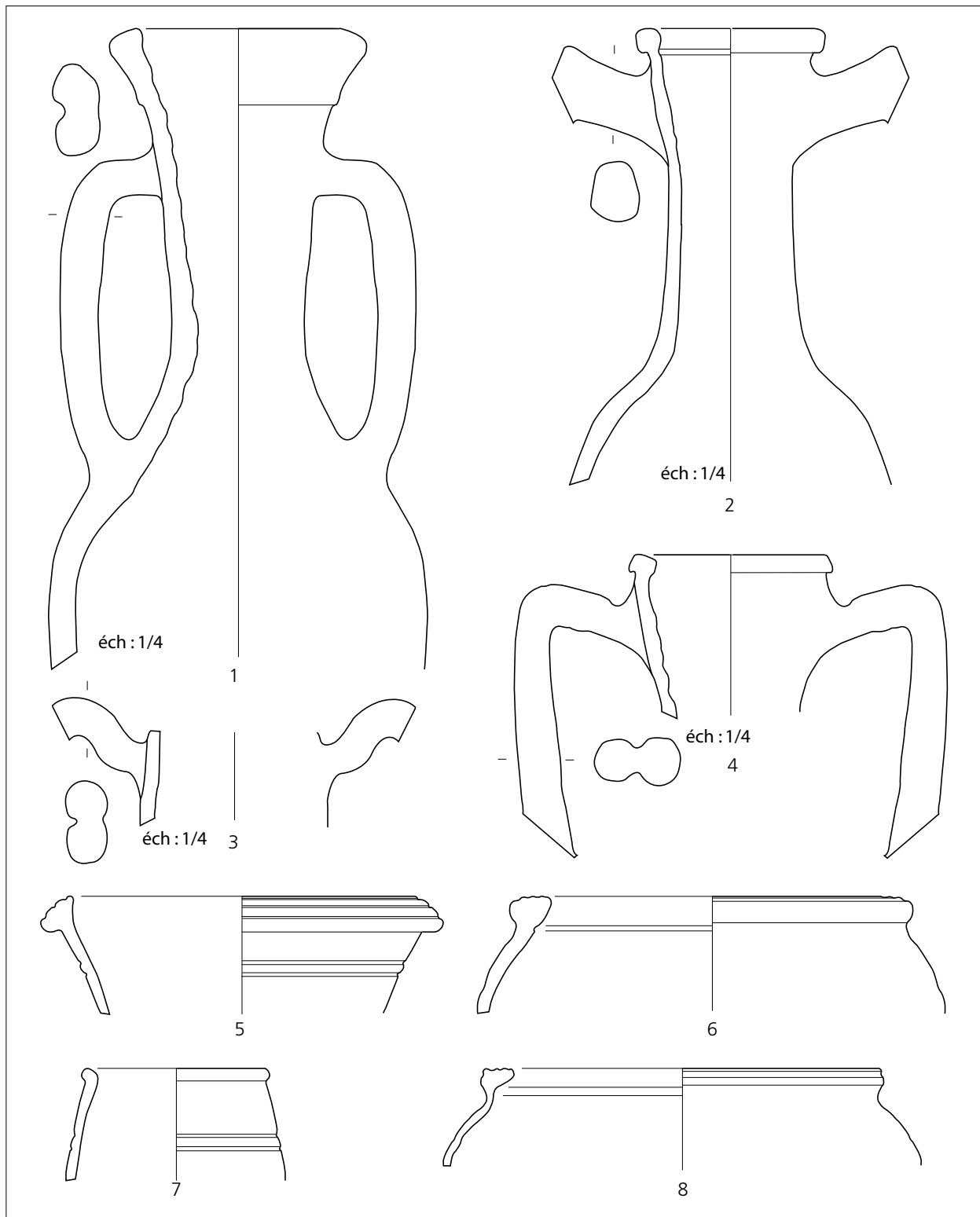
Dans les sondages 3 et 4 apparaissent quatre tranchées parallèles, bien reconnaissables à leur couleur grisâtre dans le substrat sableux (S 75, 76, 77, 78). Larges de 0,5/0,6 m, elles présentent des écartements variables et sont alignées perpendiculairement au rempart. La distance de S 75 au drain latéral de la voie 15 est d'environ 0,75/0,80 m. Vient ensuite, vers l'ouest, un espace d'environ 1,80 m, entre S 75 et S 76, puis un espace d'environ 1,20 m (S 76 à S 77), et enfin un espace d'environ 3,9 m (S 77 à S 78), bien marqué par un sol noirâtre où la cendre est abondante (73). On observera en outre que la structure 78 se trouve pratiquement au milieu de l'espace théorique entre les deux voies que sont la via principalis et la voie 15.

Une telle disposition invite naturellement à voir dans cette série de structures alignées et parallèles des casernements, disposés en deux blocs adossés, et ouvrant chacun sur les voies qui les bordent. L'espace S 75-S 76 pourrait correspondre à un portique, celui entre S 76 et S 77 à l'antichambre («arma»), l'espace entre 77 et 78 étant le contubernium lui-même, avec son sol cendreux.

Au sud, du côté du rempart, la fouille a été trop limitée pour autoriser la reconnaissance d'un plan. L'ensemble a livré quelques ensembles de matériel datable (fig. 4.56).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.56, 1	10	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	1 à 70
	65	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	
	65	C.C.		cruche	Massongex B.5.22	20 à 40
4.56, 6	65	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.46	20 à 50
	65	C.S.		pot	Vindonissa Fm 1998 pl.16,279	20 à 30
4.56, 5	65	C.S.		jatte	Vindonissa Fm 1998 pl.50,883	80 à 100
	65	C.S.		pot	Zurzach 125.1	10 à 50
	65	C.S.		pot		
4.56, 3	71	Amphore			Dressel 2-5 orientale	1 à 70
	71	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	
	71	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	71	C.C.		cruche		
4.56, 7	71	C.S.		tonnelet	Avenches C.1.22	1 à 50
4.56, 8	71	C.S.		pot		
4.56, 2	80	Amphore	Rhodienne		Cam.184	1 à 50
4.56, 4	80	Amphore	Grèce		Dressel 2-5 orientale	
	80	C.S.		pot		
	80	C.S.		couvercle	Oberwinterthur F.12.28	1 à 20
	80	C.S.		pot	Vindonissa Fm 1998 pl.16,277	20 à 30

**Tableau 28** Matériel céramique issu des casernements derrière la porte méridionale du camp A.



**Fig. 4.56** Matériel céramique issu des casernements derrière la porte méridionale du camp A (B. Viroulet).



## L'ARCHITECTURE DU CAMP A : RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Globalement daté des règnes de Claude à Néron<sup>6</sup>, le camp A s'inscrit dans une petite série de fortifications militaires qui ne sont pas toujours très bien connues d'un point de vue architectural, d'autant que l'évolution des formes, des superficies, des techniques semble réelle à cette époque où, après les expérimentations de la période augustéenne, les pratiques de la castrametation commencent à se fixer sans pourtant déjà atteindre les «normes» qui seront celles du second siècle<sup>7</sup>. En outre les fouilles à la fois extensives et modernes sur les camps de cette période ne sont pas très nombreuses. Le camp A apporte des informations nouvelles et précieuses à notre connaissance de l'architecture militaire romaine, même si, une fois de plus, des contraintes diverses obligent à mettre prématurément un terme aux recherches menées depuis 1998, alors qu'une bonne compréhension des vestiges d'Oedenburg exigerait plusieurs années d'efforts supplémentaires. La superficie fouillée représente en effet entre le quart et le cinquième de la surface interne conservée ; il nous manque notamment l'ensemble des casernements et le praetorium.

### Disposition, forme et superficie

L'emplacement des principia, bien assuré, permet d'affirmer que la porta praetoria se trouvait à l'ouest. Elle tournait donc le dos au Barbaricum, contrairement à l'usage courant du limes de Germanie. Cette disposition s'explique très probablement, à Oedenburg, par l'implantation topographique de la forteresse entre différents chenaux du Rhin et non pas en bordure du bras principal.

La position est surprenante car les risques d'inondation devaient être forts. Même si nous n'en avons pas retrouvé de traces à cet endroit, les fouilles menées sur le vicus dans les parages immédiats du camp, vers l'ouest, ont révélé au moins trois épisodes de crue vers la fin du premier siècle et le début du second siècle<sup>8</sup>. Cela en laisse supposer d'autres pendant la période d'occupation militaire. De ce point de vue, la butte d'Altkirch, en permanence hors d'eau, eût offert un emplacement nettement plus favorable.

La présence d'un paléochenal en bordure du camp, vers l'ouest, a certainement constitué un élément déterminant de l'implantation militaire, malgré le risque d'inondation. L'installation d'un camp, en bordure immédiate d'un fleuve, n'est pas toutefois sans parallèle : en Germanie inférieure le cas est fréquent. Rappelons l'exemple bien connu de Velsen, dont la face septentrionale, en bordure du Rhin, donnait accès à une jetée portuaire<sup>9</sup>. Il en allait de même à Alphen-Zwammerdam<sup>10</sup>. En Germanie supérieure, Strasbourg, entre deux bras de l'Ill, a connu de nombreux épisodes d'inondation<sup>11</sup>. En Rétie, le camp d'Oberstimm était implanté tout près d'un petit bras du Danube, le Brautlach<sup>12</sup>. Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres.

<sup>6</sup> Sur ces problèmes de datation, voir infra chapitre 12.

<sup>7</sup> Voir A. Johnson, *Römische Kastelle des 1. und 2. Jahrhunderts n. Chr. in Britannien und in den germanischen Provinzen des Römerreiches* (Mainz 1987) 38-47. – M. Reddé / R. Brulet / R. Fellmann / J. K. Haalebos / S. von Schnurbein, *L'architecture générale de la Gaule romaine. Les fortifications militaires*. DAF 100 (Paris, Bordeaux 2006) 68-72.

<sup>8</sup> M. Reddé et alii, *Oedenburg. Une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur. Fouilles françaises, allemandes et suisses sur les communes de Biesheim et de Kunheim (Haut-Rhin)*. Gallia 62, 2005, 215-277, sc. 249-252 (Ch. Petit et V. Ollive). – V. Ollive / Ch. Petit / J.-P. Garcia / M. Reddé, *Rhine flood deposits recorded in the Gallo-Roman site of Oedenburg (Haut-Rhin, France)*. *Quarternary*

*international* 150, 2006, 28-40. – Voir aussi Oedenburg II, en préparation.

<sup>9</sup> A. V. A. J. Bosman, art. Velsen. In : M. Reddé et alii (voir note 7), 404-406.

<sup>10</sup> J. K. Haalebos, *Zwammerdam-Nigrum Pullum : ein Auxiliarkastell am Niedergermanischen Limes*. Cingula 3 (Amsterdam 1977).

<sup>11</sup> Voir par exemple J.-J. Hatt, *Les fouilles de Strasbourg en 1953 et 1954, découverte d'un dépotoir de céramiques*. Gallia 12 (2), 1954, 323-339.

<sup>12</sup> Voir H. Schönberger, *Neue Ergebnisse zur Geschichte des Kastells Oberstimm. Forschungsstand nach den Grabungen bis 1987*. Ber. RGK 70, 1989, 245-247 et fig. 1.

À Oedenburg, cette même situation topographique explique peut-être l'anomalie que constitue l'absence du deuxième fossé du camp A aux abords du paléochenal, à l'ouest de la porta principalis. La proximité de la nappe phréatique rendait sans doute son creusement et son entretien délicat.

La destruction de la face occidentale du camp, lors du creusement du canal d'alimentation du Rhin, au 19<sup>e</sup> siècle, interdit à tout jamais de connaître d'éventuelles structures portuaires dans cette zone. Elle empêche aussi d'estimer avec précision la superficie du camp. On peut toutefois tenter une approximation.

La zone à la fois détruite ou impossible à explorer (canal et digues) s'étend sur une soixantaine de mètres. L'occupation antique recommence immédiatement à l'ouest du canal actuel, s'étendant même sous la digue moderne. La fouille effectuée près de la porte nord parce qu'elle a touché à la fois la via principalis et la première voie parallèle située plus à l'est permet en théorie d'évaluer la longueur d'une striga<sup>13</sup>. Les deux voies sont en effet distantes d'axe en axe d'environ 25/26 m<sup>14</sup>. Si nous retenons donc cette mesure, nous constatons qu'elle permet sans difficulté de restituer une praetentura profonde d'une ou de deux strigae : la première hypothèse, minimale, revient à placer le rempart occidental juste en bordure du canal d'alimentation actuel, ce qui correspond à une longueur totale est-ouest d'environ 132 m dans l'axe de la via praetoria. Cette mesure est tout juste compatible avec la présence du fossé intérieur nord du camp (fossé 1) à une distance d'environ 135/136 m de la ligne perpendiculaire formée par le rempart oriental, comme nous pouvons le voir dans la coupe f (pl. h.t. 1 et 4). Dans cette hypothèse, la superficie du camp serait d'environ 157 m x 132 m hors tout, soit 2,07 ha, et la forme du camp serait légèrement barlongue. La deuxième hypothèse, sans doute la plus probable, nécessite l'ajout d'une striga supplémentaire, ce qui correspondrait (en comptant le rempart) à une longueur d'environ 157/160 m et à une superficie d'environ 2,5 ha. Le plan serait alors carré. Il resterait environ 30/40 m de largeur pour le paléochenal et ses aménagements de berge, ce qui suffit pour un petit cours d'eau navigable. C'est entre ces deux extrêmes, quelles que soient les incertitudes de la méthode de calcul employée, qu'il faut estimer les dimensions du camp. Il nous semble que la mesure haute correspond mieux à la réalité archéologique, telle que nous avons pu l'observer dans la coupe f, où le fossé du camp ne semble pas tourner et est encore très visible, ce qui ne serait sans doute pas le cas si on se trouvait à cet endroit très près du cours d'eau antique.

Cette évaluation permet de situer le camp A d'Oedenburg dans une série de camps contemporains de même nature. Pour rester cohérents, en effet, il ne nous paraît pas pertinent de comparer ce fortin avec des castella plus tardifs du limes de Germanie, qui accueillait des unités auxiliaires cantonnées de façon autonome. Il n'est en effet pas du tout démontré qu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère les auxiliaires étaient déjà totalement détachés des légions et disposaient de leurs propres fortins en tant qu'unités constituées<sup>15</sup>. On n'essaiera donc pas ici d'estimer la nature de la troupe au vu de la seule superficie du camp.

<sup>13</sup> Sur ce terme, se reporter à Reddé et alii (voir note 7) 70, fig. 18.

<sup>14</sup> Aucune mesure plus précise ne peut être proposée, dans la mesure où l'extension des fouilles n'a pas permis d'observer sur une longueur suffisante les bâtiments eux-mêmes. La via principalis mesure environ 5 m (voir fig. 32), la voie parallèle observée dans la fouille 2000, derrière le rempart sud, présente une largeur identique (fig. 9). La via quintana semble paradoxalement plus large sur la

fig. 32 (jusqu'à 7 m ?), mais il est très probable que le sondage, à cet endroit, a touché dans sa profondeur une voie perpendiculaire est-ouest longeant les principia par le nord. La via quintana n'est en outre pas dans l'axe de la voie observée derrière le rempart sud, mais déplacée vers l'est (voir le plan général pl. h.t. 1).

<sup>15</sup> Nous ne considérons pas ici, pour les mêmes raisons, les camps claudio-néroniens de Bretagne.

Fortin	Dimensions hors tout	Référence
Alphen-Zwammerdam	1,21 ha	M. Reddé et alii (voir note 7), p. 191 (d'après le plan).
Utrecht 1	1,31 ha	M. Reddé et alii (voir note 7), p. 395 (d'après le plan).
Valkenburg 1	1,41 ha	W. Groenmann-Van Waateringe, The Horrea of Valkenburg ZH. Studien zu den Militärgrenzen Roms III, Stuttgart, 1986, p. 159-168 (d'après le plan).
Oberstimm	1,63 ha	H. Schönberger, Das Kastell Oberstimm, LF, 18, 1978 (d'après le plan).
Ristissen	1,7 ha	Römer an Donau und Iller. Neue Forschungen und Funde, Ulm, 1997, p. 14.
Burghöffe	2,25 ha	G. Ulbert, Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöffe, LF, 1, 1959, p. 23.
Hüfingen	2,5 ha	H. Schönberger, Die römischen Truppenanlagen der frühen und mittleren Kaiserzeit zwischen Nordsee und Inn. Ber.RGK, 66, 1985, p. 445.
Hofheim	2,64 ha	G. Ulbert, Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöffe, LF, 1, 1959, p. 23.

**Tableau 29** Superficie de différents camps claudiens de Germanie et de Rétie.

Avec ses 2,08 à 2,5 ha estimés, le camp A d'Oedenburg se range donc dans le haut de la fourchette. Il est proche, par ses dimensions, des grands camps claudiens de Germanie supérieure, plus vastes en général que ceux de Germanie inférieure. On observera aussi que la plupart de ces camps respectent désormais une disposition géométrique assez régulière, à l'exception d'Hofheim. Dans le cas d'Oedenburg, la régularité totale de la forme ne peut toutefois être assurée, puisque le front occidental pourrait, en théorie, avoir suivi le tracé du chenal qui le bordait selon un axe SE/NW plus incliné que celui de la forteresse. Mais cela ne peut plus être déterminé.

### Le système défensif

Le système défensif appelle un certain nombre de remarques. Le rempart a en effet été observé avec assez d'exactitude sur les fronts nord et est. Il se présente sous la forme d'un système de deux tranchées parallèles. Celles-ci indiquent un coffrage qui atteint une largeur hors tout de 3,20/3,40 m à l'est, et de 2,80/3 m au nord. Ces dimensions sont classiques pour des remparts coffrés. Citons seulement les exemples de Rödgen (environ 3 m), Haltern (environ 3 m), Oberaden (environ 3 m), Anreppen (environ 3 m), Oberstimm (3,20 m)<sup>16</sup>. Valkenburg (période 2) semble en revanche un peu plus étroit, avec 2,30/2,60 m<sup>17</sup>.

L'interprétation des structures observées en fouille à Oedenburg n'est toutefois pas si aisée qu'il y paraît à première vue. Le fond de la tranchée extérieure a en effet révélé une série d'empreintes subcirculaires humiques, très légèrement surcreusées dans le substrat. Cette remarque a été effectuée aussi bien à l'ouest de la porte septentrionale (**fig. 4.7**) qu'au nord de la porte orientale (**fig. 4.15**), mais les tranchées n'ayant pas été complètement vidées sur toute leur longueur, faute de temps, l'observation n'a pas été étendue au reste du système défensif fouillé. Ces empreintes étaient assez rapprochées les unes des autres, tous les 75/80 cm environ à l'est, tous les 1,10 m au nord, mesures estimées de centre à centre. La tranchée arrière, en revanche, n'a jamais autorisé la mise au jour de semblables structures.

<sup>16</sup> Rödgen : H. Schönberger / H.-G. Simon, Römerlager Rödgen. Limesforschungen 15 (Berlin 1976) fig. 7. – Haltern : S. von Schnurbein, Die römischen Militäranlagen bei Haltern. Bericht über die Forschungen seit 1899. Bodentaltertümer Westfalens 14 (Münster 1974) 47 et fig. 6. – Anreppen : J.-S. Kühlborn, Anreppen. In : M. Reddé et alii (voir note 7) 260. – Oberstimm : H. Schönberger,

Das Kastell Oberstimm. Limesforschungen 18 (Berlin 1978) 16-23 et fig. 5-7.

<sup>17</sup> 2,30 m est la mesure que donne J. K. Haalebos, Valkenburg. In : M. Reddé et alii (voir note 7), 399 ; le plan de fouille donne une dimension plus proche de 2,60, notamment dans l'angle sud-ouest : voir Jaarverslag van de Vereniging voor Terpenonderzoek 33-35, 1949-1953, pl. 16.

Il ne fait pas de doute que nous avons affaire, dans la tranchée extérieure, à des boisements verticaux, mais ceux-ci sont assurément de petite taille et peu profondément ancrés. Ceux qui ont été observés à Haltern, par exemple, étaient des bois équarris, de fortes dimensions (20 cm x 20 cm pour les bois eux-mêmes), implantés tous les trois mètres à une profondeur d'environ 1,50/1,80 m sous le sol antique<sup>18</sup>. À Rödgen, les poteaux sont implantés aussi tous les 3 m, à une profondeur d'environ 1 m, ils présentent aussi des dimensions importantes (0,6 x 0,8 m pour les fosses elles-mêmes, de forme rectangulaire ou subcarrée)<sup>19</sup>. Dans ces trois exemples augustéens célèbres et bien connus, la face arrière du rempart était construite de la même manière et on restitue en général l'existence de boutisses transverses dans l'élévation du rempart, de manière à assurer la solidité de cette charpente de bois qui coffrait un remblai de terre. Il s'agit là, naturellement, de très vastes camps, mais leur architecture ne montre pas un rempart sensiblement plus imposant que celui d'Oedenburg.

À Oberaden on rencontre des poteaux équarris (carrés ou rectangulaires) d'environ 0,15 m x 0,20 m, espacés de 0,9 m à 1,20 m, et implantés dans deux tranchées parallèles qui formaient un rempart d'environ 3 m de large<sup>20</sup>. À Neuss (camp E), sans doute d'époque tibéro-claudienne, le rempart présentait une largeur de 2,5/3 m. Il était caractérisé lui aussi par deux tranchées parallèles dans lesquelles étaient implantés des poteaux carrés d'environ 20 cm de côté, à environ 1,8 m de distance les uns des autres<sup>21</sup>. Dans le cas d'Oberstimm, beaucoup plus proche d'Oedenburg par ses dimensions et sa datation, on observe une mise en œuvre semblable à celles d'Oberaden et de Neuss (camp E). Les poteaux sont implantés dans des tranchées larges d'environ 3,20 m hors tout. Les boisements présentent en général une forme carrée de 0,20 m de côté, mais ils sont plus serrés que dans les exemples augustéens que nous avons cités (1 m à 1,1 m). Dans la période 2, qui constitue une phase de reconstruction, les fouilleurs ont observé en revanche

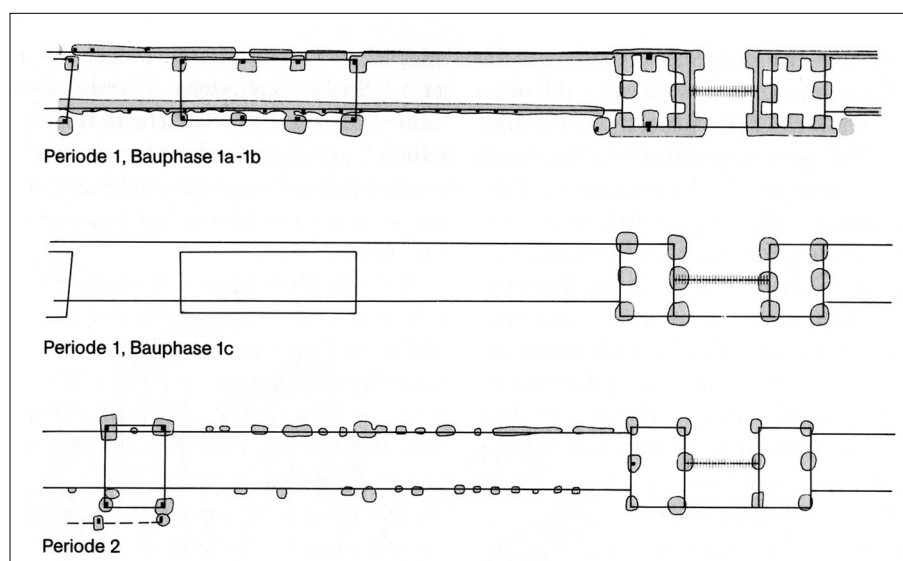


Fig. 4.57 Le rempart d'Oberstimm (d'après H. Schönberger, Das Kastell Oberstimm [Berlin 1978] fig. 9).

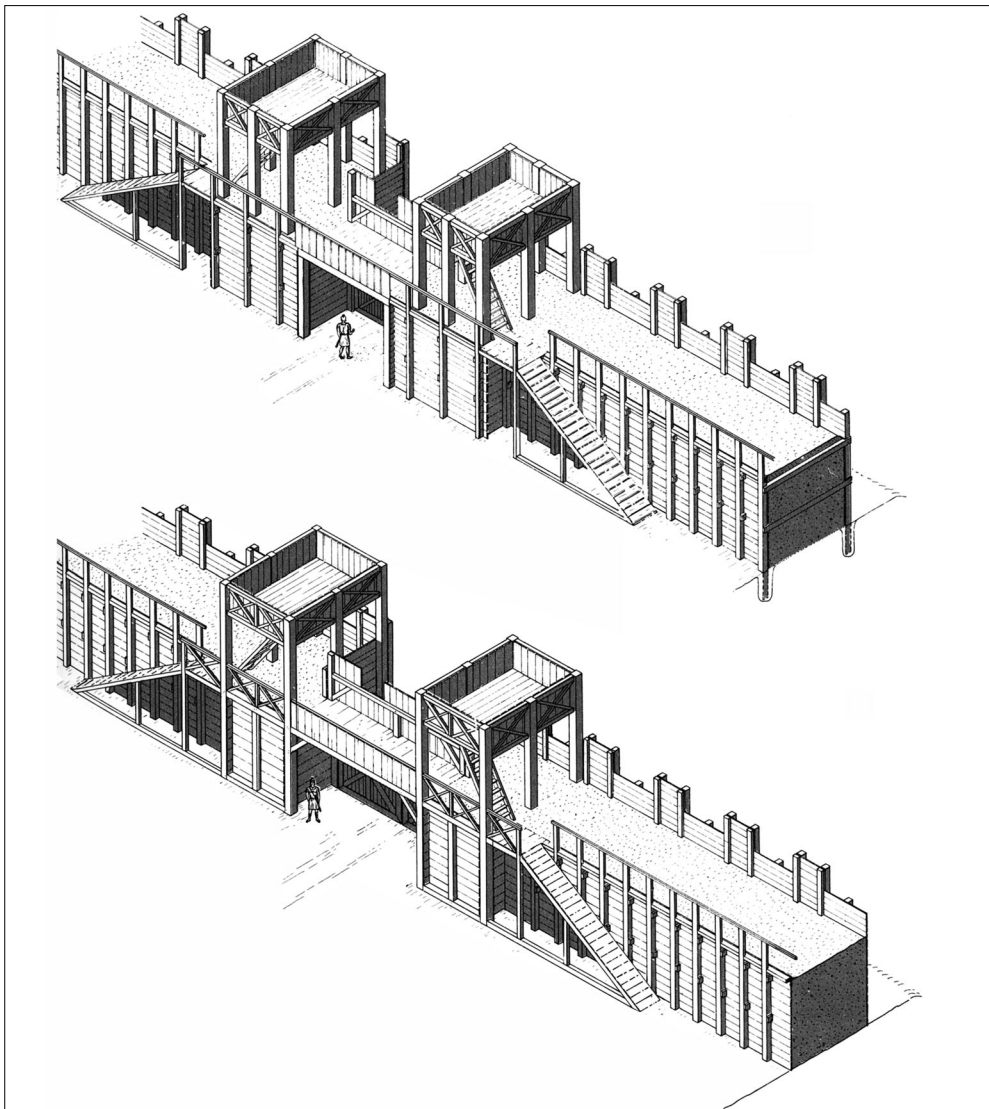
<sup>18</sup> S. von Schnurbein, Die Römischen Militäranlagen bei Haltern (voir note 16), 47-48.

<sup>19</sup> H. Schönberger / H.-G. Simon, Römerlager Rödgen (voir note 16), 13-14.

<sup>20</sup> J.-S. Kühnborn, Das Römerlager in Oberaden III. Die Ausgrabungen im nordwestlichen Lagerbereich und weitere Baustellenuntersuchungen

der Jahre 1962-1988 (unter Mitarbeit von S. von Schnurbein). Bodenaltertümer Westfalens 27 (Münster 1992) 17-23.

<sup>21</sup> H. von Petrikovits, Die Ausgrabungen in Neuss (Stand der Ausgrabungen Ende 1961). Bonner Jahrbücher 161, 1961, 449-485, sc. 462.

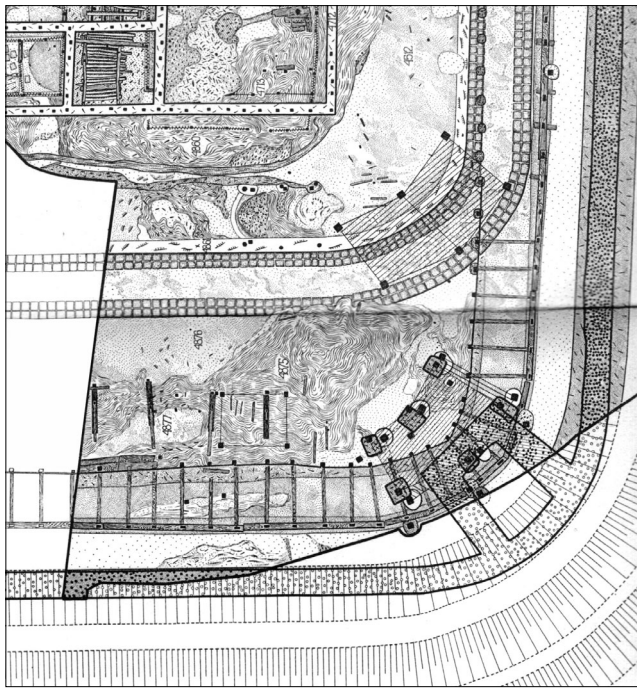


**Fig. 4.58** Reconstitution du rempart d'Oberstimm (d'après H. Schönberger, *Das Kastell Oberstimm* [Berlin 1978] fig. 10).

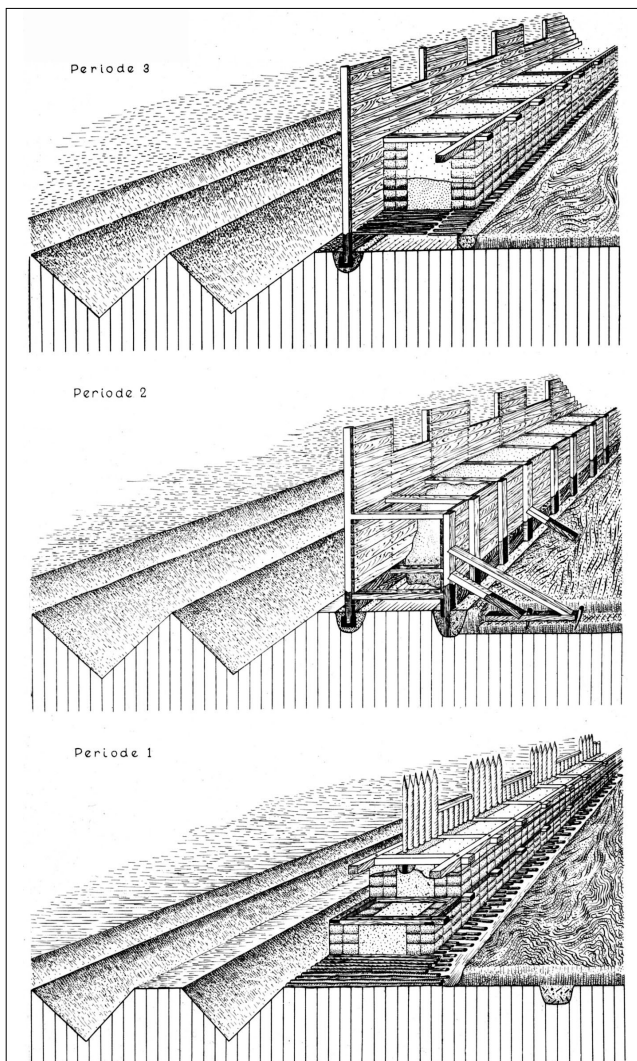
des fosses de fondation irrégulières, parfois oblongues, proches de celles qui ont été mises en évidence à Oedenburg<sup>22</sup>. Le front arrière présente les mêmes caractéristiques que la face antérieure (fig. 4.57), ce qui autorise une tentative de reconstitution assez crédible (fig. 4.58).

La différence de mise en œuvre observée à Oedenburg entre la face antérieure et la face postérieure du rempart se retrouve dans le fort tibéro-claudien de Valkenburg, pendant la période 2. Voici comment J.K. Haalebos décrivait cette architecture, parfaitement conservée sur une grande hauteur, d'après les fouilles réalisées dans les années 1940-1950 par A.E. van Giffen : «La façade était composée d'une poutre d'orme de section rectangulaire (20 x 18 cm) enterrée, sur laquelle s'élevaient des poteaux tous les 1,20 m d'axe en axe. Des planches horizontales étaient fixées au moyen de clous en fer sur la face interne de ces poteaux. La poutre de fondation était constituée de pièces de différentes longueurs, assemblées à mi-bois,

<sup>22</sup> H. Schönberger, *Das Kastell Oberstimm* (voir note 16), 17.



**Fig. 4.59** Le rempart de Valkenburg (d'après Jaarverslag Ver. Terpenonderzoek 33-35, 1949-1953, pl. 16).



**Fig. 4.60** Reconstitutions des différents états du rempart de Valkenburg (d'après Jaarverslag Ver. Terpenonderzoek 33-35, 1949-1953, pl. 7).

et reposait sur de courtes pièces transversales saillant vers l'extérieur, afin d'éviter que la façade du rempart ne se renverse ou ne s'enfonce. Les piliers porteurs étaient reliés à la poutre de fondation par une liaison tenon-mortaise. La paroi interne du rempart était construite d'une manière pratiquement identique, mais il manquait ici la poutre de fondation et les poteaux verticaux étaient simplement dressés dans une tranchée. Les deux cloisons de planches étaient maintenues entre elles par des barres de bois et formaient une sorte de coffrage, comblé de sable argileux. Le remplissage ne présentait aucune structure visible<sup>23</sup> (fig. 4.59-60).

Le modèle de Valkenburg permet sans doute de comprendre l'architecture du rempart d'Oedenburg, à condition d'inverser la description des deux faces du mur : sur l'avant nous devons probablement restituer la présence de poteaux porteurs. Mais ceux-ci étaient de petite taille, serrés, peu profondément implantés, sans doute non équarris. La face arrière, en revanche, pourrait avoir été construite sur une sablière basse. Il va de soi que cette construction implique un remblai constitué avec le gravier rhénan, présent en abondance, mais meuble et peu apte à tout autre type de construction.

Les trois portes fouillées présentent une architecture similaire : il s'agit de passages à voie unique encadrés de part et d'autre par des tours de forme carrée à quatre poteaux porteurs (type Manning-Scott IIa<sup>24</sup>). La largeur du passage varie légèrement : un peu moins de 4 m, au nord et à l'est, peut-être près de 5 m au sud, mais la fouille, à cet endroit, n'a pas apporté de certitude. Les tours elles-mêmes présentent de légères différences : 3 x 3 m (tour occidentale) et 3 x 2 m (tour orientale) pour la porte nord ; probablement 2 x 2,5 m (tour nord) et 3 x 3, puis 2 x 2,5 m (tour sud) pour la porte orientale, remaniée. L'absence d'observation des poteaux eux-mêmes interdit une approche plus fine. Aucun escalier n'a été identifié.

La berme qui sépare le rempart du premier fossé est extrêmement réduite (une cinquantaine de centimètres au maximum). Cette proximité est souvent considérée comme un facteur de faiblesse, en particulier devant les tours. La norme, dans les camps augustéens de Germanie, avoisine plutôt un à deux mètres<sup>25</sup> de distance. Il est possible qu'on ait pallié le risque d'affaissement en entretoisant les poteaux à la base, ce qu'on observe au moins pour les tours de la porte nord (fig. 4.5) et en partie pour la tour sud de la porte orientale (fig. 4.15). Cette berme réduite indique en tout cas que les structures sont arasées à un niveau proche du sol antique et que les mesures effectuées sur les vestiges visibles sont fiables. Aucune tour intermédiaire n'a pu être identifiée dans les chantiers ouverts, ce qui implique un intervalle d'au moins 17 m à partir des tours qui encadrent les portes.

Les fossés n'appellent pas de commentaire particulier, si ce n'est que le fossé 1 présente sur nombre de coupes (pl. h.t. 2 à 4) la trace d'un recreusement, bien marqué par une échancrure du côté intérieur. Son profil est irrégulier : plus pointu à l'est, avec une rigole d'écoulement vers le fond (coupe a), plus évasé à l'ouest (coupe f), ce qui est normal dans un terrain plus sableux, près d'un cours d'eau. Mais la profondeur reste à peu près constante, soit 1,80 m / 1,90 m sous le niveau d'arase des structures antiques. Le fossé 2, légèrement plus étroit à l'ouverture, présente une forme en V classique, avec une profondeur identique à celle du fossé 1, là où il existe, c'est-à-dire à l'est et au nord. La coupe b montre même une belle rigole de drainage.

<sup>23</sup> J. K. Haalebos, Valkenburg. In : M. Reddé et alii (voir note 7), 399.

<sup>25</sup> J.-S. Kühlborn / S. von Schnurbein, Das Römerlager in Oberaden III (voir note 20), 18.

<sup>24</sup> W. H. Manning / I. R. Scott, Roman timber military gateways in Britain and on the German Frontier. *Britannia* 10, 1979, 10-61.

## Les principia

La fouille des principia, sur un sol maintes fois remanié, s'est avérée particulièrement complexe, d'autant que les structures des différents états étaient souvent arasées au même niveau, sans recouvrement stratigraphique clair. La discrimination des différentes phases d'occupation n'en a pas été facilitée. La fouille du bâtiment a pu être quasi complète en superficie, à l'exception des angle sud-est et sud-ouest, mais l'exploration des structures les plus anciennes a dû se faire à l'aide de sondages. L'état le plus clair étant le dernier, c'est par lui que nous commencerons.

Le bâtiment (28,60 m x 25,60 m) offre une superficie de 780 m<sup>2</sup>, exèdre latérale comprise, soit une proportion de 3,16 à 3,75 % de la superficie totale du camp, selon la manière dont on estime celle-ci. Ces dimensions peuvent être comparées à celles des forts claudiens de Germanie dont les principia sont connus :

Nom du site	Dimensions des <i>principia</i>	Superficie du fort	% <i>principia</i> /superficie
Ristissen (état 1)	18,28 m x 21,70 m = 397 m <sup>2</sup>	1,7 ha	2,33 %
Hofheim I, état 1	22,40 m x 22,70 m = 508 m <sup>2</sup>	2,64 ha	1,92 %
Hofheim I, état 2	25,5 m x 21 m (30 m avec l'exèdre de 5,7 m x 4,5 m) = 531 m <sup>2</sup>	2,64 ha	2,01 %
Oberstimm	23,4 m x 23,4 m = 547 m <sup>2</sup>	1,63 ha	3,35 %
Utrecht	26 m x 27 m = 702 m <sup>2</sup>	1,31 ha	5,36 %
Valkenburg 2	32,8 m x 28,4 m = 931 m <sup>2</sup>	1,41 ha	6,60 %

**Tableau 30** Superficie des principia de différents camps claudiens de Germanie et de Rétie.

Avec leurs 780 m<sup>2</sup> de superficie, les principia du camp A d'Oedenburg sont donc vastes et proportionnellement plus importants que ceux de Hofheim. Cela tient-il à une fonction spécifique ?

Le plan montre un certain nombre de particularités qu'il convient d'analyser : une fois passée la porte, assez étroite, qui donne sur la via principalis, on pénètre dans un premier espace qui n'a pas révélé de structures construites, mais un sol de gravier damé, très ruiné par les nombreuses fosses qui en perturbaient la surface. Aucune trace d'armamentaria n'a été mise en évidence et nous interprétons ce premier espace comme une cour sans portique périphérique.

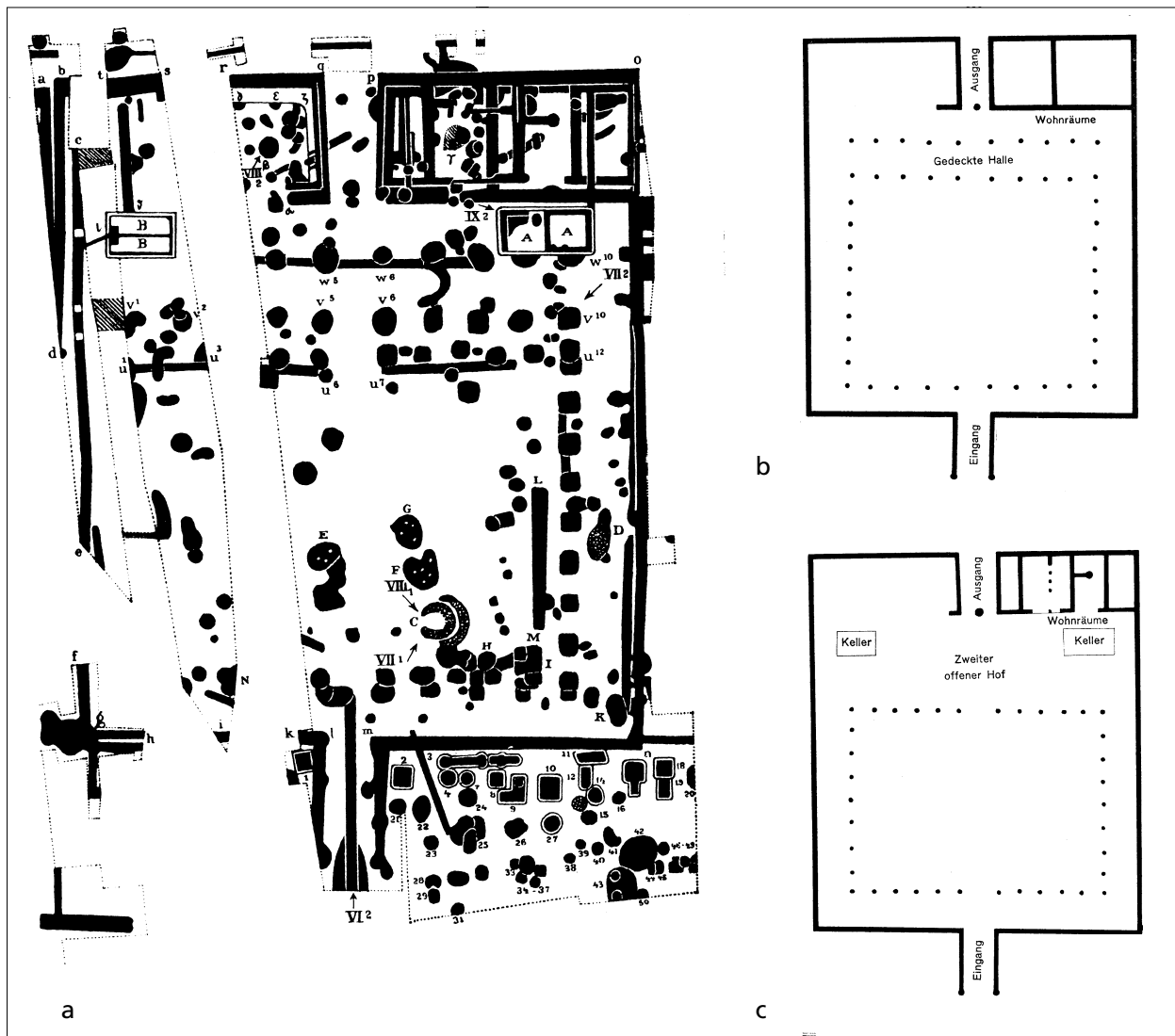
Vient ensuite une série de gros poteaux de bois, disposés en trois files successives. Ces files sont régulières, en ce sens que les poteaux se font systématiquement face deux à deux et observent des espacements constants. Comme nous l'avons vu, ils font retour sur les petits côtés. Plusieurs questions peuvent toutefois se poser :

1- la première file qu'on rencontre, quand on vient de l'entrée, est-elle contemporaine des suivantes ? Aucun argument archéologique ne permet de l'affirmer, dans la mesure où aucun sol homogène n'a été conservé et où les recouvrements stratigraphiques potentiels ne peuvent plus être observés. Rien, à l'inverse, ne vient contredire l'hypothèse d'un ensemble homogène.

2- les tranchées longitudinales qui relient les deuxième et troisième files sont-elles contemporaines ou antérieures au dernier état de l'édifice ? La question peut d'autant mieux se poser que le cas n'est pas unique dans l'architecture des principia militaires. Dans son étude fondamentale sur ce type de bâtiment, R. Fellmann a fait observer à maintes reprises l'existence de structures analogues où il reconnaissait un mur de séparation entre deux cours, comme c'est le cas à Vindonissa («Variante II») <sup>26</sup>. Dans un certain

<sup>26</sup> R. Fellmann, Die Principia des Legionslagers Vindonissa und das Zentralgebäude der römischen Lager und Kastelle. Jahresbericht der Gesellschaft pro Vindonissa 1956/57-1957/58, 75-174.





**Fig. 4.61** Les principia de Haltern, plan général et interprétation des deux états successifs (d'après S. von Schnurbein, Die römischen Militäranlagen bei Haltern. Bericht über die Forschungen seit 1899. Bodenaltertümer Westfalens 14 [Münster 1974] Beilage 7).

nombre de cas, toutefois, et notamment à Haltern (fig. 4.61), l'interprétation de ce type de structures a depuis longtemps suscité des débats qui ne sont toujours pas tranchés : comment «restituer» ce mur isolé, parfois rythmé de colonnes, qui séparerait deux cours ? Sans rouvrir ici un débat qui serait trop long et très difficile à trancher, car il s'agit de fouilles du début du 20<sup>e</sup> siècle sur lesquelles il est difficile d'exercer un véritable contrôle a posteriori<sup>27</sup>, l'hypothèse de murs rythmés par des colonnes ne paraît pas pertinente à Odenburg : le remplissage des tranchées 959 et 1016 a en effet révélé des fragments nombreux d'enduits peints, qui témoignent d'un comblement avec les débris d'une construction *antérieure*. En outre, en maints endroits, et bien que l'observation n'ait pas toujours été aisée, les poteaux coupent ces tranchées (pl. 36 b). Pour la même raison, l'hypothèse d'entretoises ancrées dans le sol ne nous paraît pas pertinente.

<sup>27</sup> Pour les débats anciens entre F. Koepp et H. Dragendorff, voir la publication de Haltern par S. von Schnurbein (voir note 16), 56-58 et R. Fellmann (voir note 26).

Il nous paraît plus logique de reconnaître dans cet ensemble une véritable basilique («Variante III» de R. Fellmann), avec une halle centrale et deux collatéraux, comme nous en connaissons de multiples exemples. Celui du fond viendrait s'appuyer sur la volée de pièces arrière (B-C-D-E-F), celle du devant étant ouverte par un portique vers la cour. Cette solution est architecturalement la plus vraisemblable, la plus courante, la plus satisfaisante. S'agissant d'un castellum et non pas d'un grand camp légionnaire, elle constitue toutefois pour cette époque une véritable nouveauté.

Si, en effet, l'existence d'un vaste espace – couvert ou non – devant la rangée de pièces arrière des principia est bien attestée, dès l'époque augusto-tibérienne, dans les grands camps militaires (Oberaden, Haltern, Vindonissa, Neuss camp C<sup>28</sup>...), il n'en va pas de même pour les forteresses de plus petite taille avant l'époque flavienne. À Valkenburg (périodes 1, 2), à Hofheim (périodes 1 et 2), à Oberstimm, à Ristissen (période 1), à Hod Hill, à Nanstallon (néronien), ce dispositif fait défaut<sup>29</sup>. La grande forteresse de Longthorpe (10,9 ha) constitue une exception, sans doute parce qu'il s'agit là d'un camp de vexillation comportant probablement un important détachement légionnaire<sup>30</sup>. À partir de l'époque flavienne, en revanche, les basiliques se multiplient, y compris dans les petits camps auxiliaires : mentionnons, sans souci d'exhaustivité, Pen Llystin, Fendoch, Newstead (phase de Domitien), Elginhaugh, Rottweil III, sans doute aussi Ristissen (2<sup>e</sup> phase)<sup>31</sup>. Le camp A d'Oedenburg marque, de ce point de vue, une innovation, d'autant plus significative que la basilique est prolongée par une exèdre carrée au nord.

Cette exèdre (pièce A), largement ouverte à l'extrémité de la basilique, constitue assurément une autre nouveauté dont peu d'exemples comparables sont attestés. On doit signaler celui de Ristissen (état 2, flavien), dont l'exèdre, au sud, empiète sur la voie qui borde latéralement les principia ; il s'agit là aussi d'un ajout manifeste (fig. 4.62). On peut encore mentionner le cas de Burladingen, dans l'«Alb-Limes» ; les fouilles incomplètes de G. Bersu n'avaient pas dégagé la basilique, mais on peut assez vraisemblablement la restituer<sup>32</sup>. D'autres cas, moins bien connus, existent aussi dans cette même région et appartiennent à une série de fortifications flaviennes. C'est le cas d'Unterkirchberg et d'Emerkingen, attestés surtout par des photographies aériennes, mais où le même dispositif apparaît<sup>33</sup>.

Oedenburg semble constituer l'exemple le plus ancien de cette petite série, géographiquement assez homogène. Il est vrai que nous avons affaire, sur le site alsacien, au dernier état des principia, qui ne saurait être lui-même bien éloigné du début de l'époque flavienne. On doit toutefois rappeler les curieuses installations observées dans le camp C de Neuss, généralement daté d'une période beaucoup plus haute, et où l'on reconnaît plusieurs exèdres carrées de part et d'autre de la basilique. Compte tenu de l'incertitude

<sup>28</sup> La datation et l'extension du camp C restent aujourd'hui encore mal connues, d'autant qu'aucune publication détaillée des fouilles des différents camps implantés à l'ouest du «Koenenlager» n'est disponible. Le rapport le plus détaillé reste celui de H. von Petrikovits (voir note 21). Le camp C est attribué de manière hypothétique, par chronologie relative, aux cantonnements de l'armée de Germanie inférieure en 14 (Tacite, Ann. I, 31).

<sup>29</sup> A. Fox / W. Ravenhill, *The Roman Fort at Nanstallon, Cornwall*. *Britannia* 3, 1972, 56-111, avaient déjà fait cette même remarque (notamment 75). – Sur Hod Hill, voir I. A. Richmond, *Hod Hill. Excavations carried out between 1951 and 1958. Vol II* (London 1968).

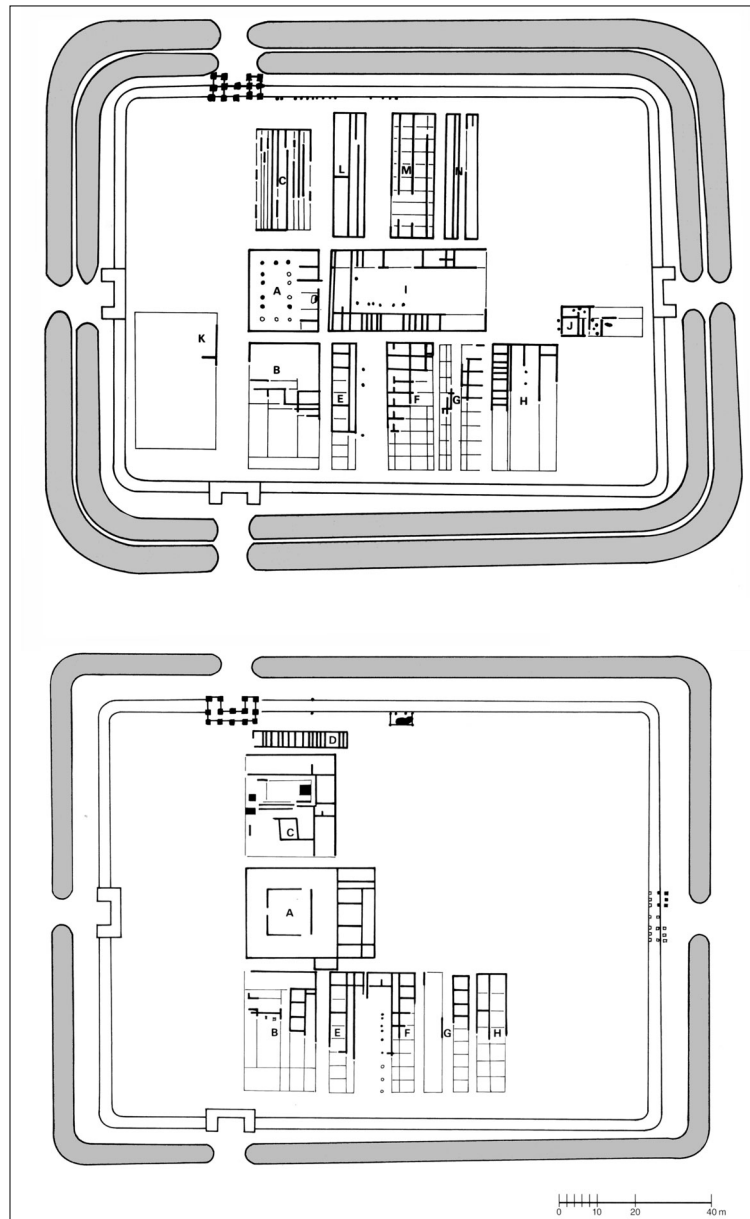
<sup>30</sup> S. S. Frere / J. K. St. Joseph, *The Roman Fortress at Longthorpe*. *Britannia* 5, 1974, 1-129 ; voir aussi le commentaire de V. A. Maxfield, *Conquest and Aftermath*. In : M. Todd, *Research on Roman Britain 1960-89*. *Britannia Monograph Series 11* (London 1989) 19-29.

<sup>31</sup> Pen Llystin : A. H. A. Hogg, *Pen Llystin : A Roman Fort and Other Remains*. *Archaeological Journal* 125, 1968, 101-192. – Fendoch :

I. Richmond / J. Mac Intyre, *The Agricolan Fort at Fendoch*. *Proc. Soc. Ant. Scotland* 73, 1938-1939, 110-154. – Newstead : *A Roman Frontier and its people : The Fort of Newstead in the Parish of Melrose* (Glasgow 1911) ; I. Richmond, *Excavations at The Roman Fort of Newstead, 1947*. *Proc. Soc. Ant. Scotland* 84, 1949-1950, 1-38. – Elginhaugh : le plan des fouilles menées par W. Hanson a été publié par Ch. Daniels, *The Flavian and Trajanic Northern Frontier*. In : M. Todd, *Research on Roman Britain* (voir note 30), 35. – Rottweil III : D. Planck, *Arae Flaviae I. Neue Untersuchungen zur Geschichte des römischen Rottweil*. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 6 (Stuttgart 1975). – Ristissen II : *Römer an Donau und Iller*. *Neue Forschungen und Funde* (Ulm 1997) 18.

<sup>32</sup> J. Heiligmann, *Der »Alb-Limes«*. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 35 (Stuttgart 1990) 55.

<sup>33</sup> *Römer an Donau und Iller* (voir note 31), fig. 16, 27, 33.



**Fig. 4.62** Les deux états des principia de Ristissen (d'après Römer an Donau und Iller. Neue Forschungen und Funde [Ulm 1997] 16, fig. 9 et 18, fig. 13).

qui subsiste sur les données de ces fouilles, il est toutefois difficile d'affirmer que cette comparaison est totalement pertinente.

Quoi qu'il en soit, l'interprétation que l'on peut donner du dispositif d'Oedenburg nous paraît sans équivoque : nous avons très probablement affaire à un tribunal qui, au lieu d'avoir été installé dans la basilique, l'a été dans une exèdre saillant sur la voirie, et construite à cet effet car il est hors de doute qu'il n'y a pas de hiatus de construction entre cet espace et le reste du bâtiment. Il ne s'agit donc pas d'un aménagement secondaire. La fonction judiciaire de cette installation nous paraît solidement inscrite dans l'architecture des principia d'Oedenburg. Elle suppose, si nous avons raison, la présence d'un officier d'assez haut rang, ce qui faisait sans doute de cette forteresse un centre de pouvoir administratif particulier<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> La question avait déjà été soulevée par H. von Petrikovits dans son compte rendu de la publication d'Oberstimm (Bonner Jahrbücher 12, 1982, 706-713).

L'aedes, qu'il faut évidemment identifier avec la pièce D, n'a pas révélé de dispositif particulier, notamment de fosse qui permette de repérer l'emplacement de l'arca. Il en va de même des autres pièces latérales. On doit observer la présence de deux poteaux à l'entrée de l'aedes, ce qui indique un souci évident de mise en valeur, malgré les dimensions assez modestes de l'espace en question. L'absence nette de seuil de pierre, à la différence des autres pièces, implique probablement l'existence d'une surélévation de l'aedes, avec quelques marches de bois entre les deux espaces.

Dans leur première phase architecturale, les principia semblent avoir adopté globalement un plan et une superficie similaires à ceux de l'état final (fig. 4.29 et 4.42). On doit toutefois remarquer que nous n'avons pas réussi à mettre en évidence un dispositif architectural primitif sous les pièces B-F, ce qui enlève beaucoup de force à toute conclusion. On ne saurait, dans ces conditions, affirmer que les tranchées 959 et 1016 correspondent à un premier état de la basilique, même si l'hypothèse est envisageable. Peut-être s'agissait-il au contraire de la rangée de pièces arrière de la première phase architecturale, bien qu'aucune division transversale n'ait été observée. On doit en outre faire remarquer que la via quintana du dernier état ne se situe pas dans l'axe de la voie observée près du rempart sud. Il existe de nombreux parallèles à cette situation, car le bloc des principia n'adopte pas nécessairement la longueur des blocs voisins<sup>35</sup>. Mais il se peut aussi qu'une réfection générale ait été apportée à la voirie en même temps qu'à la partie arrière des principia, aboutissant à l'état final que nous avons décrit. Il est donc difficile, face à cette incertitude causée par le mauvais état de conservation des vestiges les plus anciens, de proposer une restitution suffisamment assurée de ce premier état du bâtiment.

Il est en revanche certain que l'abside A n'existait pas alors. La construction semble avoir été identique de chaque côté de l'édifice, avec un mur de fond et un portique du côté intérieur, vers la cour. Le comblement avec des fragments d'enduits peints de ces différentes tranchées révèle une architecture en pans de bois relativement soignée.

On observera aussi sous le bâtiment la présence de drains dont on ne saurait dire auquel des deux états ils appartiennent. La pente de ces drains semble conduire dans trois directions : vers le nord, l'ouest et l'est, en direction des caniveaux installés sous la voirie.

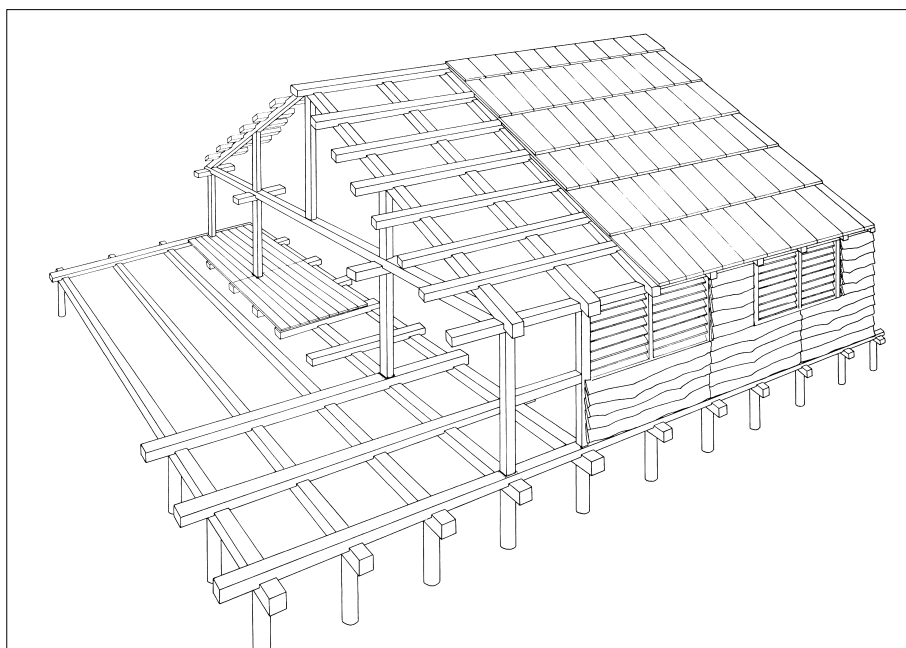
## Les magasins

L'ensemble mis au jour derrière le rempart oriental (fig. 4.48) comprend deux bâtiments.

1- À l'est, en bordure de la via sagularis, un ensemble de 12 m x 4 m caractérisé par une série de tranchées parallèles, transverses au grand axe, qui accueillent une série de petits poteaux très densément plantés, tous les soixante centimètres environ. Ce bâtiment semble complet. Il s'apparente très clairement à une série assez nombreuse d'horrea militaires bien étudiée par W. Manning à partir des exemples de Bretagne et de Germanie<sup>36</sup>. La densité des poteaux s'explique par la charge que les planchers de ces greniers surélevés devaient supporter, et qu'explique clairement la reconstitution proposée par W. Manning (fig. 4.63). La

<sup>35</sup> Voir par exemple le cas de la forteresse légionnaire de Caerleon (plan dans H. von Petrikovits, *Die Innenbauten römischer Legionslager während der Prinzipatszeit* [Opladen 1975] pl. 3a).

<sup>36</sup> W. H. Manning, *Roman military timber granaries in Britain*. *Saalburg Jahrbuch* 32, 1975, 105-129. – Quelques exemples civils sont aussi attestés. Voir aussi M. Reddé et alii (voir note 7), 111-116.



**Fig. 4.63** Reconstitution de l'architecture des horrea militaires (d'après W. H. Manning, Roman military timber granaries in Britain. Saalburg Jahrbuch 32, 1975, 105-129 fig. 3).

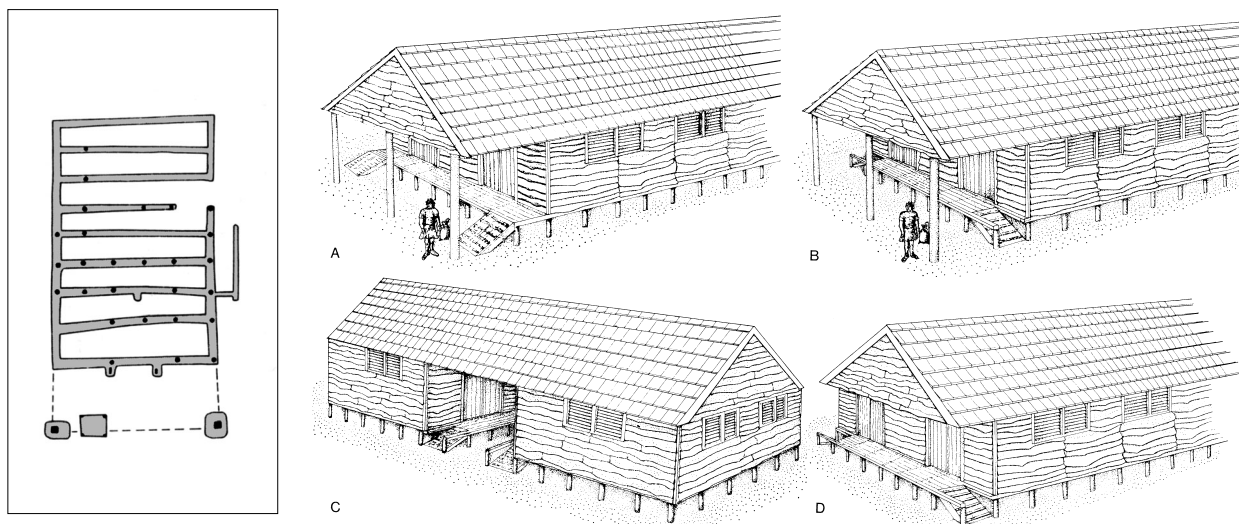
surélévation permettait une mise hors d'eau des marchandises conservées, généralement des grains, en même temps qu'une bonne ventilation. Les poteaux étaient assez souvent implantés dans des tranchées, technique plus commode que le creusement de fosses individuelles, surtout dans un sol meuble. À Oedenburg, l'importance de certaines fosses observées à la périphérie de l'édifice ne se traduit pas par la présence de poteaux plus puissants que les autres ; il s'agit plus vraisemblablement d'une mise en œuvre technique qui permet un creusement plus commode des tranchées à partir d'une première fosse circulaire. Les intervalles observés ici sont toutefois très réduits (2 pieds) et ils ne trouvent leur équivalent qu'à Longthorpe B<sup>37</sup>. L'écart entre les rangées, qui descend jusqu'à 60 cm (2 pieds), est particulier. Il ne semble d'ailleurs pas parfaitement régulier – on observe des intervalles de trois pieds – mais il n'est pas dû à la faiblesse des boisements utilisés, dont les traces circulaires oscillent entre 20 et 30 cm, ce qui est cohérent, par exemple, avec les dimensions observées à Usk<sup>38</sup>. La taille de l'horreum d'Oedenburg le place en outre parmi les plus petits exemplaires connus, comme Abergavenny (8 m x 6,30 m), au nord du camp légionnaire d'Usk, et contemporain d'Oedenburg, dont la surface de stockage est proche<sup>39</sup>. Pour un camp de la taille d'Oedenburg, cette capacité, rapportée à la taille probable de la garnison, est faible et il ne serait pas étonnant que de nouvelles fouilles mettent en évidence d'autres greniers.

Un dernier point appelle le commentaire : l'existence de deux poteaux (285 et 290) qui paraissent isolés à l'extrémité du bâtiment car ils ne sont pas reliés par des tranchées et n'accueillent pas entre eux d'autres

<sup>37</sup> W. H. Manning, Roman military timber granaries in Britain (voir note 36), tableau 2.

<sup>38</sup> W. H. Manning, Roman military timber granaries in Britain (voir note 36), fig. 1.

<sup>39</sup> W. H. Manning, Roman military timber granaries in Britain (voir note 36), tableau 2.



**Fig. 4.64 a** – Les horrea d’Oberstimm, période 2, d’après H. Schönberger, *Das Kastell Oberstimm* (Berlin 1978) fig. 29 ;  
**b** – Les différents types d’accès des horrea militaires, d’après W. H. Manning, *Roman military timber granaries in Britain*. *Saalburg Jahrbuch* 32, 1975, 105-129 fig. 4.

structures porteuses. De tels dispositifs ont déjà été observés à diverses reprises et interprétés à juste titre comme des auvents destinés au chargement des sacs de grain (fig. 4.64)<sup>40</sup>. La présence d’un autre petit bâtiment au sud, entre l’horreum et la voie, interdit toutefois une entrée depuis l’axe central du camp, en relation directe avec la porte orientale. Mais, dans la mesure où le grenier longe la via sagularis, un accès de ce côté est commode, et on suggérera l’existence d’une plate-forme comme celle qu’a restituée W. Manning dans son exemple B (fig. 4.64 a et b).

2- Plus à l’ouest, la fouille a mis en évidence un autre bâtiment d’environ 29 m x 26 m, centré sur une cour intérieure, et incomplètement fouillé en raison de la présence d’un pylône à haute tension à cet endroit. L’ensemble longe probablement la voie qui conduit à la porte orientale. La cour est bordée, au nord, par une série de poteaux (fig. 4.48), dont on peut sans doute restituer le symétrique au sud. En revanche, aucun retour n’a été observé le long des petits côtés.

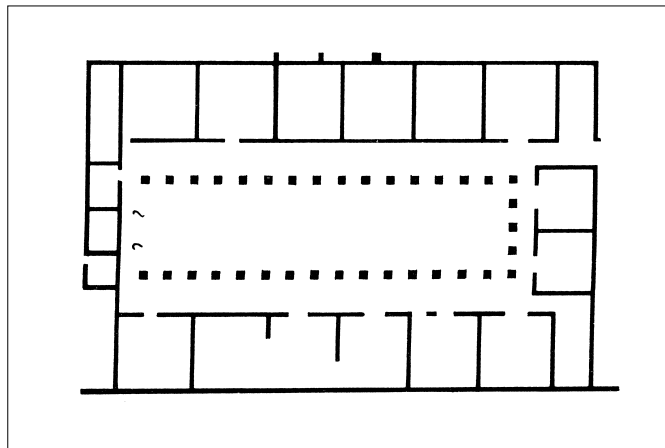
Ce type de bâtiment est lui aussi bien connu dans l’architecture militaire. Il appartient au type du »Magazin vom Hoftyp« qu’a bien décrit H. von Petrikovits<sup>41</sup>. On en trouve un exemple typologiquement très proche, mais sensiblement plus vaste et chronologiquement éloigné, à Lambèse (fig. 4.65) ; à Oberstimm (fig. 4.66), la fouille a mis en évidence un exemplaire contemporain d’Oedenburg et de plan très proche, mais de dimensions sans doute plus réduites (18 m x 16,5 m). H. Schönberger a hésité sur cette interprétation comme magasin, mais H. von Petrikovits, dans son compte rendu de la publication de fouille, l’a heureusement rétablie<sup>42</sup>. Il nous semble qu’à Oedenburg cette hypothèse est encore renforcée par la présence du petit

<sup>40</sup> W. H. Manning, *Roman military timber granaries in Britain* (voir note 36), fig. 4.

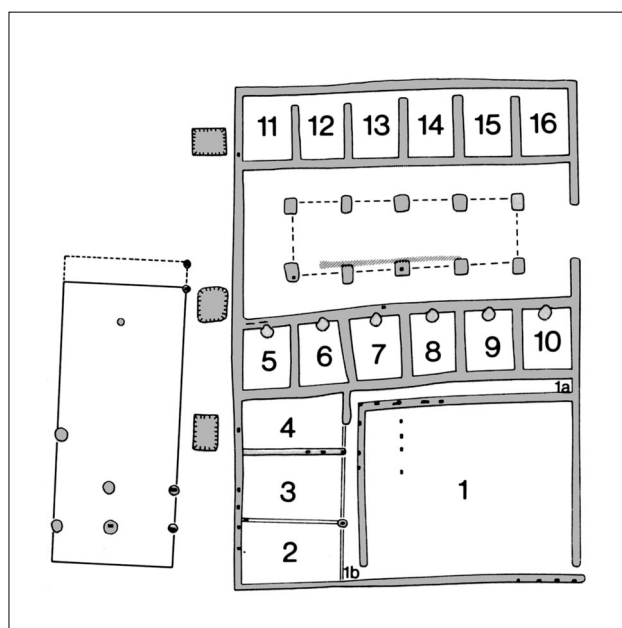
<sup>41</sup> H. von Petrikovits, *Die Innenbauten römischer Legionslager* (voir note 35), fig. 20 ; voir aussi M. Reddé et alii (voir note 7), 111-116.

<sup>42</sup> H. von Petrikovits (voir note 34), 712.

horreum que nous avons décrit, et qui nous semble en communication directe, vers l'est, avec l'entrée sous auvent formée par les poteaux 285-290 (fig. 4.48). Cette remarque ne préjuge évidemment pas d'une autre entrée possible depuis la voie axiale du camp.



**Fig. 4.65** Les magasins de Lambèse, d'après H. von Petrikovits, Compte rendu de la publication d'Oberstimm in : Bonner. Jahrbücher 12, 1982, 708.



**Fig. 4.66** Les magasins d'Oberstimm, période 1, phase 1, d'après H. Schönberger, Das Kastell Oberstimm (Berlin 1978) fig. 32.

## LE CAMP B

Le camp B n'a été fouillé que très partiellement. Les principaux sondages ont été effectués à l'est, au-delà des remparts du camp A, en 1998, 2001 et 2002. Ses structures ont été touchées en 2003 dans les parages de la porte nord du camp A. Plusieurs tranchées mécaniques effectuées en 2005 et 2006 ont permis de repérer son tracé, au nord. Il est en outre vraisemblable que certains des niveaux anciens repérés sous le magasin et les principia du camp A doivent lui être attribués.

### LES FOSSÉS

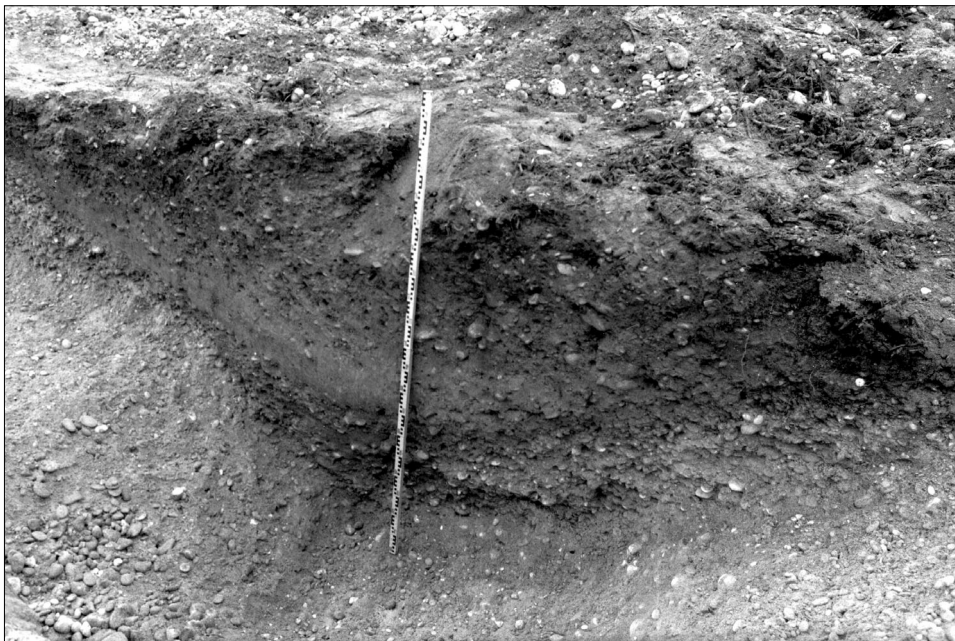
Les photographies aériennes, on l'a dit, ne permettent, d'une manière générale, d'identifier qu'un seul fossé sur le front oriental du camp B, le plus visible (fig. couleur 5). La prospection géomagnétique de l'angle sud-est n'est guère plus explicite (fig. 4.1). Seule une photographie aérienne de J.-J. Wolf, montrant l'angle nord-est, laisse voir, derrière le fossé, une trace plus étroite, parallèle au fossé (fig. couleur 7). Différents sondages ont permis de contrôler l'existence de ces traces.

– Coupe a2 (tranchée mécanique, pl. h.t. 3). Deux fossés ont pu être observés (fig. 4.67). Le fossé extérieur (fossé 2) présente un profil en V classique, avec une ouverture minimale d'environ 4,10 m, pour une profondeur minimale de 1,40 m. La stratigraphie révèle une sédimentation progressive avec des couches alternées de gravier et de sable, sans pendage latéral (fig. 4.68). Le fossé 1, situé à environ 1 m en arrière du premier, offre lui aussi un profil en V, large d'environ 3,50 m, profond de 1,20 m sous la semelle des labours. Le fond est érodé. Le remplissage montre une série de couches de graviers et de pierres (91-95) enchevêtrés, recouvertes par une couche générale 89, elle-même entaillée par le fossé 1 et par une structure linéaire S 29. Un trou de poteau S 33 est implanté dans le fossé, à l'ouest (fig. 4.70). Au vu de cette stratigraphie, il semble que les deux fossés n'aient pu fonctionner en même temps. En outre, le remplissage des deux fossés



Fig. 4.67 Les fossés du camp B, coupe a (photo M. Reddé).





**Fig. 4.68** Fossé 1 du camp B, coupe a (photo M. Reddé).



**Fig. 4.69** Fossé 1 du camp B (voir fig. 4.70 ; photo M. Reddé).

traduit une histoire différente : un comblement lent par sédimentation dans le cas du fossé 2, un bouchage artificiel avec des matériaux hétérogènes et grossiers dans le cas du fossé 1. Cette observation est cohérente avec l'image que renvoient les photographies aériennes d'une trace fugace et discontinue (fig. couleur 5 et 7). Une coupe effectuée 18 m plus au sud sur le seul fossé 1 a montré elle aussi un remplissage hétérogène, avec en majorité des éléments graveleux (fig. 4.69).

Deux coupes effectuées en 2005 sur le front septentrional du camp ont révélé les structures suivantes :

– Coupe c2 (tranchée mécanique, pl. h.t. 3). Du nord vers le sud :

- S. 12 : limon et argile, meuble, hétérogène, graves roulés.
- S.13 : limon et sable jaune, meuble, hétérogène, rares graves roulés centimétriques, oxydation orangée.
- Structure 16 : Fossé 2. Largeur d'environ 3 m sous la couche de destruction, profondeur d'environ 1 m.
  - 1- terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, avec graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en forte densité.
  - 2- sable et limon, gris clair, meuble, hétérogène, traces d'oxydation orangée.
  - 3- sable et limon grisâtre, meuble, hétérogène, charbons de bois.
  - 4- Lentille de sable grisâtre, meuble, homogène, graves roulés centimétriques en densité moyenne.
- S. 17 : Fossé 1. Forme en V. Largeur d'au moins 4 m, profondeur 1,40 m.
  - 1-terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, graviers centimétriques de 1 à 5 cm en forte densité.
  - 2-plaquettes marron centimétriques de 2 à 5 cm aux angles aigus, disposées parallèlement aux bords du fossé, terre meuble, hétérogène.
  - 3- sable et limon gris foncé, meuble, hétérogène, traces d'oxydation orangée, quelques petits tessons de céramique, brindilles de bois coupés et bois taillés, pas de bois ayant un diamètre supérieure à 2 cm.
  - 4- sable et limon grisâtre, graves roulés en forte densité de 1 à 8 cm.
- Structure 18 : ancien fossé 1 ? Les dimensions sont inconnues. Cet ensemble paraît recoupé par la structure 17.
  - 1- limon et sable verdâtre, meuble, hétérogène, rares graves roulés centimétriques.
  - 2- limon et sable verdâtre, graves roulés centimétriques qui sont présents en forte densité. Terre meuble, hétérogène.
  - 3- limon et sable verdâtre, meuble, hétérogène, rares graves roulés centimétriques.

– Coupe e (tranchée mécanique, pl. h.t. 3). Du nord vers le sud :

- S. 1 : Fossé à fond de cuve ou fosse. 1-terre limoneuse brune, meuble, hétérogène, rares graviers. 2- terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en forte densité. 3- terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en forte densité. 4- sable et limon grisâtre, meuble, hétérogène, traces d'oxydation orangée. 5- Lit de galets centimétriques, graves en forte densité, couche meuble, homogène. 6- sable et limon gris clair, meuble, hétérogène, traces d'oxydation orangée. 7- Lit de galets centimétriques, graves en forte densité, couche meuble, homogène. 8- sable et limon grisâtre, meuble, hétérogène, charbons de bois, poche verdâtre argileuse, meuble. 9- sable et limon grisâtre, meuble, hétérogène, charbons de bois. 10- sable et limon noirâtre, meuble, hétérogène, tourbe, bois en forte densité (branchages, déchets de taille, charbons de bois), graines. 11- lentille de sable grisâtre, meuble, homogène, graves roulées centimétriques en densité moyenne.
- S. 2 : Forme en V. Largeur d'environ 3,30 m, profondeur 1,40 m environ. 1-terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, graviers de 1 à 5 cm, en forte densité. 2- sable et limon gris clair, meuble, hétérogène, traces d'oxydation orangée. 3- sable et limon gris foncé, meuble, hétérogène, traces d'oxydation orangée. 4- sable et limon grisâtre entre des graves roulés en forte densité, de 1 à 8 cm.
- S. 3 (fond non atteint) : Forme en V. Dimensions inconnues.
  - 1- Le matériau, semblable au substrat, se compose de graves centimétriques de 1 à 3 cm roulés, mélangés à du sable, aspect grisâtre, graves en forte densité, couche compacte, homogène.
  - 2- graves centimétriques de 1 à 3 cm roulés, mélangés à du sable, aspect grisâtre, couche compacte, homogène.
  - 3- terre limoneuse brun clair, compacte, hétérogène, graviers centimétriques de 0,5 à 4 cm en forte densité.
  - 4- sable et limon grisâtre, meuble, hétérogène, graves roulés de 1 à 4 cm.

L'observation de ces deux coupes appelle quelques remarques. Dans la coupe e, la séquence des structures 2 et 3 concorde fort bien avec celle qui a été observée sur le rempart est (coupe a). On observe que le remplissage du fossé 1 se compose de matériaux hétérogènes et à dominante de gravier et de galets extraits localement du sous-sol. En outre le fossé 2 recoupe une couche 5 qui recouvre elle-même le fossé 1, ce qui indique que les deux fossés n'ont pu fonctionner en même temps. Dans la coupe c, l'observation a été moins probante, en raison de la présence de la structure 17 (fossé 2 du camp A ?), remplie de manière très différente, et qui a occupé à cet endroit la place de la structure 18, identifiée comme le fossé 1 du camp B.

– Coupe f (tranchée mécanique, pl. h.t. 4).

La coupe, d'une cinquantaine de mètres de long, n'a pas mis en évidence l'existence d'un quelconque fossé appartenant au camp B. L'ensemble de structures 1101 s'apparente plutôt à un large chenal qu'à un fossé. Elle a livré un assez abondant matériel de rebut (scories, tuiles cassées, céramiques) dont la mise en place peut s'être faite à n'importe quel moment sous l'effet du ruissellement. La photographie aérienne (fig. couleur 7) est d'ailleurs muette dans cette zone. Pourtant, les structures observées en 2003 sous celles du camp A semblent bien appartenir à des casernements militaires, et il est logique de les attribuer au camp B (fig. 4.5). Un système défensif paraît donc indispensable.

Plusieurs explications sont possibles : soit le fossé a totalement été détruit par une inondation, dans cette zone proche du paléochenal qui borde les camps vers l'ouest ; soit la présence d'un méandre du paléochenal ou une zone marécageuse rendait inutile ou impossible le creusement d'un fossé. Une dernière hypothèse est que ce fossé et les structures défensives qui lui étaient associées aient été complètement nivelés par les militaires eux-mêmes lors de la construction du camp A ou de l'enclos C.

## LE REMPART ET LES PORTES

Le rempart du camp B n'a pu être observé que sur un segment du front oriental, d'abord par le moyen d'un sondage préliminaire effectué en 1998, puis lors d'une fouille contiguë à ce sondage, en 2001-2002 (fig. 4.70). Les informations qu'on peut en retenir sont donc relativement limitées.

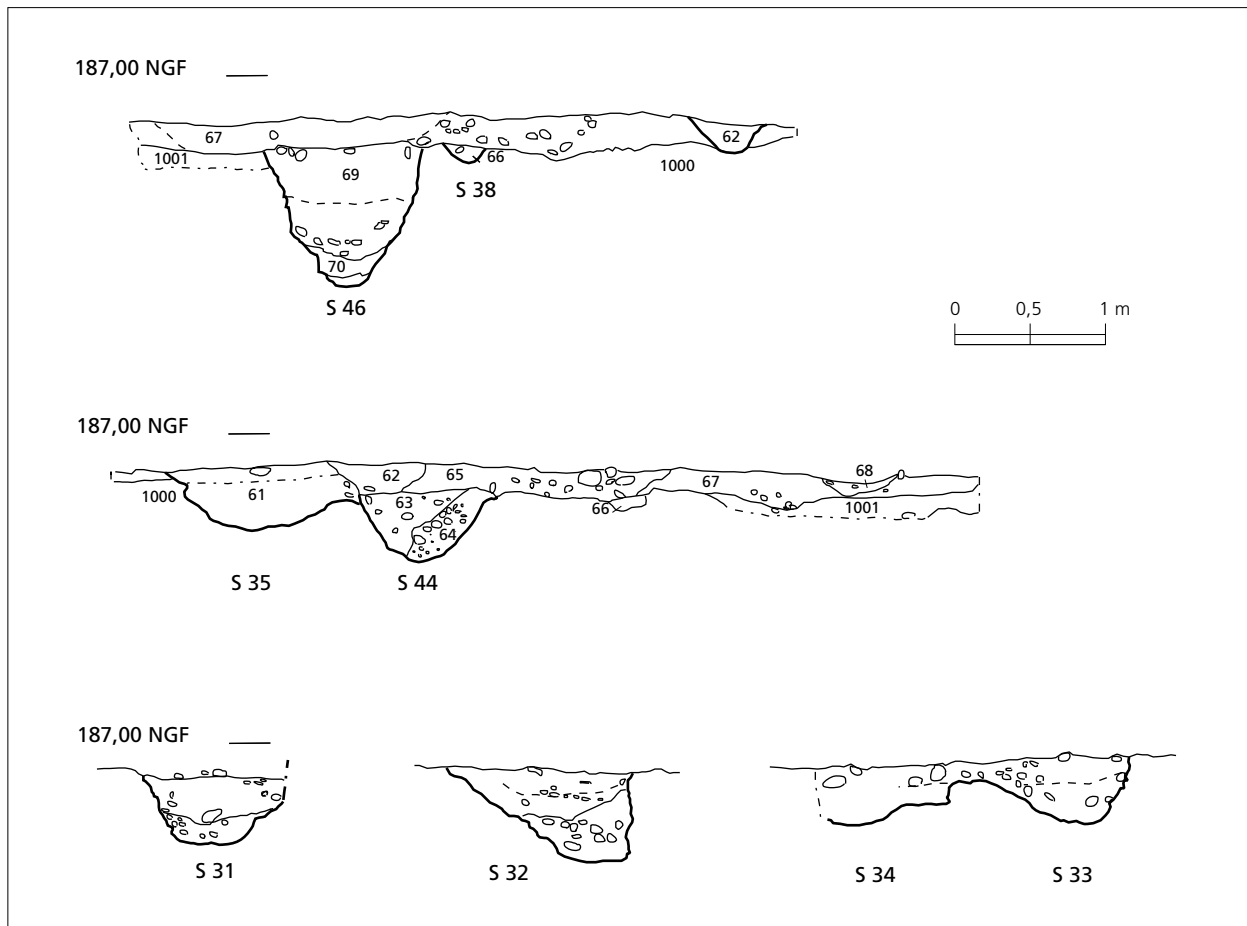
La restitution sur un plan d'ensemble de la position du camp B, à l'aide des sondages effectués et des photographies aériennes (pl. h.t. 1) permet de penser que les structures examinées en 1998 puis en 2001 sont situées immédiatement aux abords d'une porte. Cette opinion est corroborée par la présence d'une voie gravillonnée, bordée d'un caniveau, dans l'axe médian du camp. La photographie aérienne (fig. couleur 5) montre dans cette zone une interruption possible du fossé, mais la trace plus claire qui apparaît à l'emplacement présumé de la porte peut aussi être due à l'effet produit par une bande de maïs moins irriguée qui traverse tout le champ.

Les structures archéologiques observées comprennent (fig. 4.70) :

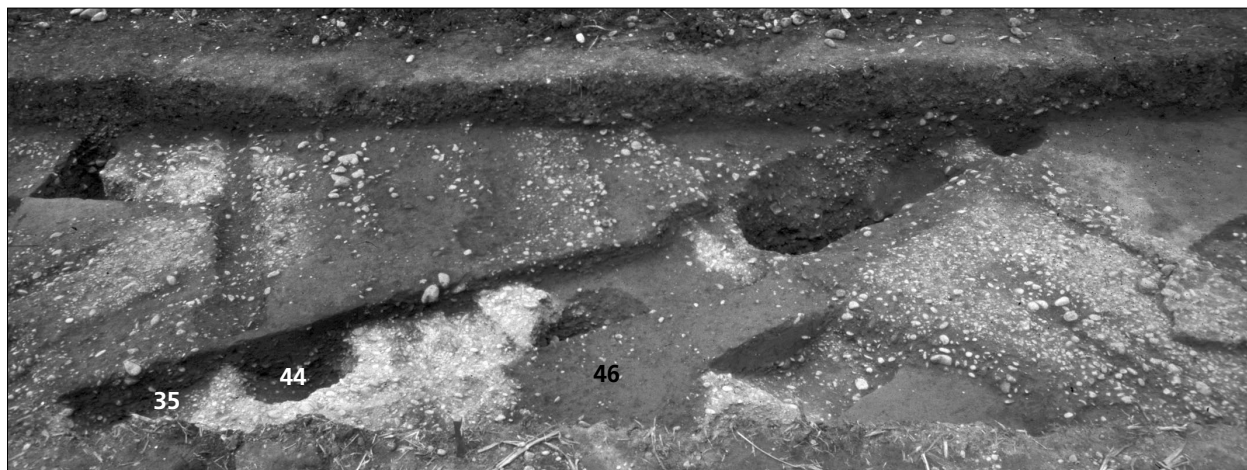
- un ensemble de quatre poteaux (31-34), dont deux (32-33) sont implantés dans le comblement du fossé 1. Les coupes (fig. 4.71) n'ont pas permis de mettre en évidence le fantôme du boisement. Ces quatre poteaux forment un rectangle d'environ 3 m x 2 m.
- près du bord septentrional du sondage, trois poteaux (35-44-46) semblent constituer une seconde rangée. Le poteau 35 est peu marqué, à la différence des structures 44 et 46 (fig. 4.71-72).
- une bande humique 29 a été observée à la limite orientale du fossé 1. De même, divers segments apparaissent sur le bord interne (occidental) de celui-ci.
- un poteau (459) a été observé à la limite sud du chantier, dans le comblement du fossé 2. Si ce poteau apparemment isolé était associé à d'autres, ceux-ci devraient être situés juste de l'autre côté de la berme du chantier et dans un complexe de fosses postérieures installées à cet endroit derrière le fossé 2. Dans ce dernier cas, les traces sont détruites.
- un cailloutis compact dans la zone des poteaux 44-46, marqué par une limite très franche à l'ouest. Vers le sud, en revanche, le long du fossé 2, ce cailloutis a tendance à faire progressivement place à des plaques successives de gravier et de limon, souvent mêlées à du matériel, ce qui semble indiquer une série de recharges.



Fig. 4.70 Plan des structures défensives et des baraquements près de la porte orientale du camp B (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.71** Coupes des boisements de la porte orientale du camp B (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.72** Vue des boisements de la porte orientale du camp B (DAO M. Reddé).

Cet ensemble de structures ne permet pas une interprétation claire et indubitable, en raison d'un manque d'extension de la fouille vers le nord, pour des raisons agricoles. On peut toutefois formuler quelques hypothèses vraisemblables. Compte tenu de la position très proche de la porte du camp B, il paraît possible de considérer les poteaux 31-34 comme les éléments d'une tour flanquant au sud le passage. Il est possible que les poteaux 44 et 46 (peut-être aussi 35) appartiennent à la même architecture, si l'on a affaire à une porte en U (type Manning-Scott V2 ou V3). Dans cette hypothèse, la première tour intermédiaire, marquée par le poteau 459, se situerait à 18 m vers le sud, ce qui constitue un intervalle courant.

La nature même de la courtine est difficile à déterminer, en l'absence de traces clairement identifiées. Des lambeaux rectilignes de traces humiques ont été observés sur les deux bords du fossé 1. Mais s'agit-il d'un effet de paroi, dû au comblement hétérogène de ce fossé, comblé par du gravier dans sa phase finale (fig. 4.69), ou des restes de sablières basses, comme celles qui ont été identifiées pour le camp A ?

Un autre élément de réflexion doit être pris en considération : l'espace, relativement étroit, entre le bord intérieur du fossé 1 et la tête des baraquements (fig. 4.70). Il faut, dans cet intervalle, inclure la place d'une berme entre le fossé et le rempart, la largeur du rempart, la *via sagularis*. Les onze à douze mètres observés suffisent à ces différentes implantations. Si, en revanche, on propose de localiser le rempart en arrière du fossé 1 (ce pour quoi aucune trace n'a été observée), la place fait alors défaut. C'est un argument supplémentaire pour identifier le rempart à l'emplacement du fossé 1, dont on a vu, au demeurant, qu'il n'avait probablement pas été ouvert en même temps que le fossé 2. On est donc conduit à restituer deux phases successives dans l'architecture du camp B, sans pouvoir toutefois identifier avec clarté un premier système défensif. Cet ensemble a livré très peu de matériel.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	46	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	459	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	15 à 50
	fossé 2	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	fossé 2	P.F.	Lyon	gobelet	Mayet 35	15 à 50
	fossé 2	C.C.		mortier	Augst 1992 2/64	10 à 40

**Tableau 31** Matériel céramique issu du fossé 2 et des structures du rempart du camp B (front oriental).

## LES CASERNEMENTS

Deux ensembles ont été identifiés, l'un près du rempart oriental (fouilles 2001-2002), l'autre près de la porte nord du camp A (fouilles 2003).

### Les casernements derrière le rempart oriental

Deux baraques, séparées par une ruelle, ont pu être observées (fig. 4.70, 4.73-74). Du côté du rempart, les tranchées de fondation n'entaillent que faiblement le gravier du substrat (0,15 à 0,20 m) et leur largeur reconnue à ce niveau de lecture et de conservation varie de 0,30 à 0,50 m. Vers l'ouest l'état de conservation est sensiblement plus médiocre.

Seule la baraque 1 a été fouillée dans une extension suffisante pour que son plan puisse être apprécié. La baraque 2 n'est en revanche connue que très partiellement, à son extrémité orientale.

La baraque 1 affecte une forme quadrangulaire : son grand axe (30° est) est sensiblement perpendiculaire au rempart, avec un léger décalage. En revanche, elle est rigoureusement parallèle au segment de la voie qui mène à la porte orientale du camp B. L'extrémité orientale de la baraque est donc gauchie, de manière à s'aligner sur l'axe du fossé tout proche. Le bâtiment présente une largeur de 6,60 m, mais sa longueur totale, supérieure à 28 m, n'est pas connue, car son extrémité occidentale est coupée par le fossé 2 du camp A (fig. 4.75). Il est en revanche possible que les structures 83/84, 79, 89 observées sous le rempart du camp A, puissent appartenir à



**Fig. 4.73** Les baraquements du camp B (photo M. Reddé).



**Fig. 4.74** Les baraquements du camp B (photo M. Reddé).



**Fig. 4.75** Les baraquements du camp B (photo M. Reddé).

la même baraque 1, bien qu'on observe un léger désaxement des alignements (pl. h.t. 1 et 4.20). Leur position et leur largeur pourraient parfaitement coïncider avec le pignon occidental de la baraque 1. Si tel était le cas la longueur de la baraque serait de 43,50 m, soit 145 pieds. On pourrait ainsi restituer, au total, une dizaine de chambrées, en sus de celle de l'officier, positionnée, comme c'est la règle, du côté du rempart.

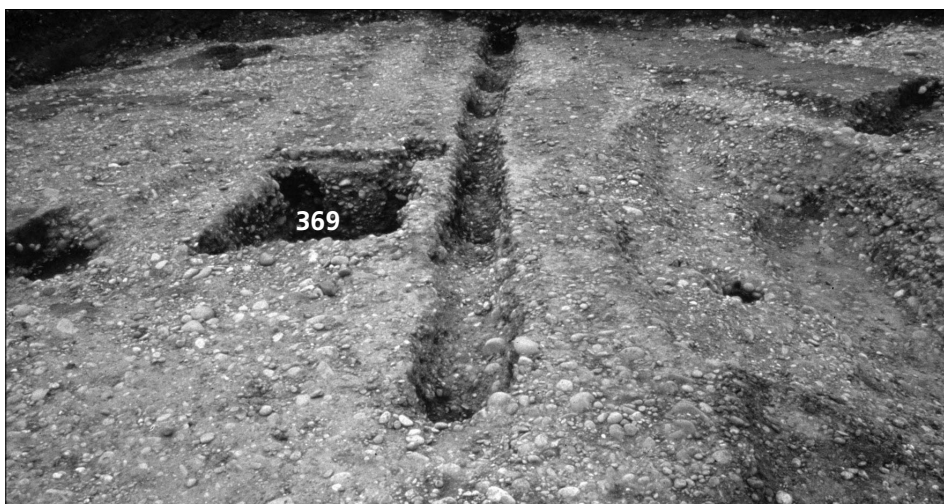
#### Le logement de l'officier

Il est bien identifiable à l'est, en raison de son mode de cloisonnement interne, avec une porte sur la ruelle. L'espace total s'inscrit dans un rectangle d'environ 8 m x 7 m. Une série de petits poteaux, implantés dans une tranchée, a été observée à l'est de ce logement, en bordure de la *via sagularis* (fig. 4.76). Leur alignement est régulier, ainsi que leur espacement (environ 1 m) ; leur distance au mur pignon de la baraque est d'environ 1,20 m. Il pourrait s'agir d'un auvent.

#### Les chambrées

Quatre d'entre elles sont encore reconnaissables en plan. Elles sont délimitées par des fondations de sablières qui entourent un espace de 4 m x 3 m en moyenne. Aucune porte n'est clairement identifiable, les espaces vides observés pouvant s'apparenter probablement à des lacunes dans la conservation de ces structures très peu marquées archéologiquement. De même aucune installation de foyer n'a été repérée à ce niveau de fondation. En revanche, on doit noter l'existence d'un silo (536) dans l'angle d'une des chambrées de la baraque 1. Il est possible que ce dispositif, protégé par un petit aménagement visible au sol, soit contemporain de la construction.





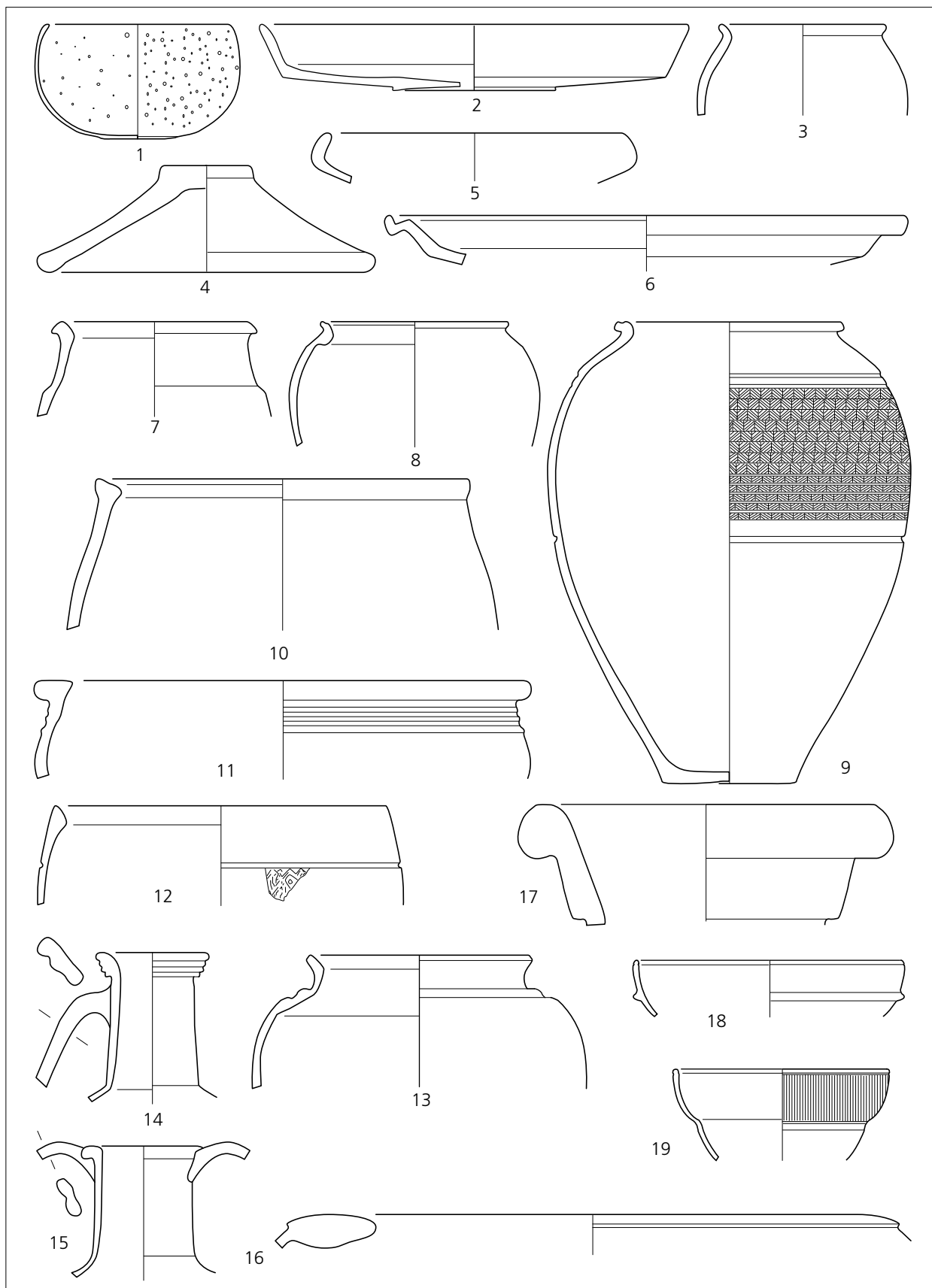
**Fig. 4.76** Les baraquements du camp B (photo M. Reddé).

### Les antichambres

Dans le prolongement du mur sud de la chambrée de l'officier, une série de fondations en L s'organise le long de la ruelle, à hauteur de chaque chambrée. Ces fondations sont assez bien reconnaissables vers l'est, où les entailles du substrat de gravier sont importantes. Plus à l'ouest, leur état de conservation est tellement médiocre que n'en subsistent plus que des bribes. La présence de poteaux aux extrémités des murs de façade, avant l'interruption de la porte, paraît destinée à consolider la construction. Seules deux antichambres sont bien conservées : elles mesurent 3/3,40 m x 2,20 m, en moyenne. Ces différentes structures ont livré un abondant matériel (**fig. 4.77**).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	496	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	1 à 40
	496	T.S.	Italique	coupe	Consp. 31.1	1 à 30
5.9, 10	496	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29a	15 à 40
4.77, 1	496	P.F.	Lyonnais	2 gobelets	Mayet 35	15 à 50
4.77, 2	496	T.N.		assiette	Deru A1.5	horizons II à V
	496	C.eng.rge		2 coupes	Drack 21	
	496	C.eng.rge		coupe	Deru C 8	horizons III à VI
4.77, 3	496	C.S.		pot	Auerberg Oq 99	15 à 40
4.77, 4	496	C.S.		couvercle	Vindonissa Fm 1998 pl.16,284	20 à 30
4.77, 5	496	C.S.		jatte	Vindonissa 1999 2 E.2.20	1 à 20
4.77, 6	496	C.S.		assiette	Augst 1999 2 D.3.31	20 à 50
4.77, 7	496	C.S.		pot		
4.77, 8	496	C.S.		pot	Vindonissa Fm 1998 pl.16,280	20 à 30
4.77, 9	496	C.S.	Panse décorée à la molette	pot	Auerberg Op 14	15 à 40
4.77, 10	496	C.S.		pot	Augst 1992 3/63	20 à 30
4.77, 11	496	C.S.		pot	Baden F3.81	55 à 70
4.77, 12	496	C.S.		coupe	Auerberg Ot 14	15 à 40
4.77, 13	496	C.S.		pot		
4.77, 14	496	C.C.		2 cruches	Augst 1992 3/65	30 à 40
4.77, 15	496	C.C.		2 cruches	Zurzach 117.3	10 à 40
4.77, 16	496	C.C.		dolium		
	496	C.S.		assiette	Vindonissa 1999 4 E.4.8	1 à 20
	496	C.C.		cruche		
	496	C.C.		mortier	Augst 1999 2 D.3.63	20 à 50
5.9, 1	145	T.S.	Sud Gaule	calice	Drag.11a	15 à 40
5.9, 2	569	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29	15 à 90
5.9, 3	156	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29a	15 à 40

**Tableau 32** Matériel céramique issu des structures des baraquements derrière le rempart oriental du camp B.



**Fig. 4.77** Matériel céramique issu des structures des baraquements derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
373	02-01-373-01-1492	République	as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
373	02-01-373-01-1493	République	¼ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
373	02-01-373-01-1280	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	1/5
373	02-01-373-01-1234	Auguste	as	Rome	RIC I 427	cmq. 14-16	2/5
373	02-01-373-01-1378	Auguste	½ as	ind.	ind.	16 av.-14 ap.	ind.
79	99-01-79-379	Auguste	½ as	Lyon	RIC I 230	7-3 av.	ind.

**Tableau 33** Monnaies issues des structures des baraquements derrière le rempart oriental du camp B.

La ruelle entre les deux baraques, large d'environ 5 m, est caractérisée par un cailloutis compact de gravier, fréquemment rechargé. Deux structures (504 et 398) sont envoyées au sein de ce cailloutis et doivent correspondre à des drains. Un autre doit probablement être identifié le long de la paroi nord de la baraque 1 (496) : celle-ci a livré un lot d'ossements animaux, dont on trouvera l'analyse ci-dessous, dans le chapitre consacré à ce sujet.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	504	Amphore	Péninsule Ibérique		Pompéi VII	10 à 40
	504	Amphore	Tarraconnaise		Dressel 2-4	15 à 40
4.77, 17	504	Amphore	Péninsule Ibérique		Lyon 3A	
4.77, 18	504	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
	504	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	504	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	504	C.eng.rge		coupe	Drack 21	
	504	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
4.77, 19	504	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27a	15 à 40
	504	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
	504	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100

**Tableau 34** Matériel céramique issu du drain 504 dans la ruelle entre les baraquements.

La fouille a révélé l'existence de très nombreuses fosses de nature diverse qui occupent l'espace de ces baraques ou celui de la voirie.

#### Les latrines

La fosse 418 est l'unique structure dont la fonction primaire de latrine est assurée (**fig. 4.78**). De forme quasi carrée, elle est très profonde et son fond est surcreusé en cuvette rectangulaire à parois planchées. L'approfondissement est recouvert par un couvercle (ou le plancher supérieur effondré ?). Les parois, d'après le profil de la ceinture de calage, ont été pourvues d'un caisson de bois qui n'a pas laissé d'autres traces. Le reste de la fosse est remblayé comme dépotoir et comme cendrier. Cette latrine prend place dans le bâtiment de tête de la baraque 2.

Trois autres latrines potentielles ont été dégagées. L'élément commun à ces trois structures est leur profil de construction. Pour la fosse 533 (**fig. 4.78-79**) dans une excavation cylindrique profonde (mais s'arrêtant avant la nappe phréatique), un caisson inférieur en bois de 0,60 m de hauteur, carré (0,50 x 0,50 m), est calé extérieurement par le remblai de construction. Un second caisson de planches le surmonte, de 1 m de hauteur, carré (0,90 x 0,90 m). Le même principe de construction prévaut, avec une variation dans les dimensions, pour la fosse 570 (**fig. 4.78**). Le remblai d'abandon porte la trace (effets de parois et d'escalier)

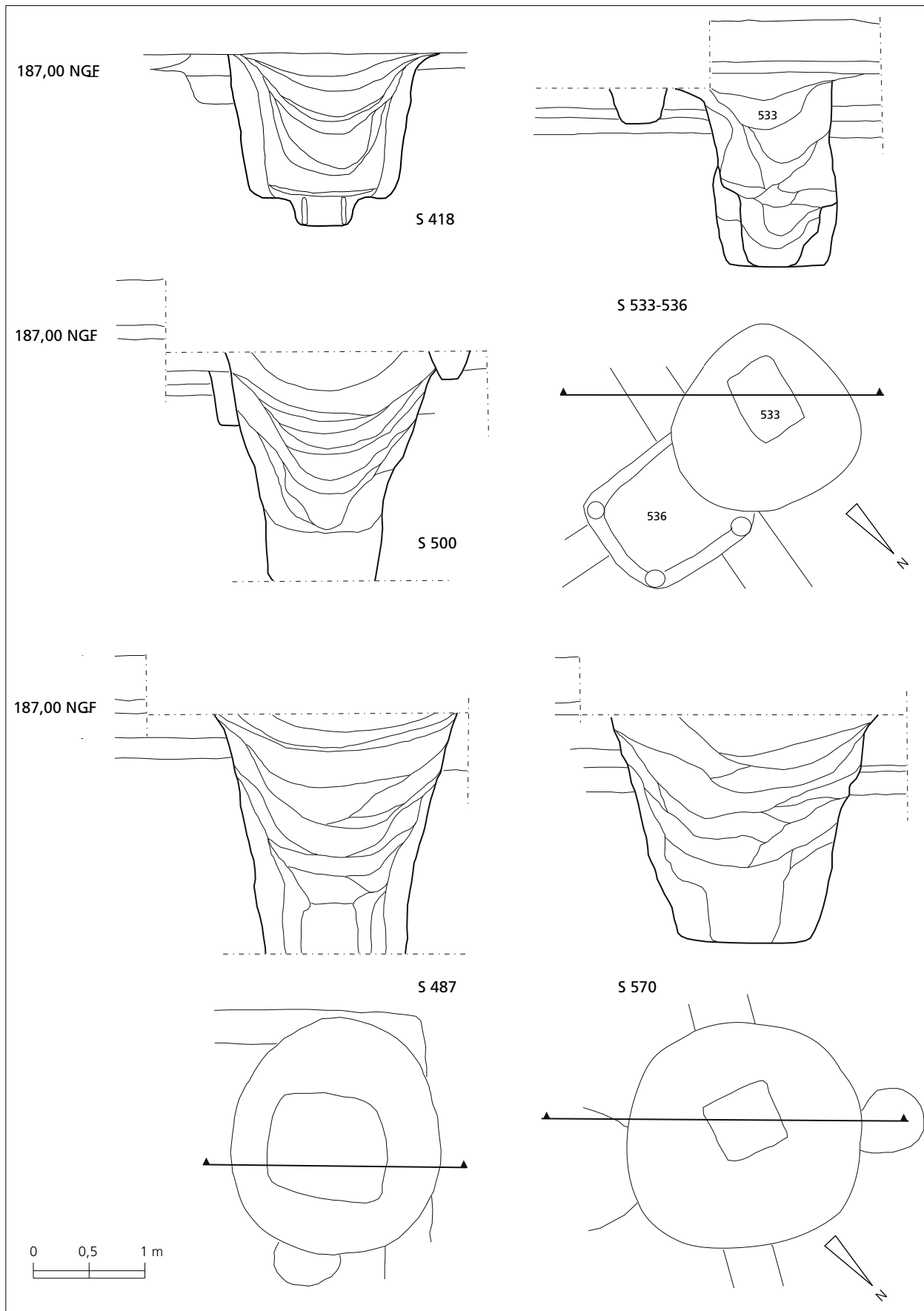


Fig. 4.78 Coupes des latrines des baraquements du camp B (DAO M. Reddé).



Fig. 4.79 Latrine S 533 (photo M. Reddé).

de ces coffrages. Le remplissage de ces fosses indique une utilisation comme latrine, mais il peut s'agir d'un comblement secondaire, ou d'une reconstruction. Elles sont en effet installées à cheval sur le mur nord de la baraque 1. Ces différentes structures ont livré un abondant matériel (fig. 4.80-81).

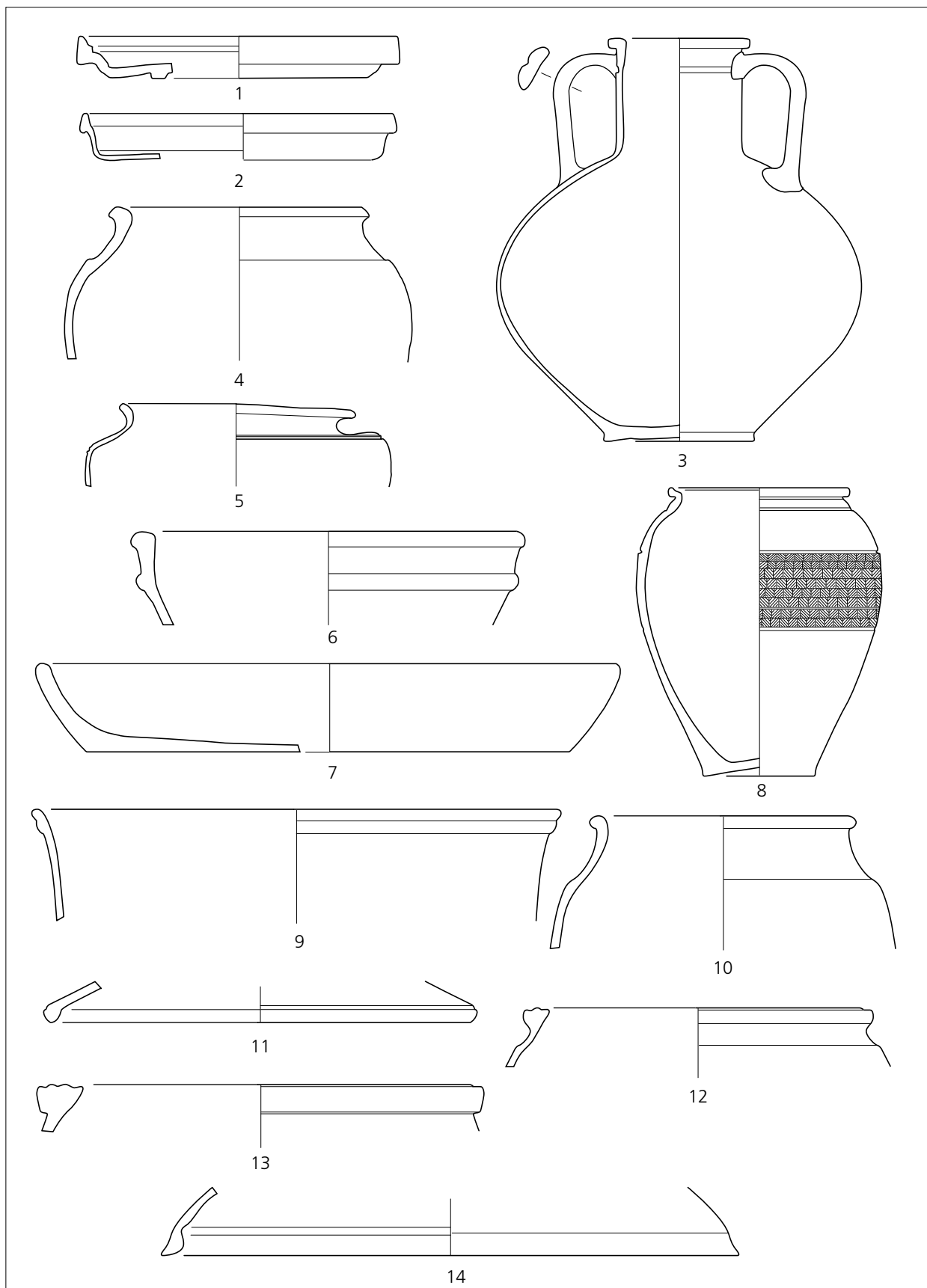
Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	418	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	15 à 50
	418	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a	15 à 50
4.80, 1	418	T.N.		assiette	Deru A 17.2	horizons III à V
4.80, 3	418	C.C.		cruche	Augst 1992 3/68	30 à 40
	418	C.C.		cruche	Augst 1992 3/67	30 à 40
	418	C.C.		mortier	Augst 1992 5/89	50 à 70
	418	C.C.		mortier	Augst 1992 4/42	40 à 60
	365	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.16	15 à 60
4.80, 2	365	T.S.	Italique	assiette	Consp.12.4	-15 à 20
	365	P.F.		gobelet	Augst 1999 D.3.25	20 à 50
4.80, 4	365	C.S.		pot	Zurzach 117.4	10 à 40
4.80, 7	365	C.S.		assiette	Oberwinterthur F.12.34	1 à 20
	365	C.S.		pot		
	365	C.S.		pot		
	365	C.S.		marmite	Augst 1999 D.3.57	20 à 50
	365	C.S.		marmite		
	365	C.C.		assiette	Augst 1999 D.3.44	20 à 50
4.80, 5	365	C.C.	Raté de cuisson	pot	Augst 1999 D.3.42	20 à 50
	365	C.C.		pot		
	365	C.C.		marmite	Augst 1999 D.3.49	20 à 50
	365	C.C.		cruche	Augst 1992 3/65	30 à 40
4.80, 6	365	C.C.		mortier	Vindonissa 1989 pl.13,219	1 et 2 Hp
	365	C.C.		dolium	Augst 1992 2/75	10 à 40
	533	T.S.		calice		

	533	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29a	15 à 40
	533	C.eng. rouge		assiette	Deru A 17	horizons III à V
4.80, 9	533	C.eng. rouge		2 coupes	Drack 21	40 à 70
	533	C.C.		cruche	Augst 1999 2 D.3.29	20 à 50
	533	C.C.		cruche	Augst 1999 2 D.3.27	20 à 50
4.80, 8	533	C.S.	Panse décorée à la molette	pot		
4.80, 10	533	C.S.		pot	Baden 3 F.3.71	50 à 70
4.80, 11	533	C.S.		couvercle		
4.80, 12	533	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 641	40 à 47
4.80, 13	533	C.S.		pot		
4.80, 14	533	C.S.		couvercle	Oberwinterthur F.12.28	1 à 20
	533	C.S.		pot	Augst 1999 2 D.3.40	20 à 50
	570	Amphore			Oberaden 74	
	570	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	
4.81, 1	570	Amphore	Bétique		Dressel 20	
	570	T.S.	Graffito : IVL	assiette	Drag.15a1	15 à 50
5.10, 7	570	T.S.	CATI (Catus ?), La Grauf.	coupe	Drag.27b	15 à 30
4.81, 2	570	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 12A	15 à 40
	570	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	570	C.eng. rouge		coupe	Deru C 16.2	horizon VI
	570	C.eng. rouge		2 coupes	Drack 21	
4.81, 5	570	C.eng. rouge		coupe	Deru C 8.3	horizons III à VI
	570	P.F.	Lyon	2 gobelets	Mayet 35	15 à 50
4.81, 6	570	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.41	20 à 50
4.81, 7	570	C.S.		pot	Auerberg Op 70	15 à 40
4.81, 8	570	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.48	20 à 50
4.81, 9	570	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.48	20 à 50
	570	C.C.		jatte	Vindonissa 1999 2 E.2.20	1 à 10
	570	C.C.		jatte	Vindonissa 1999 2 E.2.18	1 à 10
4.81, 3	570	C.C.		cruche	Augst 1999 1 D.2.8	-10 à 10
4.81, 4	570	C.C.		pot	Auerberg Oq 5	15 à 40
4.81, 10	570	C.C.		cruche	Vindonissa 1999 6 E.6.19	30 à 40
4.81, 11	570	C.C.		marmite	Augst 1999 2 D.3.35	20 à 50
4.81, 12	570	C.C.		mortier	Vindonissa 1952, 563	
	570	C.C.		2 cruches	Augst 1999 2 D.3.29	20 à 50
	570	C.C.		cruche	Augst 1999 2 D.3.26	20 à 50

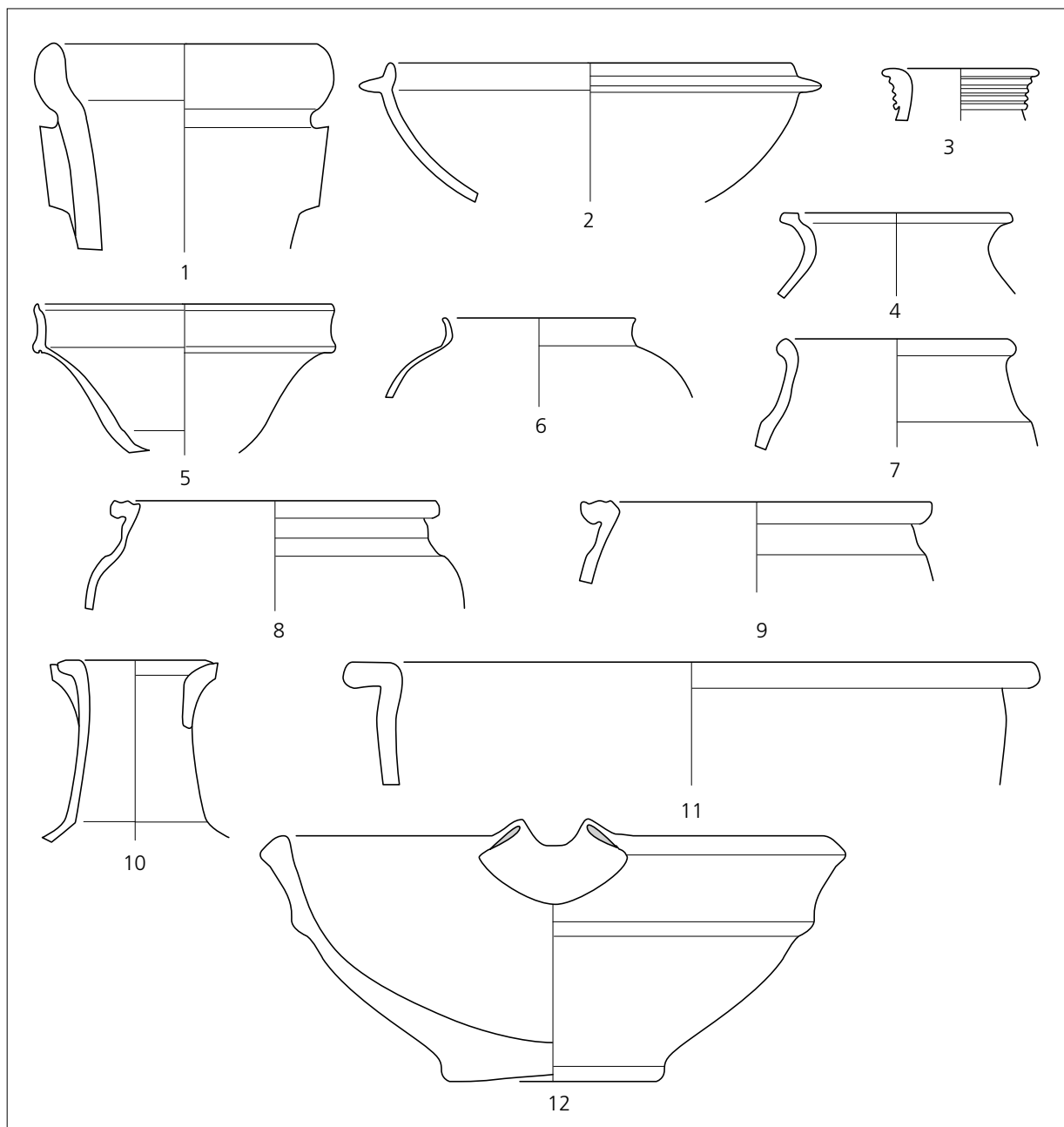
**Tableau 35** Matériel céramique issu des latrines des baraquements derrière le rempart oriental du camp B.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
418	01-01-418-01-1125	Auguste	semis	Lyon	RIC 234 var.	11-12	2/5

**Tableau 36** Monnaies issues des latrines des baraquements derrière le rempart oriental du camp B.



**Fig. 4.80** Matériel céramique issu des latrines des baraquements derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).



**Fig. 4.81** Matériel céramique issu des latrines des baraquements derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).



## Les silos et les autres fosses

La fosse 369, à l'extrémité orientale de la baraque 1, est un silo rectangulaire de petites dimensions, pourvu de creusements destinés au positionnement de poteaux d'angle. Aucune trace de bois du coffrage supposé n'a été observée. En fin de parcours, la fosse a servi de dépotoir et de cendrier. S 536 peut être considérée comme une structure de ce type, de volume cubique : trois poteaux d'angle et des traces de bois sur le fond horizontal ont été observés. La fosse 484 se caractérise par les traces d'un petit caisson (0,60 x 0,60 m).

La fosse 413, dans l'intervallum, présente de plus grandes dimensions ; son coffrage de bois n'a laissé que des traces à peine perceptibles, notamment les emplacements de poteaux d'angle. Ces derniers, dont trois ont été retrouvés dans l'emprise de la fouille, sont disposés sur un plan rectangulaire et écartés entre axes de 1,35 et 1,50 m.

La fosse 365, de forme ovalaire, affecte un profil en S, résultant de l'approfondissement de sa partie la plus basse. L'essentiel du mobilier céramique provient du remblai médian (US 365-02 et 03). Les prélèvements effectués à fins d'analyses proviennent de la base de l'US 365-03, riche en vestiges paléobotaniques. Cette unité stratigraphique peut être interprétée comme rejet de curage de latrine, les US supérieures faisant office de bouchon. L'absence de témoins paléobotaniques dans le fond de la structure écarte l'interprétation d'une latrine proprement dite. La fosse contenait en outre différents ossements animaux, analysés ci-dessous dans le chapitre qui leur est consacré. Il en va de même des fosses 498 et 505.

Les différentes fosses de cette zone ont livré un lot important de matériel céramique datable (**fig. 4.82-83**).

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
40	98-01-40-215	Auguste	½ as	ind	ind.	16 av. à 14 ap.	ind.
41	98-01-41-235	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
41	98-01-41-234	Auguste	as	Rome	RIC I 435	cmq 14-16	3/5
57	98-01-57-220	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
414	01-01-414-01	Auguste (et Agrippa)	dup.	irrégulier	cf. RPC 523 à 525	16 av. à 14 ap.	ind.
498	02-01-498-01-1406	République	½ as	Rome	ind.	170-91 av. J.-C.	4/5
461	02-01-461-01-1368	Auguste	as	Rome	RIC I 432	7 av.	4/5
480	02-01-480-01-1293	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	1/5
480	02-01-480-01-1294	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	2/5
480	02-01-480-01-1295	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	1/5
480	02-01-480-01-1296	Auguste (Tibère C.)	as	Lyon	RIC I 245	13-14	1/5
482	02-01-482-01-1253	Auguste	½ as	Lyon	RIC 1230	7-3 av.	4/5
493	02-01493-01-1228	Auguste	½ as	Lyon ou Rome	ind.	cmq. Tibère ?	ind.
499	02-01-499-01-1232	Auguste	½ as	Rome	ind.	16 à 6 av.	3/5
503	02-01-503-04-1430	Auguste	semis	Lyon	RIC I 234var. ou 246	11-12	ind.
532	02-01-532-01-1530	République	½ as oncial	Rome	ind.	170-91 av. J.-C.	5/5
575	02-01-575-01-1495	Auguste	as	Lyon	RIC I 230	cmq 11 av. à 14	4/5

**Tableau 37** Monnaies issues des fosses des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	413	T.S.	Italique	assiette	Consp. 4.3	-15 à 15
	413	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag. 16	15 à 60
	413	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag. 15a	1 à 60
	413	P.F.	Lyon	2 gobelets	Mayet 35	1 à 40
4.82, 1	413	C.S.		assiette	Eschenz F.20.8	10 à 30
	413	C.S.		pot	Massongex B.4.41	-10 à 10
4.82, 3	413	C.S.		pot	Augst 1999 2 D.3.48	20 à 50
4.82, 4	413	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.47	20 à 50
4.82, 8	413	C.C.		cruche	Vindonissa 1999 3 E.3.25	-10 à 10
	413	C.C.		2 cruches	Augst 1992 2/69	10 à 40
	413	C.C.		2 cruches	Augst 1992 3/68	30 à 40
	413	C.C.		cruche	Augst 1992 3/65	30 à 40
	413	C.C.		mortier	Augst 1992 2/64	10 à 40
	399	Amphore	Italie		Dressel 2-4	40 à 100
4.82, 6	399	Amphore			Dressel 9	
	399	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	10 à 40
	399	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag. 19	1 à 50
	399	T.S.	Sud Gaule	2 coupes	Drag.24/25a	15 à 40
	399	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	40 à 70
	399	T.S.	MPV,Sud Gaule	coupe	Drag.27	15 à 40
	399	T.S.	Sud Gaule	2 coupes	Drag.29a	10 à 40
5.10, 6	399	T.S.	--- FIC.CANTI (Cantus), La Grauf.			15 à 70
	399	C.eng.rge		assiette	Deru A 14.2	horizons II à IV
	399	C.eng.rge		assiette	Deru A 39.2	horizons IV à VI
82, 2	399	C.eng.rge		coupe	Deru C 8.3	horizons III à VI
	399	C.eng.rge		2 coupes	Drack 21	
	399	C.S.		jatte	Vindonissa 1999 F.2.20	1 à 40
	399	C.S.		2 marmites	Augst 1992 2/62	10 à 40
4.82, 9	399	C.S.		pot	Augst 1992 4/41	40 à 60
	399	C.S.		marmite	Avenches C.1.37	40 à 50
	399	C.S.		marmite	Vindonissa 1999 E.4.23	1 à 40
	399	C.S.		marmite	Oberwinterthur F.13.16	20 à 40
	399	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.36	20 à 50
	399	C.S.		pot	Vindonissa 1999 E.2.24	1 à 40
	399	C.S.		pot	Vindonissa 1999 5 E.5.3	15 à 30
4.82, 7	399	C.C.		couvercle	Vindonissa Fm 1998 pl.16,283	20 à 30
	399	C.C.		pot	Massongex B.4.47	1 à 40
	399	C.C.		pot	Vindonissa 1999 E.6.26	30 à 40
	399	C.C.		cruche	Augst 1992 2/69	10 à 40
	399	C.C.		3 cruches	Augst 1992 3/68	30 à 40
	399	C.C.		marmite	Augst 1992 3/63	30 à 40
	399	C.C.		marmite	Vindonissa 1999 E.6.26	1 à 40
	399	C.C.		mortier	Augst 1992 2/63	10 à 40
	399	C.C.		mortier	Augst 1992 2/64	10 à 40
4.82, 10	498	Lithique	Pierre ollaire d'origine alpine	mortier		
4.82, 5	498	P.F.	Italie du Nord	gobelet	Vindonissa 1999 E.3.21	-10 à 10
	498	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25a	15 à 40
	498	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	40 à 70
5.10, 8	498	T.S.	MIL0, Sud Gaule			1 <sup>er</sup> s
5.9, 5	505	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29a, style de Firmo GSR G2 488 / Tilhard pl.134,78	15 à 40
	505	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	40 à 80
4.82, 11	505	P.F.	Lyonnais. Atelier de la butte ?	gobelet	Genève A.3.16 / La Butte pl.2,29	40 à 60
4.82, 12	505	C.S.		pot	Zurzach 125.1	10 à 40
4.82, 13	505	C.S.	Panse : décor peigné	pot		
4.82, 14	505	C.C.		assiette	Auerberg Oi 10	15 à 40
4.82, 15	505	C.C.		cruche	Zurzach 74.5	10 à 40
4.82, 16	505	C.C.		cruche	Massongex 5 B.5.43	20 à 40
4.82, 17	505	C.S.		pot		
	421	Amphore	Bétique		Dressel 20	
	421	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	15 à 50
	421	Amphore	Péninsule ibérique		Haltern 70	15 à 50
5.9, 4	421	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29a, style de Cantus GSR C1 2682 / Tilhard pl.134,94	15 à 40
	421	T.N.		assiette	Deru A 41.3	horizons IV à VI
4.83, 1	421	T.N.		assiette	Deru A 39.3	horizons IV à VI
4.83, 3	421	C.S.		pot	Augst 1999 D.3.47	20 à 50
4.83, 2	421	C.C.		couvercle		
4.83, 4	421	C.C.		cruche	Augst 1992 3/68	30 à 40
	421	C.C.		cruche	Augst 1992 3/65	30 à 40
4.83, 12	421	C.C.		mortier	Augst 1992 2/63	10 à 40
4.83, 13	579	Luminaire	Marque en creux »I«. Décor de gladiature. Atelier de la Butte, Lyon	lampe	Loeschke IB / La Butte 1997 pl.5,7	20 à 50
4.83, 5	579	C.S.		assiette	Vindonissa Fm 1998 pl.24,434	40 à 60
4.83, 6	579	C.S.		pot		
4.83, 7	579	C.S.		pot	Auerberg Or 15	15 à 40
4.83, 8	579	C.S.		pot	Auerberg Or 11	15 à 40
4.83, 9	579	C.S.		pot	Auerberg Oq 71	15 à 40
4.83, 10	579	C.C.		cruche		
4.83, 11	579	C.C.		cruche	Auerberg Of 8	15 à 40

**Tableau 38** Matériel céramique issu des silos et des fosses des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B.

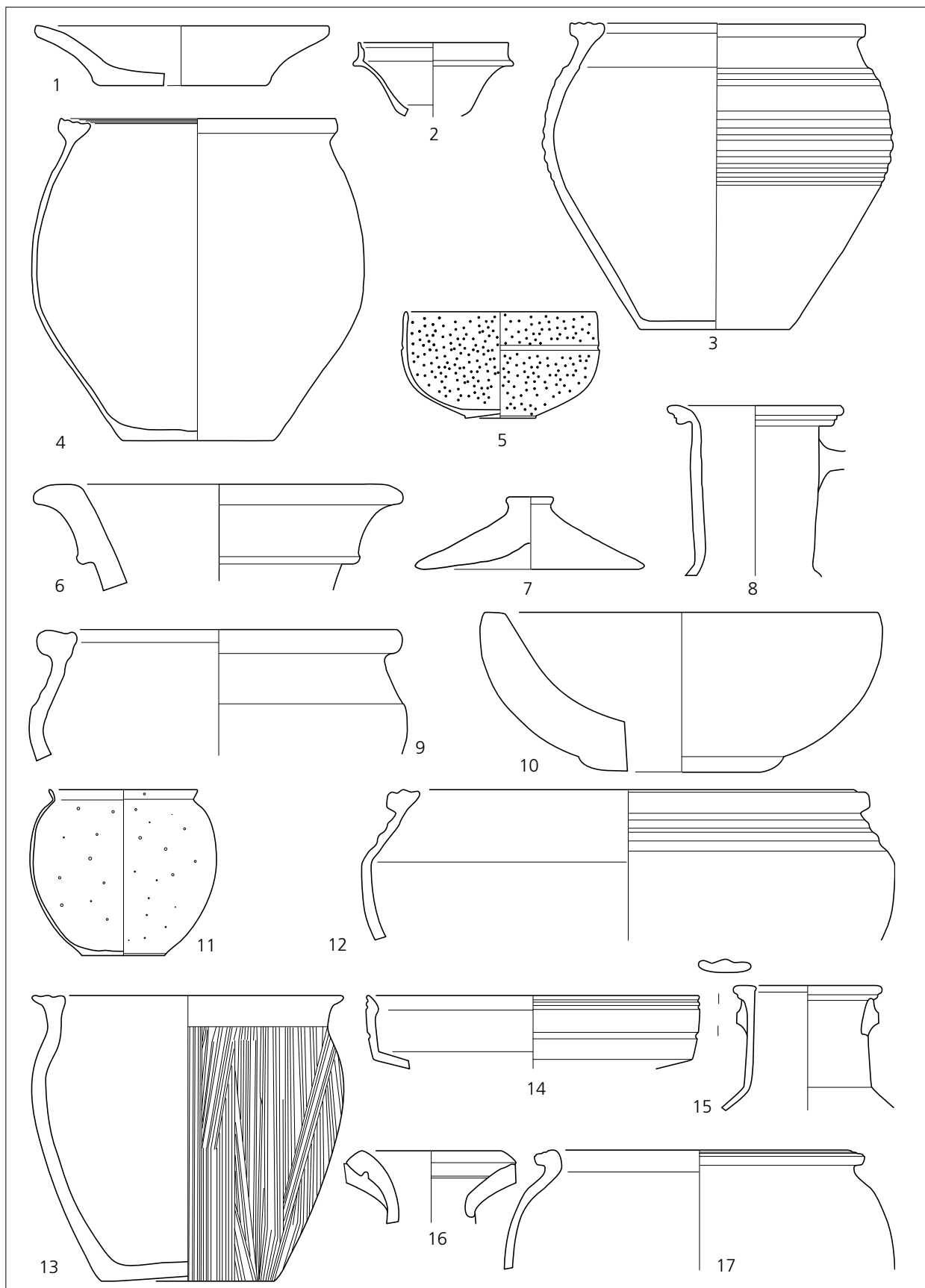
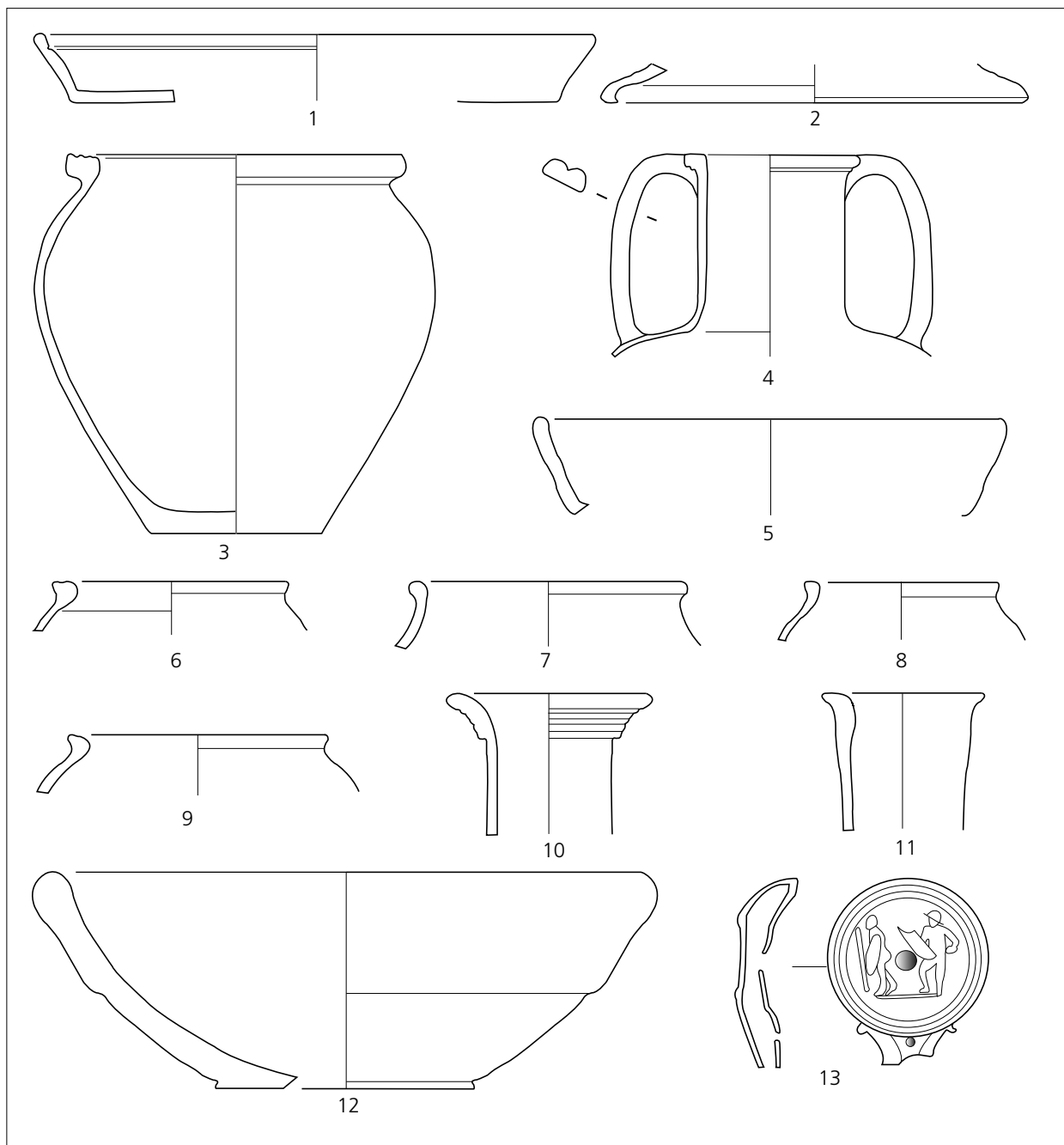


Fig. 4.82 Matériel céramique issu des silos et des fosses des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).



**Fig. 4.83** Matériel céramique issu des silos et des fosses des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).

## Des puits ?

Les structures 481, 487 (fig. 4.84), 500 et 530 se présentent sous la forme d'excavations cylindriques, d'un diamètre voisin de 1 m, jusqu'à la nappe phréatique. Pour des raisons de sécurité, aucun n'a pu être fouillé dans sa partie inférieure. On peut estimer le diamètre du cuvelage probable à environ 0,80 à 0,90 m de côté. Deux de ces structures (481 et 487) ont été comblées par du matériel provenant de latrines. Leur position au milieu de la zone des casernements laisse perplexes sur leur fonction réelle et leur chronologie, qui peut correspondre à un état d'abandon du camp B. Le matériel préservé est assez abondant (fig. 4.85-86).

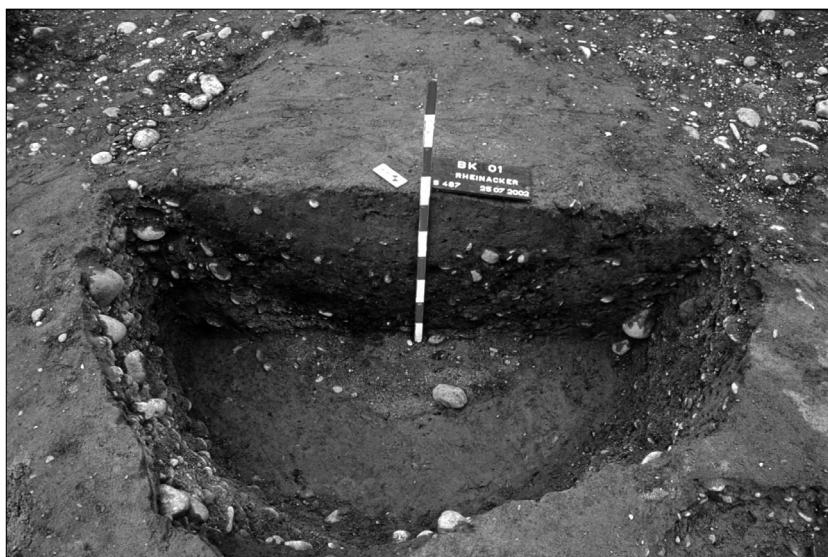
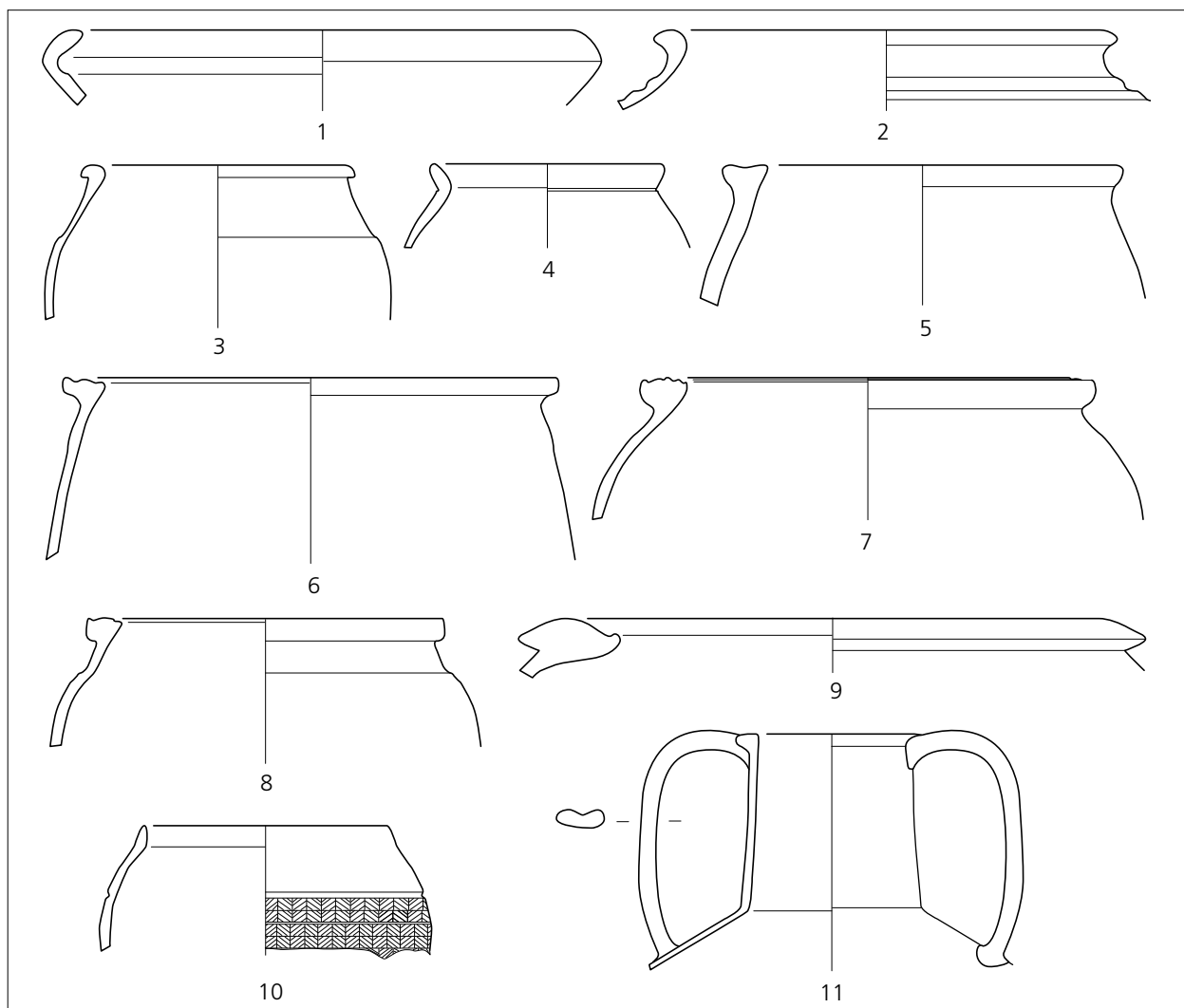


Fig. 4.84 Puits S 487 (photo M. Reddé).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	481	Amphore	Péninsule ibérique		Dressel 7-11	15 à 40
	481	T.S.	Italique	coupe	Consp.28.1	1 à 50
	481	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 12B	40 à 100
	481	T.S.	Italique	coupe	Consp.31.1	1 à 30
	481	P.F.	Italie du Nord	gobelet	Vindonissa 1999 E.3.21	-10 à 10
	481	C.eng.rge		coupe	Drack 21	1 à 50
	481	C.eng.rge		assiette	Deru A 17.4	horizons III à V
4.85, 1	481	C.S.	Lyon	jatte	Vindonissa 1999 2 E.2.20	1 à 20
4.85, 2	481	C.S.		pot	Lausanne-Vidy 3 A.9.23	10 à 50
4.85, 3	481	C.S.		pot	Vindonissa 1999 6 E.6.25	30 à 40
4.85, 4	481	C.S.		pot	Augst 1999 2 D.3.37	20 à 50
4.85, 5	481	C.S.		pot	Avenches C.1.40	1 à 50
4.85, 6	481	C.S.		pot	Vindonissa Fm 1998 pl.51,898	80 à 100
4.85, 7	481	C.S.		pot	Zurzach 72.9	10 à 40
4.85, 8	481	C.S.		pot	Augst 1999 2 D.3.49	20 à 50
4.85, 9	481	C.C.		dolium	Augst 1999 D.3.67	20 à 50
4.85, 10	481	C.C.	Panse décorée à la molette	gobelet	Oberwinterthur 3 F.14.21	40 à 60
4.85, 11	481	C.C.		cruche	Augst 1999 D.3.29	20 à 50
	481	C.C.		jatte	Vindonissa 1999 2 E.2.20	1 à 20
	481	C.C.		cruche	Augst 1999 D.3.26	20 à 50
	487	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.24/25b	15 à 80
	487	T.S.	Italique	coupe	Consp.31.1	1 à 30
5.9, 5	487	T.S.	AVFVSF (Aufus), Montans			25 à 70
	487	T.N.		assiette	Deru A 37.1	horizons III et IV

4.86, 1	487	Luminaire	Décor de gladiature. Atelier de la Butte, Lyon	lampe	Loeschcke I B, Auerberg L2	15 à 40
4.86, 2	487	T.N.	CVCA, régional	coupe	Deru C 8.4	horizons III à VI
4.86, 3	487	C.S.		jatte	Vindonissa 1999 2 E.2.20	1 à 10
4.86, 7	487	C.S.		couvercle	Auerberg Ox 24	15 à 40
4.86, 8	487	C.S.		couvercle	Auerberg Ox 20	15 à 40
4.86, 9	487	C.S.		pot	Zurzach 123.1	20 à 35
4.86, 10	487	C.S.		pot	Zurzach 125.1	10 à 40
4.86, 12	487	C.S.		pot	Augst 1999 2 D.3.48	20 à 50
4.86, 13	487	C.S.		tonnelet	Vindonissa 1999 2 E.2.20	1 à 10
4.86, 4	487	C.C.		pot	Auerberg Op 119	15 à 40
4.86, 5	487	C.C.		cruche	Vindonissa 1999 3 E.3.25	-10 à 10
4.86, 6	487	C.C.	Panse : décor incisé et imprimé	jatte	Burghöfe pl.48,3	40 à 70
4.86, 11	487	C.C.		pot	Augst 1999 2 D.3.48	20 à 50

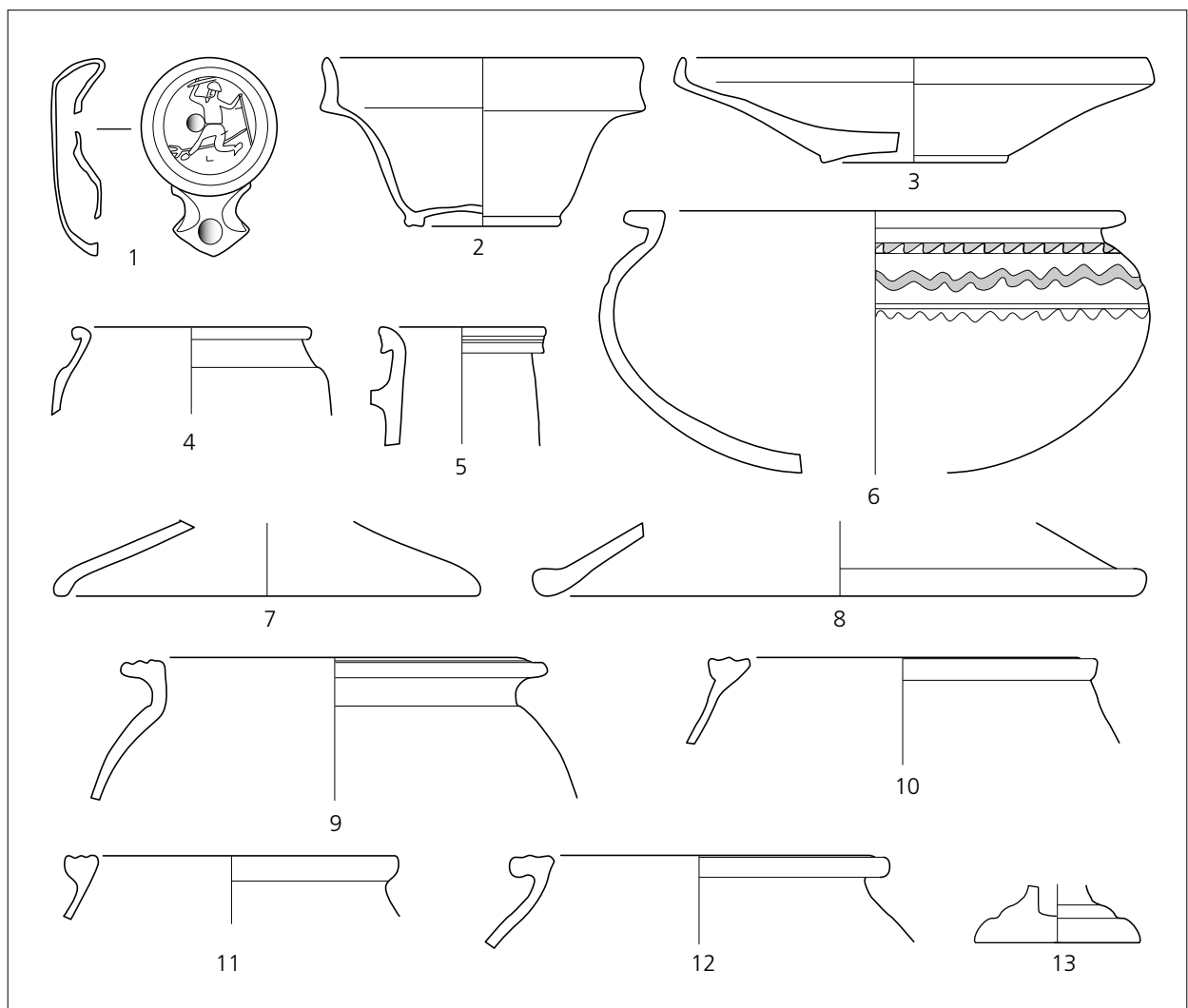
**Tableau 39** Matériel céramique issu des puits dans la zone des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B.



**Fig. 4.85** Matériel céramique issu des puits dans la zone des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
500	02-01-500-01-1472	Auguste ?	½ as ou dup.	ind.	ind.	16 av.-14 ap. ?	ind.

**Tableau 40** Monnaie issue des puits dans la zone des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B.



**Fig. 4.86** Matériel céramique issu des puits dans la zone des baraquements situés derrière le rempart oriental du camp B (B. Viroulet).

### Les casernements sous les structures du camp A, près de la porte nord

Un second ensemble de casernements probables a été mis au jour (fouilles 2003) sous les niveaux du camp A, près de la porte nord de celui-ci (fig. 4.5). L'identification en est relativement bien assurée, en raison de la nature des sablières observées, identiques à celles qu'on trouve derrière le rempart nord. Ces baraques n'ont été observées qu'à l'ouest de la via principalis du camp A, et elles sont orientées dans le sens est-ouest. Les structures semblent déterminer des espaces de 4 m x 3 m, environ, pour autant que l'on puisse être affirmatif, en raison de la présence des défenses du camp A par dessus ces casernements. Ces dimensions paraissent cohérentes avec l'observation effectuée derrière le rempart oriental.

Différentes structures de cette zone ont livré un matériel assez abondant (fig. 4.87-88). Il s'agit, en particulier, d'une fosse (689), qui pourrait être une latrine, dans l'angle sud-est du chantier, ainsi que diverses fosses à l'intérieur des baraquements. La fosse 692, à l'extrémité des deux fossés du camp A, a été attribuée par le fouilleur à l'horizon du camp B : elle contenait différents ossements animaux analysés ci-dessous dans le chapitre réservé à ce type de matériel. Le drain axial 608 de la via principalis du camp A semble avoir connu un premier état, reconnaissable vers l'extérieur du camp, et attribué pour cette raison au camp B.

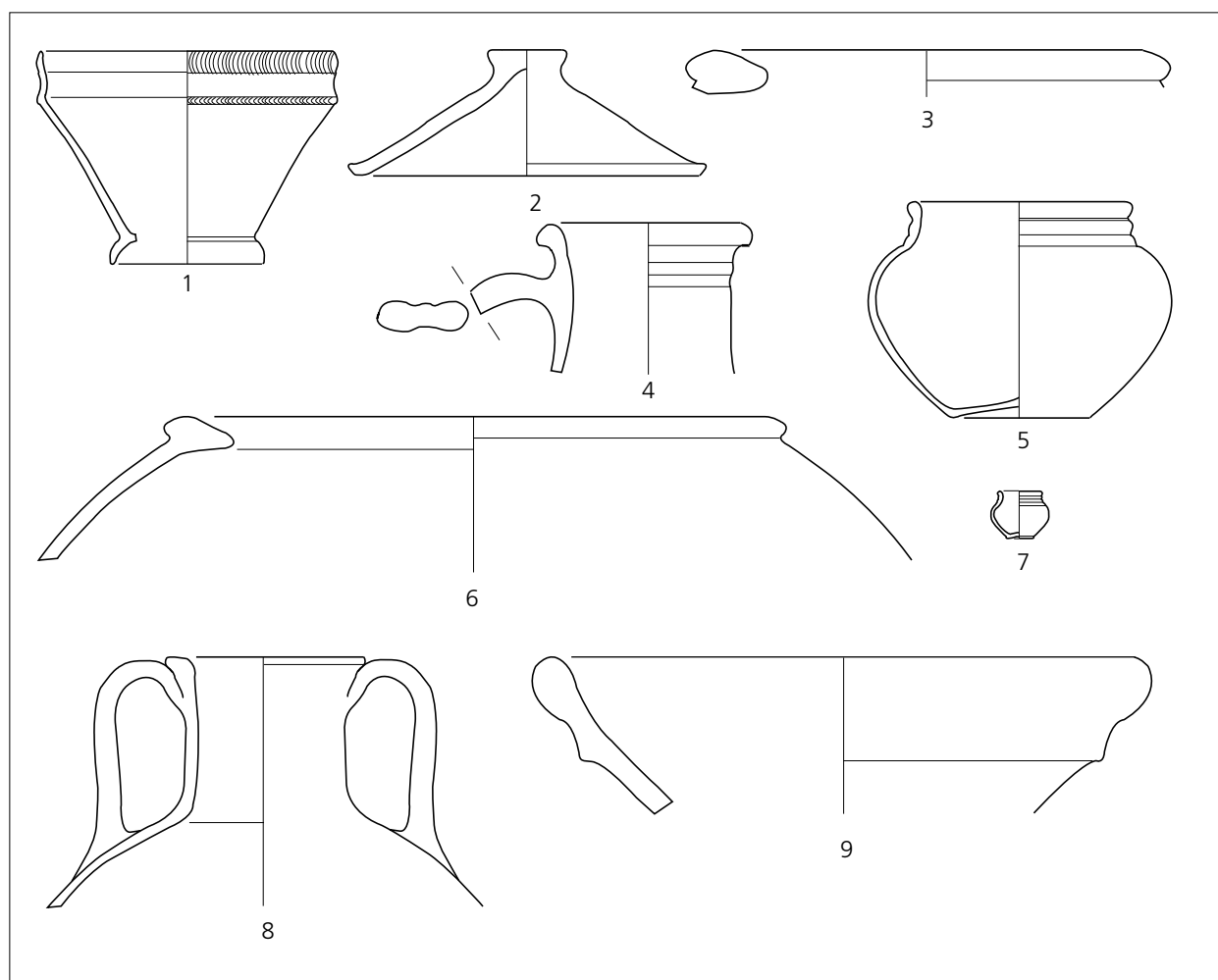
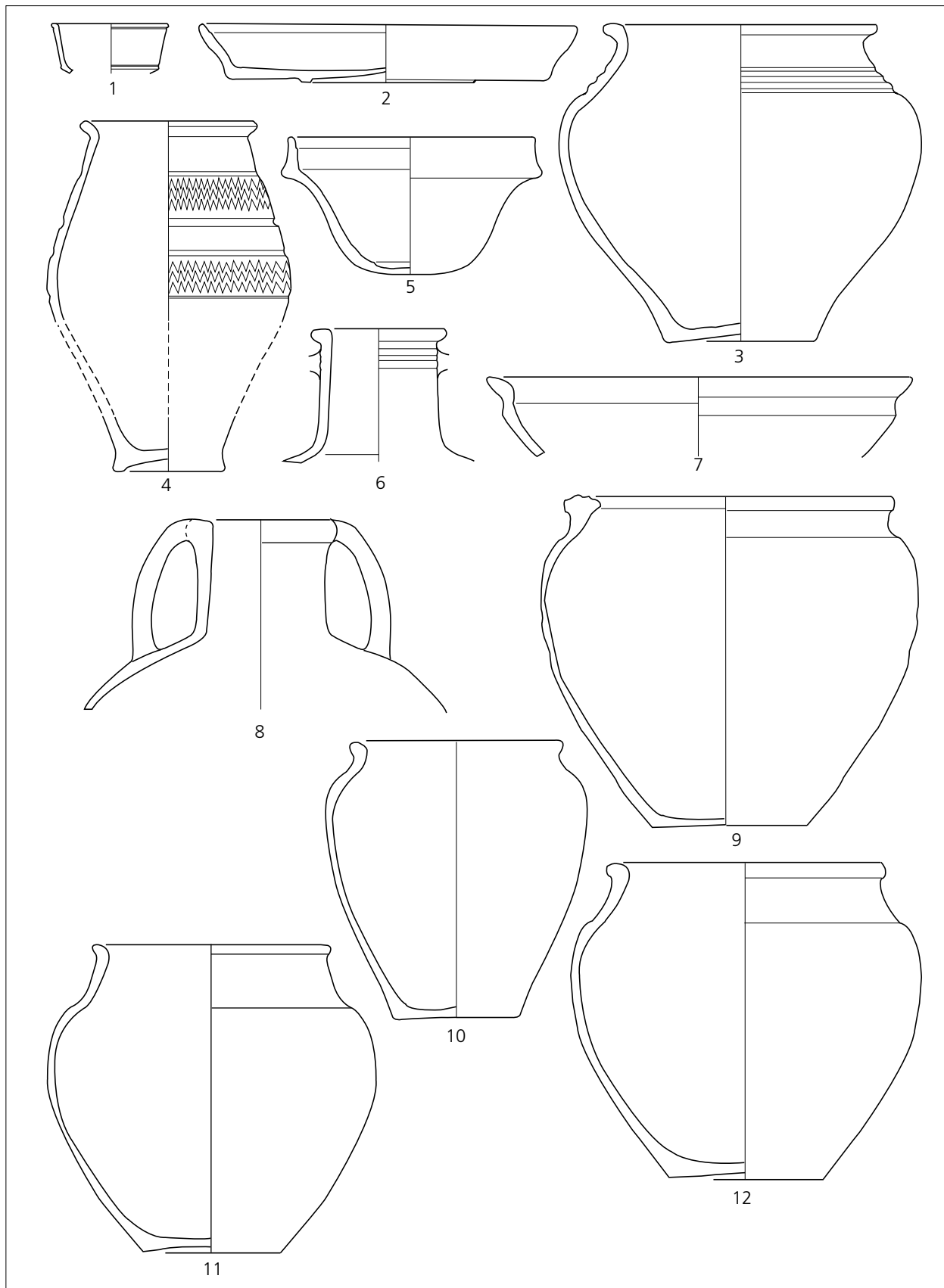


Fig. 4.87 Matériel céramique issu des baraquements du camp B, sous le rempart septentrional du camp A (B. Viroulet).





**Fig. 4.88** Matériel céramique issu des baraquements du camp B, sous le rempart septentrional du camp A (B. Viroulet).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.87, 1	715	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 5a	1 à 40
	669	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.15a1	15 à 50
	715	T.S.	VOL[--- (Volus), La Grauf.			15 à 50
	669	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27a	15 à 40
	669	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.29a	10 à 40
	715	T.S.	Sud Gaule	4 coupes	Drag.24/25a	15 à 40
	715	T.S.	Sud Gaule	coupe	Drag.27b	15 à 100
	693	C.eng.rge		2 coupes	Deru C 8	horizons III à VI
	621	P.F.	Lyonnais	gobelet	Mayet 33	-10 à 30
	684	V.R.P.		plat		
4.87, 2	715	C.S.		couvercle	Vindonissa 1999 E.8.14	75 à 100
	652	C.S.		4 pots	Lausanne A.9.20	10 à 50
	633	C.S.		pot		
	712	C.S.		pot	Auerberg Op 56	15 à 40
	612	C.S.		2 pots		
	667	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 641	40 à 47
	684	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 420	-15 à 15
	712	C.S.		pot		
4.87, 5	727	C.S.		pot		
4.87, 7	612	C.S.	Pot miniature semblable à 4.82, 5	pot		
	706	C.C.		2 cruches	Augst 1999 2 D.3.29	20 à 50
	656	C.C.		cruche	Vindonissa 1999 E.6.19	30 à 40
4.87, 3	611	C.C.		dolium	Vindonissa WB 2003 Ke 31	-15 à 15
4.87, 4	692	C.C.		cruche	Lausanne A.7.6	-40 à -20
	633	C.C.		cruche	Vindonissa 1999 E.6.26	30 à 40
	656	C.C.		mortier	Augst 1992 2/63	10 à 40
4.87, 6	615	C.C.		dolium	Vindonissa 1989, 122	1 à 15
	689	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
4.88, 1	689	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 9b	15 à 100
	689	T.S.	Sud Gaule	coupe	Hofheim 5a	15 à 40
4.88, 2	689	T.N.	IINI ou INII, régional	assiette	Deru A 38.1	horizons IV à V
	689	T.N.		coupe	Deru C 18	horizons VI à VIII
4.88, 5	689	C.eng.rge		coupe	Deru C 8.4	horizons III à VI
	689	C.eng.rge		coupe	Drack 21	10 à 70
4.88, 3	689	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 560	15 à 30
4.88, 4	689	C.S.	Panse : deux registres de décor incisé	tonnelet	Vindonissa 1999 E.6.26	30 à 40
4.88, 7	689	C.S.		jatte	Genève A1.10	-40-20
4.88, 9	689	C.S.		pot		
4.88, 10	689	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 531	15 à 30
4.88, 11	689	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 577	25 à 38
4.88, 12	689	C.S.		pot	Vindonissa WB 2003 Ke 577	25 à 38
4.88, 6	689	C.C.		cruche	Massongex B.5.25	20 à 40
4.88, 8	689	C.C.		cruche	Vindonissa WB 2003 Ke 572	25 à 38
4.87, 8	689	C.C.		cruche	Augst 1999 D.3.29	20 à 50
	689	C.C.		2 cruches	Vindonissa 1999 E.6.19	30 à 40
4.87, 9	689	C.C.		mortier	Vindonissa Fm 1998 pl.19,334	20 à 30
	689	C.C.		mortier	Augst 1992 2/63	10 à 40

**Tableau 41** Matériel céramique issu des baraquements du camp B, sous le rempart septentrional du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
608	03-11-608-01-1915	République	½ as	Rome	ind.	170-91 av.	5/5
608	03-11-608-01-1702	Auguste	dup.	Rome	RIC 381	15 av.	3/5
693	03-11-693-01-1673	Auguste	as	Lyon	RIC 230	Tibère ? (cmq ind.)	ind.

**Tableau 42** Monnaies issues des baraquements du camp B, sous le rempart septentrional du camp A.

## Les structures (casernements ?) sous les *principia* du camp A

La fouille des *principia* du camp A a permis de mettre en évidence, par sondages profonds, une série de structures qui semblent antérieures (fig. 4.31-32 et 89). Il s'agit de traces rectilignes limoneuses, peu larges (une vingtaine de centimètres en moyenne) qui respectent les alignements des structures en galets. On y reconnaîtra sans hésitation des sablières basses. Un grand alignement nord-sud est constitué par les structures 810-815-818. Un autre alignement est-ouest est constitué par l'alignement des structures 813-858, précédé, à environ 2 m vers le sud, par la série 929. Dans la mesure où ces ensembles paraissent dépasser largement les limites des constructions en galets et semblent en outre appartenir à un niveau plus profond, il paraît difficile de les rattacher à l'état des *principia*, ou même à l'état antérieur. Il pourrait s'agir de vestiges du camp B. Il en va de même de l'ensemble 945, précédé par un petit drain 954. Dans toutes ces constructions sur sablières, le plus souvent associées à des fosses, nous suggérons, compte tenu de la nature des architectures, de reconnaître des casernements. On ne peut toutefois, compte tenu de l'état lacunaire de nos connaissances à ce niveau, proposer de restituer un plan. Ces niveaux ont livré peu de matériel céramique mais différentes monnaies (fig. 4.90).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
4.90, 1	813	Amphore	Péninsule ibérique		Pompéi VII	
4.90, 2	813	T.S.	Italique	coupe	Consp.22.1.1	-15 à 15
5.9, 9	774	T.S.	Italique	gobelet		
	1015	C.S.		3 jattes		
	936	C.S.		pot		
4.90, 3	936	C.C.		cruche	Zurzach 216.19	10 à 40
4.90, 4	945	C.C.	Trad. Tène finale	bol	Bâle D.1.15	-40 à -20
4.90, 5	1015	C.C.	Trad. Tène finale	bol	Bâle D.1.15	-40 à -20

**Tableau 43** Matériel céramique issu des baraquements du camp B, sous les *principia* du camp A.

Struct.	Inventaire	Règne/période	Espèce	Atelier	Référence	Emission contremarque	Usure
807	05-12-807-01-2059	Auguste	½ as	Lyon	RIC I 230	7-3 av. J.-C.	4/5
811	05-12-811-01-2088	Auguste	½ as ou dup.	ind.	ind.	16 av. à 14 ap.	ind.
844	05-12-844-01-2237	Auguste (Tibère C.)	as	irrégulier	Cf. RIC I 245	13-14	4/5
849	05-12-849-01-2025	Auguste	as	Lyon	RIC I 230	7 à 3 av.	4/5
857	05-12-857-01-2245	Auguste	as	Lyon	RIC I 230	7-3 av.	3/5
873	05-12-873-01-2205	Auguste	as	Lyon	RIC I 230	7-3 av.	2/5
873	05-12-873-01-2242	Auguste	as	Lyon	RIC I 230	cmq. 7-9	3/5

**Tableau 44** Monnaies issues des baraquements du camp B, sous les *principia* du camp A.



**Fig. 4.89** Structures du camp B sous les principia du camp A (DAO M. Reddé).

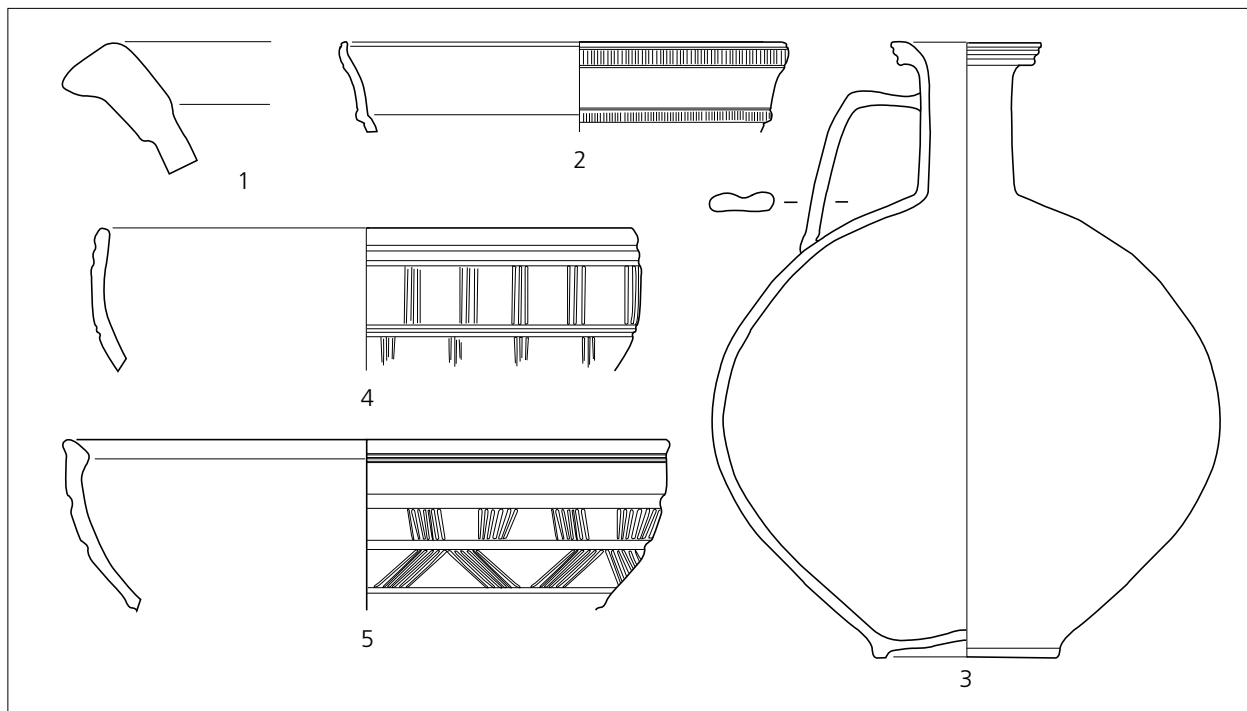


Fig. 4.90 Matériel céramique issu des baraquements du camp B, sous les principia du camp A (B. Viroulet).

## L'ARCHITECTURE DU CAMP B : RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

La fouille du camp B a été nettement moins développée que celle du camp A. La très médiocre conservation de ses structures, largement oblitérées par l'implantation de la forteresse claudienne, n'autorise pas une bonne lecture de son plan. On ne saurait, en particulier, décider si la via principalis du camp B se situe sous celle du camp A. L'hypothèse n'est pas exclue mais elle exigerait une confirmation par une fouille de la porte nord, dont l'emplacement n'est pas assuré pour l'instant. Or l'autorisation de fouiller dans la parcelle agricole concernée ne nous a pas été accordée. La fouille de la porte sud n'ayant pas permis d'observer clairement la présence d'un état plus ancien des structures, le tracé de la via principalis du camp B reste incertain. L'emplacement des principia n'est pas davantage assuré sous ceux du camp A, sous lesquels apparaissent des vestiges qui font plutôt penser à des casernements, trop médiocrement conservés. Seule la partie orientale du camp, non recouverte par la forteresse claudienne et beaucoup moins ruinée, autorise quelques commentaires. Les fouilles y ont été toutefois très limitées.

### Disposition, forme et superficie

Les structures recouvertes par le camp A s'étendent jusqu'au bord du canal d'alimentation du Rhin. Nous avons considéré qu'elles appartenaient au camp B, ce qui constitue une hypothèse raisonnable et vraisemblable, mais seulement une hypothèse<sup>43</sup>. On doit donc, si on l'accepte, supposer que le rempart

<sup>43</sup> On pourrait aussi supposer que les structures observées sous le camp A dans la fouille 2003, conduite autour de la porte nord, appartiennent à l'enclos C (infra).

occidental du camp B devait lui aussi être situé en bordure du cours d'eau antique. Dans la mesure où les fossés sont identifiés sur les trois autres côtés (pl. h.t. 1), on peut essayer d'évaluer la superficie de la forteresse. La distance entre le fossé oriental et le canal actuel est d'environ 180 m, ce qui constitue une dimension minimale, à quoi il faut rajouter éventuellement, comme pour le camp A, 25 ou 30 m, soit une longueur maximale de 205 m / 210 m. Dans le sens nord-sud, une dimension moyenne d'environ 180 m peut être proposée, bien que le rempart n'ait pas été formellement identifié au sud, où nous supposons que l'enceinte du camp A a recouvert celle du camp B. Mais ceci reste aussi une hypothèse, que la fouille menée en 2000 aux abords de la porte méridionale du camp A n'a pas permis de corroborer. Observons en outre que les fronts nord et sud ne sont pas parallèles et divergent sensiblement se dirigeant vers l'ouest<sup>44</sup>. On ne saurait toutefois être plus précis, dans la mesure où le fossé nord n'a pas été identifié dans la coupe f (pl. h.t. 4), ce qui peut s'expliquer par l'existence, à cet endroit, d'un terrain fortement remanié. Mais il s'ensuit que le tracé du système défensif, dans cette zone, n'a pu être identifié. Toutes ces réserves de méthode étant faites, on admettra une superficie variant entre 3,24 et 3,78 ha, l'hypothèse haute étant la plus probable.

Les exemples comparables sont rares, ne serait-ce, d'ailleurs, qu'en raison du petit nombre de camps tibériens connus<sup>45</sup>. On peut tout de suite exclure les castella de Zurzach (Suisse), beaucoup plus petits qu'Oedenburg (environ 0,5 ha), l'Auerberg (Bavière), dont l'implantation sur une hauteur, la forme, le type d'occupation aussi bien civile que militaire constituent un cas particulier, voire Velsen I (Pays-Bas), qui ne dépasse guère 1 ha de superficie<sup>46</sup>. Les deux castella de Rederzhausen, près de Friedberg, en Rétie, sont en revanche plus proches de notre camp Alsacien : le premier mesure 144 m x 115 m (1,66 ha), le second 110 m x 125 m (1,37 ha), et tous deux présentent une forme rectangulaire bien régulière<sup>47</sup>. Le camp d'Aulnay, en Saintonge, est plus grand puisqu'il affecte une forme rectangulaire de 292 m x 217,50 m, soit une superficie de 6,35 ha. On est à peu près certain, dans ce cas précis, que la fortification abritait des détachements de la legio II Augusta et de la legio XIII Gemina, dont les inscriptions sont depuis longtemps connues à Aulnay (CIL XIII, 1121-1123)<sup>48</sup>. Il ne serait pas surprenant qu'un détachement de même nature, mais de moindre taille, ait été hébergé à Oedenburg<sup>49</sup>.

## Le système défensif

L'un des problèmes les plus complexes posés par le camp B est celui de l'architecture de son système défensif. Les coupes effectuées ont toutes montré l'existence de deux fossés sur les fronts oriental et septentrional<sup>50</sup>. Le fossé intérieur, dans les deux coupes effectuées sur la face est, a révélé un comblement assez compact,

<sup>44</sup> Observons au passage une relative irrégularité dans l'orientation des restes de bâtiments fouillés (pl. h.t. 1).

<sup>45</sup> Sur cette datation, voir infra chapitre 12.

<sup>46</sup> Zurzach : R. Hänggi / C. Doswald / K. Roth-Rubi, Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach. Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa 11 (Baden 1994). – Auerberg : G. Ulbert, Der Auerberg. 1. Topographie, Forschungsgeschichte und Wallgrabungen. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 45 (München 1994). – Velsen : A. V. A. J. Bosman, Velsen. In : M. Reddé et alii (voir note 7), 404.

<sup>47</sup> Rederzhausen : S. von Schnurbein, Neu entdeckte frühkaiserzeitliche Militäranlagen bei Friedberg in Bayern. Germania 61, 1983, 529-550.

<sup>48</sup> P. Tronche, Aulnay. In : M. Reddé et alii (voir note 7), 205. – Le cas d'Urmitz, mal daté, reste problématique ; ses dimensions sont toutefois nettement supérieures (275 m x 300 m pour le petit camp, qui pourrait être tibérien ; cf. H. Schönberger, Die römischen Truppenanlagen der frühen und mittleren Kaiserzeit zwischen Nordsee und Inn. Berichte RGK 66, 1985, 431). Le camp B de Neuss, s'il est bien tibérien, dépasse les 27 ha, atteignant sans doute les 40 ha. Il s'agit évidemment d'un camp légionnaire (cf. H. von Petrikovits, Die Ausgrabungen in Neuss (voir note 21), 457-458).

<sup>49</sup> Sur ce problème voir infra chapitre 12.

<sup>50</sup> Sauf la coupe f, à l'ouest, où aucun fossé n'est visible.

tantôt caillouteux et peu compatible avec un remplissage régulier et lent (coupe a2, pl. h.t. 3 et fig. 4.67), tantôt sableux, avec beaucoup de gravier en surface (fig. 4.69). Bien que la fouille n'ait pu atteindre la porte, située dans une propriété voisine restée inaccessible, il est clair que celle-ci était toute proche, puisque nous sommes à cet endroit à proximité de l'axe est-ouest du camp, et en bordure d'une voie qui conduit au rempart tout en longeant les baraquements par le nord (fig. 4.70). Il est donc logique de trouver, sur le flanc sud du passage, les boisements d'une tour (S 31 à 35, peut-être aussi 44, fig. 4.70). Or ceux-ci sont partiellement implantés *sur le tracé* du fossé intérieur. Un peu plus loin vers le sud apparaît un autre poteau 459, lui aussi *dans* le fossé. En outre différentes traces humiques longitudinales bordent aussi les deux faces de ce même fossé 1. Leur observation a paru d'abord être la conséquence d'un effet du comblement (fig. 4.69). Mais l'absence totale de trace du rempart, vers l'arrière, alors qu'on observe au contraire d'assez nombreuses fosses dépotoirs entre les baraquements et le fossé 1, invite à se demander si ce dernier n'a pas été volontairement comblé pour laisser place, au moins à cet endroit, au rempart du camp B. Ce scénario, qui suppose deux phases architecturales successives, pourrait expliquer que la trace du fossé interne, sur les photographies aériennes, apparaisse de manière quasi discontinue, alors que celle du fossé extérieur, resté ouvert, semble beaucoup plus nette (pl. couleur 4, 5, 7). L'incertitude subsiste toutefois sur la nature du rempart, puisque des traces certaines de coffrage n'ont pu être mises en évidence. Le sol de ce fond de vallée ne se prête guère à la présence de gazon ; il pourrait en revanche plus facilement permettre la production de briques crues, mais ce ne sont là que des hypothèses, faute d'évidence archéologique que seule une fouille de plus grande ampleur permettrait d'établir.

### Les baraquements

Un seul bloc a été véritablement fouillé (baraque 1, fig. 4.70), ainsi que l'extrémité du bloc voisin, qui lui fait face, de part et d'autre d'une ruelle d'environ 5 m de large. La largeur de la baraque oscille entre 7,20 m et 7,80 m, armo et papilio compris et il n'y a pas de portique de façade. La longueur est en revanche plus incertaine, dans la mesure où l'extrémité occidentale de la baraque a été coupée par les fossés du camp A. La découverte, sous le rempart de cette forteresse, de structures plus anciennes (S 79, 83-84, 89), conformes à l'orientation de la baraque 1, nous conduit à penser que nous sommes là en présence de l'extrémité de celle-ci. La restitution dans la partie détruite du rythme des chambrées observées à l'est, et régulièrement espacées d'environ 3,40 m, permet de proposer une baraque à dix contubernia aboutissant précisément à la structure 79, vers l'ouest. L'hypothèse paraît donc assez solide et permet de calculer une longueur d'environ 43,50 m pour ce bâtiment. Il s'agit d'une dimension assez faible, notamment dans l'hypothèse de casernements légionnaires ; il en va de même de la largeur et par voie de conséquence de la superficie disponible, qui tourne autour de 4 m x 3,20 m, soit 12,80 m<sup>2</sup> pour les chambrées proprement dites. Ces surfaces sont en revanche beaucoup plus conformes à l'espace ordinairement attribué à des auxiliaires<sup>51</sup>. Mais on ne tirera évidemment pas de cette observation, effectuée sur une seule baraque, la conclusion que le camp d'Oedenburg était intégralement destiné à une aile ou une cohorte. Il y avait en revanche certainement des auxiliaires dans ce camp.

<sup>51</sup> Voir les données de fouilles compilées par D. P. Davison, *The Barracks of the Roman Army from the 1<sup>st</sup> to 3<sup>rd</sup> Centuries AD. A comparative study of the barracks from fortresses, forts and fortlets*

with an analysis of building types and construction, stabling and garrisons. BAR International Series 472 (Oxford 1989) notamment dans le tome III.

Le détail des architectures observées ne pose pas de problème particulier. Le bâtiment était construit sur sablières basses de bois et le niveau d'arase actuel est situé très certainement sous les sols antiques. L'entrée se faisait par une petite porte assez étroite (de l'ordre du mètre) vers l'antichambre (3,20 m x 2,20 m environ) ; on pénétrait ensuite dans la chambrée proprement dite, où la fouille n'a pas mis en évidence l'existence de foyers. Du côté du rempart, l'habitation située à l'extrémité du bloc, ordinairement réservée à l'officier, occupe une superficie d'environ 7 m x 7 m, ce qui, là aussi, est faible et n'indique sans doute pas un centurion légionnaire.

Les observations les plus intéressantes concernent les différents types de fosses découvertes dans la fouille. On peut certainement oublier les puits (500, 487, 530) percés sans aucun doute postérieurement à l'abandon du camp, ce qui n'empêche pas leur comblement avec les matériaux présents sur le site, et par conséquent le matériel archéologique contemporain de l'occupation. À côté des très nombreuses petites fosses dépotoir, ordinaires dans ces baraquements militaires, et qui polluent le dessous des baraques et la voirie, la fouille a mis en évidence plusieurs latrines (fig. 4.78).

La fosse 418, à l'extrémité de la baraque 2 (fig. 4.70 et 4.78), est assurément, par son architecture et son remplissage, une latrine, dont la présence ne surprend pas dans le logement réservé à l'officier<sup>52</sup>. L'emplacement observé à Oedenburg correspond précisément à ce qui avait été observé à plusieurs reprises dans les fouilles de Valkenburg<sup>53</sup>. Le symétrique n'a malheureusement pas été observé dans la baraque 1. Cette fosse d'aisance appartient à un type identifié par W. Manning à Usk et classé par Chr. Ebeling dans son type III<sup>54</sup>.

Plus problématiques sont les fosses 365, 533 et 570, situées à cheval sur le mur de fond de la baraque 1, mais dont le comblement comme latrines est assuré. Cette position pourrait laisser penser qu'il s'agit de fosses postérieures à l'abandon du camp B. Mais on s'expliquerait mal, dans ces conditions, leur très bon alignement le long de la baraque. Le fait que le niveau d'apparition des structures archéologiques soit situé en dessous du niveau d'utilisation des baraques, nécessairement munies d'un plancher surélevé pour assurer la ventilation et se prémunir contre l'humidité, pourrait expliquer l'anomalie apparente de cette stratigraphie relative, la charpente des murs des casernements, pouvant avoir été aménagée d'origine, ou réaménagée pour accueillir des latrines. Mais si la latrine 365 ne détonne pas dans un logement d'officier, les deux autres, le long des contubernia réservés aux hommes de troupe, paraissent exceptionnelles, si l'on suit l'opinion de P. Bidwell, qui a contesté les exemples proposés par D.P. Davison<sup>55</sup>. On ne sait pas, au demeurant, si elles étaient utilisées depuis l'intérieur ou depuis la ruelle, la deuxième hypothèse paraissant infiniment plus vraisemblable et appuyée sur les exemples d'Usk. D'ordinaire, on observe plutôt l'existence de latrines collectives dans le remblai de terre adossé au rempart. L'utilisation de fosses et l'absence de chasse d'eau avec un système de drainage, au milieu même des baraques, implique à la fois un souci de commodité mais aussi un certain nombre d'inconvénients.

Non moins intéressants sont les silos 369 et 536, installés l'un derrière le mur pignon de la baraque, vers le rempart, sous un petit auvent, sans doute à l'usage de l'officier, l'autre dans une chambrée même. De tels dispositifs sont sans doute suffisamment rares pour être ici notés.

<sup>52</sup> Voir sur ce point D. P. Davison, *The Barracks of the Roman Army* (voir note 51), 233-237 et P. Bidwell, *Auxiliary Barracks in a New Light : recent Discoveries on Hadrian's Wall*. *Britannia* 35, 2004, 121-157, sc. 141.

<sup>53</sup> W. Glasbergen / W. Groenman-van Waateringe, *The pre-Flavian garrisons of Valkenburg Z.H. : fabriculae and bipartite barracks*. *Cingula 2* (Amsterdam, London 1974) 9, fig. 3, avec l'emplacement des latrines dans les quartiers des officiers.

<sup>54</sup> W. H. Manning, *The Fortress Excavations 1968-1971. Report of the Excavations at Usk 1965-1976*, vol. 2 (Cardiff 1981) 125-127, 137, 146, 149-152, 159, 163-165, 190-193. – Ch. Ebeling, *Les latrines*. In : M. Reddé et alii (voir note 7), 124-126.

<sup>55</sup> Voir P. Bidwell, *Auxiliary Barracks in a New Light* (voir note 52), 141.



## L'ENCLOS C

Nous appelons ainsi la trace de deux fossés observés sur une photographie aérienne prise par R. Goguy en 1999 (fig. couleur 4, c). Ces deux fossés forment un angle droit au nord-est, mais on ne voit pas leur retour vers le sud. À l'ouest, ils semblent coupés par le canal.

La fouille de la porte nord du camp A, en 2003, a révélé la présence d'un fossé inattendu, à peu près parallèle au rempart de ce camp, malgré un léger désaxement, mais situé *en arrière* de celui-ci, à environ 3/5 m de distance. Ce fossé en V évasé (S 604-680) présente une trace d'environ 4 m d'ouverture au niveau de décapage, pour une profondeur d'environ 1,50 m (fig. 4.5). Trois coupes ont permis d'observer son comblement (fig. 4.91). Elles montrent toutes les trois un remplissage sableux, régulier et progressif, avec un pendage symétrique de chaque côté, ce qui ménage au centre une sorte de cuvette à chaque niveau du comblement. Un tel profil, qui ne révèle pas d'effondrement latéral d'une structure en surplomb, semble exclure l'hypothèse d'un rempart proche du fossé.

La coupe 41-46 montre en outre de manière claire que le fossé 604-680 a recoupé les sablières du camp B (624 et 716). La coupe 40 confirme ce phénomène. À l'autre extrémité du chantier, la coupe 55-56 montre en revanche que le fossé est percé par une fosse (685) qui contenait un abondant matériel, plus proche de celui du camp B que de celui du camp A (fig. 4.92).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
5.9, 6	680	T.S.	La Grauf.	calice	Drag.11	10 à 40
5.9, 7	685	T.S.	La Grauf.	coupe	Drag.29a, style de Firmo RGS B3 3295 ou de Cantus RGS G1 2682 / Tilhard pl.131,50 et pl.134,89	15 à 40
5.9, 11	685	T.S.	Applique tête de bouc Italique	coupe	Consp.27.1 (?) Schindler Kaudelka T.34/T.35	1 à 50
5.9, 12	685	T.S.	Applique tête d'ovine Italique	calice	Consp.R.2 Schindler Kaudelka T.28/T.30 Dangstetten fig.1050,3	-10 à 15
5.10, 4	685	T.S.	CNATEI (Ateius), Arezzo / Pise / Lyon			-10 à 10
4.92, 1	685	T.S.	Sud Gaule	assiette	Drag.17a	15 à 50
4.92, 4	685	V.R.P.		plat	Zurzach 118.25	10 à 20
4.92, 6	685	T.N.		assiette	Deru A 1	horizons II à V
4.92, 5	685	C.eng.rge		coupe	Deru KL22 ( ? )	horizons V à VI
4.92, 8	685	C.eng.rge		coupe	Deru KL19	horizons II à IV
4.92, 2	685	C.S.		couvercle		
4.92, 3	685	C.S.		jatte		
4.92, 7	685	C.S.		jatte		
4.92, 9	685	C.S.		couvercle	Oberwinthertur F.12.28	1 à 20
4.92, 10	685	C.S.		assiette	Vindonissa WB 2003 Ke 534	15 à 30
4.92, 11	685	C.S.		pot	Zurzach 123.1	10 à 40
4.92, 12	685	C.C.		cruche	Augst 1999 2 D.3.29	20 à 50
4.92, 13	685	C.S.		pot	Vindonissa Fm 1998 pl.31,563	40 à 60
4.92, 14	685	C.C.		pot		
4.92, 15	685	C.C.		couvercle		
4.92, 16	685	C.C.		cruche	Augst 1999 1 D.2.8	-10 à 10
4.92, 17	685	C.S.		pot	Zurzach 72.9	10 à 20
4.92, 18	685	C.S.		pot	Augst 1992 2/62	10 à 40
4.92, 1	685	C.C.		mortier	Augst 1992 2/63	10 à 40
4.92, 2	685	C.C.		mortier	Vindonissa Fm 1998 pl.19,334	20 à 30

**Tableau 45** Matériel céramique issu de la fosse 685 dans le comblement du fossé de l'enclos C.

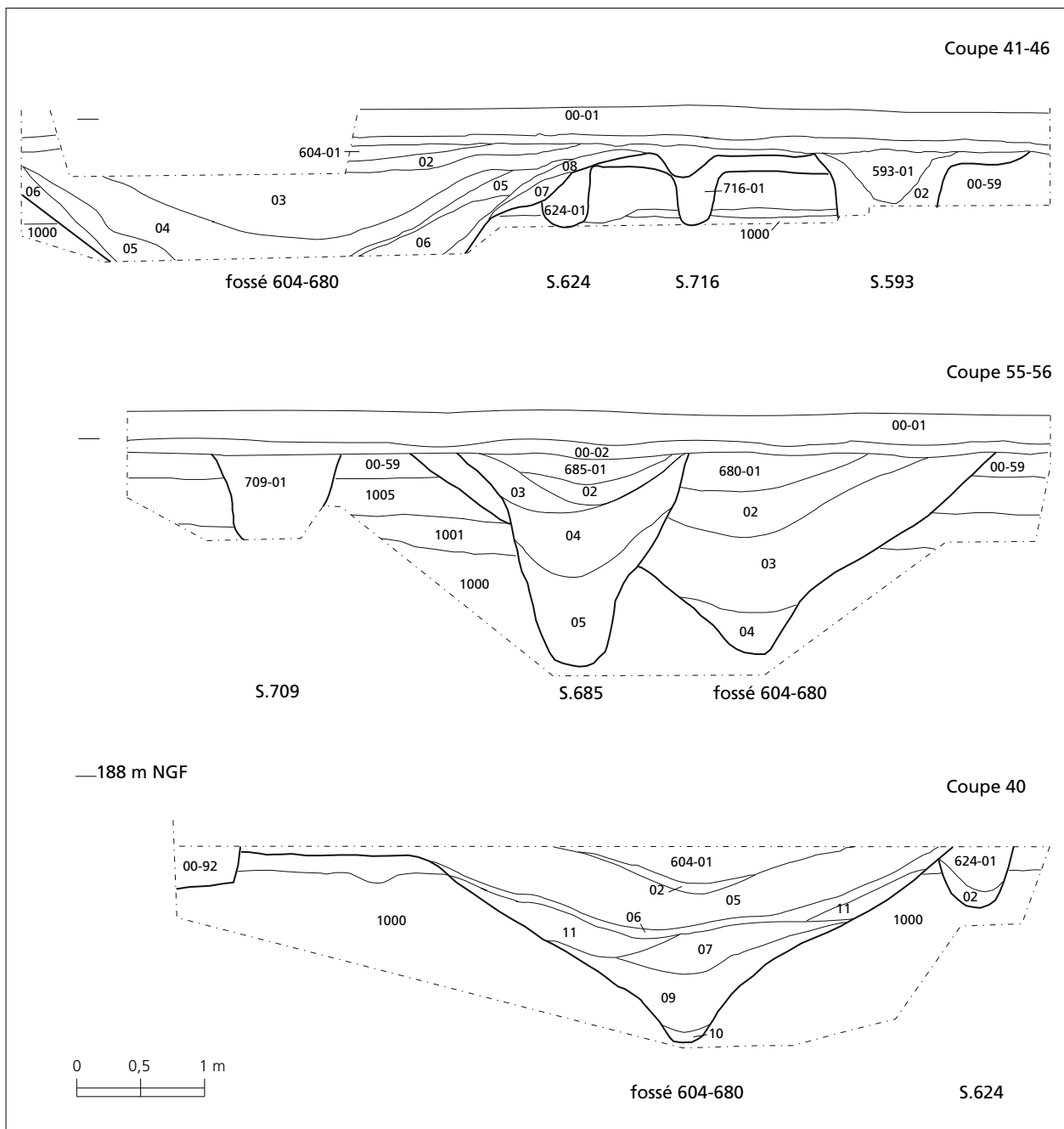
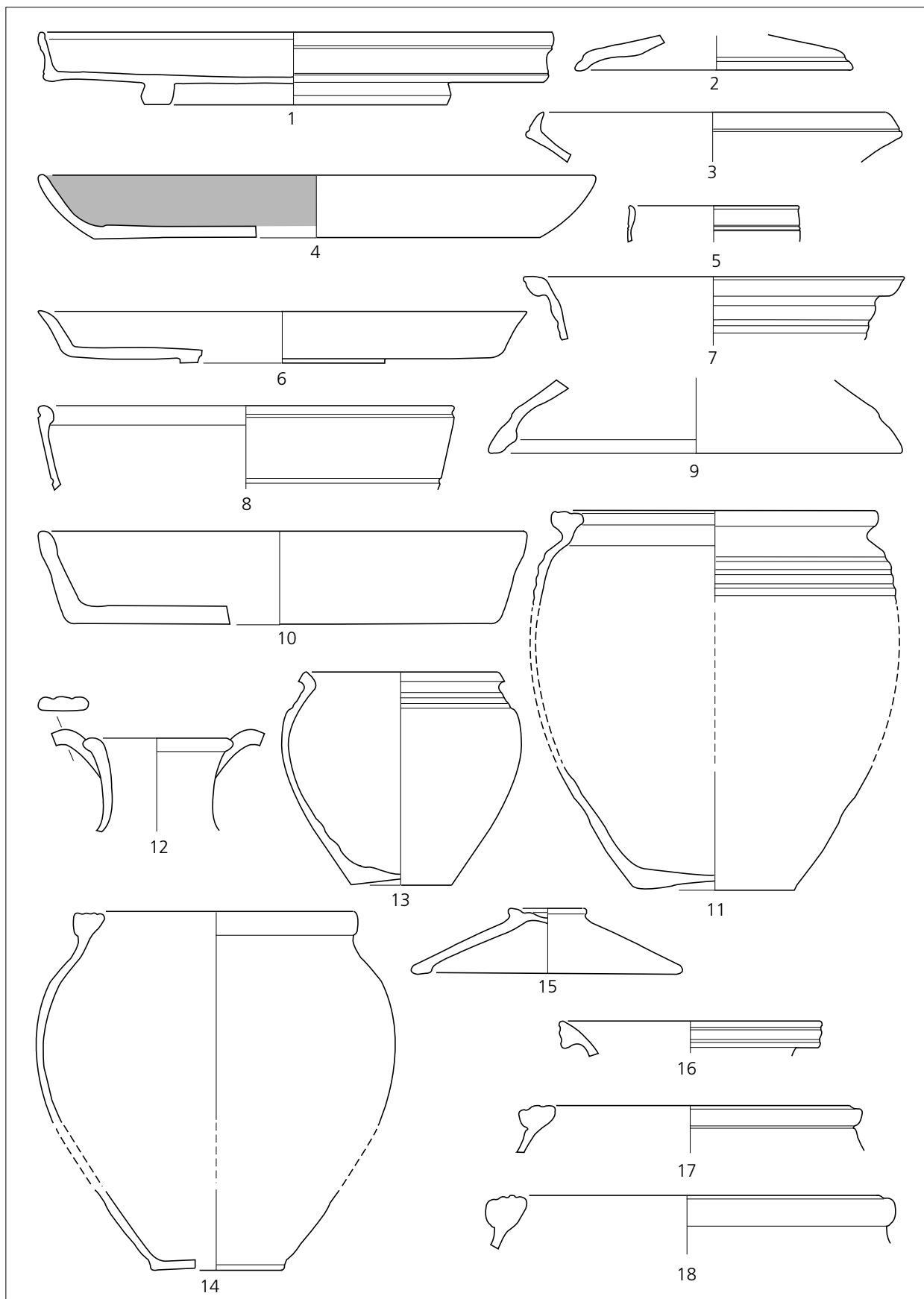
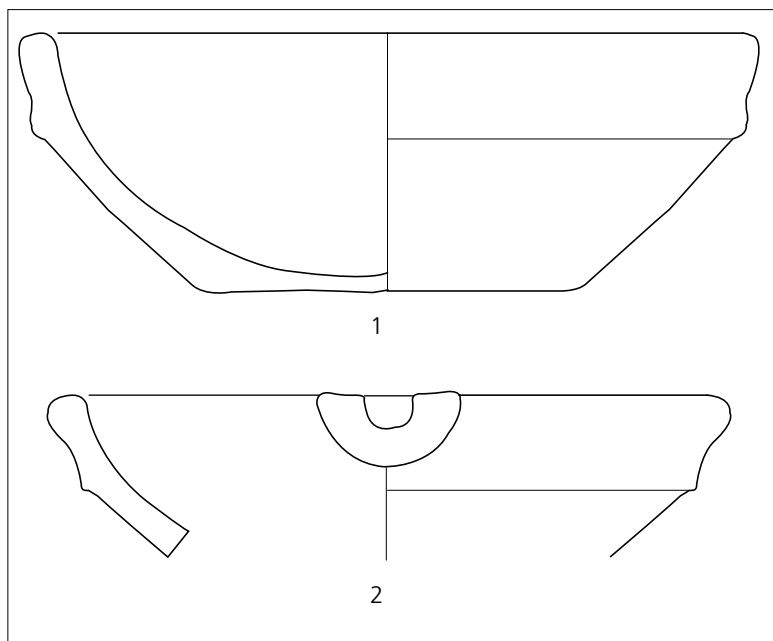


Fig. 4.91 Coupes du fossé de l'enclos C (voir fig. 4.5). (DAO M. Reddé).



**Fig. 4.92** Matériel céramique issu de la fosse 685 dans le comblement du fossé de l'enclos C (B. Viroulet).



**Fig. 4.93** Matériel céramique issu de la fosse 685 dans le comblement du fossé de l'enclos C (B. Viroulet).

Il paraît clair, au vu de ces stratigraphies et de ce remplissage de la fosse 685, que le fossé 684-680 est postérieur au camp B. Son comblement semble avoir été naturel, mais le matériel contenu dans la fosse 685, homogène avec le faciès général du camp B, et antérieur à celui du camp A, ne plaide pas pour un remplissage très lent, sur plusieurs décennies.

Au moment de la fouille, l'observation de surface a conduit à estimer que le fossé était interrompu par la via principalis du camp A, mais, faute de temps, aucune coupe n'a permis de vérifier cette assertion.

À la suite de cette fouille, nous avons émis l'hypothèse d'un rattachement de ce fossé avec celui qui avait été observé par R. Goguet (enclos C)<sup>56</sup>. Ces différentes structures semblent en effet cohérentes entre elles (**plan h.t. 1**). Toutefois, en raison du refus d'autorisation de l'exploitant agricole concerné, les liaisons supposées entre le fossé 604-680 et les traces visibles sur les prises de vue aériennes n'ont pu être vérifiées par une fouille au sol.

Les images des prospections géophysiques conduites par Posselt & Zickgraf GmbH permettent d'aller un peu plus loin dans le commentaire. L'image géoradar à faible profondeur (**fig. 4.2**) montre une trace sombre 1 formant un angle droit. Cette trace se retrouve en profondeur (**fig. 4.3**) et on peut affirmer qu'elle correspond à un fossé assez profond. Ce n'est pas le cas, en revanche, de la trace 4, visible sous la surface du sol, mais qui disparaît rapidement en profondeur. Il est possible qu'il s'agisse seulement d'un petit fossé de drainage, mais sa cohérence avec l'orientation du fossé 1 doit être soulignée.

L'image radar révèle en outre clairement le fossé 604-680 en profondeur (trace numérotée 2 sur la **fig. 4.3**). Elle ne permet malheureusement pas de décider si celui-ci continue ou non vers l'est. Deux tranchées effectuées en 2003 par J.-J. Wolf dans le prolongement théorique de ce fossé n'ont pas retrouvé sa trace (**plan h.t. 1**), mais il est vrai qu'elles ont été ouvertes assez rapidement et à faible profondeur. De même

<sup>56</sup> C'est l'opinion qui a été présentée lors du XXe congrès international d'études sur les frontières romaines, à León, Espagne, en 2006 –

voir M. Reddé, Les camps julio-claudiens d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin, France), à paraître.

l'image géoradar ne permet pas de suivre vers le sud, au-delà des limites du camp B, la trace du fossé 1 de l'enclos C. La **fig. 4.3** n'est en effet pas suffisamment explicite et ne révèle aucune jonction certaine entre les traces numérotées 1 et 2. L'hypothèse d'un enclos quadrangulaire recoupant la partie occidentale du camp B ne peut donc être ni assurée, ni formellement exclue.

L'intérieur de l'enclos C, ou du moins de l'angle visible à la fois sur les photographies aériennes (**fig. couleur 7**) et l'image géoradar (**fig. 4.2-3**) révèle en revanche de nombreuses fosses caractérisées par de petites taches sombres disséminées un peu partout, ce qui indique une occupation durable qui n'est sans doute pas liée à l'un ou à l'autre des deux camps A et B, dans la mesure où nous sommes ici à l'extérieur de leurs enceintes respectives. On peut observer en outre que la via principalis du camp A, postérieure à l'enclos C, est bien visible à l'intérieur de celui-ci sous forme d'une trace caillouteuse claire (numérotée 3 sur la **fig. 4.3**). Fait plus surprenant, le fossé nord-sud 1 de l'enclos semble prolonger la trace de la voie arrière des principia et on la retrouve d'ailleurs sur l'image géomagnétique **fig.4.1**, ce qui témoigne d'un comblement de surface pierreux ou caillouteux, alors qu'en profondeur il s'agit d'un fossé. Il est possible que les architectes militaires aient repris à différentes étapes de la vie du site certains tracés de la castramétation initiale sans que nous soyons en mesure d'être plus précis.

La nature et la fonction de cet »enclos C« semblent assez difficiles à définir. La forme du fossé peut tout à fait concorder avec celle d'un petit poste militaire. Le seul angle bien visible, au nord-est, semble en revanche presque vif, ce qui ne plaide pas pour un castellum romain du type de Nersingen ou de Burlafingen<sup>57</sup>. En outre aucune trace de rempart n'a été observée dans la fouille 2003 ; cette remarque n'est pas toutefois dirimante, car on peut envisager l'existence d'une levée de terre qui n'aurait pas laissé de traces. Enfin, le matériel contenu dans la fosse 685 est précoce. Or cette fosse a été creusée dans un fossé déjà rempli, ce qui comprime à priori beaucoup la chronologie du camp B. Toutefois le faciès de la fosse ne semble guère homogène dans la mesure où le matériel le plus ancien (médié augustéen !) semble mélangé avec des artefacts beaucoup plus récents, qu'on attribuerait volontiers à la moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il est donc probable qu'une grande partie de la céramique contenue dans cette fosse soit résiduelle. Au total il semble difficile d'être affirmatif sur la fonction exacte de cet enclos et même sur son tracé précis<sup>58</sup>. Des investigations supplémentaires au sol seraient indispensables pour en savoir davantage.

<sup>57</sup> M. Mackensen, Frühkaiserzeitliche Kleinkastelle bei Nersingen und Burlafingen an der oberen Donau. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 41 (München 1987).

<sup>58</sup> Voir infra chapitre 12.

## LES AUTRES STRUCTURES AUTOUR DES CAMPS

### LES ACCÈS DU CAMP A

Plusieurs voies conduisant au camp A ont été mises en évidence. La première, au sud, sort de la porte suivant un tracé désaxé vers le sud-est, afin de suivre la berge du chenal qui borde le camp vers l'ouest. Son tracé a été suivi sur une trentaine de mètres (**fig. 4.9**) et la chaussée a fait l'objet d'une coupe (**fig. 4.94**). Sa largeur observée avoisine les 7 m, sans que la limite nord-est ait été recherchée. Au sud-ouest, la bordure de la voie est entaillée par le drain moderne 64. Elle est composée d'une série de recharges.

01 : gravillons et graviers damés.

02 : rehaussement de limons gris jaunes.

03 : gravillons et graviers damés.

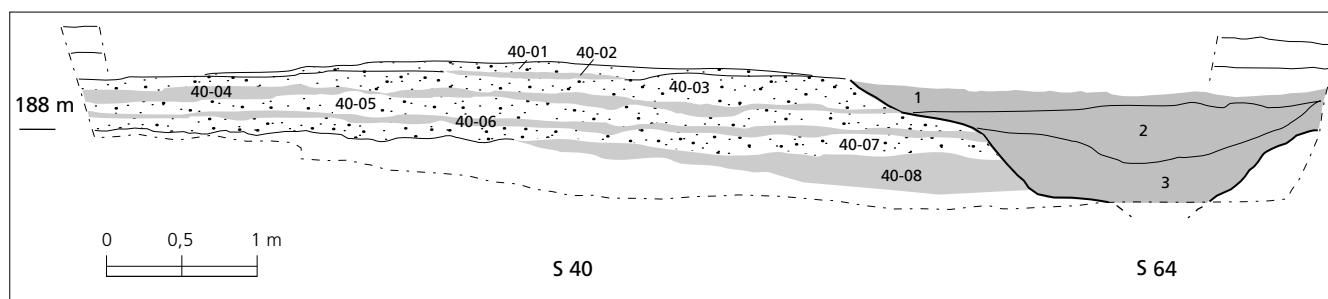
04 : rehaussement de limons gris jaunes.

05 : gravillons et gravier damés, liés au mortier de chaux maigre.

06 : rehaussement de limons fins jaunes bruns.

07 : limons gris jaunes, gravier et galets.

08 : rehaussement de limons gris jaunes et de gravier.



**Fig. 4.94** Coupe de la chaussée sortant du camp A, vers le sud (voir fig. 4.9, coupe 52). (DAO M. Reddé).

Aucune photographie aérienne ne permet d'observer cette chaussée. La fig. couleur 6 ne laisse voir qu'une série de drains agricoles, d'époque indéterminée, dont la structure 64 qui traverse le camp et lui est postérieure. Ce drain, qui en rejoint d'autres au sud-est, apparaît tantôt clair tantôt sombre sur cette image, prise en période de sécheresse, en raison de sa différence d'humidité relative par rapport au substrat, composé tantôt de graves, tantôt de paléochenaux. La direction sud-est que suit la chaussée à sa sortie du camp indique peut-être qu'il s'agit d'une voie vers Breisach, à travers les paléochenaux et le bras principal du Rhin.

La voie qui sort de la via principalis du camp A, au nord, n'a pas été sondée au-delà des fossés et elle n'apparaît pas sur les photographies aériennes. Elle est en revanche visible, on l'a dit, sur l'image géoradar à l'intérieur de l'enclos C (3, **fig. 4.3**). Sa destination ultérieure n'a pas été reconnue. Mais, dans la mesure où le camp est bordé à l'ouest par un paléochenal qui forme une boucle vers le nord pour rejoindre le Giessen, il est inévitable que cette chaussée traverse rapidement le paléochenal après sa sortie du camp. Or on observe sur une photographie aérienne prise par R. Goguy en 1999, à l'ouest du canal moderne, la trace de deux



**Fig. 4.95** Double fossé de voie au nord de la fouille de Westergass en 1999 (photo R. Goguey).



**Fig. 4.96** Chaussée sortant du camp, à l'ouest, et rejoignant la butte d'Altkirch (en bas). La fouille visible en haut de la photographie est celle de la porte nord du camp A, en 1999. Au milieu le chantier BK 04 (photo R. Goguey).

fossés parallèles qui se dirigent d'un côté vers le camp, de l'autre vers le nord-ouest (fig. 4.95). Il pourrait s'agir là d'une liaison entre le camp proprement dit et la rocade («Limesstrasse») qui suit la terrasse alluviale en direction du nord.

La porte prétorienne du camp A, à l'ouest, devait s'ouvrir directement sur le paléochenal<sup>59</sup>. Y avait-il une voie de l'autre côté de celui-ci ? On peut le penser puisqu'une voie antique a été observée à la fois sur les photographies aériennes (fig. 4.96), les plans de prospection géophysique (fig. 1.3) et dans les fouilles de l'agglomération civile<sup>60</sup>. Ce chemin, simple cailloutis bordé d'un drain, est installé sur une barre de graviers. Aucune photographie aérienne ne le suit au sud-ouest au-delà de sa traversée d'un paléochenal de direction est-ouest. On peut en revanche observer sa jonction avec une autre voie qui remonte vers la butte d'Altkirch. On ne sait donc pas si cette chaussée rejoignait directement, via une série de ponts de bois à travers les zones marécageuses, la grande voie romaine que nous avons observée au sud-ouest du site en direction de l'III<sup>61</sup>, ou si elle remontait d'abord sur la butte d'Altkirch.

Aucune chaussée n'est en revanche visible à l'est des camps. Les accès du camp B n'ont pas été observés, et il est possible qu'ils se confondent avec ceux du camp A

## UN PARCELLAIRE PROTOHISTORIQUE ?

La fouille des baraquements près de la porte Nord-Est du camp B a permis de mettre en évidence un certain nombre de structures antérieures au complexe militaire le plus ancien (fig. 4.70). La plus importante (S 68) est un fossé tronconique coupé par les fossés défensifs du camp B. Il est orienté à 105°. D'autres



**Fig. 4.97** Le complexe militaire julio-claudien. La flèche montre la trace du fossé a, fig. 4.99 (photo O. Braasch).

<sup>59</sup> Voir supra.

<sup>60</sup> Ces sondages seront publiés dans Oedenburg II.

<sup>61</sup> Voir infra chapitre 12.



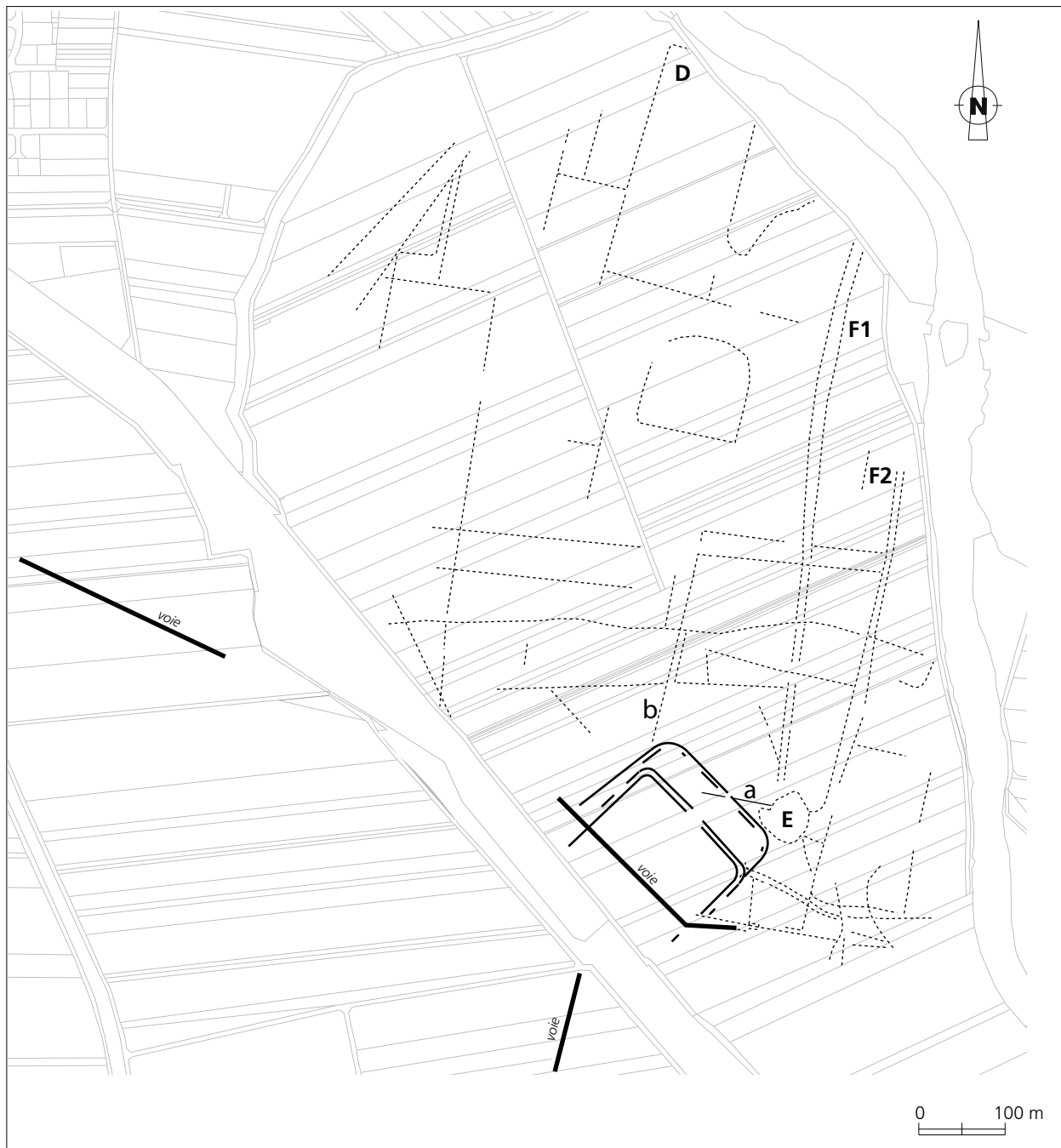


**Fig. 4.98** Traces de parcellaires au nord du complexe militaire julio-claudien (photo R. Goguey).

structures linéaires (S 405, 406, 419, 457, 515, 561, 562), peu profondes, apparaissent avec une orientation parallèle ou perpendiculaire à celle de S 68. Aucune fosse n'a pu être mise en relation avec cet ensemble, probablement protohistorique. Le fossé S 68 se poursuit au-delà du camp et peut être repéré sur une photographie aérienne jusqu'à son voisinage avec une très grosse dépression humide E, visible sur tous les clichés (fig. 4.97 et a, 4.99).

L'examen attentif des couvertures aériennes disponibles a permis d'observer différentes structures linéaires fossoyées, le plus souvent peu marquées, dans toute la zone de l'ancienne île constituée par le Giessen à l'est, le paléochenal du camp, à l'ouest. Un bon exemple en est fourni par la fig. 4.98, prise par R. Goguey lors des fouilles de 1999. On y observe une série de lignes quasi orthogonales entre elles, mais divergentes par rapport aux axes des camps militaires romains. Le report de toutes ces structures sur un même plan cadastral a été effectué par J.-J. Wolf (fig. 4.99), bien que le redressement de ces photographies se soit avéré malaisé, même à l'aide de logiciels spécialisés, en raison de l'absence de nombreux points de calage. Ce plan comporte donc une part notable d'imprécisions et d'incertitudes. Il évoque toutefois immédiatement l'idée d'un parcellaire.

Celui-ci peut-il être antique ? Une confrontation avec les photographies aériennes montrant les traces du cadastre antérieur au remembrement (fig. 4.100) permet d'être très dubitatif sur cette hypothèse que nous avons d'abord formulée, eu égard à la découverte des petits fossés protohistoriques mis au jour sous le camp B. Il est clair en effet que certaines structures comme les chemins F1 ou F2 sont modernes. Par extension les parcelles qu'ils ordonnent le sont probablement mais on ne peut les assimiler directement avec les traces fossoyées qui ont été observées sur les prises de vue aériennes, bien que leurs orientations paraissent très voisines.



**Fig. 4.99** Traces fossiles observées sur les couvertures aériennes autour du complexe militaire julio-claudien (DAO J.-J. Wolf/M. Reddé).



**Fig. 4.100** Photographie verticale (non redressée) prise en 1976 montrant, après le remembrement, les traces du parcellaire antérieur. Le camp A se trouve au centre de la photo, autour du pylône à haute tension (cliché IGN).



**Fig. 4.101** Structure D (voir fig. 4.99) au nord du complexe militaire julio-claudien (photo O. Braasch).

Sur la **fig. couleur 9** apparaît à l'angle nord-est du camp B un fossé qui sort à environ 45° de la fortification (b, **fig. 4.99**). Son orientation semble cohérente avec celles d'autres structures identifiées dans cette plaine. Elle est en outre perpendiculaire à celle du fossé protohistorique reconnu derrière le rempart nord du camp B (S 68). Enfin, une dernière série de photographies d'O. Braasch a permis de mettre en évidence, au nord de Rheinacker, et en bordure du Giessen actuel, un fossé à angle arrondi qui a souvent été pris pour un autre camp romain, en raison de ce détail architectural (**fig. 4.101**). Reporté sur le plan général (D, **fig. 4.99**), il semble avoir été rogné par le Giessen lors de sa grande crue de 1767, ce qui pourrait lui conférer une certaine antiquité. Les prospections de surface ont été toutefois infructueuses à ce jour, et nous ne savons décider de la datation de cet ensemble, faute de fouille manuelle.

Peu d'éléments certains ressortent donc de cet examen pourtant attentif des couvertures aériennes. On peut toutefois considérer comme sûre l'existence de structures antérieures au camp B. Celles-ci pourraient être de nature agricole, mais leur extension précise n'est pas connue, faute de repérages manuels à l'aide de tranchées multiples sur l'ensemble de la superficie de l'île.